

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
EDOSSOC - IRISSO

Autonomie individuelle et action collective.
La mise en forme du lien social dans le parti des Verts.

THESE
Pour l'obtention du titre de
DOCTEUR EN SOCIOLOGIE

Présentée et soutenue publiquement par
Guillaume COTON
Le 23 mai 2011

JURY

Directeur de thèse : **Monsieur Norbert ALTER**
Professeur à l'Université Paris Dauphine

Rapporteurs : **Madame Françoise PIOTET**
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Monsieur Patrick WATIER
Professeur à l'Université de Strasbourg

Suffragants : **Monsieur Daniel CEFAL**
Directeur d'études à l'EHESS

Monsieur Philippe CHANIAL
Maître de conférences à l'Université Paris Dauphine

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Remerciements

Le nombre de personnes m'ayant soutenu pendant le périple que représente l'écriture d'une thèse est trop élevé pour que je les mentionne tous. Je voudrais cependant exprimer ma gratitude à Norbert Alter, qui a su me guider avec bienveillance et stimuler ma curiosité sociologique. Je souhaite aussi remercier les membres du laboratoire et du séminaire des doctorants pour leurs conseils et leur disponibilité.

Cette thèse n'aurait pas été possible sans l'ouverture et la gentillesse des militants verts du 20^e arrondissement. Je les remercie de m'avoir accueilli et aidé dans ma démarche.

Je tiens aussi à exprimer une pensée spéciale pour Thomas, Lily, Théo et Kim.

Enfin, je remercie mes parents à qui je dois tant.

Introduction.....12

La question de l'action collective	15
Le choix du niveau organisationnel et interactionnel	18
Plan de la thèse	20

Chapitre I Enquêter chez Les Verts.....22**I] Construction de l'objet de recherche et choix méthodologiques 24**

1) Les étapes de l'enquête	24
2) Observer et participer.....	26
3) Conduite des entretiens	28

II] Position dans l'organisation 31

1) Interrogations et intégration	31
2) Ouverture et autodérision.....	33

Chapitre II L'organisation des Verts, entre logique fédérative et logique réticulaire.....35**I] Le système fédératif et l'intégration verticale 39**

1) Une organisation verticale hiérarchisée.....	39
2) Les structures de papier des Verts	40
3) La place centrale du mandat	45
Exemple d'une assemblée locale du groupe des Verts du 20 ^e arrondissement de Paris	46
4) Le rôle du militant.....	49
Le militant de terrain.....	50
Exemple d'une opération d' <i>affichage sauvage</i> pour la campagne des législatives de juin 2007	51

II] La grammaire de l'action réticulaire et l'intégration horizontale..... 57

1) Penser global, agir local	57
------------------------------------	----

2)	La place du local dans l'organisation et le fonctionnement des Verts	58
a)	Le fonctionnement du groupe local des Verts du 20e arrondissement de Paris.....	60
	Exemple d'agrégation des militants verts à une mobilisation locale : la mort de Lamine Dieng.....	61
b)	Une double source de légitimité	66
3)	Logique réticulaire et engagement.....	67
a)	L'utopie du réseau	67
b)	L'engagement plutôt que l'adhésion administrative.....	70
	Le coût de l'adhésion.....	72
	Les avantages d'une double source de légitimité.....	73
c)	L'exemple du projet de création du site des Verts du 20e arrondissement.....	77
	Ouverture et expertise	78
	Gérer les contraintes.....	79
d)	Droit de défection du militant.....	80

Chapitre III L'action collective des organisations partisans.....83

I] De l'organisation bureaucratique à l'oligarchie..... 86

1)	La raison bureaucratique.....	87
2)	... contre la raison démocratique.....	88
3)	La masse contre les notables.....	91

II] Militer dans une organisation : les incitations à l'engagement..... 93

1)	Les incitations matérielles à l'engagement.....	93
2)	Les incitations symboliques à l'engagement.....	98
3)	Le jeu théorique des incitations matérielles et symboliques, individuelles et collectives	106
a)	Problèmes posés par le concept d'incitations individuelles	106
b)	Problèmes posés par la définition extensible des rétributions	107
4)	Les organisations comme ressources.....	109

III] Des organisations investies par des logiques culturelles et identitaires.....111

1)	La question des sociabilités dans les théories de l'action collective	111
----	---	-----

a)	Les sociabilités primaires	111
b)	Les sociabilités primaires et secondaires	112
c)	La sociabilité élective	114
2)	L'organisation comme support d'investissements identitaires différenciés	118
IV] Logiques culturelles et organisations en mouvements : les apports de la sociologie des entreprises et de la sociologie des associations		120
1)	Le choix du niveau organisationnel.....	120
2)	L'approche culturelle de l'entreprise.....	121
a)	La micro-culture d'atelier	121
b)	Le modèle de la culture d'entreprise.....	123
c)	Le modèle de la dualité culturelle	124
d)	Le modèle de la désintégration culturelle	125
3)	Le modèle des organisations en mouvement	128
4)	Des organisations d'adhésion	131
a)	La centralité du principe d'adhésion	131
b)	Adhésion et associationnisme	132
5)	La théorie de la régulation sociale	136
a)	Les règles instaurent un collectif.....	138
b)	Règles de contrôle et règles autonomes.....	139
6)	Règles autonomes et modalités des organisations démocratiques	141
a)	Un fonctionnement à l'implicite.....	141
b)	La régulation par la sociabilité	143
V] Problématisation.....		145
 Chapitre IV Rapport autonome au collectif et unification identitaire ..		147
I] Logiques d'adhésion		150
1)	Lien communautaire et lien sociétaire.....	150
2)	Militer en son nom propre	152
3)	Un engagement distancié	154
4)	Concilier de multiples affiliations	157

II] Un projet d'individualisation qui institue l'autonomie comme une norme.....163

- 1) Marquer les frontières du *Nous*.....163
 - a) Célébrer le collectif..... 163
 - b) Un déficit de mémoire collective 166
- 2) Socialiser les militants par la formation167
 - a) Les dispositifs organisés de formation 168
 - b) Des dispositifs informels de formation..... 168
- 3) L'enjeu de l'accueil des nouveaux membres175
 - a) Des tentatives infructueuses..... 175
 - b) L'appel individualisant à l'expertise 178

III] Les techniques de communication électronique comme vecteur du projet d'individualisation182

- a) Les listes de diffusion comme outil de coordination..... 182
- b) Communiquer en son nom propre..... 184
- c) Faire coexister la coordination virtuelle et la coordination directe 186
- d) Les revers des échanges électroniques..... 187

IV] La place de l'engagement190

- 1) L'engagement comme activité190
 - a) Un usage réglé du temps..... 191
 - b) Savoir créer sa propre activité militante..... 192
- 2) Intensité et fragilité de l'engagement, le rôle des paris adjacents.....194
 - a) La notion de paris adjacents..... 195
 - b) Rendre cohérent un engagement distancié 196

V] Les valeurs comme source d'une identité partisane ?201

- 1) Une éthique libertaire de gauche205
 - L'apport du PSU 205
 - Libéralisme culturel 206
- 2) Deux pôles culturels208
- 3) Ambigüité organisationnelle.....216
 - L'activité organisatrice contre l'identité organisationnelle..... 216
 - Des compromis précaires plutôt qu'un consensus..... 217

- 4) Ambigüité des représentations et des pratiques individuelles218
- 5) Une identité partisane incertaine.....220

VI] Les identités militantes au secours de l'identité collective de l'organisation ?222

- 1) Les identités militantes de l'écologie222
 - a) Les trajectoires réactives..... 224
 - b) Les trajectoires politiques..... 225
 - c) Les trajectoires scientifiques 226
 - d) Une diversité de registres d'actions..... 230
- 2) Un style de vie vert ?.....231
- 3) L'identification des acteurs au collectif Vert.....234
 - a) Le choix identitaire de l'adhésion 235
 - b) Les Verts comme pôle d'identification..... 236
- 4) Le schème de l'identité collective239

Chapitre V Un déficit de règles.....240

- La règle des tours de parole..... 241
- La puissance culturelle de la règle 242
- Guider l'action..... 243

I] Les règles comme dispositifs externes245

- 1) Les règles de contrôle qui tirent leur force d'une légitimité légale.....246
 - a) Les règles légales de contrôle interne 246
 - Les règles de contrôle légales ont pour source un vote en assemblée générale..... 246
 - Statuts et Agréments intérieurs 247
 - Pouvoir contraignant des règles de contrôle..... 249
 - b) Les règles externes de contrôle..... 251
- 2) Les règles coutumières de la militance politique.....253
 - a) Les règles de la tradition militante... 253
 - b) ... incarnent un éthos et un projet militant..... 257
 - c) Un projet militant légitime, mais qui ne mobilise pas l'ensemble du groupe..... 258
 - Des règles peu suivies..... 260
 - Des règles qui n'ordonnent qu'en partie l'action collective..... 261

II] Régler et sanctionner	262
1) Des solutions provisoires	262
a) Les Verts privés de campagne radio et télévisée	262
b) Organiser le scrutin des sénatoriales	263
c) Des modalités de votes floues.....	264
Élection des membres du bureau	265
Élection des délégués au conseil départemental.....	267
Le déficit de régulation des procédures de vote est un problème connu et habituel...	268
... et peut être la source d'incompréhension et de soupçons	270
d) Un déficit de règles pour régler les actions collectives quotidiennes	272
2) La place des sanctions.....	274
a) L'exclusion	274
b) Les sanctions informelles	277
c) Invoquer une sanction	278
Des règles établies, mais des sanctions peu légitimes	278
S'engager pour appliquer une sanction	279
III] Le processus de régulation	281
1) Déficit de règles et effort de réglage de l'organisation	281
2) Les tentatives de régulation	282
a) Savoir appréhender les mécanismes de l'action militante	284
b) Posséder une légitimité militante	286
L'exemple de Joël.....	287
c) Maitrise cognitive et tentatives de régulation	290
IV] Des régulations fondées sur des normes et des valeurs	292
Régulation et conflits de normativité.....	293
1) Normes, valeurs et règles	293
a) La norme éthique et la valeur	294
b) La norme et la règle.....	295
2) Les normes doivent être interprétées pour se transformer en règle.....	296

Chapitre VI Le rôle de la sociabilité dans la production de l'action ..301

I] La façon d'être ensemble	305
1) Forme et contenus.....	305
a) La socialisation comme mise en forme	305
b) Le paradoxe de la convivialité	306
2) La sociabilité et les sociabilités	307
II] Les configurations du lien dans l'action quotidienne	310
1) Une sociabilité élective.....	310
a) La sociabilité affinitaire.....	310
Les liens affinitaires entre membres d'un même courant.....	311
L'importance des liens affinitaires pour l'adhésion.....	312
<i>Bonne ambiance</i> et renouvellement de l'engagement.....	314
b) La sociabilité conviviale comme revendication, la sociabilité de proximité comme valeur	316
c) L'intensité des relations sociales.....	318
2) Le désir de créer du lien.....	322
a) Célébrer le lien	322
b) Échanges et trahisons	323
c) Des spécialistes de la socialisation	324
III] La sociabilité comme outil de régulation.....	327
1) Les règles de la sociabilité verte	328
a) Traiter l'autre comme son égal	328
b) Honorer chacun spécialement.....	329
c) Une perte partielle de contenu.....	331
2) Des règles sanctionnées.....	332
a) Une norme de consensus.....	332
b) Les perturbateurs refusent le consensus sociable.....	334
3) La sociabilité comme moyen de l'action collective.....	336
a) Accepter de jouer le jeu sociable	336
b) L'éthique verte en acte.....	337
c) La finalité de l'action collective sociable	339

Conclusion341

Bibliographie346

Annexes.....355

Organigramme des Verts en 2007 (avant les changements statutaires de 2008)356

Situation professionnelle des adhérents du groupe des Verts du 20^e arrondissement
et répartition selon l'âge357

Evolution du nombre des adhérents au groupe des Verts 20^e (1997-2008)...358

Programmes et propositions des Verts359

a) Programme national 359

b) Programme pour le 20^e arrondissement de Paris 362

Résultats électoraux des Verts.....363

a) Tableau des résultats nationaux des Verts..... 363

b) Tableau des résultats électoraux des Verts dans le 20^e arrondissement de Paris... 368

INTRODUCTION

Le 13 novembre 2010, les militants verts entérinent la fin de leur parti. Désormais, l'organisation s'intitule Europe Ecologie-Les Verts, et se définit comme « *un mouvement [qui] se construit comme une société coopérative d'initiative politique* »¹. L'ambition de cette réforme est de mettre en place, à côté de l'organisation partisane qui a pour fonction de porter l'écologie politique sur la scène électorale, un réseau de *coopérateurs* ouvert aux associations et aux non adhérents. Cette refondation de l'organisation des Verts prend place après celle de 2008, qui a créée un nouvel organe de direction et a changé la temporalité des élections internes. Réforme qui fait elle-même suite à une série d'audits, de rapports et de tentatives de changements des statuts entre 2002 et 2006.

Malgré ce mouvement organisationnel permanent, les critiques militantes envers le fonctionnement du parti restent les mêmes : « *Notre parti [est plus] un boulet qu'un atout !* »², « *Il y a une tendance libertaire chez Les Verts à aimer le bordel.* »³, « *La marque de fabrique des Verts c'est une espèce de chronique perpétuelle du bordel ambiant avec quasiment autant de tendances que de militants.* »⁴. Aux habituelles récriminations sur les difficultés de la coopération dans le parti, s'ajoutent les remises en cause de la légitimité du modèle de l'organisation partisane. Une partie importante des militants écologistes exprime une vive méfiance envers tout système hiérarchique et bureaucratique, dans des termes qui rappellent la loi d'airain de l'oligarchie de Robert Michels (1914/1971). Le modèle de l'organisation partisane apparaît alors comme un pis-aller, qu'il faut s'employer à encadrer par des règles strictes de répartition des pouvoirs. C'est ce qu'affirme très clairement une des figures intellectuelles des Verts, Alain Lipietz :

« J'ai répugné à entrer dans le parti Vert à sa fondation en 1984, car j'étais las de la forme parti ; je m'y suis résigné en 1988, car, si l'on croit qu'il faut faire une politique écologiste, alors, en France, il faut entrer dans un parti, car c'est ainsi qu'y fonctionne la vie politique. Mais je savais très bien à quoi je devais m'attendre. Il y a une sorte de péché originel de tout parti, dont aucun courant n'est exempt. Cela tient à la

¹ La Tribune des Verts, novembre 2010, p.20

² Contribution thématique sur le fonctionnement des Verts présentée à l'assemblée fédérale du 6 décembre 2008.

³ Daniel Cohn Bendit (Libération, 24 août 2007, p.8).

⁴ Candidat Europe Ecologie aux élections européennes de 2009 (Sud Ouest, édition de Périgueux, 9 juin 2009, p.2).

structure du pouvoir, mais aussi à celle de l'esprit humain : toute mystique tend à dégénérer en religion, puis en bureaucratie, puis en simple enjeu de pouvoir⁵. » (Lipietz, 1999, p.36).

Cet ensemble de questionnements sur la meilleure manière d'unir des individus dans une organisation et de porter leurs actions dans l'espace public n'est pas neuf. Depuis leur naissance, les verts affirment leur ambition de faire de *la politique autrement* et produisent un incessant travail sur leur organisation et sur leur pratique dans l'objectif de marier l'efficacité électorale et politique à un fonctionnement démocratique. La compétition électorale suppose pour un parti politique de savoir être apte à sélectionner des représentants, apte à mobiliser suffisamment de militants pour assurer une visibilité pendant les élections, apte à collecter des fonds, apte à intervenir dans l'espace public et médiatique, apte à construire un programme électoral, apte à quadriller les circonscriptions, apte à gérer une trésorerie et des règles juridiques complexes, apte à négocier, apte à s'allier avec d'autres organisations politiques, c'est-à-dire être apte à parler une langue commune à l'ensemble du système partisan. Le fonctionnement démocratique pour les verts consiste à limiter par des dispositifs statutaires la professionnalisation des élites du parti, favoriser une large décentralisation au profit des échelons locaux ou encore garantir à chaque adhérent le droit de ne pas participer à une action à laquelle il n'agrée pas, c'est aussi reconnaître l'existence de tendances, c'est-à-dire garantir un droit d'expression et de décision aux courants minoritaires, multiplier les assemblées délibératives à tous les échelons, ouvrir l'organisation aux sympathisants, ou encore laisser aux groupes locaux, départementaux et régionaux le droit de s'organiser à leur convenance.

Parallèlement à cette double volonté de rendre l'organisation efficace et d'en limiter les moyens à partir d'exigences éthiques, les militants se confrontent aussi à la question du fonctionnement habituel de l'action. Comment garantir un droit d'abstention tout en préservant une certaine unité ? Comment encourager la

⁵ A. Lipietz fait ici référence au mot de Peguy : « Tout commence en mystique et finit en politique. Tout commence par *la* mystique, par une mystique, par sa (propre) mystique et tout finit par *de la* politique. » (1910/2006, p.115) et plus loin : « Tous les sophismes, tous les paralogismes de l'action, tous les *parapragmatismes*, - ou du moins tous les nobles, tous les dignes, les seuls précisément où *nous* puissions tomber, les seuls que nous puissions commettre, les seuls innocents, - si coupables pourtant -, viennent de ce que nous prolongeons indûment dans l'action politique, dans la politique, une ligne d'action dûment commencée dans la mystique. » (p.126).

participation des adhérents aux réunions de plusieurs heures les soirs de semaine ? Comment faire agir de concert des acteurs qui revendiquent l'éthique d'un militantisme bénévole et ceux qui aspirent à faire carrière comme professionnels de la politique ? Comment mettre en place des procédures suffisamment efficaces pour que les élections internes respectent l'exigence statutaire de parité et les rapports de force entre tendances ? Et comment s'assurer que ces procédures ne soient pas systématiquement contestées ? Comment faire participer aux mêmes actions des acteurs maîtrisant les codes de la militance politique et ceux qui s'engagent pour la première fois ?

En se confrontant à l'ensemble de ces questions, certaines fortement chargées idéologiquement et d'autres purement pratiques, en y répondant ou en n'y répondant pas, en débattant des meilleures structures pour leur parti ou encore en critiquant le manque de coopération, les verts se heurtent au problème de l'autonomie et de l'action collective, du lien social et de l'individualisme. Ils expérimentent au quotidien le fait que produire une action dans un cadre collectif ne fait pas évidence. Comment faire agir de concert des individus qui se veulent autonomes ? Comment créer un monde commun où les actions de chacun pourraient se coordonner ? Pour paraphraser Simmel, c'est la question de savoir *comment la société verte est possible* qui est posée. Pour agir en commun, les verts créent alors une dynamique sociale, mettent en forme leurs liens, expérimentent des pratiques, qu'ils abandonnent ou qu'ils reproduisent dans le temps. Ils bâtissent des règles, des routines, mettent en place un sens commun, mais laissent aussi la place à des actes de déviance, de contestation, à des défections et à des conflits. C'est le résultat de ces tentatives d'ordonnement du social, des réussites et des échecs dans la mise en œuvre d'une action collective, qui nous intéresse.

La question de l'action collective

En raison de l'imprécision et de la polysémie du concept d'action collective, il est nécessaire de clarifier l'usage que nous en faisons. Les sociologues opèrent traditionnellement de subtiles distinctions entre l'action collective, l'action commune et l'action organisée. La première difficulté vient du terme de collectif, qui regroupe toutes les situations d'interaction et de coprésence entre les acteurs. L'ensemble des

spectateurs dans une salle de cinéma forme un collectif, de même que les ouvriers qui coopèrent sur une chaîne de production pour fabriquer un bien. Pour pallier cette imprécision, la variable de la coopération en vue d'un objectif a permis de distinguer l'action collective des simples effets émergents.

Cependant, il existe toutes sortes de collectifs de nature très différente qui sont animés par une finalité : des parents et des enfants qui partent faire les courses en famille le samedi, une équipe de football qui dispute un match tous les dimanches, ou encore des militants qui se regroupent pour manifester. Un collectif peut donc être plus ou moins formalisé et plus ou moins organisé et se déployer sur le long terme ou à l'inverse avoir une existence très courte. En somme « Les visées sont aussi diverses que les contextes où elles s'inscrivent et leur détermination est elle-même un enjeu de dispute. » (Cefai, 2007, p.13). Pour spécifier encore plus avant le concept d'action collective, on peut, à partir de Ralf Dahrendorf (1957/1972), lui adjoindre celui de groupe latent. Une action collective est alors, selon cette acception un ensemble d'individus ayant un intérêt commun (par exemple les sans-papiers dont l'intérêt à l'action commune est d'obtenir une régularisation générale) qui, en prenant conscience de leur affinité et en se coordonnant, décident d'agir de concert pour atteindre un même objectif et ainsi former un collectif (par exemple la CNSP, coordination nationale des sans-papiers).

L'action organisée suppose que ce collectif se soit inscrit dans un temps suffisamment long pour se doter d'instances facilitant les échanges et les structurants. Selon sa nature, la variable organisationnelle est fréquemment utilisée pour borner la définition de l'action collective à certains regroupements. Ainsi, l'action dans le cadre d'un parti politique est généralement distinguée de l'action collective réservée préférentiellement aux rassemblements moins structurés ou aux mouvements sociaux.

Il est à noter que M. Crozier et E. Friedberg réfutent la pertinence de cette distinction entre une action collective, qui serait fluide et en quelque sorte *labile* et une action encadrée par une organisation productive, partisane ou syndicale (Crozier et Friedberg, 1977, p.13-14). Considérant que toute mobilisation collective réclame un minimum de règles communes, de mécanismes permettant la confiance et d'une certaine forme de coordination qui, lorsqu'elle s'étale dans le temps, peut être qualifiée d'organisation, Friedberg préfère substituer au critère du degré d'organisation celui du niveau de formalisation de l'action commune (Friedberg, 1992).

H-S. Becker va encore plus loin dans l'indétermination du concept et envisage l'action collective comme une somme d'ajustements mutuels. « Je préfère caractériser l'objet que nous étudions en termes d'*action collective*⁶. Les gens agissent ensemble (...). Ils font ce qu'ils font avec un œil sur ce que les autres ont fait, sont en train de faire, ou sont susceptibles de faire dans le futur. Les individus cherchent à ajuster mutuellement leurs lignes d'action sur les actions des autres perçues ou attendues. On peut appeler action collective le résultat de tous ces ajustements (...). » (Becker, 1985, p.205-206). L'action collective concerne alors aussi bien les ouvriers qui s'engagent dans une grève que des amis qui déjeunent ensemble.

Dans le cadre de l'étude de l'organisation des Verts, la notion d'action collective est utilisée dans un sens large, à partir des considérations de H-S. Becker, auxquelles est ajoutée la dimension téléologique d'un agrégat d'individus qui interagissent de manière concertée en vue d'un objectif. Cette intention commune préalable ne signifie en aucun cas que l'action collective est totalement planifiée, ni même qu'au fil de l'action les acteurs ne puissent pas perdre de vue la finalité première de leur regroupement ou encore que l'action collective ne puisse pas être le réceptacle d'objectifs différents, complémentaires ou antagonistes. Les termes d'action commune, d'action collective et d'action organisée seront donc indifféremment employés pour qualifier l'action des militants verts. Ce choix a été fait, tout d'abord parce que la notion de groupe latent et la question de l'intérêt commun à agir sont discutables concernant Les Verts. Nous y reviendrons. Ensuite, parce que considérer que l'action collective se rapporte aussi bien à l'action concertée dans le cadre d'un mouvement social, d'une association, d'un parti ou d'une entreprise, nous permet de faire appel à plusieurs sources théoriques pour caractériser le collectif des militants verts. Enfin, parce que prendre le terme d'action collective *au mot* permet de se focaliser sur ce mystère du fonctionnement d'un collectif et plus précisément de considérer l'action collective comme irréductible à l'action individuelle.

En somme ce que nous étudions, notre objet de recherche, c'est l'action collective comme processus. C'est-à-dire l'action *en train de se faire*, la logique d'association des acteurs dans leurs efforts pour coopérer. Ce ne sont donc pas les raisons de l'adhésion

⁶ Souligné par l'auteur

des militants au collectif qui posent problème ici, mais les modalités, *le comment*, de l'action commune. Parallèlement, nous nous interrogeons sur la place des valeurs d'autonomie constamment mises en avant par les acteurs, dans la construction de ce processus d'association. Comment des individus, soucieux de préserver leur autonomie, qui n'ont, dans leur majorité, pas la nécessité économique de coopérer, qui ne sont pas ou peu soumis à des injonctions hiérarchiques, qui justifient leur action en évoquant des idéaux partagés plutôt que des intérêts communs, créent de l'action collective, des pôles de stabilité, des relations sociales qui perdurent dans le temps ?

Le choix du niveau organisationnel et interactionnel

Pour explorer cette question, la dimension organisationnelle est incontournable, non seulement dans les discours des verts mais aussi pour comprendre la mise en ordre des actions des acteurs. Les structures du parti, et leur évolution, témoignent des efforts d'adaptation à l'environnement politique, mais aussi des conceptions de l'action militante. La division statutaire du travail entre les simples militants, les mandatés, les élus, les frontières tracées dans le règlement intérieur entre les membres de l'organisation et les autres, entre les niveaux territoriaux, du groupe local au secrétariat national, sont autant d'indices révélant les moyens mis en œuvre par les acteurs pour travailler de concert.

A l'unité d'analyse organisationnelle, s'ajoute une étude microsociologique, soutenue par la méthode de l'observation participante, des situations d'interactions, dont l'objet est de porter un regard plus soutenu sur le fonctionnement des sociabilités. Le choix a alors été fait de ne pas multiplier les échelons d'enquête pour focaliser l'observation sur les mécanismes de production d'une action commune dans un groupe local parisien (le groupe des Verts du 20^e arrondissement) et sur toutes les étapes de la mobilisation de ses membres : de l'organisation d'une assemblée plénière, aux manifestations sur l'espace public, en passant par les préparatifs d'une prochaine fête pour célébrer la fin d'une campagne électorale ou les discussions de fin de réunion. Dans cette optique, aucune source d'information n'a été exclue a priori. A l'observation participante s'ajoutent donc des entretiens, l'utilisation de sources documentaires sur le

fonctionnement global du parti et la consultation des échanges sur les listes de discussion.

C'est à partir du niveau d'analyse organisationnel et des questions posées, que se justifie alors le choix de croiser les références théoriques et les disciplines sociologiques pour enquêter sur la production de lien social dans le parti des Verts. Si, bien entendu, les groupements productifs et les groupements associatifs et partisans n'ont pas les mêmes finalités, ni les mêmes moyens pour bâtir une action commune, une fois acceptées ces différences, il est heuristique d'utiliser les auteurs et les analyses qui, à partir de programmes de recherche différents, se sont intéressés aux modalités de production du lien social dans un contexte organisationnel. Plusieurs chercheurs ont déjà largement investi l'analogie entre les partis politiques et le monde de l'entreprise, à partir, entre autres de la notion d'entrepreneur politique. Ces recherches mettent en avant le constat que les partis politiques sont, tout comme les entreprises, soumis à une contrainte d'efficacité. Les concepts mobilisés (ressource, capital, rendement, profit) insistent alors sur l'utilitarisme des entrepreneurs politiques et la lutte pour l'occupation de postes de pouvoir. Nous étudierons les apports et les limites de cette approche pour l'analyse de notre objet de recherche, mais notons dès à présent que, dans le cadre de ce courant théorique, l'action collective est moins considérée comme un processus d'ajustement entre les acteurs que comme un marché où des agents s'échangent des biens ; les logiques culturelles ne sont alors pas autre chose que des ressources. A l'inverse, l'objectif du rapprochement que nous opérons avec les analyses sociologiques des entreprises et des associations, est de relativiser les finalités affichées, sans pour autant nier l'importance des contraintes d'efficacité de l'action, pour mieux appréhender la problématique du lien social et de sa mise en forme dans l'action commune⁷. De surcroit, les principales sources théoriques mobilisées opèrent fréquemment des convergences sur la place de l'intérêt individuel, matériel ou

⁷ Simmel, en opposant les formes qu'affectent les groupes sociaux aux fins qui constituent les objectifs de ces associations, explique l'intérêt que peut trouver le sociologue à envisager diverses formes de groupement. Il donne l'exemple du parti politique : « C'est ainsi qu'un phénomène comme la formation des partis se remarque aussi bien dans le monde artistique que dans les milieux politiques, dans l'industrie que dans la religion. Si donc on recherche ce qui se retrouve dans tous les cas en dépit de la diversité des fins et des intérêts, on obtiendra les espèces et les lois de ce mode particulier de groupement. » (Simmel, 1917/1981, p.172).

symbolique, dans l'action, et sur l'importance des logiques culturelles et normatives pour construire un collectif et mettre en place des situations de coopération.

Ces choix théoriques et méthodologiques produisent aussi nécessairement des zones d'ombres. L'interrogation sur le militantisme comme inscription dans une organisation et production d'action ne permet de saisir que certaines dimensions de la militance verte et laisse de côté d'autres problèmes sociologiques (par exemple ceux s'interrogeant sur les trajectoires individuelles des militants ou encore ceux questionnant l'insertion du parti dans un contexte social et politique). De même, le choix de n'étudier qu'un parti politique, et particulièrement un groupe local, ne permet pas d'analyser l'engagement écologiste en tant que tel. Si l'idéologie est bien entendu un problème central dans l'action verte, elle n'est étudiée que comme support à l'action commune, comme un instrument d'union et de division, et comme un instrument de production de valeurs. Enfin, la question de l'efficacité des actions vertes ne sera pas abordée d'un point de vue surplombant, mais uniquement à partir du regard des acteurs et de la problématique de la construction d'un monde commun.

Plan de la thèse

Pour comprendre quels sont, dans le système social vert, les facteurs facilitant l'association des acteurs et la construction commune d'une action et, à l'inverse quels sont les mécanismes freinant cette production d'un acteur collectif, nous avons articulé notre démonstration en six chapitres. Le chapitre I présente notre méthodologie. Nous discuterons de nos choix au cours de l'enquête et de notre place dans le groupe des Verts du 20^e arrondissement de Paris. On y verra aussi que l'ouverture de l'organisation aux regards extérieurs et l'autodérision intensément pratiquée par les militants, peuvent être des révélateurs du fonctionnement de l'action commune. Le chapitre II a pour objet d'étudier le mode formel d'organisation du parti. Les statuts seront présentés ainsi que les situations d'action les plus communes. On verra alors que les hésitations des militants quant au modèle d'organisation et les changements de statut qui les accompagnent, s'inscrivent dans une réflexion globale sur les meilleurs moyens pour produire une action en commun, mais traduisent aussi une suspicion générale envers les mécanismes de contrôle. Nous poursuivrons cette réflexion dans le chapitre III en

expliquant, avec l'aide des théories des principaux auteurs mobilisés pour effectuer cette recherche, que ces revendications éthiques ne peuvent pas être ignorées lorsqu'on s'interroge sur la mise en forme du lien entre les militants dans l'action commune. Ce qui soulève alors la question de leur place dans les mécanismes d'unification identitaire et dans le processus de régulation du collectif.

Dans la continuité de ces interrogations, le chapitre IV s'intéresse aux modes d'engagement des militants dans le collectif et aux moyens mis en œuvre pour produire une identité collective. S'interroger sur les règles du jeu permet de poursuivre cette réflexion sur la manière dont les acteurs érigent un monde commun et juxtaposent, confrontent leurs points de vue tout en inventant des mécanismes de coordination. En distinguant, d'une part, la règle de l'activité de régulation, et, d'autre part, la règle de la norme, le chapitre V démontre que la prégnance du contexte éthique oblige les acteurs à s'appuyer sur des normes pour mettre en place de nouvelles régulations, ce qui, en l'absence de source de légitimité suffisamment consensuelle, peut conduire à un déficit de règles mobilisables au cours de l'action. Dans ce contexte de négociation permanente entre la participation et l'autonomie, le chapitre VI étudie la place de la sociabilité dans l'action collective. Nous verrons alors que cette mise en forme particulière du lien entre les acteurs est un des moyens prépondérants dans le groupe pour vaincre la vulnérabilité de l'action commune.

CHAPITRE I

Enquêter chez Les Verts

L'objectif premier assigné aux méthodes de recueil des données est qu'elles nous fournissent des matériaux pour élucider le réel. C'est pour cette raison qu'au cours de notre travail d'enquête, nous n'avons jamais écarté à priori aucune méthodologie, et que nous avons plusieurs fois changé ou fait évoluer nos techniques, parallèlement à nos avancées dans la conceptualisation de notre objet de recherche et dans le développement de nos hypothèses. Au long des quatre années passées avec les verts du 20^e arrondissement de Paris, nous avons donc successivement, ou dans le même mouvement, mis en œuvre des méthodes d'observation et d'observation-participante, d'entretien exploratoire et d'entretien semi-directif et enfin nous avons largement utilisé le recueil de données documentaires, particulièrement des emails échangés sur les différentes listes de discussions du groupe. Les quelques données quantitatives que nous utilisons sont issues soit des travaux de chercheurs en science politique (principalement de Daniel Boy), soit des décomptes officiels publiés par le ministère de l'intérieur pour les résultats électoraux, soit enfin de sources à l'intérieur du groupe des Verts du 20^e arrondissement de Paris ou des Verts nationaux pour les données concernant directement les militants du parti. L'addition des techniques ne doit pas masquer les biais inhérents à chacune. Les méthodes d'enquête et d'analyse étant nécessairement imparfaites et dépendantes de la position de l'enquêteur, nous ne prétendons pas à l'objectivité mais bien à un effort d'objectivation des subjectivités des acteurs du système social. C'est pour cette raison, que nous nous attarderons, au long de ce chapitre, à expliciter notre démarche d'enquête et les précautions méthodologiques mises en œuvre (I) et que, dans une seconde partie nous aborderons la question de notre position dans l'organisation (II).

I] CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET CHOIX METHODOLOGIQUES

1) Les étapes de l'enquête

Dès l'objet et le sujet de notre travail fixés, il nous est apparu que la démarche ethnographique s'imposait. Nous souhaitions recueillir le maximum d'exemples concrets sur le fonctionnement quotidien d'une organisation laissant une grande liberté d'action à ses membres. Cette nécessité de connaître finement les modalités de coopération et de ne pas se contenter des dispositifs affichés supposait d'observer directement l'action *en train de se faire* et de ne pas se fier uniquement aux discours des protagonistes. De surcroît, les verts s'insèrent localement dans un écosystème militant : ils entretiennent des relations avec de nombreuses associations, partis et mouvements militants, ils participent aux manifestations organisées par d'autres partis de gauches, s'agrègent à des collectifs militants pour la préservation d'un espace vert, contre la fermeture d'une poste, pour le droit au logement, etc. ; il nous a donc semblé important de pouvoir observer plus largement que l'organisation, la société dans laquelle les verts sont intégrés, en participant aux actions collectives auxquelles s'associent Les Verts du 20^e arrondissement. Ensuite, la nécessité de collecter plus directement des récits de militants mais aussi des informations sur les structures organisationnelles et sur les subtilités de la gestion d'un groupe militant, nous a amené à effectuer une série d'entretiens⁸.

⁸ La majorité des données utilisées sont issues de la tenue d'un carnet de terrain. Lorsque nous pouvions prendre des notes sur le vif, c'est-à-dire lors des réunions, nous avons choisis de consigner le maximum de faits. Lorsque les notes n'ont pas été écrites sur le moment (entretiens informels ou discussions en petit groupe avec les militants, rassemblements où la prise de note directe était impossible), nous avons retranscrit nos souvenirs le plus tôt possible, en usant parfois de procédés mnémotechniques pour garder en mémoire certains détails importants. Lorsque les informations sont extraites de documents militants (tracts, publications des Verts, emails, etc.), cela est précisé. Sauf indications contraires, toutes les citations d'acteurs comportant plusieurs lignes sont issues des entretiens enregistrés.

Globalement, nous avons pendant une année (2004-2005) observé les réunions du bureau du groupe⁹ qui avaient lieu toutes les semaines ou les deux semaines selon le calendrier électoral, et observé pendant la même période le déroulement des assemblées générales, qui sont organisées tous les deux ou trois mois. Nous avons alors effectué un premier entretien enregistré à vocation exploratoire. Près d'un an plus tard, nous avons conduit quatre autres entretiens selon la méthode de l'entretien semi-directif¹⁰. Puis nous avons participé pendant environ 18 mois (2006-2007) au projet de création du nouveau site internet des Verts du 20^e arrondissement et au suivi du site. Parallèlement, entre l'année 2005 et l'année 2008, nous avons aussi assisté au maximum d'événements impliquant le groupe : séances de distributions de tracts, manifestations diverses, campagnes d'affichages, fêtes et pots, etc.

Ce découpage en deux grandes étapes de l'enquête de terrain correspond à l'évolution de la construction de notre objet de recherche. En premier lieu, une fois la question de départ fixée (comment se concilient autonomie individuelle et action collective ?), le sujet choisi (l'organisation des Verts), l'observation a été guidée par une démarche inductive¹¹. C'est en étant confronté à la place prépondérante des logiques sociables, mais aussi à celle des conflits, et à l'instabilité des règles, qu'elles soient statutaires ou autonomes au groupe, que les questions théoriques pertinentes se sont posées à nous. Nous avons alors essayé d'exploiter cet étonnement face aux modalités concrètes d'ordonnement de l'action collective pour guider notre travail d'exploration théorique. La construction progressive de notre objet de recherche nous a alors permis de comprendre que notre intérêt sociologique portait avant tout sur les situations d'interactions et les mécanismes locaux de construction de l'action commune. La seconde étape de l'enquête, fondée sur la participation et, de façon moins centrale,

⁹ Le bureau est l'instance dirigeante du groupe, où se prennent les principales décisions qui engagent Les Verts du 20^e arrondissement.

¹⁰ Pour choisir les militants interviewés, nous avons établi quelques profils, très larges (jeune, engagé très activement dans une association, mandaté actif, militant peu actif, élu). Nous en avons directement contacté deux et un mandaté nous a fourni les coordonnées des trois autres.

¹¹ Il est nécessaire de ne pas se laisser abuser par le terme d'induction, qui ne signifie pas en l'espèce que nous revendiquons d'avoir abordé notre terrain de recherche sans avoir opéré auparavant le moindre choix théorique. Notre question de départ, le choix de notre sujet et la volonté de mener en premier lieu une observation d'un groupe local plutôt que d'effectuer une série d'entretiens avec des verts représentant l'ensemble de l'organisation ou de mener une enquête par questionnaire, sont déjà des choix théoriques, qui sous-tendent notre façon de questionner notre terrain.

sur la conduite d'entretiens et l'analyse des documents échangés sur les listes internet, nous a alors permis de confronter nos lectures théoriques aux phénomènes observés, selon une démarche plus directement hypothético-déductive.

Cet éclectisme méthodologique est aussi la conséquence d'une caractéristique déterminante de notre terrain, sur laquelle nous reviendrons tout au long de ce travail : pour les acteurs qui participent à la mobilisation du groupe, comme pour l'observateur qui cherche à comprendre comment cette participation se déroule, les occasions d'agir en commun sont rares. Considérant que notre objet nécessitait de s'intéresser à toutes les dimensions de l'action commune et qu'élargir notre observation à d'autres groupes locaux ou à d'autres niveaux territoriaux aurait risqué de créer certaines confusions sans la mise en œuvre d'une rigoureuse méthodologie comparative, nous avons choisi, pour accumuler suffisamment de matériaux, de diversifier *nos sources d'approvisionnement*, tout en restant dans le cadre strict de l'action collective du groupe des Verts du 20^e arrondissement de Paris.

2) Observer et participer

Le recueil de données par la technique d'immersion présente des inconvénients dans l'administration des preuves. Le chercheur doit témoigner de ce qu'il a vécu, restituer son expérience tout en s'efforçant d'affirmer la distance nécessaire à la perspective sociologique. Une des questions méthodologique les plus déroutantes a alors été de concilier la nécessaire intégration dans le système social étudié tout en ne laissant pas croire aux acteurs que nous partageons leur investissement idéologique. Pour justifier de notre démarche sociologique et pour ne pas induire en erreur les militants auxquels nous nous mêlions, il nous a donc paru essentiel d'affirmer, par certains de nos choix méthodologiques mais aussi par notre attitude au jour le jour, que nous n'étions pas un acteur engagé. Cette position paradoxale d'acteur voulant s'intégrer dans un système social tout en refusant d'en endosser ce qui en fait la spécificité : l'idéologie, nous a amené à négocier, au jour le jour, notre place, tout en faisant de subtiles distinctions, plus ou moins opérantes, entre les différentes actions du groupe.

Par exemple, le choix d'observer les réunions et les assemblées du groupe sans y participer, nous a semblé nécessaire pour plusieurs raisons. N'ayant ni la qualité d'adhérent ni celle de mandaté, participer aux réunions ou aux assemblées concernant les verts, c'est-à-dire intervenir, donner notre avis sur l'agenda du groupe, sur la façon de participer à tel ou tel événement local, aurait été, pour les militants comme pour nous, incongru. Ensuite, notre objet nécessitait d'avoir une retranscription la plus fidèle et précise possible de l'ensemble des interactions des acteurs, mais aussi de s'intéresser à la disposition des salles, aux mimiques, aux gestes d'impatiences, à l'horaire d'arrivée des participants, au déroulement des pots de fin de réunion, aux changements de ton, à la distribution informelle des rôles entre les participants, etc. En somme, nous avons choisi de prendre le maximum de notes sur le déroulement des interactions. Il a alors paru complexe et improductif d'endosser un rôle de participant tout en rappelant en permanence, par nos prises de notes, que nous étions un observateur extérieur. Enfin, nous estimions important de ne pas prendre le risque de créer une confusion sur notre rôle dans l'organisation et sur notre position. C'est pour cela que nous avons attendu d'avoir été présenté à un nombre conséquent de militants pour commencer à participer à certaines actions.

Après avoir pendant près d'une année été présent aux maximums de réunions du groupe, il nous a semblé que nous pouvions nous impliquer et participer de façon plus soutenue à certaines activités. Cela a été le cas, par exemple, pour des opérations militantes sur l'espace publique : distribution de tracts, collage d'affiche, participation à des rassemblements¹².

Ainsi que nous le détaillerons, cet exercice d'équilibriste n'a été déroutant qu'au début de l'enquête. Après avoir éclairci notre démarche et l'objet de notre enquête avec

¹² Les modalités de notre participation étaient les mêmes que pour les adhérents : information sur la tenue d'une action par le réseau militant, rendez-vous, et participation à l'action collective. Nous avons aussi produit, pour le groupe chargé du projet de mise en service d'un nouveau site internet des Verts du 20^e arrondissement auquel nous étions intégré comme observateur-participant, des résumés d'ouvrages sociologiques traitant du militantisme et de ses évolutions. Le choix d'une participation minimale non chargée idéologiquement, nous a paru être un bon compromis pour nous intégrer dans un petit groupe de travail (les réunions associaient parfois seulement trois militants), tout en affirmant notre qualité de chercheur extérieur. L'objectif de notre intégration à ce projet était de saisir le fonctionnement de l'action commune lors d'un travail ambitieux nécessitant de l'expertise et des investissements en temps conséquents. Pendant les réunions, chacun donnait son avis sur l'avancement du projet, d'un point de vue technique et pratique et endossait un rôle spécifique : mise en place de la maquette, gestion technique, projet d'agenda culturel, etc.

les militants, notre présence et notre attitude qui pouvait parfois paraître étrange, ont toujours été accueillies avec bienveillance.

3) Conduite des entretiens

Les caractéristiques du terrain et les questions sociologiques posées nous ont conduits à privilégier les entretiens longs et détaillés (entre deux et trois heures) à de nombreux entretiens plus courts. Le choix de mener des entretiens détaillés, où nous nous appliquions à laisser l'interviewé développer largement son récit, nous a permis d'obtenir d'importantes informations factuelles sur les fonctionnements concrets du groupe et du parti, mais aussi de recueillir des données sur la façon dont l'interviewé se positionnait dans le collectif militant. Le premier entretien, celui de Joël, avait un objectif exploratoire. Nous souhaitions interroger un acteur ayant une longue expérience du fonctionnement du parti et du groupe qui puisse expliciter en détail certaines questions qui nous paraissaient, après avoir assisté à l'ensemble des réunions du groupe pendant cette période, toujours obscures : les modalités d'élection, la place des sympathisants, les circuits de décisions, le rôle des tendances etc. Les quatre entretiens suivants ont été effectués dans l'objectif de recueillir plus en détail des trajectoires militantes. Au quotidien, dans le cadre du fonctionnement habituel du groupe, il est délicat de récolter des informations précises sur les parcours des acteurs (leurs différentes appartenances politiques et associatives, leurs rôles dans l'organisation, etc.); la technique de l'entretien semi-directif nous semblait pertinente pour aborder ces questions mais aussi pour appréhender la façon dont les interviewés formulent leur engagement.

En situation d'entretien, les militants rationalisent à posteriori leurs pratiques pour mettre en cohérence leur trajectoire identitaire, voire souscrivent à ce que P. Dauvin et J. Siméant nomment *l'illusion héroïque* (2002, p.309). Cette mise en scène identitaire de l'acteur interviewé, est à la fois un atout pour le chercheur qui s'intéresse aux références culturelles mises en œuvre dans l'action, mais aussi un défi méthodologique. Par exemple, il nous a fréquemment été donné à entendre en entretien des phrases telles que :

« *J'ai toujours été écolo* »

« *Je suis un militant dans l'âme depuis que je suis petit* »

« Pour moi, être militant c'est une envie de donner de son temps, son énergie et son savoir-faire pour la collectivité. »

Associer des entretiens à une longue observation du système social nous a permis de mettre en perspective certaines paroles militantes, mais aussi de relativiser certaines assertions des interviewés sur, par exemple, la place des rivalités entre personnes :

« Ils attendent qu'une chose c'est que je parte. Mais, je suis revenu, et ils se sont dit, ce coup-là il va pas lâcher. »

« Ils se mettent toujours à côté, moi j'essaie de me mettre au milieu d'eux, ils sont tellement malins, filous, ils se téléphonent, ils savent ce qui va être dit, comment nous manœuvrer. »

« Lui, il a rien à faire chez Les Verts, c'est un vrai stalinien. »

Notre présence à la plupart des événements organisés par le groupe nous a enseigné que son fonctionnement s'accommodait des fréquents conflits entre les militants et que les oppositions entre les courants ou entre les différentes ambitions personnelles ne jouaient pas un rôle aussi prépondérant dans la construction quotidienne de l'action que les discours en entretien pouvaient le laisser croire. Les seuls témoignages des acteurs nous auraient conduit à ignorer une grande part des micro-ajustements au profit d'une surévaluation des antagonismes.

Le second choix, celui de ne mener qu'un faible nombre d'entretiens est lié à une caractéristique de l'organisation étudiée. Comme l'expliquent Stéphane Beaud et Florence Weber l'observation participante s'effectue dans un milieu d'interconnaissance (Beaud, Weber, 2003, p.39), l'enquêteur est donc dépendant, pour négocier sa place dans l'organisation, d'une bonne appréciation générale de l'ensemble des membres. Or, un groupe local n'agrège que peu d'acteurs et encore moins de militants actifs ; la multiplication des entretiens avec les acteurs que nous étions amené à côtoyer fréquemment aurait risqué de remettre en cause notre position dans le groupe¹³. Des expériences de recherche précédentes nous ont appris qu'il était périlleux de questionner directement et formellement (avec un magnétophone et un guide

¹³ De surcroît, comme le précisent Beaud et Weber, le sociologue qui veut comprendre *la structure du milieu d'interconnaissance et des univers de référence* (2003, p.39), se doit de considérer les ragots, les anecdotes, les récriminations et les rumeurs et donc se donner les moyens d'y avoir accès.

d'entretien entre les mains) les personnes avec lesquelles nous étions souvent en relation sur le terrain. Bien que chacun connaisse les raisons de notre présence, être confronté directement au travail d'objectivation de sa trajectoire et de ses pratiques peut produire un malaise et fausser les interactions ultérieures. C'est pour cette raison que nous avons essayé de multiplier les discussions informelles, où nous posons directement des questions aux militants, tout en engageant la conversation sur leurs pratiques. Le biais de cette méthode est que, bien entendu, la prise de notes à posteriori ne remplace pas la richesse des paroles capturées sur le vif par un enregistreur.

Profils des interviewés¹⁴:

	Age	Profession	Nombre d'années d'adhésion	Trajectoire militante	Position dans l'organisation
Joël	+ de 70 ans	Professeur à la retraite	6	Membre du PSU, syndicaliste	Membre du bureau, ancien secrétaire du groupe, ancien membre du CNIR, ancien délégué du groupe au conseil départemental, ancien conseiller d'arrondissement (associé aux Verts)
François	+ de 40 ans	Graphiste	3	Première adhésion militante	Membre du bureau
Jacques	+ de 45 ans	Décorateur	8	Militant associatif	Militant sans mandat, participe au conseil de quartier
Philippe	+ de 45 ans	Infirmier	7	Militant dans plusieurs rassemblements écologistes, militant associatif, syndicaliste	Conseiller d'arrondissement adjoint au maire, ancien secrétaire exécutif des Verts Paris, ancien porte-parole des Verts Paris
Romain	- de 20 ans	Etudiant	5	Militant aux Jeunes-Verts	Délégué (remplaçant) du groupe au conseil départemental, ancien membre de la direction des Jeunes-Verts

¹⁴ A la date de l'entretien.

II] POSITION DANS L'ORGANISATION

1) Interrogations et intégration

La position de chercheur, qui investigate un objet de recherche qui peut paraître obscur ou trivial, peut fréquemment être l'objet de moquerie, voire de rejet lorsque les choix méthodologiques impliquent de s'intégrer dans un milieu social et de créer des liens avec les enquêtés. Par exemple, Nicolas Renahy (2006) expose, à partir de son expérience d'une enquête ethnographique dans un village de Côte d'or, les risques d'apparaître comme un *traître* aux yeux des enquêtés avec qui l'on a créé des liens. Il raconte avoir été surnommé *l'œil de Moscou* au début de son enquête, alors qu'il avait fait le choix de ne pas systématiquement dévoiler son statut de chercheur aux acteurs qu'il rencontrait.

Au tout début de notre immersion dans le parti, des soupçons sur l'objet véritable de notre démarche ont aussi été exprimés. Pour notre première observation d'une réunion du bureau du groupe, les participants ont posé des questions sur notre affiliation à un centre de recherche, sur le nom de notre directeur de thèse et de l'université de rattachement. A l'inverse de la situation exposée par Renahy, ce n'est pas la crainte d'une *concurrence pour la représentation du groupe* (2006, p.3) qui motivait ces questions mais la peur que nous soyons envoyé par un parti concurrent, en l'occurrence le Parti Socialiste local qui aurait pu souhaiter, alors que les élections régionales s'annonçaient, connaître les stratégies d'alliance du parti. Après avoir pris note de ces différentes informations, pour en vérifier ensuite la validité, un vote a été organisé pour vérifier qu'aucun des membres du bureau ne s'opposait à notre démarche. L'on nous a alors demandé de rédiger un email, envoyé ensuite à l'ensemble des adhérents du 20^e arrondissement, expliquant notre travail. Aucune opposition ne s'étant manifestée, l'opportunité de notre présence ne sera alors plus jamais questionnée, du moins à notre connaissance.

Le plus couramment, lorsque nous évoquions notre recherche, les militants témoignaient d'une indifférence polie et nous intégraient à leurs activités sans

s'interroger plus avant sur notre travail. D'autres faisaient preuve de curiosité et nous interrogeaient. Il s'est par ailleurs avéré que plusieurs verts du 20^e arrondissement avaient suivi des cours de sociologie ou s'étaient eux-mêmes forgé une culture en sciences humaines en lisant les auteurs les plus fameux.

Enfin, certains ont été plus circonspects. Notre présence pendant une période longue, à de nombreuses réunions, assis au milieu des participants, à prendre en note toutes les discussions, a suscité quelques interrogations sur l'objectif de notre travail. Certaines directes, passaient par des demandes de nouvelles explications :

« Mais qu'est-ce que tu fais déjà ? Pourquoi tu prends toutes ces notes ? »

« Tu va dire quoi sur l'autonomie ? »

D'autres s'interrogeaient sur sa pertinence :

« Je vois pas ce que tu va observer, alors qu'on sait pas nous même ce qu'on va faire. »

« Tu sais l'organisation du groupe, quand tu as pigé les statuts, hein. »

Les enquêtés pouvaient aussi parfois tenter de faire passer un message, nous appelant à être vigilant envers l'attitude de certains membres, ou encore dans l'objectif de faire connaître leurs griefs envers le fonctionnement de l'organisation. C'est alors au sociologue comme *personne autorisée*, qui, de par ses titres universitaires peut produire un diagnostic sur le système social et ses acteurs, que ces messages sont adressés. Par exemple, après les élections des nouveaux membres du bureau et des représentants du groupe à l'assemblée départementale (voir chapitre II, p.46), deux participants nous ont fait savoir qu'ils estimaient que les élections ne s'étaient pas déroulées correctement :

« Tu as vu, c'est un exemple de la démocratie chez Les Verts ! Que des DDV¹⁵ élus, alors qu'ils font tous des discours sur Les Verts comme parti démocratique. »

Un autre militant, après avoir lu la lettre de présentation de notre recherche, a expliqué :

« Elle était bien ta lettre, j'ai bien aimé. Mais, c'est d'une grande naïveté tout ça. Je vais t'envoyer des textes sur les verts, sur comment ça marche vraiment. Tu verras. »

¹⁵ Les DDV étaient la tendance majoritaire dans le groupe du 20^e arrondissement.

Il nous est de même arrivé d'entendre, à quatre ou cinq reprises, des remarques ironiques faites publiquement à notre destination en tant qu'observateur, sur l'état de la coopération et des conflits dans le parti. Ainsi, à l'occasion de notre première venue à une assemblée générale, après avoir présenté notre démarche et notre sujet de recherche, certains militants ont lancé, provoquant ainsi les rires de l'assistance :

« On va devoir se tenir à carreau. »

« Il va nous disséquer. »

« Y a pas de coopération chez Les Verts ! »

Deux autres exemples sont significatifs de l'image que les verts se font d'eux-mêmes et du fonctionnement de leur parti. Au début d'un entretien, le militant interviewé, que nous n'avions plus croisé depuis près d'une année, a deux fois de suite répété, toujours sur un ton badin :

« On t'a plus vu, moi je me suis dit, ils ont dû lui faire peur tous ces terribles ! »

Lors de notre deuxième observation d'une réunion du bureau, alors que plusieurs discussions houleuses divisaient les militants présents, le secrétaire adjoint s'est exclamé :

« Mais calmez vous, ça suffit ce bordel, quelle image va avoir Guillaume après ça ! ».

2) Ouverture et autodérision

On le voit, les quelques occasions où notre position de chercheur non adhérent a été soulignée se sont présentées lorsque nous explicitons notre recherche à des acteurs qui ne nous connaissaient pas, ou après un événement marquant (élections, gros conflits). Ces différents exemples nous paraissent révélateurs du fonctionnement du système social des Verts, et particulièrement de deux caractéristiques significatives.

Tout d'abord, ils acceptent d'ouvrir leur organisation aux regards extérieurs. Après avoir donné des gages de notre statut, les adhérents ont choisi dans leur ensemble d'accorder leur confiance, malgré une présence qui pouvait se faire indiscreète. Si nous avons alors put nous intégrer à toutes les actions du groupe auxquelles nous avons demandé l'accès sans jamais rencontrer d'obstruction directe, c'est entre autre parce

que les verts revendiquent fonctionner sur *un principe d'ouverture* (Russier, 2005, p. 315). De surcroît, comme nous en avons été témoin, beaucoup d'adhérents ont une formation scientifique et sont curieux de connaître les travaux effectués sur leur organisation. Nous avons ainsi dû promettre à plusieurs verts du 20^e arrondissement de leur fournir un exemplaire de notre thèse ou un résumé de celle-ci. Bien plus qu'un atout appréciable pour le chercheur cette volonté d'ouvrir leur organisation, a, ainsi que nous le verrons, de nombreuses conséquences sur les mécanismes d'unification identitaire.

Enfin, on note une propension particulièrement marquée des militants verts à pratiquer l'autodérision. La plus grande partie des traits d'humours auxquels nous avons pu assister visaient deux cibles. La première, et la moins fréquente, est l'image d'Epinal du militant écologiste (mal habillé, long cheveux et longue barbe, ne jurant que par le bio et les pratiques naturelles), dans laquelle les verts du 20^e arrondissement ne se reconnaissent que peu¹⁶. La seconde cible, la plus commune et la plus intéressante pour le sociologue qui travaille sur l'organisation des Verts, vise les pratiques militantes et le fonctionnement du parti. Comme on l'a vu dans les exemples précédents et comme on le verra par la suite, le parti est alors décrit comme un nid à conflits et les militants comme des individus incapables de coopérer. Comme l'explique Sylvie Ollitrault: « Ces traits d'humour, ces "privates jokes" s'intègrent parfaitement dans leur présentation de soi et dans leurs façons de se voir militant. En effet, ils révèlent une distanciation à l'égard du militantisme partisan honni, dépassé et qui aurait floué l'opinion. » (2008, p.46).

¹⁶ Voir chapitre IV.

CHAPITRE II

L'organisation des Verts, entre logique fédérative et logique réticulaire

Ce chapitre vise à présenter l'organisation des Verts et le fonctionnement habituel du groupe des Verts du 20^e arrondissement. Pour comprendre l'importance donnée aux questions organisationnelles dans le parti et ses effets sur l'action commune, une brève explication historique est nécessaire.

Agir collectivement, c'est ordonner les actions de plusieurs acteurs. Cet ordonnancement ne passe pas nécessairement par la création d'une infrastructure mettant en œuvre une division du travail gérée par des règles formelles. Lorsque des militants en 1984 ont décidé de bâtir une organisation avec ses statuts, ses structures, et son règlement, cet encadrement du militantisme écologique n'allait pas de soi pour l'ensemble des défenseurs de la cause environnementale. Elle semblait pourtant nécessaire aux futurs verts pour répondre à plusieurs problèmes.

Tout d'abord, celui de la dispersion des candidatures écologistes, qui après une dizaine d'années de participations électorales, posait de plus en plus la question de l'unité¹⁷. Ensuite, les verts souhaitaient apporter une réponse à la transformation du contexte politique national. La gauche était au pouvoir depuis trois ans et le PS venait de prendre le tournant de la rigueur, abandonnant les aspirations contre-culturelles que la gauche partisane avait en partie assumées dans les années 1970. Or, au fil des années 1960 et 1970, sur un ensemble hétérogène de luttes (anti-nucléaires, pacifistes, pour la sauvegarde du paysage et contre l'urbanisation, contre la voiture, pour la défense du consommateur, pour l'agriculture biologique et la défense des paysans, etc.), les

¹⁷ Les nombreuses et hétérogènes candidatures écologistes qui ont émaillé la décennie 1970 ont valu quelques succès : A. Waechter qui fait 10% des voix en Alsace lors des législatives de 1978, et de nombreux résultats *moyens*, plus de 2% et moins 5% des suffrages, scores suffisamment importants pour que les candidats écologistes soient pris au sérieux par leurs concurrents, mais insuffisants pour obtenir un remboursement des frais de campagnes. Or, avec des coordinations éphémères fonctionnant avant tout comme des mécanismes d'investitures, les frais de campagne électorale étaient principalement à la charge du candidat.

La question d'une structure plus ordonnée, bâtie pour la compétition électorale et ayant un rôle national est donc posée à la toute fin des années 1970. Le Mouvement d'Écologie Politique (MEP) créé en 1980 rassemble les écologistes qui souhaitaient faire émerger une nouvelle structure nationale, sans savoir encore si sa forme serait celle du parti. L'enjeu principal étant de désigner un candidat unique pour les présidentielles de 1981. Pourtant, la structure est déjà fortement critiquée, par ses membres comme par les écologistes qui ont refusé d'y adhérer : « Les Amis de la Terre en tout cas restent en dehors. Car même si la nouvelle organisation porte le nom de "mouvement", beaucoup y voient et y craignent une dérive partisane. Les liens ne sont cependant pas rompus puisqu'un comité de liaison écologique, censé préparer de nouvelles assises, fait discuter le MEP, le RAT et ceux qui ne sont ni dans l'un ni dans l'autre, qu'on appelle les "diversitaires". » (Serne, 2004, p29).

écologistes avaient opéré de nombreux rapprochements et tentatives de synthèses avec les mouvements contre-culturels issus de la dynamique de la mobilisation de 1968¹⁸. Convergences qui ont été théorisées derrière l'idée que l'écologie concernait l'ensemble des problématiques sociales et politiques et que la question environnementale n'en était qu'un des aspects. P. Serne note le rôle essentiel et la portée du mouvement antinucléaire dans ces convergences, et particulièrement de *l'affaire de Plogoff*¹⁹ « (...) qui radicalise, politise et gagne des milliers de personnes, souvent jeunes, à la lutte antinucléaire et parfois plus globalement à l'écologie politique. Ce qui explique que plus tard nombre de militants venant de l'extrême gauche se retrouvent chez Les Verts, marqués par les luttes de cette époque. » (2004, p.17). Ces rapprochements entre la gauche contre-culturelle et le mouvement des écologistes s'opèrent entre de multiples organisations, mais particulièrement avec le PSU²⁰.

En choisissant d'investir principalement la scène électorale, les verts veulent alors entériner et accentuer la politisation de l'écologie. Ils affirment un choix idéologique : l'objectif de l'écologie, qui est d'imposer l'urgence environnementale et de changer les modes de vie, peut être porté par le jeu politique, et une stratégie : revendiquer le monopole de l'écologie politique et faire de l'écologie un instrument compatible avec la temporalité et les enjeux spécifiques du système partisan. Cet ensemble de choix conduit les militants écologiques à l'origine du parti des Verts à rénover leurs conceptions de l'engagement et faire évoluer leur façon de s'unir dans un collectif. Pour cela, ils élaborent une organisation militante²¹ se devant de répondre aux

¹⁸ Tentatives de synthèses qui ne recourent pas l'ensemble des mouvements qui se réfèrent au concept d'écologie. Leurs analyses et leurs postulats idéologiques pouvant être opposés et contradictoires. On peut citer quelques-uns de ces principaux courants théoriques qui composent la galaxie écologiste : le conservatisme (qui revendique une politique traditionaliste fondée sur les racines catholiques de la France et de l'Europe), l'écologie profonde (qui estime que l'on ne doit faire aucune distinction éthique entre la valeur des droits humains et des droits des non-humains, c'est-à-dire des animaux, mais aussi des végétaux et de l'ensemble des écosystèmes), l'environnementalisme réformiste, l'environnementaliste radical (qui prône un changement complet dans les politiques publiques), l'éco-féminisme, l'anarcho-écologisme, (qui voit dans l'écologie un moyen de mettre en place une société antiautoritaire) l'anti-industrialisme ...

¹⁹ La mobilisation, entre 1978 et 1981, des militants écologistes a conduit à l'abandon du projet d'implantation d'une centrale nucléaire dans la commune de Plogoff.

²⁰ Le Parti socialiste unifié, qui se positionnait à gauche de la S.F.I.O et en opposition au PCF, a ainsi formé pendant les années 1970, un nombre conséquent de leaders du parti des Verts, tels que A. Lipietz, B. Lalonde ou G. Lemaire.

²¹ Le parti vert naît d'une fusion entre deux organisations concurrentes, *Les Verts - Parti Ecologiste* et *Les Verts - Confédération Ecologiste*. L'opposition entre d'un côté le *Parti Ecologiste*

nécessités de la compétition électorale nationale,²² mais aussi aux attentes démocratiques du mouvement écologique.

C'est à partir de cette problématique que nous allons étudier, au long de ce chapitre, les logiques d'organisation du parti. Schématiquement, on observe que le parti vert emprunte ses moyens organisationnels à deux modèles différents²³, l'organisation d'un parti de masse²⁴ fondé sur un système fédératif²⁵[I], qui est caractéristique non seulement du fonctionnement des organisations politiques, mais plus généralement des groupements associatifs intervenant dans l'espace public français, et l'organisation associative en réseau [II].

et de l'autre la *Confédération Ecologiste* peut paraître subtile, le choix des termes est pourtant essentiel. Il traduit la divergence principale qui structure la mouvance écologiste depuis sa naissance jusqu'aux conflits actuels au sein des Verts. Le parti, organisation verticale contre la confédération, organisation horizontale. Les Verts d'aujourd'hui, naissent donc d'un compromis entre les deux organisations concurrentes. La nouvelle organisation se nomme: *Les Verts, Confédération Ecologiste – Parti Ecologiste*.

²² À partir de la lecture du travail fondateur de J. LaPalombara et M. Weiner (1966), on peut brosser théoriquement les spécificités des partis politiques, qui les distinguent des associations, des clubs politiques ou encore des syndicats. Ce sont des organisations durables, dont les structures sont présentes sur la scène nationale et sur les scènes locales. Les dirigeants revendiquent l'exercice du pouvoir, seul ou à l'aide d'une alliance. Et enfin, un parti recherche le soutien populaire, par le biais des élections mais aussi par d'autres biais, comme l'appel au militantisme.

²³ La réflexion à partir du concept de modèle organisationnel nous est utile pour qualifier la façon dont les acteurs pensent leur organisation et en font évoluer les structures. Au cours des chapitres suivants nous verrons que cette *activité organisatrice* (Alter, 2000, chapitre 6) se heurte souvent à la réalité de l'action quotidienne.

²⁴ Une des principales caractéristiques du parti de masse décrit par Duverger (1951/1981) est de favoriser une légitimité organisationnelle au détriment d'une légitimité purement électorale. La direction interne, généralement élue par les adhérents, s'appuie sur une bureaucratie et sur le plus grand nombre possible d'adhérents pour ordonner l'action militante.

²⁵ Selon l'expression de J. Ion (1997).

1) Une organisation verticale hiérarchisée

La forme fédérative, « c'est-à-dire une organisation verticale hiérarchisée entre les différents groupements d'une même organisation » (Ion, Franguiadakis, Viot, 2005, p. 53), représente la forme la plus partagée par les partis politiques, puisqu'elle reproduit, à l'échelle de l'organisation certains des mécanismes du système représentatif politique français. Cet emboîtement vertical d'associations dans un ensemble fédéré est décrit par J. Ion, comme une des particularités de l'espace public français (1997, p.35). Chaque groupe, localisé, se rattache à un groupement national. Cet enchevêtrement recoupe traditionnellement la différenciation entre les liens communautaires et les liens sociétaires. Les groupes locaux étant principalement organisés à partir des groupes primaires alors que leur fédération²⁶ à l'échelle nationale s'opère plus à partir d'adhésion à des valeurs : « Le "nous" associatif représentait souvent une sorte de mixte entre un "nous" spécifiquement fondé sur l'adhésion à des valeurs de type universaliste conférées par l'inscription dans un réseau idéologique. » (Ion, 1994, p.29).

Ces groupements unis par des liens de voisinage, familiaux ou de métier, se retrouvent en même temps insérés, au niveau national, dans une structure sociétaire, fondée sur un projet commun et des valeurs d'adhésion partagées. Ainsi, selon la conception de J. Ion, « Un groupement est à la fois, horizontalement, l'association d'individus partageant localement des expériences et, verticalement, un élément d'un collectif infiniment plus étendu participant de l'espace national. » (1997, p.54). Le militant a alors un rôle pivot, ancré dans sa communauté, il transmet une culture politique dont le cadre de référence est élaboré nationalement : « (...) il est celui capable à la fois de participer de la communauté localisée et de la référer néanmoins au plan

²⁶ J. Ion distingue nettement le système fédératif-fédéralisation et le fédéralisme. Plus qu'une astuce rhétorique cette distinction permet de montrer la différence de nature entre le mouvement fédératif et le fédéralisme : « En l'occurrence, cette fédéralisation tend ainsi à organiser tout groupement local comme pièce d'un dispositif couvrant la plus grande partie du territoire national (et c'est pourquoi il serait inapproprié de parler ici de fédéralisme, lequel suppose une autonomie du local par rapport au central). » (1997, p.36) « (...) les groupements locaux sont organisés sur une identité d'objet avec le groupement-souche national. » (p.36)

politique. » (1997, p.39). De même, les associations n'ayant de finalités que locales ont souvent l'ambition de construire une logique fédérale ou de s'insérer dans un système fédératif déjà existant. Une représentation nationale, en plus de jouer le rôle d'une chambre d'écho, permet d'activer les relais nécessaires pour obtenir des moyens que l'échelon local ne peut, ou ne veut, selon les circonstances, offrir (p.43).

2) Les structures de papier des Verts

L'observation des *structures de papier*²⁷ du parti comme des modalités concrètes d'actions montre qu'à l'instar des autres partis ayant une certaine force électorale, les verts respectent, au moins en partie, la structure pyramidale fondée sur la délégation et des adhésions de masse. La direction du parti, élue par un système d'assemblée où les militants n'exerçant aucun mandat électoral forment la majorité, a une légitimité organisationnelle. C'est-à-dire qu'elle est légitime parce qu'élue, selon les critères de la démocratie représentative, par les adhérents. Les notables, c'est-à-dire ceux qui ont à l'extérieur de l'organisation un poste important (maire, député, sénateur, etc.) n'ont statutairement qu'un pouvoir limité sur l'organisation. Les Verts se veulent aussi ouverts à tous, le parti nécessite pour son fonctionnement quotidien d'enranger le plus possible d'adhésions de militants. Il n'existe pas en tant que telle d'adhésion de soutiens²⁸ et c'est aux militants d'exercer les principales actions sur le terrain lors des campagnes électorales.

Plus précisément, Les Verts sont composés d'un pouvoir législatif élu à la proportionnelle « le CNIR²⁹ » qui élit un exécutif faible « le CE ³⁰». Les élections du CNIR se font, pour ¼ des délégués (*la part nationale*), en Assemblée fédérale (AF) tous les trois ans. C'est aussi pendant l'AF qu'est désignée la direction nationale pour trois ans et qu'est voté le texte d'orientation du mouvement. Les structures organisationnelles

²⁷ Selon l'expression de S.J Eldersveld reprise par B. Rihoux (2001, p.121) et en référence au mot de Mao Zedong qualifiant les USA de *tigres de papiers*, impressionnants mais inoffensifs.

²⁸ L'adoption des nouveaux statuts en novembre 2010 a modifié en partie le système d'adhésion, comme nous le verrons plus bas. Il n'en reste pas moins que la structure du parti politique est fondé sur la participation active du plus grand nombre d'adhérents.

²⁹ Acronyme de Conseil national inter-régional

³⁰ Comité Exécutif

s'articulent autour des régions représentées dans les Assemblées générales décentralisées (AGD) où l'ensemble des militants est convié. Ce sont les AGD qui élisent l'AF et les $\frac{3}{4}$ des membres du CNIR, ce qui assure une représentation de chaque région au niveau national. C'est aussi en AGD que sont votées les différentes motions et les délégations au niveau régional. Les assemblées, à chaque niveau organisationnel (national, régional, départemental et local), lors desquelles sont élus, au suffrage universel, les représentants, qui incarneront la direction provisoire de l'organisation ainsi que les différents comités et commissions spécialisés dans un domaine particulier (transport, santé, Europe, etc.). Les assemblées ordinaires ou extraordinaires sont les instances souveraines qui décident des orientations politiques. Chaque région et chaque groupe local peut s'organiser selon sa convenance pour peu qu'il respecte les statuts (c'est-à-dire la constitution des Verts) et qu'il tienne une AG au moins tous les trois ans. Les régions sont les seuls organes décentralisés qui ont une personnalité juridique.

Les modifications des statuts en 2008 et en 2010

Depuis l'établissement des premiers statuts en 1984, Les Verts n'ont pas cessé, à intervalles réguliers, de remanier leurs structures organisationnelles. Les trois réformes les plus significatives datent de 1994³¹, 2008 et 2010. En 2008³², le changement le plus emblématique est la création d'une nouvelle structure : le Conseil politique (CP). Composé de 35 membres, son objectif est de donner une visibilité particulière aux *grands élus* des Verts. Cette modification a été pensée pour répondre à la critique récurrente qui fait des Verts des *coupeurs de tête*, c'est-à-dire une organisation qui marginalise les personnalités médiatiques issues de ces rangs. Ce qui les empêche de capitaliser sur leur notoriété. L'observation des différentes directions nationales des Verts dans l'histoire montre en effet qu'à l'inverse des grands partis institutionnels, il est très fréquent que soit élu un secrétaire national qui n'a ni relais médiatique ni fonction élective importante. Et qu'à contrario, les quelques personnalités ayant une reconnaissance importante en dehors du parti éprouvent des difficultés à conquérir un poste organisationnel exposé.

³¹ La réforme la plus emblématique des changements statutaires de 1994 concerne l'abolition de la pratique du *touriquet*, qui voulait que chaque élu, après avoir siégé pendant la moitié de son mandat, se retire au profit de son remplaçant.

³² Voir l'organigramme du parti avant les réformes de janvier 2008 en annexe.

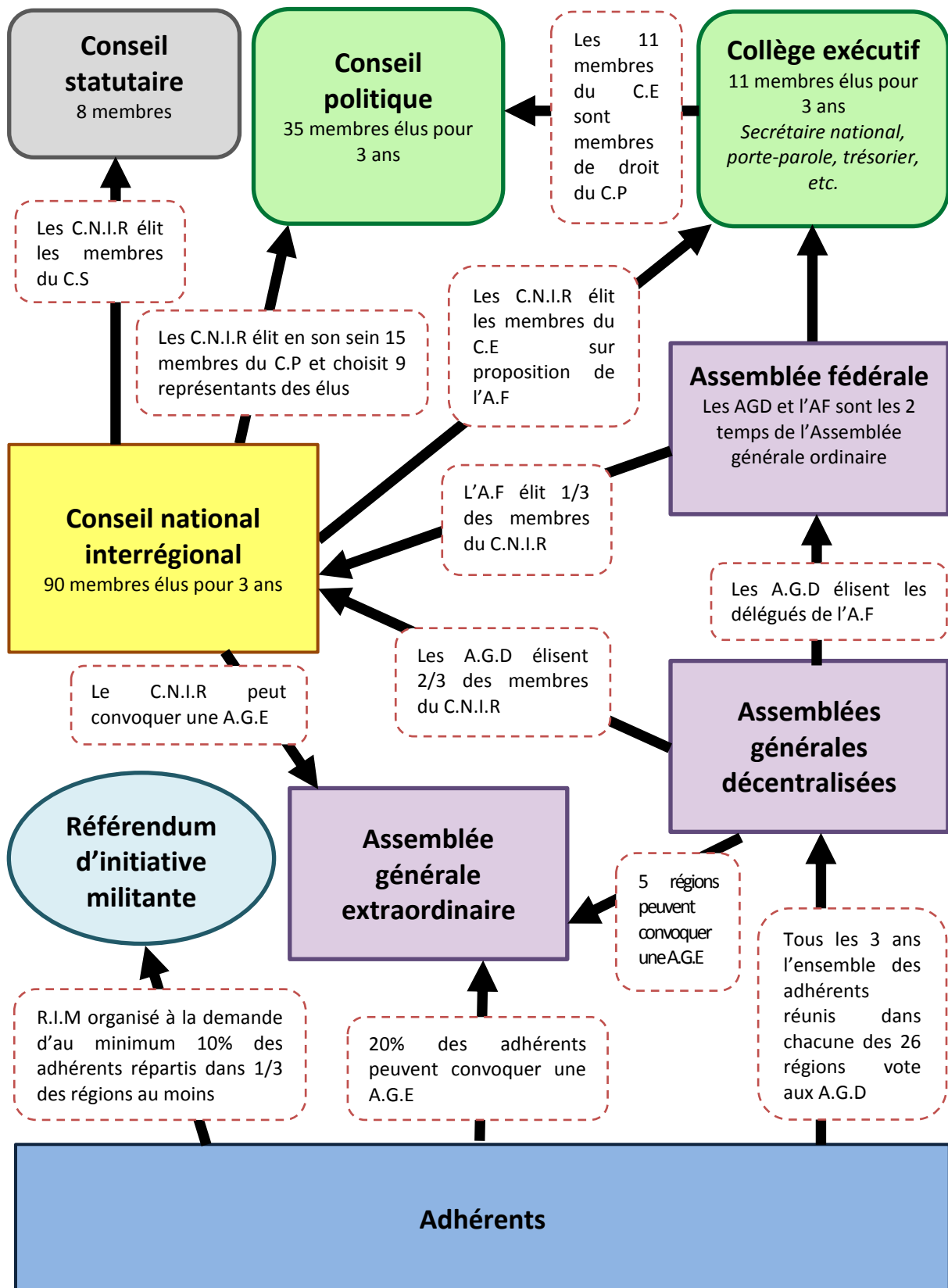
Le rythme des élections internes a aussi été modifié. Le vote par les AGD pour désigner l'AF lance le processus d'élection d'un nouveau CNIR et d'un nouveau CE. Ce vote avait lieu tous les deux ans. La temporalité du renouvellement des mandats et des délégations était donc, jusqu'en 2007, de deux années. Depuis le 22 janvier 2008, les AGD n'élisent plus les délégués à l'AF que tous les trois ans. La durée des mandats des membres du CNIR, du CE et du conseil statutaire a donc été prolongée d'un an.

Pour cette réforme, comme pour la création du CP, l'enjeu principal était de donner aux verts une meilleure visibilité en offrant plus de place aux personnalités qui incarnent l'organisation à l'extérieur du parti. Le changement de rythme des élections répondait aussi à une problématique interne à l'organisation. Trois ans de mandat donnent l'opportunité aux dirigeants d'avoir plus de latitude pour mettre en œuvre leur politique et donc de faire leurs preuves auprès des adhérents qui les ont élus. Les Verts espèrent alors limiter d'autant l'instabilité du leadership et favoriser la reconduite des dirigeants par les militants.

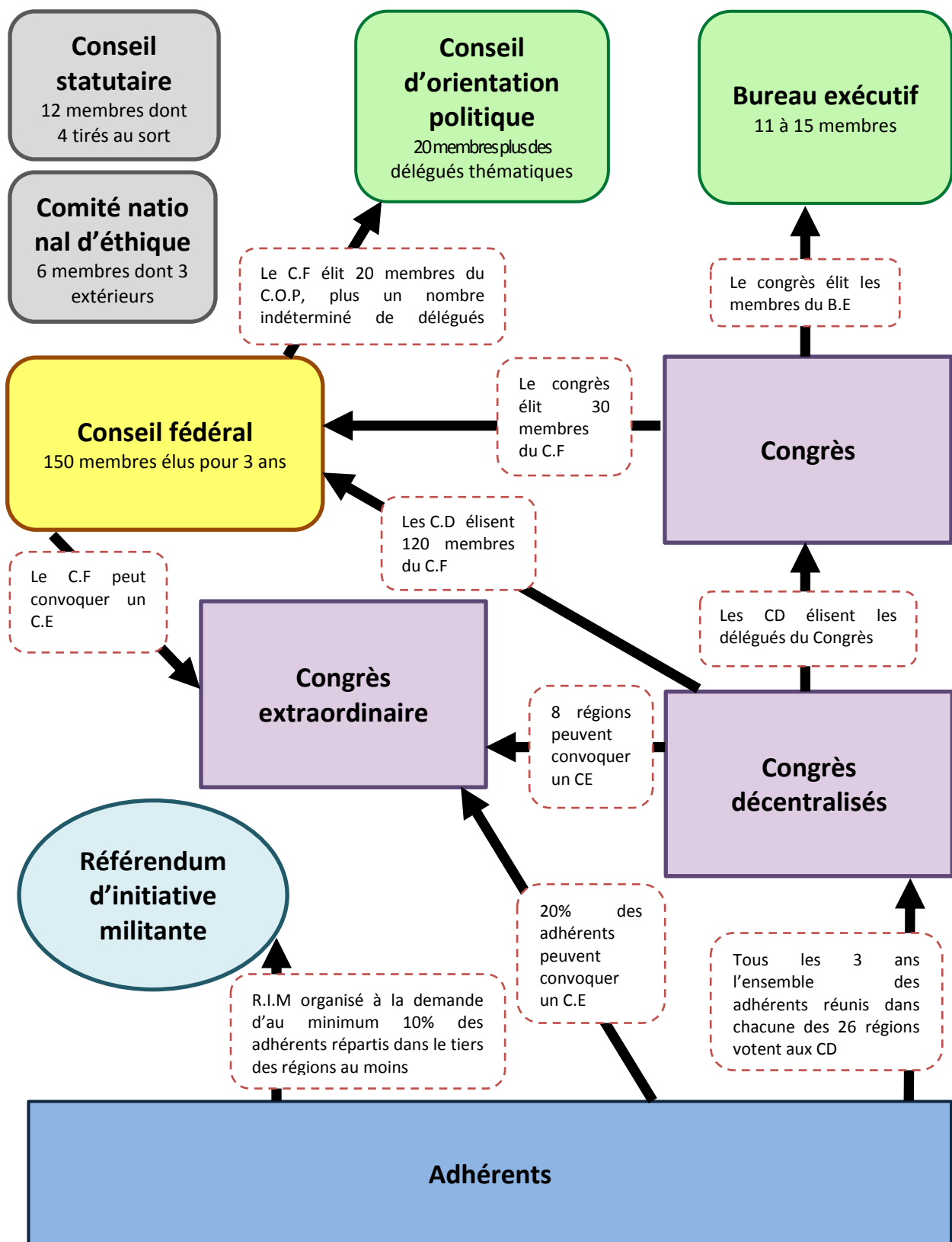
En actant, le 13 novembre 2010, l'unification entre Europe Ecologie et Les Verts, les militants ont aussi voté pour de nouveaux statuts. Le principal changement consiste à créer, à côté du parti politique, des *Maisons de l'écologie* et un *réseau coopératif* unissant les militants du parti et les écologistes n'ayant souscrit qu'à une charte des valeurs. Sont aussi créés différents comités et observatoires ayant un pouvoir d'investigation et de consultation. Les membres des Maisons de l'écologie ont un avis consultatif dans certaines instances du parti et élaborent, en collaboration avec les adhérents, les programmes politiques locaux. Ils participent aussi au choix du candidat du parti à l'élection présidentielle. Les instances du *socle politique* ont aussi changé de dénomination³³ ; le CNIR devient le Conseil fédéral, l'Assemblée fédérale le Congrès, etc. Les raisons de cette évolution organisationnelle seront détaillées p.74.

³³ Le choix a été fait de se référer, dans la suite de ce travail, aux instances vertes telle que nous les avons connues, c'est-à-dire selon leur ancienne appellation.

Organigramme des Verts en 2009



Organigramme du parti politique Europe Ecologie- Les Verts en 2010³⁴



³⁴ Organigramme élaboré à partir des statuts votés lors du référendum du 13 novembre 2010. Les différents règlements intérieurs précisant le fonctionnement des instances ne seront adoptés que lors du congrès d'Europe Ecologie-Les Verts, prévu en juin 2011, les compétences de chaque structure ne sont donc que partiellement indiquées.

3) La place centrale du mandat

La notion de mandat est le symbole des organisations fédératives qui favorisent une division stricte du travail et des fonctions : « Le mandat, c'est d'abord une pratique de délégation, exprimant une forme spécifique de rapports entre les membres associés. Également calquée sur le modèle de la démocratie parlementaire, la pratique du mandat est tout aussi incontournable que celle du vote, même si peuvent passagèrement se faire jour de multiples tentatives de démocratie directe ». (Ion, 1997, p.72.). Le mandat est un instrument central dans la hiérarchisation des niveaux organisationnels et territoriaux : à la base les adhérents, en plus grand nombre possible, donnent le pouvoir d'agir en leurs noms à leurs représentants, qui à leur tour votent pour élire d'autres représentants et la direction.

En s'insérant dans le système électoral en tant qu'organisation pérenne, Les Verts respectent le principe de la légitimité organisationnelle représentative et font du mandat, une des clés de voute de leur infrastructure organisationnelle. Ils contestent cependant l'idée même de déléguer l'entièreté de leur autorité et prônent une démocratie plus directe qui fournirait les moyens de contrôler les mandataires après leur élection et offrirait au simple militant la possibilité de participer à de nombreuses décisions. C'est pour cette raison qu'ils conservent des structures organisationnelles favorisant une expression des militants (référendum d'initiative militante, qui peut être convoqué par 10% des adhérents, nombreuses AG décisionnaires) et des mécanismes limitant les possibilités d'accumulation de pouvoir. Par exemple, le système mis en place pour éviter le cumul des positions de pouvoirs, à l'intérieur et/ou à l'extérieur du parti, fonctionne à partir de points qui sont distribués selon le poste occupé. L'agrément intérieur précise, sous forme de tableau, à combien de points correspondent chaque fonction et le nombre de points maximum qu'un vert peut cumuler. La limite est fixée à 6 points *chez Les Verts* et à 6 autres points *en dehors des Verts*. Certaines fonctions locales (conseiller municipal d'une ville de moins de 20 000 habitants et maire adjoint d'une ville de moins de 3500 habitants) ne coûtent que 1 point, alors que les mêmes fonctions en coûtent 2 ou 3 pour les villes plus importantes (plus de 20 000 et plus de 100 000 administrés) et 4 pour un maire adjoint d'une ville de plus de 100 000 habitants. Un maire d'une ville importante ou un président de conseil général ou régional ou encore

un parlementaire, national ou européen, cumule 5 points. Pour les postes dans l'organisation des Verts, un membre d'une instance infrarégionale (c'est-à-dire, en général, un mandaté de groupe local ou un membre du conseil départemental) ne dépense que 1 point. Alors que le secrétaire de groupe local en dépense 2 comme le membre d'une commission thématique nationale. Un secrétariat régional vaut 3 points, à l'instar du mandat d'élu au CNIR. Les 5 points sont réservés au secrétaire national et aux porte-parole et les 4 points aux autres membres du Collège Exécutif et aux militants élus au Conseil Statutaire.

La place et le fonctionnement du porte-parolat dans le parti est un autre exemple significatif de la méfiance des Verts envers les principes représentatifs. Si comme l'indique Pierre Bourdieu, le porte-parole « doit l'essentiel de sa légitimité et de sa force, à la reconnaissance que lui accorde le groupe exprimé » (Bourdieu, 2000, p.91), l'existence de quatre porte-parole officiels, aujourd'hui réduits à deux³⁵ (obligatoirement un homme et une femme représentant des courants différents), témoigne de l'importance donnée par le groupe aux risques de confiscation de la parole collective par un individu. La multiplicité des *voix autorisées* est censée exprimer la diversité des Verts, en dépit cependant de l'homogénéisation symbolique du groupe.

Exemple d'une assemblée locale du groupe des Verts du 20^e arrondissement de Paris

Dans la vie militante, la dialectique associant mécanismes de délégation et expression directe des militants s'observe dans les nombreuses assemblées générales à vocation élective et délibérative auxquelles sont conviés les adhérents. À l'échelon du groupe local, en sus des différents votes organisés pour choisir les candidats aux élections locales, les militants doivent, tous les ans, mandater les membres qui composeront la direction du groupe (le bureau) et les représentants du groupe à l'assemblée législative du département (le conseil départemental). Le groupe des Verts

³⁵ Le passage à deux de porte-parole, est une ancienne revendication présentée comme une nécessité pour adapter la communication des Verts aux contraintes médiatiques, n'a été acté en AG par les adhérents que tardivement, à la suite de l'Audit Participatif Interne dont l'objectif était « d'améliorer le fonctionnement démocratique des Verts » (Rapport de l'Audit Participatif Interne du 22/10/2002, p.10).

du 20^e comportant plus de 100 adhérents, ils sont représentés par trois délégués et leurs trois suppléants au niveau départemental, les groupes de moins de 100 militants ont deux délégués et deux suppléants.

Pour l'AG du samedi 06 décembre 2003, le groupe s'était réuni dans le local des Verts d'Ile de France à Paris. Sur la porte d'entrée est affiché un écriteau qui indique : « *Les mégots, boîtes d'anxiolytiques et les éclats de voix sont interdits dans les parties communes de l'immeuble* ». La pièce, configurée pour les réunions avec un grand nombre de participants, comporte environ 70 sièges alignés en rang face à un tableau blanc et à un long bureau, où le secrétaire de groupe et le secrétaire adjoint ont pris place. Sur les 120 adhérents à jour de cotisation en 2003, soixante-deux étaient présents à l'AG. À 14h30, à l'ouverture de la réunion, seulement une trentaine de militants étaient présents, les autres sont arrivés peu à peu tout au long de l'après-midi.

Le premier vote a pour objet d'approuver le rapport d'activité du bureau. Le secrétaire énonce rapidement les différentes actions de l'année et les problèmes qui se sont posés : la fréquence de la présence des militants verts sur les marchés, la nécessité de reconstituer une équipe de *mise sous plis*³⁶, le lancement prochain du site internet du groupe, le problème posé par l'interdiction des réunions politiques au café *La flèche d'Or* décrété par le préfet et où le groupe avait l'habitude d'organisé des débats, etc. Ensuite, le secrétaire présente, très rapidement, le rapport financier qui détaille les dépenses du groupe. Les votes d'approbation de l'activité et de la trésorerie sont effectués à main levée. Les deux rapports sont acceptés à l'unanimité.

Ensuite est organisé le vote pour élire les nouveaux membres du bureau. Sur le tableau sont notés les différents postes et en dessous le nom de ceux qui s'y présentent. Le nombre de postes varie selon les années, ceux qui voient la nécessité d'en créer un nouveau ou d'en ôter un en font la demande. Les quelques propositions ne soulevant pas de protestations, il n'y a pas eu de vote pour entériner la création de nouveaux mandats. Ainsi, le groupe devait élire : un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier, un chargé des relations avec les élus, un chargé des relations extérieures (c'est-à-dire de la communication externe) un chargé des campagnes et des actions, un chargé de la communication interne (c'est-à-dire principalement du journal du groupe et du site internet), et un chargé de l'accueil et de la formation.

³⁶ Ce sont les militants qui effectuent le fastidieux travail de mise sous enveloppe du journal *En Vert et en 20^e* qui est envoyé aux sympathisants.

tel-00675512, version 1 - 1 Mar 2012

Lorsque les différents postes à pourvoir et les candidatures sont connus, il s'agit pour l'AG de choisir une procédure d'élection des mandatés. Comme chaque année, les modalités concrètes du vote sont discutées. C'est la procédure du vote par poste qui est choisie (les militants votent pour le candidat qu'ils préfèrent pour chacun des postes en jeu). Une fois le nouveau bureau élu, le secrétaire et le secrétaire adjoint qui occupaient la tribune se lèvent pour laisser la place aux nouveaux mandatés qui s'occuperont de l'ordre du jour suivant, l'élection des représentants au conseil départemental. Le groupe doit élire à l'assemblée législative du département trois délégués plus trois suppléants. Là encore, la procédure de vote n'est pas fixée. S'y ajoute une autre difficulté, l'obligation de respecter la parité. Les différents candidats se présentent, lorsqu'ils omettent de préciser de quelle motion ils sont signataires, une militante, toujours la même, se charge de le leur demander. Ce n'est qu'une heure tard que les modalités de vote sont acceptées et que les militants présents vont voter. À l'inverse de l'élection du bureau qui s'est déroulée avec un vote à main levée (après que les participants ont voté, à main levée, pour accepter de voter à main levée pour les candidats au bureau), le vote s'effectue à bulletin secret (sur un vieux tract réutilisé pour l'occasion). Certains ont un mandat pour voter à la place des absents. Une personne coche ensuite sur la liste des adhérents le nom de chaque personne ayant mis son bulletin dans l'urne et vérifie les mandats. Le vote prend place dans un complet brouhaha, beaucoup de militants discutent par petits groupes, deux trois se plaignent d'un *trucage*, et de tentative de *bourrage des urnes*, parce que les modalités du vote ne sont pas claires et qu'ils soupçonnent une manipulation. Au même moment, deux militantes s'affairent à découper le saucisson et à ouvrir les bouteilles de vin pour le buffet qui clôturera l'AG.

Une fois tous les votes réunis dans l'urne, trois personnes se partagent les bulletins pour procéder au dépouillement. Pendant ce temps, sept-huit personnes observent leur travail, pour vérifier qu'il n'y a pas de fraude, mais aussi pour s'enquérir de l'évolution des résultats au fil du dépouillement. Les scores sont ensuite annoncés, provoquant des remarques énervées de militants qui se plaignent qu'ils ne reflètent pas la diversité des tendances représentées dans le groupe. Puis, tout le monde se dirige vers le buffet. C'est aux alentours de 19h30, cinq heures après l'ouverture de l'AG, que les derniers militants quittent la salle pour rentrer chez eux.

4) Le rôle du militant

Le parti des Verts n'a, compte tenu de son poids électoral, qu'un nombre limité d'adhérents. Le chiffre oscille dans les dix dernières années, entre 7000 et 10000 adhérents à jour de cotisation, ils étaient 8275³⁷ en 2008³⁸. Les enquêtes menées sur les profils sociaux des adhérents aux partis Vert indiquent d'autres particularités qui différencient les militants de l'organisation verte de ceux des autres partis institutionnels de gauche. Les Verts sont en moyenne plus diplômés et exercent fréquemment des professions intellectuelles. Daniel Boy, François Platone, Henri Rey, Françoise Subileau et Colette Ysmal (2003) le démontrent à partir de trois études effectuées en 1998 sur les militants verts, socialistes et communistes.

Niveau d'étude des adhérents PCF, PS, Verts³⁹ (en %) :

	PC	PS	Verts
CEP, CAP, BEP	56	36	18
Bac, BTS	} 44	20	20
Bac + 2, licence		36	23
Au-delà		7	39

Daniel Boy résume ainsi les caractéristiques sociales des adhérents verts : « Les enquêtes réalisées auprès de ces adhérents [au parti] montrent que leur trait commun le plus spécifique est leur appartenance aux professions intellectuelles : enseignant, professionnels de la santé et du travail social forment un groupe nombreux au sein des Verts. Plus largement, comme d'autres partis de gauche, Les Verts recrutent pour l'essentiel dans les rangs du secteur public. La plupart des adhérents partagent le socle des valeurs de gauche : refus des inégalités, confiance dans le rôle de l'Etat pour diriger l'économie, méfiance à l'égard des entreprises privées. »⁴⁰ (Boy, 2007, p.56-57). Comme

³⁷ Par recoupement, on estime qu'en 2010, à la veille de l'union avec Europe Ecologie, Les Verts comptabilisaient 7612 adhérents. Mais aucun décompte officiel ne le confirme.

³⁸ A titre de comparaison et bien que les décomptes soient sujets à caution, le Canard Enchaîné du 02 janvier 2008 estimait que les adhérents du PS étaient environ 150000.

³⁹ Source Boy, Platone, Rey, Subileau, Ysmal, 2003, p.47.

⁴⁰ En conséquence, si Les Verts ne disposent pas de *bastions électoraux*, ils recrutent la plus grande partie de leurs militants dans les grandes zones urbaines dotées de structures

l'indique cette citation extraite d'un document émis par les membres d'un comité chargé de mettre en œuvre les évolutions statutaires préconisées par les auteurs de l'Audit participatif interne (Faucher F, Peirano A, Rihoux B, 2002), le constat est connu par Les Verts : « A défaut de l'être politiquement ou idéologiquement, Les Verts sont assez homogènes socialement : ils sont majoritairement des hommes, âgés de 35 à 55 ans, issus des classes moyennes plutôt aisées. » (Comité de pilotage de la réforme participative interne, 2003, p.8).

Les Verts partagent une autre caractéristique déterminante : ils multiplient les affiliations associatives. En 1998, 82% déclaraient appartenir à au moins une association : 28 % à une seule, 25% à deux, 17 % à trois et 12% à 4 ou plus. (Boy, Platone, Rey, Subileau, Ysmal, 2003, p.112).

Le militant de terrain

Malgré le nombre relativement faible d'adhérents aux Verts, pour le parti, la figure du militant de terrain est centrale ; c'est avant tout à lui de donner une visibilité au parti et à ses actions. En cela, l'organisation correspond au modèle des organisations politiques de masse, où le militant est le *bras armé* du parti, qui endosse toutes les fonctions essentielles sur le terrain. Jacques Ion décrit l'importance du nombre d'adhérent des partis et des associations fondés sur la masse organisée : « Le nombre d'adhérents constitue toujours un enjeu considérable et d'abord pour l'extérieur ; à bien des égards, il reste une donnée quasiment stratégique, interne et externe, comme l'attestent les débats sur le nombre réel d'adhérents à telle organisation syndicale, à tel parti ou à telle association. C'est chaque fois la question de la représentativité (pour la direction comme pour l'extérieur) qui est en jeu. ».

Localement, le militantisme doit s'afficher par une présence la plus importante possible. Pour cela, les verts mettent en œuvre quelques techniques, communes à la plupart des organisations politiques, qui réclament des militants aguerris et motivés : distribution de tracts sur les marchés ou à la sortie des métros, participation à diverses manifestations, investissement dans certains lieux de débats politiques tels que les

universitaires, alors qu'à l'inverse « les régions rurales demeurent relativement impénétrables à une écologie politique marquée par ses liens avec les professions intellectuelles. » (Boy, 2007, p.56).

conseils de quartier ou les réunions publiques, collage des affiches de campagne du candidat local, etc.

Exemple d'une opération d'affichage sauvage pour la campagne des législatives de juin 2007

Pour la campagne des élections législatives de juin 2007, le candidat des Verts du 20^e arrondissement (21^e circonscription de Paris) organise des opérations de collage où tous les militants motivés sont invités à participer. Le rendez-vous est donné au local des Verts du 20^e arrondissement rue de la Chine à 21h30. L'horaire tardif s'explique par le caractère *sauvage* de l'opération. Coller des affiches sur des murs non directement prévus à cet usage est illégal⁴¹. Pourtant, cette pratique fait partie des traditions militantes de tous les partis politiques. L'usage est donc d'attendre la nuit pour opérer de façon un peu plus discrète, bien que dans les faits les risques d'interpellation soient minimes.

Posés sur la grande table de la pièce principale du local, se trouvent deux tas d'affiches destinés aux deux équipes de colleurs. Dans chaque tas sont disposées les *affiches officielles*, que l'on ne colle qu'aux endroits réservés au candidat vert sur les panneaux officiels. Ces affiches officielles se déclinent en deux versions : une générique, commune à l'ensemble des verts, on y voit la planète terre ; la seconde propre à la 21^e circonscription où est représenté le candidat et sa suppléante sur fond d'arbustes, le slogan, écrit en lettre capitales, est *Mettre l'écologie au cœur du 20^e*.

La plupart des autres affiches sont des déclinaisons, de tailles différentes des officielles⁴². Il y en a des petites de format A3 et d'autres de format A1, ainsi que des

⁴¹ L'affichage *sauvage* est un affichage opéré en dehors des supports prévus à cet effet. Assimilé à la publicité, l'affichage politique doit respecter le code de l'environnement, le code électoral et les règles locales. Le contrevenant risque une amende de 750€ par infraction constatée. Le règlement sanitaire du département de Paris prévoit aussi l'interdiction de tout affichage sur la voie publique et le mobilier urbain.

⁴² Le code électoral règlemente très précisément la taille des affiches et le nombre d'affiches pouvant être apposées sur chaque panneau officiel pendant la campagne électorale. Par exemple, pour annoncer une réunion électorale, l'article R.26 prévoit que l'on ne peut pas coller plus de deux affiches de taille 297 x 420 mm sur chaque panneau. Outre la taille des affiches, le code électoral prévoit de nombreuses dispositions concernant les professions de foi des candidats, les distributions de tracts ou la mise en page des outils de propagande. Il est par

bandeaux invitant au meeting des Verts parisien et d'autres avec des slogans génériques. Toutes les affiches sont sur fond vert ont, en bas à gauche, une ligne indiquant « campagne législative 2007 ». Le candidat, Laurent Boudereaux, nous explique que cette précision est obligatoire. Et qu'il n'y aura plus qu'à couper le bas des bandeaux pour pouvoir les réutiliser lors des prochains affichages. Les affiches avec les noms et les photos des candidats seront, elles, bien entendu, périmées après les législatives.

Chaque équipe à un grand nombre d'affiches, à peu près 200. Pour répartir l'affichage, on divise le 20^e arrondissement à partir d'une carte détaillée placardée sur le mur du local. La première équipe s'occupe du quartier Pyrénées/Avron/Belleport, soit le sud-ouest de l'arrondissement et la seconde affiche dans le nord. Chaque équipe comporte quatre personnes. Il faut au minimum une voiture par groupe avec un chauffeur, une personne qui passe la colle sur le mur et une autre qui place l'affiche. Il est donc préférable d'avoir un nombre impair de participants, pour que les colleurs/afficheurs puissent fonctionner en binôme. Le problème était qu'à l'heure du rendez-vous, personne ne savait qui serait effectivement présent. Ce n'est que vers 22 h que l'équipe s'est aperçue qu'il y avait sept participants et une seule voiture. Pour répartir au mieux les colleurs, L. Boudereaux a donc dû demander à un militant du quartier de venir, à la dernière minute, mettre son véhicule à disposition. Toutes les voitures ne sont pas aptes à être utilisées pour servir à un collage. Il est préférable qu'elle possède cinq portes pour que les colleurs à l'arrière puissent sortir rapidement. Il faut aussi un coffre important pour accueillir les différents outils (seaux de colles, les affiches, pinceaux) et que le propriétaire n'ait pas peur que son véhicule soit souillé par les inévitables traces de colles.

Si le matériel et la technique d'affichage sont sommaires, il existe un ensemble de règles qui permettent d'être le plus efficace possible. Ce sont donc les militants les plus aguerris, ceux qui ont participé à de nombreuses campagnes d'affichage, qui donnent les directives. Ces acteurs sont une ressource indispensable pour l'organisation, or ils ne sont guère nombreux, l'affichage n'étant pas une activité militante très prisée dans le groupe du 20^e. C'est salissant, fatigant (l'activité est physique, on piétine beaucoup et les séances se finissent tard le soir, en général entre 00h00 et 01h00) et finalement, pour

exemple interdit d'utiliser de façon exclusive les trois couleurs de la république, le bleu, le blanc et le rouge.

certains acteurs, assez peu valorisant. En fait, l'observation montre que ce sont les militants qui ont eu une socialisation militante en dehors des Verts qui présentent le plus cette activité. Concrètement ce sont, pour les plus anciens, ceux qui ont fait mai 68, qui ont milité au PSU ou dans les syndicats ; et pour les plus jeunes, ceux qui ont connus les mobilisations étudiantes des années 1990 et 2000, ou qui se sont impliqués dans les organisations politiques pour les jeunes (La Souris Verte, Chiche !), souvent très actives. Il est aussi important d'avoir dans chaque équipe une personne qui a déjà effectué plusieurs collages dans l'arrondissement, pour préparer le parcours en se rendant à tous les endroits où il est possible de coller. Il faut aussi se rendre à chaque panneau électoral pour vérifier que les affiches officielles n'ont pas été arrachées ou taguées et donc les remplacer si besoin. D'ailleurs, des militants ont déjà averti L. Boudereaux que des affiches étaient à remplacer à certains emplacements.

La colle est préparée directement avant l'opération d'affichage. Il faut des seaux, deux pour chaque équipe, en général ce sont des poubelles. De la colle pour papier peint que l'on dilue dans l'eau. La préparation requiert cependant un certain doigté pour réussir à obtenir une colle dense, mais sans trop de grumeaux. Il faut aussi des brosses pour appliquer les affiches et un grand balai pour les placer en hauteur. Il est aussi nécessaire de savoir charger correctement la voiture. On place les seaux, remplis au 2/3 pour ne pas qu'ils débordent, dans le coffre. Puis les affiches sur le haillon, pour qu'elles ne soient pas au contact des seaux au fond du coffre, bien qu'il soit à peu près inévitable de les souiller au fil de l'affichage. Il faut aussi prévoir un grand sac pour mettre les brosses et balais et ne pas trop abîmer le coffre de la voiture. Arrivé sur les lieux du collage, le chauffeur se gare comme il peut, en double file ou sur le trottoir, et tout le monde descend rapidement. Lorsque le chauffeur vient aider au collage, il laisse le moteur tourner. Les gestes suivent un tempo particulier, précipité, on ne court pas, mais on marche vite. Cette rapidité, cette excitation, crée une ambiance caractéristique.

La technique de collage se divise en trois temps. Tout d'abord, on passe généreusement de la colle avec la brosse ; puis on place les affiches bien droites et on repasse de la colle sur l'ensemble. Il faut faire bien attention que les affiches adhèrent bien pour qu'elles ne puissent pas être facilement arrachées par la suite.

Les bons endroits pour afficher se trouvent dans les rues très passantes, les artères de circulation comportant de grandes zones où l'on peut coller massivement et

ainsi être d'autant plus visible. C'est le cas, par exemple de la Cours de Vincennes, axe à six voies qui mènent à Nation, et dont les murs qui la bordent et les piliers des ponts qui la traversent sont très prisés. À cet endroit, les colleurs des différents partis se recouvrent leurs affiches systématiquement, d'une nuit à l'autre. Il est toujours intéressant de coller en hauteur parce que les affiches sont alors difficiles à enlever ou à recouvrir. Dans ce cas, la brosse télescopique est nécessaire pour étaler la colle et pour placer l'affiche (on la pose en équilibre sur le balai puis on l'applique d'un geste ferme). Ce genre de positionnements dans des endroits très en vue et pourtant peu accessibles sont les plus rares et les plus recherchés. Il y a ainsi une sorte d'émulation entre les équipes de collages des différents partis, pour savoir qui collera le plus haut et qui se fera recouvrir ces affiches. Sur les panneaux officiels, on colle une des affiches avec les photos des candidats, et à côté, alternativement, une grande *générique* ou plusieurs petites ou des bandeaux. Il y a aussi, sur l'envers des panneaux officiels, la possibilité de coller. L. Boudereaux explique qu'on a interdiction de coller les affiches officielles ailleurs que sur ces panneaux. Dans le cas contraire, le candidat risquerait une amende. Il ajoute, que d'autres partis n'ont pas respecté cette règle et qu'il fera un recours une fois les élections passées.

Le caractère officieux de la pratique rend ses modalités ambiguës. Les acteurs partagent beaucoup d'idées sur ce qui est interdit, mais toléré, et sur ce qui est strictement interdit. Pour les militants, l'illégalité de l'affichage sauvage est en quelque sorte tempérée par le fait qu'ils obéissent tout de même à certaines règles légales. Ainsi, il existe une idée commune à beaucoup d'acteurs du monde militant, qui précise que pendant une campagne électorale les collages sauvages, donc illégaux, ne peuvent plus s'effectuer après le dernier vendredi précédant le vote. Sinon, le parti risquerait une sanction. Après vérification, il apparaît que selon l'article R.26 du code électoral, aucune affiche, à l'exception de celles annonçant une réunion publique, ne peut plus être posée sur un panneau officiel après le dernier jeudi précédant le 1^{er} tour et le vendredi qui précède le second tour. C'est de cette règle légale que vient l'arrangement, suivi par l'ensemble des partis du 20^e arrondissement, qui veut que, l'affichage sauvage, bien que non régulé formellement puisque illégal, se conforme tout de même à certaines règles de l'affichage électoral légal.

On peut aussi constater que le risque de l'affichage sauvage est somme toute relatif. La pratique, particulièrement pendant les périodes électorales, est tolérée par les autorités. Si les colleurs ont conscience d'effectuer une activité un peu périlleuse, ils savent qu'ils ne courent pas directement de danger judiciaire. En témoigne cette scène se déroulant pendant la campagne des législatives de 2007. Alors que quatre militants verts, à une centaine de mètres de la mairie du 20^e, recouvrent entièrement un mur d'affiches pour la campagne de L. Boudereaux, cinq policiers, sourire en coin, s'approchent et leur demandent ce qu'ils font. Laurent Boudereaux, qui était à l'époque l'adjoint à la sécurité de la mairie d'arrondissement, les prend à part et discute avec eux. La conversation est courtoise et aucun colleur n'interrompt son activité. Les policiers reviennent et expliquent alors : « *bon nous ça va, on tolère, mais c'est parce qu'on est sympa, d'autres vous auraient collé des amendes* ». Cette interruption ne fera pas l'objet de discussion ou d'interrogation. Le collage s'est poursuivi normalement.

Les passants ne montrent pas non plus d'hostilité. Il arrive souvent, qu'ils se regroupent à deux ou trois pour regarder les colleurs agir. Les regards sont curieux, mais jamais agressifs. Les Verts ont une bonne image, au moins dans le 20^e arrondissement. A chaque fois que les colleurs ont été questionnés sur l'objet de leur activité, la réponse a toujours été accueillie avec sympathie par les badauds.

Si cette pratique du collage sauvage est constitutive de la culture militante, elle est aussi critiquée par les écologistes qui estiment que c'est une forme de pollution visuelle et que cela gâche le papier. Les Verts du 14^e arrondissement de Paris ont ainsi voté un vœu, en octobre 2007, pour que le maire de Paris engage l'ensemble des partis parisiens à ne plus pratiquer l'affichage sauvage. Cet appel, qui a fait beaucoup de bruit chez l'ensemble des verts parisiens, expliquait qu'il fallait 1,33 arbre pour fabriquer 1000 affiches électorales et que cette forme de militantisme était néfaste, car elle poussait les partis à une vaine compétition pour recouvrir les autres.

Après de longues hésitations, Les Verts du 20^e arrondissement ont décidé de ne plus exercer de collage sauvage, au moins pour les municipales de 2008 et les Européennes de 2009. Un courriel posté sur la liste de discussion du groupe en février 2008 explique, alors, comment pratiquer un collage écologiquement responsable :

« Finie la guerre des colleurs qui passent leur temps à recouvrir les affiches fraîchement posées des copains du parti concurrent, finis les murs hideux d'affiches

lacérées. Nous nous interdisons le collage sur les murs, ce qui ne veut pas dire que l'on ne peut pas exposer les magnifiques affiches couleurs de notre campagne, ni les affichettes noir et blanc annonçant nos réunions de quartier. Cette année chaque groupe local des Verts invente sa méthode d'affichage.».

La nouvelle technique expliquée dans ce mail et largement illustrée de photographies, consiste à placer les affiches en utilisant du scotch, en en attachant deux ensembles, autour d'un poteau ou directement sur les murs recevant une peinture anti-graffitis, sur lesquels le scotch adhère suffisamment.

II] LA GRAMMAIRE DE L'ACTION RETICULAIRE ET L'INTEGRATION HORIZONTALE

Parallèlement à la mise en valeur du *travail de terrain* opérée dans le parti des verts, c'est toute une réflexion sur la décentralisation des décisions et sur le niveau pertinent de l'action politique qui est menée. Les structures régionales et locales de l'organisation comme les pratiques et les discours des acteurs en témoignent.

1) Penser global, agir local

Examinant l'évolution de la dynamique du système fédératif, J. Ion décrit non seulement, un mouvement de spécialisation des associations, ce qui tend à remettre en cause la pertinence du cadrage idéologique au niveau fédéral, mais aussi une tendance très nette à se détacher de l'échelon fédéral pour réinvestir des réseaux plus horizontaux dont la référence au centre devient moins nécessaire. Ce mouvement suit celui des militants qui, pour l'auteur, refusent de plus en plus à s'investir dans les structures intermédiaires et nationales de l'organisation pour se focaliser sur le niveau local. J. Ion note cependant une exception notable à ce désengagement des militants, celle des partis politiques : « Les observations montrent ainsi que c'est au niveau le plus décentralisé que tendent de plus en plus à se reporter les investissements militants : exception faite pour les partis politiques où le niveau fédéral reste un lieu central de pouvoir (...). » (p.46-47).

Mais ainsi que le précise clairement l'auteur, ce processus est très complexe, et si, dans le cas des Verts, il existe une forte compétition pour occuper les postes de pouvoir au niveau régional et national, nombre des analyses de J. Ion, sur la tendance à la spécialisation et au localisme, correspondent à ce que notre observation de l'engagement des militants verts a montré. Il en est par exemple des discours militants qui se réclament avant tout d'un enracinement territorial et qui mettent en avant le militantisme de proximité comme le plus noble et le plus légitime. Pourtant, si

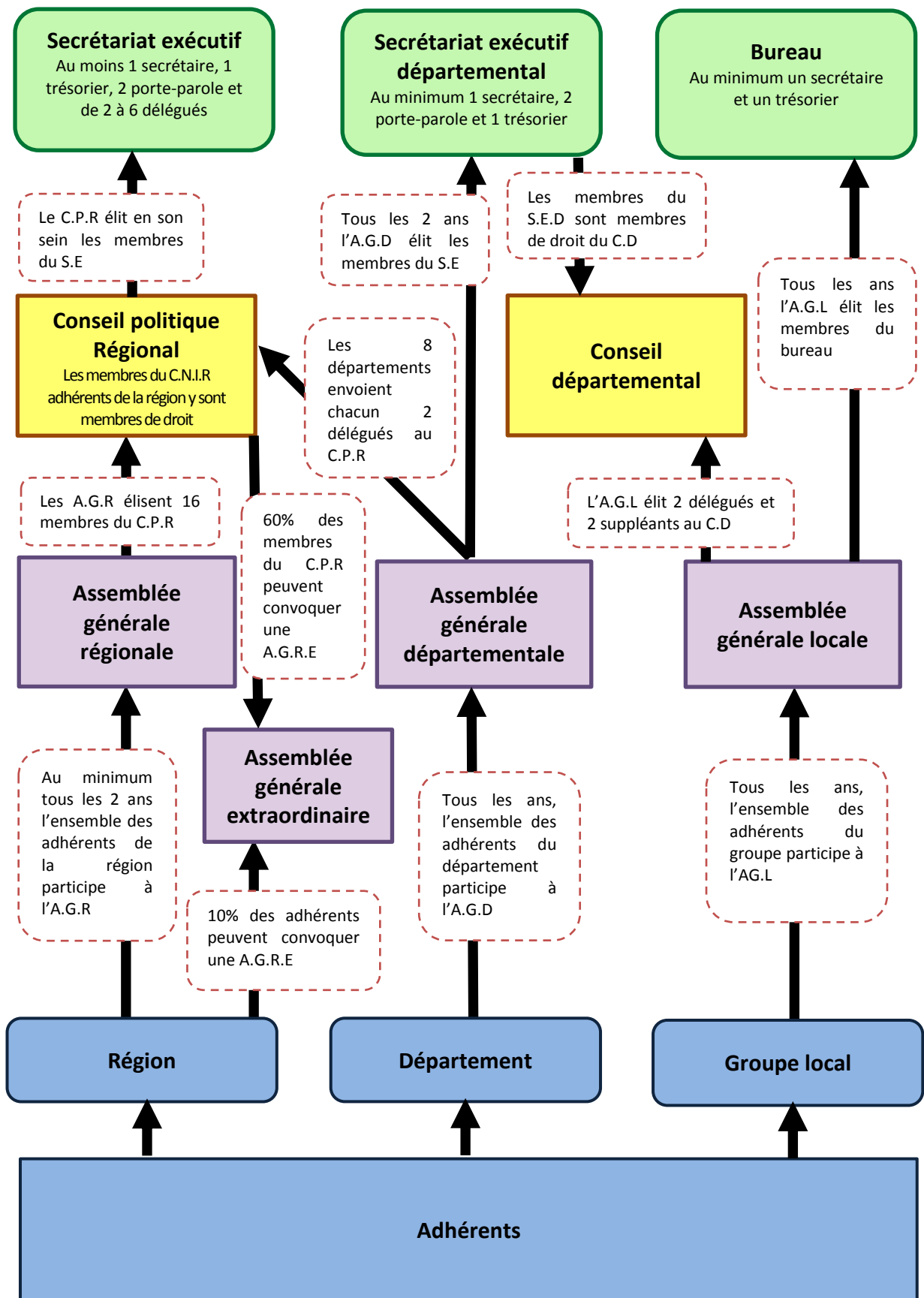
l'engagement local est particulièrement valorisé, cela ne veut pas dire que les actions et les ambitions ayant une portée nationale sont dévalorisées. Au contraire ; c'est le sens du slogan partagé par les verts et les altermondialistes : *penser global, agir local*. C'est l'engagement qui, selon l'idéal type du militantisme vert, se doit d'être inséré dans un réseau territorial, mais l'action portée par cet engagement doit être pensée dans un cadre bien plus large⁴³ pour coproduire, avec l'ensemble des militants engagés, et selon la version la plus utopiste de la pensée écologiste, une nouvelle forme de démocratie et de rapport de l'homme à son environnement.

2) La place du local dans l'organisation et le fonctionnement des Verts

Cette importance donnée à la proximité est constitutive de l'organisation. Ainsi, un nouveau militant adhère formellement à une région et non pas aux Verts nationaux. Logiquement, on retrouve ce souci d'un engagement enraciné dans un territoire dans la structuration et le fonctionnement de l'échelon régional des Verts d'Ile de France et de l'échelon local des Verts du 20^e arrondissement de Paris. C'est à ces deux niveaux que les militants participent le plus fréquemment à des assemblées électives ou/et décisionnaires. Ils sont invités à voter tous les deux ou trois mois aux AG de leur groupe, tous les ans aux AG du département, tous les deux ans aux AG de la région et tous les trois ans aux AG décentralisées qui élisent le CNIR et l'assemblée fédérale.

⁴³ Par exemple, le journal des Verts Paris a choisit comme sous-titre : *Mon quartier, ma planète*.

Organigramme des Verts Ile de France en 2009



tel-00675512, version 1 - 1 Mar 2012

a) Le fonctionnement du groupe local des Verts du 20^e arrondissement de Paris

Dans cet emboîtement organisationnel, le groupe local des Verts du 20^e arrondissement de Paris a une influence particulière. Il bénéficie du plus grand nombre d'adhérents de la région (168 à jour de cotisation en 2008) et compte de nombreux élus et de nombreux mandatés dans les instances locales et régionales.

Deux membres du groupe sont adjoints au maire de Paris. Denis Baupin, figure emblématique des Verts, a la charge de l'environnement et du développement durable, après avoir mené la politique de transport de la ville lors de la mandature précédente. Fabienne Giboudeaux s'occupe des espaces verts de la capitale. Deux adhérents sont conseillers de la région Ile de France dont Mireille Ferri qui en est la 8^e vice-présidente, chargée de l'aménagement du territoire (le conseil régional comporte 15 vice-présidents). 10 adhérents du groupe sont élus comme conseillers du 20^e arrondissement dont trois sont adjoints au maire d'arrondissement. Jean-Jacob Bicep, Laurent Boudereaux, Florence de Massol, respectivement chargés du transport, de la politique de la ville et de l'environnement espaces verts.

Si le mandat de conseiller d'arrondissement est le moins prestigieux des mandats politiques parisiens, il est très important pour donner au groupe local une visibilité et un accès privilégié aux informations pertinentes, qu'elles concernent les rivalités politiques ou les enjeux locaux. Les conseillers d'arrondissement répercutent les décisions de la mairie, discutent avec les adhérents des projets qui sont portés à leur connaissance : changement dans les horaires d'ouverture d'un jardin public, nombre de places de crèches disponibles dans l'arrondissement, etc. Les élus locaux sont ainsi à la croisée d'une multitude d'informations qui permettent au groupe d'avoir une connaissance pratique des différents enjeux locaux. Les élus peuvent aussi apporter différents moyens utiles pour le fonctionnement du groupe. Par exemple, les adjoints au maire de l'arrondissement peuvent affranchir gratuitement leur correspondance. L'envoi de *En Vert et en 20^e*⁴⁴ (deux pages au format A4 paraissant normalement tous les trois mois)

⁴⁴ Au total, le journal des Verts de l'arrondissement est tiré à 3500 exemplaires, 2500 exemplaires étant distribués directement sur les marchés.

aux 1000 sympathisants et associations amies répertoriés, par le service du courrier de la mairie d'arrondissement représente alors une économie appréciable pour le groupe.

Autre indice de la présence importante du groupe dans la vie politique des Verts de Paris, Les Verts du 20^e arrondissement ont l'usage d'un local, appelé *la Teinturerie*, en référence à ses anciennes fonctions. Avoir un lieu de réunion, d'accueil (une permanence est organisée tous les vendredis à partir de 19h) et un local où stocker le matériel militant (affiches, tracts, balais, seaux, et colle, mais aussi verres, couverts, alcools d'apéritifs) est un avantage très rare pour les militants parisiens. Le prix du mètre carré est beaucoup trop élevé pour les verts qui n'ont que peu de ressources à dépenser dans la militance locale.

Exemple d'agrégation des militants verts à une mobilisation locale : la mort de Lamine Dieng

C'est aussi en raison de la faiblesse de leurs ressources militantes et financières⁴⁵, à l'instar des autres groupes locaux des Verts de Paris, que Les Verts du 20^e ne sont à l'origine que de peu de mobilisations locales. Pour marquer leur présence dans le quartier, ils participent alors à un grand nombre d'actions collectives organisées, soit directement par d'autres groupes militants, tels que le PCF du 20^e, Droit au logement ou encore diverses associations écologistes ; soit par des coordinations temporaires d'organisations associées, comme le collectif des oubliés du DALO⁴⁶, le collectif unitaire pour la réouverture du centre IVG de Tenon, le collectif national unitaire pour les retraites, le collectif « Une salle de consommation à Paris ? », ou encore le comité de soutien Vérité et justice pour Lamine Dieng.

Lamine Dieng est un jeune homme noir de 25 ans qui a été retrouvé mort le 16 juin 2007 dans le fourgon des policiers qui l'avaient interpellé. Dès l'annonce de sa mort, plusieurs militants verts du département se sont mobilisés pour réclamer des éclaircissements sur les circonstances de son arrestation et de son décès. Cette mobilisation est typique des actions collectives auxquelles participent les verts du 20^e en

⁴⁵ En comparaison, le groupe militant le plus important de l'arrondissement, celui du PCF (cellule Blanqui-Picasso), accueille plus de 500 militants.

⁴⁶ DALO étant l'acronyme du droit au logement opposable

dehors des périodes électorales. L'action est très localisée, elle concerne un événement ayant eu lieu dans l'arrondissement et la mobilisation se déroule dans le quartier. La participation ne concerne que quelques militants du groupe, ceux qui sont intéressés par la cause défendue, ainsi que quelques élus verts qui donnent un poids politique et médiatique au rassemblement. Les Verts n'en sont pas non plus à l'origine, ils s'y agrègent, en coopérant avec d'autres organisations, associations militantes et partis politiques locaux.

Le 22 juin, un premier e-mail est posté sur la liste *Échanger*. Il émane d'une militante qui habite dans le quartier des Amandiers, là où est mort L. Dieng. Elle annonce une première marche en l'honneur du jeune homme qui a lieu le 24 juin. Le 25, deuxième mail de la même militante racontant le déroulement de la mobilisation. Elle cite le nom des quelques verts du quartier qu'elle y a rencontré et s'alarme d'une possible récupération de l'affaire par des religieux musulmans. Le 2 juillet, un des élus des Verts du 20^e rend compte de ces efforts pour faciliter l'information de la famille par la justice dans un e-mail sur la liste de discussion du groupe.

Le 5 juillet, un nouvel e-mail sur la liste des Verts du 20^e, posté par un collaborateur d'élue verte, annonce le deuxième rassemblement « *pour obtenir la vérité sur la mort le 17 juin de Lamine Dieng, jeune de 25 ans, entre les mains de la Police, dans le 20^e arrondissement* » et joint une copie du communiqué d'une élue communiste de l'arrondissement : « *Les éluEs⁴⁷ communistes de Paris participent au Comité de soutien « Vérité et Justice pour Lamine Dieng » qui s'est créé autour de la famille et nous vous demandons de relayer dans vos réseaux cette information.*

Il n'est pas admissible que dans la France d'aujourd'hui sa famille ne puisse pas savoir comment Lamine est mort.

Catherine Gégout

Conseillère de Paris »

C'est cette élue communiste qui a été le principal relais auprès des organisations militantes de la mobilisation pour Lamine Dieng. Elle a aussi joué le rôle de conseillère auprès de la famille pour organiser les différents événements, créer le comité de soutien

⁴⁷ Le choix de l'accord féminin, entre tirets, accentué par une majuscule, ou entre crochets, est une pratique caractéristique de la culture militante féministe de gauche. Si un vert oublie de marquer le féminin des mots dans un texte ayant vocation à être diffusé, il est rapidement rappelé à l'ordre par les autres militants.

et communiquer en direction des médias. C'est elle qui a rédigé les communiqués de la famille Dieng annonçant les rassemblements.

Le 6 juillet quelques heures avant la seconde manifestation, l'affaire rebondit médiatiquement lorsque, sur le site Rue89⁴⁸, un article relate qu'un libraire du quartier a reçu la visite de policiers qui l'ont forcé à retirer une affichette de sa vitrine, qui indiquait : « *Ici on meurt dans des fourgons de police* ».

Le rendez-vous du 6 juillet est fixé place Gambetta, devant la mairie à 18 h. L'objectif est de bloquer la circulation sur toute la place. La mairie est au courant de la manifestation. Les premiers arrivants sont rassemblés sur le trottoir face à la mairie. On distingue plusieurs dizaines de petites pancartes, fabriquées d'un bout de carton monté sur un court manche à balai, sur lesquelles sont collées des photocopies, format A3, de la photo de Lamine Dieng, accompagnées des slogans « *la vérité sur la mort de Lamine* », « *Appel à témoin. 06.XXXXXX* ». Six grandes banderoles (4m par 70 cm), portées chacune par deux personnes, où est peint, dans une calligraphie reproduisant le style des graffitis, « *JUSTICE* », « *VERITE* », « *RESPECT DIGNITE* » et « *POUR LAMINE MORT ENTRE LES MAINS DE LA POLICE* », complètent le matériel militant. Beaucoup de manifestants portent aussi des t-shirts avec la photo de la victime.

À 18h10, la famille et les proches se dirigent vers la fontaine du centre de la place Gambetta. Ils sont suivis par les autres manifestants. Puis, un amplificateur, une grande enceinte et un micro sont installés devant la mairie. Le tout est alimenté par un générateur électrique. La sœur de Lamine Dieng prend le micro et donne des instructions pour la poursuite du rassemblement. Elle demande donc que les manifestants se répartissent entre les sept embranchements menant à la place, dans le but d'empêcher la circulation des automobiles et des bus. Elle prend aussi la précaution de rappeler, à plusieurs reprises, que ce n'est pas une mobilisation *communautariste* de musulmans ou de noirs et qu'il faut absolument éviter tout débordement. Elle explique que l'objectif est de bloquer la place jusqu'à minuit. Le blocage des rues semble un peu improvisé, s'il y a le matériel nécessaire (des plots et des rubans plastiques), les rôles ne

⁴⁸<http://www.rue89.com/2007/07/06/il-est-interdit-de-dire-quon-meurt-dans-les-fourgons?page=4>

sont pas distribués. Les bloqueurs se répartissent un peu au hasard entre les différents points d'accès à la place. Il faudra alors un quart d'heure pour que la circulation soit effectivement contenue. La distribution de tracts aux automobilistes coincés ou aux passants n'est pas automatique, les différentes équipes n'en ayant pas toutes à leur disposition. La police en uniforme est très peu visible, il n'y a que deux plantons qui, à la porte de la mairie, observent le rassemblement. Un peu plus tard apparaît aussi un policier des renseignements généraux, reconnaissable à son talkie-walkie. Les militants le connaissent bien et certains vont discuter avec lui. Au plus fort de la mobilisation, vers 19 h, environ 400 personnes se répartissent sur l'ensemble de la place. Étaient présents : une majorité de personnes du quartier, une vingtaine de militants anarchistes (reconnaisables par leur appareil militant), des membres locaux des partis politiques, communistes, verts (une petite dizaine) et socialistes, ainsi que ceux d'une bonne dizaine d'associations militantes locales. Les membres des partis institutionnels ont fait attention de ne pas porter de signes distinctifs qui auraient pu passer pour des tentatives de récupération politique. Étaient aussi présents quelques élus de Paris et du 20^e arrondissement, adjoints au maire et conseillers qui se sont groupés auprès de la famille Dieng au centre de la place Gambetta. Deux adjoints verts au maire du 20^e portaient la symbolique écharpe tricolore. La récente députée PS de l'arrondissement, Pau Langevin a fait un rapide passage. Les différents élus ne sont restés qu'une dizaine de minutes sur place. Il ne semblait pas y avoir beaucoup de journalistes présents pour couvrir le rassemblement. N'étaient repérables que quelques photographes, dont un militant vert qui prend des images de la plupart des événements auxquels participent Les Verts du 20^e pour ensuite les diffuser auprès des adhérents par des listes de discussions et des sites de partage de photographies, quelques personnes munies de caméra numérique dont il est difficile de déterminer s'ils s'agit de militants ou journalistes et une journaliste bénévole de Fréquence Paris Plurielle⁴⁹. Vers 19h20, le public s'étant clairsemé, la sœur de Lamine Dieng reprend le micro et demande aux personnes présentes de rester mobilisées en participant au comité de soutien ou en donnant leurs e-mails pour être informé. Pour relever ces adresses, deux listes sont passées dans la foule. À 19 h 30, par peur des débordements, la consigne est donnée de se disperser à 20 h plutôt qu'à minuit. C'est à cette heure qu'apparaissent quelques personnes masquées de keffieh.

⁴⁹ FPP est une radio locale associative.

Le soir de ce rassemblement, après sa dispersion, différentes dépêches de presse relatent que deux voitures de policiers se sont fait prendre à parti par des « *jeunes masqués* », blessant légèrement deux policiers. Les Verts échangent alors de nombreux e-mails mêlant des considérations locales et des propos politiques généraux : « (...) *Ces incidents ne sont voulus ni par la famille ni par nous ni ceux qui la soutiennent, mais sont bien liés à la mort de Lamine : les jeunes dont je parle plus haut se déplaçaient en scandant le slogan "Police, assassins". Je partage les réserves de Laurent sur la relative improvisation du déroulement du rassemblement ; mais aurait-il été mieux préparé que cela n'aurait probablement pas évité les débordements du bas Belleville. Nous sommes dans un quartier où se manifeste avec constance une résistance assez large à la politique de répression discriminatoire de Sarkozy. Quelle aubaine de pouvoir livrer à la vindicte publique de "la France des propriétaires" des casseurs de voitures ! Et de légitimer toutes les autres formes de répression. Machiavélique sans doute, mais nous savons ce régime prêt à tout pour parvenir à ses fins. »*

Les échanges portent avant tout sur les témoignages directs concernant les incidents : « *Il n'y a pas eu de violents incidents, par contre nous avons eu droit à 10 voitures de police, des CRS casqués, des flics en civil matraque à la main parcourant le bd Ménilmontant. Les cagoulés, comme tu dis ce sont tous les jeunes du quartier qui s'habillent comme cela moi aussi cela m'arrive et Lamine était "leur grand frère ". Ce qui s'est passé, des gamins de 12 ans ont lancé des pierres sur une voiture de police un pare-brise cassé ce qui a provoqué l'arrivée de nombreuses voitures de police sirènes hurlantes. J'étais dans le quartier avec des habitantes nous avons effectué une ronde rue des Amandiers. À 23h une voiture volée venant du 11^e a été lancée contre un camion qui stationnait bd Ménilmontant : dégâts matériels. Il y avait hier soir des voitures de flic qui n'arrêtaient pas de tourner quelques groupes de jeunes surtout des amis de Lamine qui discutaient. Une voiture de flic a même pris les sens interdits ... Ai rencontré un membre de la famille de Lamine, la jeune fille en question semblerait avoir fait un témoignage qu'elle regrette maintenant, elle n'est plus dans le quartier. Fait plus grave, l'homme qui est intervenu à la fin n'est pas du rassemblement à Gambetta, c'est un membre des K⁵⁰ il n'a pas demandé l'autorisation de*

⁵⁰ La Tribu Ka était un groupe de militants noirs inspirés du khémitisme, réclamant la mise en place d'une ségrégation raciale entre noirs, blancs et arabes. Le mouvement a été dissous administrativement par le ministère de l'Intérieur le 26 juillet 2006.

parler. Il semblerait que ce groupe (interdit) vienne voir la famille et les proches de Lamine

...

Nous devons être vigilants sur ce point.

Nous devons être présents dans le collectif de soutien et être très proche de la famille et à son écoute. »

Concernant les modalités d'action collective, ce qui est particulièrement intéressant dans cet e-mail, c'est de voir que les verts comme d'autres militants politiques du quartier, apportent leurs expertises à la famille de L. Dieng pour gérer une mobilisation à risque (les acteurs ont à l'esprit les émeutes de 2005 qui ont suivi la mort de Zied Benna et Bouna Traoré électrocutés dans un local EDF alors qu'ils étaient poursuivis par la police). On comprend qu'organiser une marche pacifique ne s'improvise pas et que cela réclame, à côté de la simple manifestation, de multiples actions et une importante préparation : communiquer avec la presse et les habitants (envoi de communiqués aux principales rédactions, écriture de compte-rendu sur les sites participatifs comme Agoravox, envoi de vidéos sur les sites communautaires, mise en place d'un site de soutien, collecte des coordonnées des manifestants pour pouvoir les mobiliser ultérieurement), organiser un service d'ordre, se coordonner avec les autorités politiques locales, assurer un approvisionnement matériel (sonorisation pour les discours pendant la marche, plots pour bloquer les rues, distribution de t-shirts en hommage à L. Dieng et de tracts), organiser des rondes de nuit dans le quartier pour éviter les débordements, etc.

b) Une double source de légitimité

À côté de cet effort constant pour assurer une présence locale et valoriser la proximité, un autre mouvement remettant en cause la légitimité du système fédératif est prégnant dans le fonctionnement des Verts : l'organisation en réseau. Cette revendication à tous les échelons du parti du fonctionnement réticulaire comme mode privilégié de mise en relation et de construction de l'action commune se veut une tentative de dépassement des apories des fonctionnements fédératifs plus traditionnels. A l'inverse du modèle de l'organisation de masse, la légitimité de l'organisation en

réseau repose moins sur le nombre d'adhérents à jour de cotisation ou mobilisables pour une action que sur les compétences et la disponibilité des acteurs pour mettre en œuvre un projet. L'adhésion par cotisation et les divers objets qui la symbolisent, tels la carte ou le bulletin de vote au nom de l'adhérent, sont alors des marqueurs de l'appartenance à l'organisation moins chargés de sens et de puissance symbolique que des actes plus concrets, comme l'engagement dans un projet.

Ce sont donc deux sources de légitimités qui se croisent et cohabitent. Celle de la représentativité, fondée sur la masse et issue du système fédératif, et celle de l'engagement fondé sur la participation inspirée par le modèle réticulaire. La solution verte pour concilier ces deux conceptions contradictoires du militantisme, a alors été, comme le figure le schéma organisationnel du parti, de reprendre la structuration formelle du système représentatif tout en palliant en partie ses insuffisances en empruntant, particulièrement au niveau local, certaines caractéristiques des organisations en réseau et en instaurant des procédures de démocratie participative.

3) Logique réticulaire et engagement

a) L'utopie du réseau

Comme le note L. Fraisse, ce type de fonctionnement en réseau « n'est pas nouveau, même dans les institutions les plus hiérarchisées. La nouveauté est sans doute que le réseau sort de la clandestinité pour devenir un mode "formel" d'organisation revendiqué publiquement en tant que tel par les acteurs et organismes qui s'y investissent. » (2002, p.118). Les acteurs de l'organisation des Verts font ainsi très souvent référence au réseau pour qualifier certaines de leurs actions collectives. Cela concerne en particulier les mobilisations thématiques dont l'objectif est de réunir les militants et sympathisants intéressés par la cause défendue. C'est par exemple le cas du *réseau déchets non nucléaire*, lancé en 2006 par une commission nationale des Verts. Le but était : la *création d'un réseau interne d'adhérents et sympathisants verts "spécialistes" des déchets non nucléaires*. Cette mise en œuvre de la méthodologie de

l'organisation par projet et en réseau est un choix pratique, qui permet de mobiliser l'expertise des membres et des sympathisants, mais aussi un choix idéologique. Le groupe souhaite mettre en avant un type de relation plus horizontal que celles formalisées dans la structure du parti. Ainsi, dans ce projet comme dans les autres se réclamant des réseaux, la distribution des tâches s'opère selon les disponibilités et les connaissances des participants plus que selon le niveau hiérarchique. On n'y élit pas de président ou de secrétaire, ni de bureau⁵¹. On retrouve la volonté de promouvoir cette forme d'organisation dans la rédaction même du plan de coordination, où est indiqué comme résultat espéré par la mobilisation, à côté de la *Maîtrise de la politique déchets* et de la *Mise en place d'outils de suivi et d'utilisation régulière*, celui de l'*Utilisation du Réseau*. Le projet d'un fonctionnement en réseau, dans une organisation la plus souple possible, s'émancipant au maximum des mécanismes élitistes de la démocratie représentative au profit d'une coopération généralisée, apparaît comme le principal horizon utopique consensuel dans le parti. Cette théorisation du réseau comme renouvellement du fonctionnement démocratique de l'organisation oppose l'acte de délégation, constitutif du système représentatif, à celui de participation. Selon cet idéal démocratique, la légitimité de l'acteur est assurée avant tout par sa présence dans l'action collective plutôt que par son statut de mandataire ou d'élu.

Les discours sur l'avenir du parti et son mode d'organisation font constamment référence à cette théorisation du modèle de la démocratie acentrée en convoquant les références autogestionnaires et en ayant comme principal horizon d'attente un idéal de coordination horizontale. La polémique entre Daniel Cohn-Bendit et Cécile Duflot sur l'intégration d'Europe Écologie dans l'organisation des Verts est exemplaire sur cette question. S'ils s'opposaient sur la place et le rôle de la structure des Verts face au mouvement Europe Écologie, chacun des deux leaders théorise un parti politique qui s'émanciperait des structures lourdes pour créer une association coopérative fonctionnant en réseau.

D. Cohn Bendit écrit ainsi, dans une tribune publiée le 22 mars 2010⁵² :

« (...) la forme partisane classique est désormais inadaptée aux exigences nouvelles de nos sociétés, mais je crois en outre que, tôt ou tard, elle entre en contradiction

⁵¹ L'observation montre cependant que certains acteurs, souvent les plus actifs et ceux qui cultivent le plus grand nombre de contacts dans le parti, prennent le rôle de coordinateur informel.

⁵² Libération du 22 mars 2010

avec notre culture anti-autoritaire, principe fondamental de la pensée écologiste. Ni parti machine, ni parti entreprise, je préférerais que nous inventions ensemble une "Coopérative politique" – c'est-à-dire une structure capable de produire du sens et de transmettre du sens politique et des décisions stratégiques. J'y vois le moyen de garantir à chacun la propriété commune du mouvement et la mutualisation de ses bénéfiques politiques, le moyen de redonner du sens à l'engagement et à la réflexion politique.».

La réponse apportée par Cécile Duflot sous la forme d'un courrier envoyé à l'ensemble des adhérents du parti, et publiée par la presse, utilise les mêmes références libertaires, même si elle exprime une certaine méfiance face à la volonté de Cohn-Bendit de dissoudre l'organisation des Verts dans le rassemblement qu'incarne Europe Ecologie :

« Si la forme parti n'est pas finie, elle a pourtant vieilli. Nos effectifs sont peu nombreux et nos appareils reproduisent souvent trop vite les travers contre lesquels ils ont été formés. L'idée d'une "coopérative écologiste" avancée par Daniel Cohn-Bendit est juste quand elle permet de rappeler notre héritage tiré du mouvement autogestionnaire. (...) Il n'y aura pas de formule magique, mais je crois que la forme à naître doit être un mouvement polymorphe articulant à la fois un parti transformé et un réseau informel ouvert à toutes et à tous, dont la priorité serait d'élaborer ensemble un projet capable d'être une alternative en 2012. (...) Notre écologie est l'héritage de la pensée du mouvement ouvrier, des combats que la gauche a pu mener pour le temps libéré ou pour le féminisme. Notre écologie puise aussi à la source des courants libertaires qui revendiquent la démocratie participative et l'autogestion. Notre écologie est ouverte à tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans notre projet. Ses frontières ne se font pas à priori mais ce sont celles d'un socle de valeur et d'un projet commun. ».

Puis poursuivant sur cette idée d'un réseau informel adossé à une organisation plus structurée, Duflot propose d'ouvrir pour l'ensemble des sympathisants des *Maisons de l'Écologie* :

« Fondées autour du concept de coopérative politique tournée vers la société, elles seront les lieux du rassemblement et auront pour fonction l'éducation populaire à l'écologie, l'ouverture vers les nouvelles pratiques (AMAP, covoiturage, consommation éthique, commerce équitable...). (...) Durant toute la campagne, ils sont nombreux celles et ceux que j'ai rencontrés-e-s, qui m'ont dit aimer et saluer notre mouvement. Ils veulent s'engager, mais pas s'encarter. Sans être membres d'un parti, mais en participant à un réseau souple et informel, ils doivent aussi pouvoir se fédérer. »

b) L'engagement plutôt que l'adhésion administrative

Ce refus de discriminer les acteurs d'un projet selon leurs statuts est déjà largement observable dans le fonctionnement concret de l'organisation. A côté de l'importance donnée au nombre d'adhérents, lors des actions concrètes et face à la difficulté de mobiliser en dehors de la cinquantaine⁵³ de militants actifs, Les Verts du 20^e n'hésitent pas à intégrer largement les sympathisants à tous les rendez-vous de l'organisation. Ainsi, on enverra préférentiellement des informations sur une prochaine mobilisation ou un événement dans le quartier à un militant non encarté, mais qui a prouvé par ces participations antérieures qu'il était fiable et actif. Le militantisme est alors bien plus dépendant de l'engagement dans l'action que de la cotisation. La cotisation, c'est-à-dire l'appartenance effective, administrative à l'organisation, n'est indispensable que pour voter aux élections internes et se faire élire à un mandat organisationnel ou à un mandat électoral en tant que vert. Pour contribuer aux autres actions collectives de l'organisation, l'acquiescement de la cotisation est dispensable. L'association quotidienne des nombreux sympathisants aux activités du groupe (le fichier des sympathisants recensés, c'est-à-dire ceux qui, à une occasion ou une autre, ont accepté de laisser leurs coordonnées, postales ou internet, est de 1000 personnes) laisse à penser que pour une part non négligeable de la force militante des Verts, le

⁵³ Les Verts du 20^e à qui la question a été posée, estiment qu'environ 30 à 40% des adhérents du groupe sont actifs. C'est-à-dire se rendent au moins une fois par an à une AG et sont présents lors de certains événements auxquels Les Verts du 20^e arrondissement sont associés. L'observation a montré que moins d'une trentaine de militants étaient fortement actifs, c'est-à-dire souvent présents lors des actions collectives.

militantisme se conçoit en priorité dans l'action commune et par l'insertion dans un projet collectif plutôt que par la participation aux décisions organisationnelles.

Cette position de l'organisation qui valorise avant tout l'engagement plutôt que l'adhésion, en n'accordant que peu de privilèges aux militants acquittant une cotisation, s'illustre dans la gestion du fichier des adhérents et des sympathisants du groupe des Verts du 20^e. C'est ce qu'explique Joël, qui a créé différentes listes pour l'envoi des documents selon le statut qu'il attribue aux contacts. Il y a les adhérents, puis les sympathisants actifs et les sympathisants qui contribuent peu à l'action collective du groupe et enfin ceux qui par leurs actions passées ont été repérés comme sympathisants, mais qui ne s'investissent plus dans la vie de l'organisation du 20^e :

« Y a, ceux que j'appelle les P, c'est-à-dire les plénières, ceux qu'on invite aux plénières comme les adhérents et qui ont les mêmes droits que les adhérents sauf le droit de vote. Et il y a les sympathisants au sens plus large, qui veulent avoir des informations et puis ceux qui étaient dans les comités de soutien pour des élections ou qui étaient des anciens du PSU et qui sont restés dans cette mouvance et à qui on envoie En Vert et en 20^e trois fois par an. Et donc le total le plus large, avec les associations [les associations perçues comme proche des verts à qui sont envoyés quelques-unes des publications du groupe], c'est 1000, et pour les plénières, on doit envoyer à peu près à 80 [sans compter les adhérents qui reçoivent les mêmes convocations] et pour les sympathisants c'est de l'ordre de 200. »

On comprend que ce double ancrage permet d'assouplir les processus représentatifs, nécessaires pour être visibles politiquement. La légitimation électorale, par les élections internes, se double alors d'une légitimité par la participation au projet collectif. Autre point intéressant à relever, l'appel aux membres de la *société civile* (sympathisants, membres d'associations amies, adhérents d'autres partis, etc.) correspond à une volonté de croiser les cercles sociaux, selon l'expression utilisée par Simmel (1999, chapitre 6). Un des effets de ce croisement des affiliations est de produire de l'individualisation : « (...) la création continuelle de nouveaux cercles, renfermant les membres de groupes existants dans des combinaisons variées, rend les individus toujours plus indépendants, leur donne un sentiment toujours croissant de leur individualité, en les délivrant de la contrainte de l'association ancienne. » (Simmel, 1917/1981, p.222). Nous détaillerons ce point au chapitre IV.

Le coût de l'adhésion

Au peu de considération porté à l'acte symbolique de l'adhésion s'ajoute un problème plus pragmatique pour les sympathisants qui hésiteraient à formaliser leur militantisme dans le parti : le coût de la cotisation.

La cotisation annuelle est indexée sur le salaire mensuel du membre et est l'unique condition, à côté de certaines incompatibilités⁵⁴, pour recevoir sa carte d'adhérent. Les contributions des adhérents représentent l'une des principales ressources de l'organisation, après le financement public des partis⁵⁵ et avec le reversement d'une partie des émoluments perçus par les élus verts. Comme le montre la table des cotisations de l'Île de France⁵⁶, l'adhésion peut être assez coûteuse pour les militants, selon leur niveau de vie. De plus, peuvent s'ajouter au coût de la cotisation, 25€ plus 10€ pour les abonnements respectifs aux bulletins des Verts nationaux et des Verts de la région : *Verts-Contacts*. Les militants rencontrés sont partagés sur le prix des cotisations, certains considèrent que l'adhésion est chère mais qu'il est légitime de produire un effort financier pour soutenir le parti alors que les autres estiment que son coût peut représenter un frein trop important pour certaines personnes.

⁵⁴ Comme le fait d'appartenir à un autre parti politique, qui est une interdiction présente dans les statuts des Verts d'Île de France mais pas dans les statuts nationaux.

⁵⁵ Deux mécanismes principaux régissent le financement public des partis politiques. Tout d'abord, le financement annuel qui est calculé à partir des résultats des candidats du parti aux élections législatives (cela représente en moyenne 1,70€ par électeur et par an) et selon le nombre de représentant du parti au parlement (c'est-à-dire l'Assemblée Nationale plus le Sénat). Ensuite, le remboursement des frais de campagnes, qui suppose que le candidat ait obtenu au moins 5% des suffrages exprimés (3% pour les élections européennes) et qu'il respecte certaines règles comptables. *Les reversements d'élus* sont, à l'instar des cotisations des adhérents, progressives selon les indemnités perçues par les élus. Elles concernent toutes les fonctions électives rémunérées et représentent de 10 à 37% de l'ensemble des indemnités. S'y ajoute, pour tous les élus, les cotisations en tant qu'adhérent et la *cotisation nationale d'élus* qui est de 15€ pour l'ensemble des élus touchant une indemnité supérieure ou égale au SMIC.

⁵⁶ En conformité avec le principe d'autonomie des régions, ce sont les entités régionales qui fixent les grilles de cotisations.

Grille indicative des cotisations annuelles selon les revenus mensuels pour l'année 2008 pour la région Ile de France						
Personnes à charge	Célibataire	1/2	1	2	3	4
Étudiant, chômeur, RMI	35€	35€	35€	35€	35€	35€
600€	73€	49€	37€	35€	35€	35€
800€	137€	61€	46€	35€	35€	35€
900€	165€	73€	55€	37€	35€	35€
1100€	192€	128€	64€	43€	35€	35€
1200€	220€	146€	73€	49€	37€	35€
1400€	329€	165€	123€	55€	41€	35€
1500€	366€	183€	137€	61€	46€	37€
1700€	402€	201€	151€	67€	50€	40€
1800€	439€	220€	165€	110€	55€	44€
2000€	595€	317€	178€	119€	59€	48€
2100€	640€	341€	192€	128€	64€	51€
2300€	686€	366€	206€	137€	69€	55€
2400€	732€	390€	220€	146€	73€	59€
2600€	777€	415€	311€	155€	117€	62€
2700€	823€	439€	329€	165€	123€	66€
2900€	869€	579€	348€	174€	130€	70€

Les avantages d'une double source de légitimité

Malgré les déclarations de principes, le projet d'une organisation partisane fonctionnant totalement en réseau et dont la légitimité ne découlerait que de la participation demeure complexe à mettre en œuvre. Si, aujourd'hui, le parti réussit à organiser certaines actions collectives à partir d'un fonctionnement s'inspirant du modèle des réseaux, c'est parce que l'organisation repose sur un système plus traditionnel d'adhésion et de représentation et allie aux références à l'horizontalité la commodité d'une organisation verticale plus traditionnelle. C'était justement l'enjeu de

la fusion entre Europe Écologie et Les Verts. Ce sont Les Verts qui sont à l'origine de la *mouvance* Europe Écologie, qui n'a longtemps existé qu'en tant que label, et qui ont apporté leur expertise militante et leurs moyens financiers appuyés sur leur structure partisane. La coexistence des deux rassemblements a permis de capitaliser sur les deux formes organisationnelles, le parti établi sur un modèle fédératif et la structure souple établie sur le modèle du réseau. Comme l'explique L. Fraisse, « l'organisation en réseau conduit les acteurs associatifs à concilier la logique d'adhésion par projet à une logique de l'adhésion par la cotisation. Un minimum de démocratie suppose un collectif stable dans le temps, avec des membres formellement identifiables et légitimes suivant des règles acceptées de tous. (...) Concilier démocratie associative et organisation par le réseau suppose qu'il existe des passerelles assurant la coïncidence, à un moment donné, d'une appartenance par la participation à une appartenance par la cotisation.» (Fraisse, 2002, p.131). De même, à l'intérieur du parti des Verts, la structuration de l'organisation fondée sur la délégation est le support qui offre aux militants la possibilité d'accueillir les non-adhérents et de les faire participer tout en leur permettant de passer outre les prérogatives statutaires et les hiérarchies organisationnelles lors de certaines actions. Les problématiques de légitimité dans un réseau associatif sont difficilement prises en charge sans une instance régulatrice. C'est le rôle qu'ont, lors de la mise en œuvre de certains projets par Les Verts, les mandataires légitimés par l'exercice de la démocratie représentative. L'observation montre que Les Verts n'hésitent pas à se prévaloir d'un certain légalisme, par exemple en appelant au bureau ou au C.E, lorsque des conflits de légitimités se posent.

L'union Europe Ecologie-Les Verts

Les modalités statutaires de l'union Europe Ecologie-Les Verts préservent et entérinent cette double légitimité. Les fonctions disposant de pouvoirs importants sont toujours dévolues par délégation, mais les sympathisants obtiennent un statut et certains droits. Les fréquentes pratiques de coopération avec des associations et des organisations politiques extérieures sont aussi formalisées en accordant un statut aux personnes morales. Et, autre geste symbolique d'importance, l'usage de la notion de *mouvement* à côté de celle de parti politique est entériné. Cette distinction est particulièrement signifiante pour un nombre important de militants qui préfèrent se

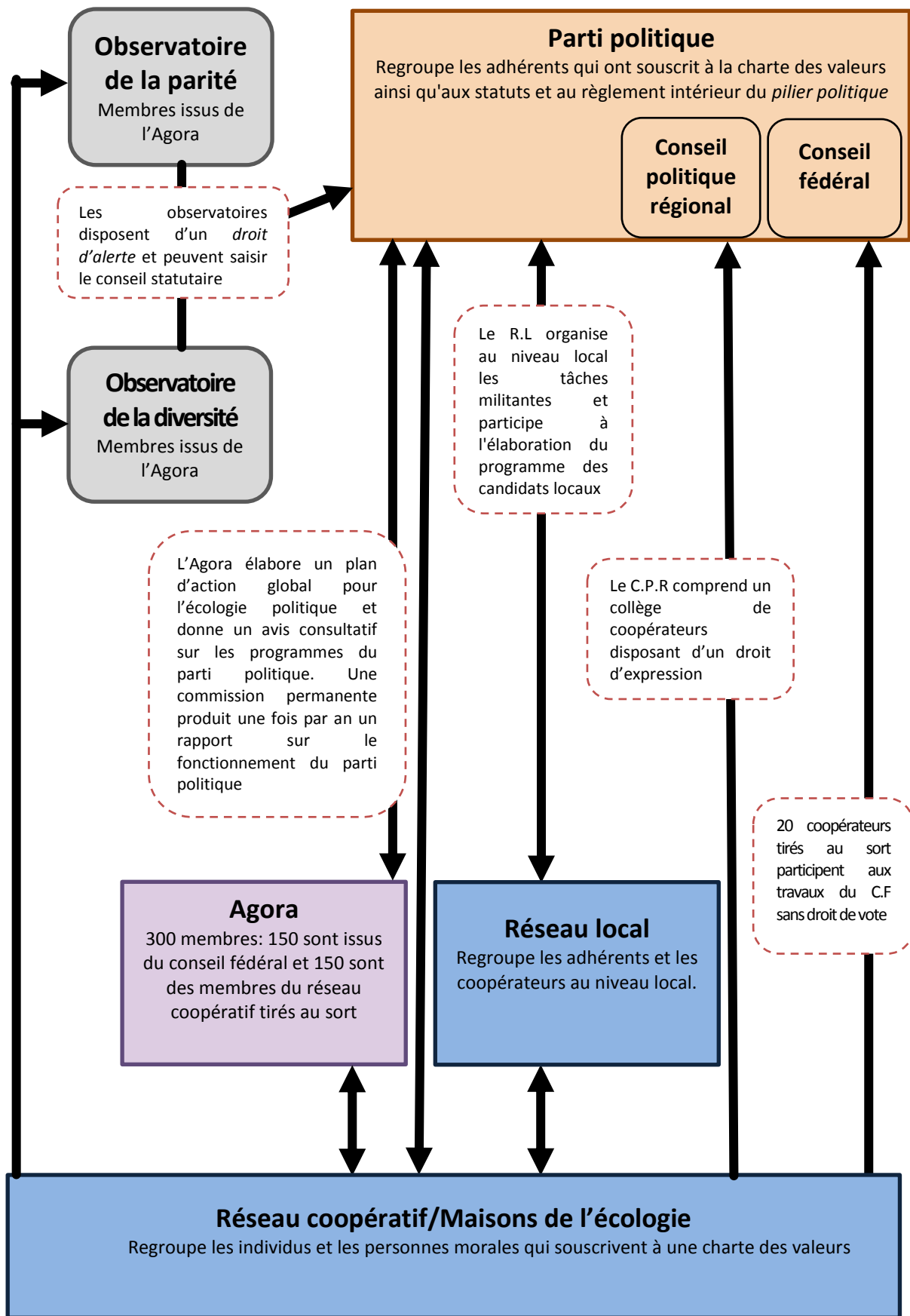
considérer comme acteurs d'un *mouvement social* que comme militants d'un parti politique. Concrètement l'appellation de *mouvement* correspond au *réseau coopératif* qui regroupe l'ensemble des personnes, physiques ou morales, signataires de la charte des valeurs. Dans cet édifice, le parti est *l'émanation organisationnelle du mouvement*⁵⁷ chargé de participer à la compétition électorale. Les adhérents sont les militants qui ont signé, en plus de la charte, les statuts du parti. Les coopérateurs sont ceux qui n'adhèrent pas au parti. Ils peuvent donc, à l'inverse des adhérents, appartenir à un autre parti politique. Les coopérateurs payent une cotisation fixe, établie pour le moment à 20€ par an, les adhérents continuent de cotiser selon leurs revenus. Les coopérateurs et les adhérents participent aux actions militantes et aux débats, entre autres sur l'épineuse question des alliances électorales, et peuvent être candidats au nom d'Europe Ecologie-Les Verts. Les coopérateurs participent aussi au choix du candidat à la présidentielle mais pas aux désignations pour les autres scrutins. Enfin les coopérateurs ne peuvent exercer de mandat dans l'organisation politique, sauf dans certaines instances où ils ont une voix consultative.

Le mouvement se veut une organisation particulièrement souple. On retrouve donc un nombre conséquent de références à la logique réticulaire, aussi bien dans les déclarations d'intention⁵⁸ que dans les nouveaux statuts. La mise en place de système de tirage aux sorts pour choisir les représentants des coopérateurs dans les structures de l'organisation participe aussi de la remise en cause des schémas habituels d'organisation et de délégation. Mais, là encore, cette pratique reste à la marge et n'octroie pas aux militants désignés ainsi un réel pouvoir sur l'organisation.

⁵⁷ Pour les verts, cela signifie que le parti est plus structuré que le reste du mouvement.

⁵⁸ On peut, à titre d'exemple, citer ce passage du descriptif des nouveaux statuts envoyé à l'ensemble des adhérents : « *Le réseau doit faire société et transformer l'action citoyenne en stratégie politique.* » ou encore celui-ci « *Ce mouvement (...) veut aller au-delà des formes traditionnelles d'un parti, et ajouter aux fonctions classiques les dynamiques des réseaux, l'appropriation civique la plus large, les initiatives quotidiennes de celles et ceux qui n'attendent pas de lendemains majuscules pour transformer maintenant et inventer ici et partout l'avenir vivable.* ». (La Tribune des Verts, novembre 2010, p.11)

Organigramme du réseau coopératif en 2010



c) L'exemple du projet de création du site des Verts du 20^e arrondissement

Le jeu subtil de croisement des références au modèle du parti fondé sur la délégation et au modèle réticulaire permet de conduire des actions sous le patronage des systèmes de légitimité. Le découpage de l'organisation en des projets distincts, chacun regroupant des acteurs selon des critères de compétences et des logiques affinitaires, s'insère donc aussi, au prix de certains compromis, dans le jeu des structures locales. C'est le cas pour le groupe de travail, principalement actif en 2006 et 2007, ayant pour objectif la mise en ligne et la mise à jour quotidienne d'un nouveau site internet du groupe des Verts du 20^e arrondissement de Paris.

Le militant chargé du développement du site est un nouveau membre du bureau qui a été élu pour un mandat complètement distinct du projet de renouvellement du site. C'est lui qui a lancé le projet lors des réunions du bureau et qui en a pris le leadership. En tant qu'adhérent récent, il a choisi de s'investir prioritairement à partir de son domaine de compétence professionnel : l'informatique. C'est pour cette raison qu'il a saisi la nécessité de renouvellement du site du groupe comme une opportunité. En impulsant le projet au sein du bureau et en formant le groupe de construction du site, il prend alors, de façon non officielle, le rôle de coordinateur.

Le courrier électronique qu'il a posté sur la liste *Échanger* du groupe se présentant comme un *appel à participation* était ainsi libellé :

« Bonjour,

Le bureau a pris la décision de faire évoluer le site des Verts XXe afin de lui donner une nouvelle dynamique. Nous souhaitons inscrire le site dans son temps pour qu'il devienne un espace convivial de communication. Il doit être un trait d'union entre les habitants du XXe qui ont conscience que notre avenir passe par l'écologie. De vitrine du groupe local, nous souhaitons le transformer en un lieu virtuel de communication autour de l'écologie. Les orientations sont en conséquence :

Fabriquer un outil de rencontre entre habitants, fabriquer un outil de communication pour les habitants, il doit conserver son identité forte et distincte du site national, il permettra de souligner une culture propre au XXe. Si vous avez une idée, une envie, une compétence, du temps pour vous embarquer

dans cette aventure (qui ne manquera pas d'être enrichissante et congratulante !!!), n'hésitez pas à vous manifester pour participer au groupe de travail "le site des Verts XXe" en m'envoyant un mail. (...)Sont bienvenus au groupe : Des rédacteurs pour des brèves ou des informations de quartier, des chroniqueurs, des modérateurs, des graphistes, des technicienNEs ayant des compétences en réseau informatique, des développeurs/développeuses informatiques ayant des connaissances du web, des CMS et/ou si possible de SPIP, tout informaticien ayant une idée sur ce qu'il pourra apporter à l'équipe, enfin toute personne ayant envie de faire quelque chose sur le site. Pour l'instant, nous ne cherchons pas d'idées, mais des gens ayant des idées à mettre en œuvre par eux-mêmes. (...) »

Ouverture et expertise

Le courrier électronique est intéressant, car il croise les références à la légitimité représentative en marquant son respect du légalisme (le bureau et les orientations qu'il a votées) et à la légitimité issue de l'engagement, en pointant les compétences concrètes demandées et en ouvrant le projet à tous, ainsi qu'il le précise dans la suite de l'email :

« Si vous avez une idée, une envie, une compétence, du temps pour vous embarquer dans cette aventure (qui ne manquera pas d'être enrichissante et congratulante !!!), n'hésitez pas à vous manifester (...) ».

Le souhait était d'enraciner le projet dans l'environnement local du 20^e arrondissement et de l'ouvrir à toutes les compétences sans distinction formelle de statut entre les adhérents et les sympathisants, mais aussi en laissant une place importante aux non-militants. Les habitants du quartier devaient ainsi alimenter la rubrique d'information locale, en chroniquant, par exemple, les manifestations culturelles ou en postant des photographies d'événements s'étant déroulés dans l'arrondissement. Cette possibilité ne s'est jamais concrétisée, une militante s'est chargée des informations culturelles et les membres du projet n'ont pas particulièrement cherché à recruter des habitants en dehors de la sphère du collectif des verts. La rubrique de la *Photo de la semaine* est surtout alimentée par l'initiateur du

projet qui puise dans les photographies prises par un militant des Verts photographe amateur.

Les militants qui se sont le plus investis dans le projet ont été ceux qui avaient une compétence spécifique utile. Un informaticien qui s'occupe de coordonner le projet et de mettre en place les solutions techniques, un autre qui assiste le premier, une *webdesigner* qui produit la maquette du site et la mise en page, s'y ajouteront plus tard, le plus ancien militant du groupe qui, déjà rédacteur d'un blog à son nom, s'occupe d'alimenter le site en analyse politique et en comptes rendus des débats qu'il organise hebdomadairement au nom des Verts 20^e, et une militante très investie dans les associations de l'arrondissement (AMAP, parents d'élèves, crèches associatives, soutiens aux sans-papiers) et dans le conseil de quartier, qui rédige l'agenda culturel du 20^e arrondissement.

Gérer les contraintes

Le double ancrage, entre respect du rôle hiérarchique du bureau et gestion horizontale du projet, peut créer des problèmes qu'il faut alors savoir contourner tout en respectant certaines formes. Les acteurs du projet *Site des Verts 20^e* ont ainsi, petit à petit, fait évoluer les contraintes que posait la nécessité de soumettre au bureau chaque étape du projet et chaque contenu qui apparaîtrait sur le site.

Lors de la première réunion, la question du processus de validation des articles se pose. La première solution est alors de soumettre tous les quinze jours chaque article au bureau, le site étant censé porter la parole des Verts du 20^e, cette procédure est considérée comme la plus prudente. De même, il est choisi de soumettre, à priori, chaque étape dans l'avancement du projet lors de chaque bureau. Un mois plus tard, cette procédure lourde a été abandonnée sans être remplacée par aucune autre forme de validation par le bureau, qu'elle soit à priori ou à postériori. Les mandatés avaient cependant la possibilité de consulter les articles en ligne avant leur publication définitive sur le site⁵⁹ et donc d'en référer à l'auteur si un problème se posait. Aucune

⁵⁹ Pour faciliter l'indexation du site par les moteurs de recherche, les articles étaient publiés en page d'accueil selon un planning (qui prévoyait un article tous les trois jours), pour répartir les mises à jour et optimiser le *pagerank* du site (c'est-à-dire son classement dans l'affichage des résultats d'une recherche sur Google). Les articles restaient ainsi accessibles pendant quelques

réclamation n'a jamais eu lieu lors des premiers mois du site. Par la suite, le planning a été abandonné et les membres du groupe ont pu publier leurs contributions sans attendre. Puisque le projet prévoyait une ouverture du site aux habitants du quartier non adhérents, un autre système de contrôle des contenus avait été prévu, avec l'objectif de s'assurer que le site ne soit pas utilisé par des adversaires politiques. Les articles des non-adhérents devaient être validés par un des administrateurs du site, mais jusqu'à présent la collaboration directe des habitants ne s'est pas concrétisée. À chaque fois, ces évolutions n'ont pas eu à être actées par le bureau, c'est le coordinateur (lui-même membre du bureau) qui décidait d'alléger les contraintes, sans avoir à relever d'objections.

Le bureau sera cependant consulté sur d'autres sujets où son investissement paraissait indispensable, particulièrement en raison de la place de la structure au centre de l'ensemble des actions collectives des Verts du 20^e. Cela a été le cas pour l'organisation d'une fête de lancement du site (qui a été couplée avec celle de lancement de la campagne présidentielle dans l'arrondissement) ou encore pour instituer la pratique de placer l'adresse internet du site sur toutes les communications du groupe local.

d) Droit de défection du militant

Organiser des zones d'engagement par projet a aussi un avantage pour le type d'organisation que représentent Les Verts où justement l'engagement est faible, en temps passé par chacun à militer, mais aussi parfois en intensité. Prendre sa carte de militant vert ne requiert aucune exigence particulière quant à l'importance de l'investissement. Adhérer aux Verts n'étant pas, dans les faits, synonyme de participer effectivement à l'action commune. Dans ce cadre, l'adhésion à un projet spécifique offre alors plus de perspective de participation effective que la simple adhésion par la cotisation.

Dans le groupe Vert du 20^e arrondissement, le retrait ne pose de problème à personne. Si quelqu'un s'éloigne du groupe et de l'action collective, personne ne lui

jours, pour les personnes possédant le statut de contributeur (c'est-à-dire toutes les personnes associées au projet et les mandatés du groupe) avant qu'ils ne soient lus par les internautes.

demandera compte de quoi que ce soit. Pour le simple militant, il n'existe pas de tâches obligatoires. Et bien que l'action collective puisse être répétitive, la temporalité du militantisme vert ne s'accommode pas, du moins pour le plus grand nombre, d'un rythme routinier, c'est-à-dire de tâches que pourrait accomplir le militant quotidiennement ou à une périodicité fixe sans se poser de questions. C'est au militant de s'engager, de choisir l'action qui lui convient. Pour que le militantisme dans le parti soit vécu comme une activité intense, c'est à l'acteur de multiplier les engagements, soit en obtenant des mandats électifs soit en obtenant des mandats dans les instances départementales, régionales ou nationales. Par exemple, une militante du 20^e arrondissement qui expliquait être débordée par les tâches qu'elle exerce au sein des Verts, qu'elle exerce en plus de son travail salarié, avait à l'époque des fonctions à trois niveaux territoriaux : membre du CNIR, membre du CD, membre de la commission régionale des Verts sur l'environnement, et mandatée à l'accueil et à la formation de l'arrondissement.

Un vert du groupe du 20^e, qui a su trouver sa place dans les structures du parti, expliquait ainsi que pour un nouveau militant il est difficile de trouver une tâche intéressante et suffisamment intense pour qu'il s'investisse fortement dans l'action commune :

« Je vois pleins de gens qui débarquent chez Les Verts et qui disent "ben ouais, on m'a dit d'aller tracter sur le marché, et puis une fois que je l'ai fait cinq fois ça m'a soulé quoi". Et c'est vrai, ils vont tracter quelques fois, ils participent à deux réunions du vendredi et puis c'est fini. »

- Il n'y a pas grand-chose à faire chez Les Verts ?

« Ben si, mais organiser des actions et tout ça, c'est difficile. (...) Mais c'est aussi parce qu'on a du mal à informer, car je vois sur plein de luttes locales on a du mal à mobiliser et c'est toujours les mêmes qui y sont. »

Dans ce contexte, il est intéressant de s'intéresser au phénomène de la lassitude de l'acteur. Toute organisation est susceptible d'y être confrontée puisque : « L'acteur n'a rien d'un stratège infatigable. Il peut se démettre de l'exercice de l'influence dont il dispose. Il peut choisir de ne pas exercer ses capacités d'action. Il retourne alors au rôle qui lui est prescrit par les règles et les normes de l'organisation. Il préfère se soumettre que de mettre en œuvre les investissements lui permettant d'imposer sa raison. » (Alter,

2000, p.245). Pourtant, dans une organisation comme celle des verts, où l'investissement est à la demande et l'engagement souvent de faible intensité, le mécanisme de retrait de l'acteur lassé est souvent l'absence totale d'action collective. À l'inverse des organisations décrites par N. Alter, où le rôle prescrit par les règles de l'organisation est un refuge pour les acteurs éprouvant de la lassitude, « Désinvestissant alors la scène de l'action, ils privilégient celle des formes établies » (p.245) ; il n'y a pas de rôle préconstruit, suffisamment formalisé, pour que le militant sans mandat qui éprouverait de la lassitude puisse s'y réfugier. Ou il participe au projet local ou il se retire. Et dans ce cas *l'exit* ne correspond pas nécessairement à l'expression d'un désaccord tel que le décrit Hirschman (1970) mais peut aussi exprimer simplement la lassitude.

Ainsi, pour pouvoir qualifier une défection de définitive, il est nécessaire que l'adhérent arrête de payer ses cotisations⁶⁰, ou qu'il soit exclu⁶¹. Pour les sympathisants, il n'existe pas de critère explicite pour présumer d'une sortie définitive, puisqu'il est courant que des militants ne donnent aucun signe de présence pendant plusieurs mois sans que cela ne porte à conséquence quant à leur statut dans l'organisation ni même que cela présage d'un désaccord.

⁶⁰ Là encore, la règle subit quelques exceptions. Il arrive assez fréquemment que des adhérents oublient de renouveler leur cotisation et qu'ils continuent pourtant à militer dans le groupe ou encore qu'ils choisissent de passer du statut d'adhérent à celui de simple sympathisant.

⁶¹ L'exclusion définitive est une pratique très codifiée, difficile à mettre en œuvre et très rarement utilisée dans le parti. Elle n'a été effective que dans des circonstances exceptionnelles et que pour très peu de militants (voir chapitre V).

CHAPITRE III

L'action collective des organisations partisanes

Après avoir examiné les principales logiques formelles d'organisation du parti, ce chapitre vise à présenter les différents outils théoriques qui vont nous permettre de problématiser la question de l'action collective dans une organisation partisane.

On vient de le voir, Les Verts ne font pas l'économie d'une théorisation de leur système organisationnel. Ils s'interrogent en permanence sur le fonctionnement le plus adapté à leurs objectifs mais aussi à leurs attentes démocratiques. Leurs hésitations, et les changements de statuts qui les accompagnent, s'inscrivent dans une réflexion globale, largement investie par les premiers sociologues des partis politiques, sur les risques de voir se transformer le parti en bureaucratie oligarchique [I].

Ce travail sur les tensions entre les idéaux démocratiques, les modèles d'organisation et la réalité des fonctionnements de l'action en commun, se prolonge par une prévention particulièrement marquée des Verts contre le risque d'une appropriation égoïste du travail collectif. C'est précisément cette problématique du passage de l'individuel au collectif qui a été analysée par Mancur Olson et ses continuateurs à partir du paradoxe du passager clandestin. L'étude de certains travaux autour de ce paradoxe nous permet alors de justifier que, plus qu'une analyse de la mobilisation des Verts et de leurs intérêts à s'engager, c'est la dynamique collective de production du système d'interaction qui constitue le cœur théorique de notre recherche [II].

Lorsqu'on s'interroge sur la problématique du collectif et que l'on accepte que le système social des Verts soit plus qu'un instrument à gagner les élections ou rétribuer ses membres, il est alors nécessaire de s'intéresser à la façon dont se met en forme le lien entre les militants, c'est-à-dire de soulever la question des constructions identitaires et plus généralement de la production culturelle des acteurs [III]. Mais, particulièrement lorsque l'engagement collectif n'a pas pour fondement une sociabilité primaire, il est aussi nécessaire d'envisager que cette construction culturelle est un processus fait d'oppositions. Les travaux étudiant d'autres formes d'organisations permettent justement de montrer qu'un parti politique, à l'instar d'une entreprise ou d'une association, peut être le réceptacle d'une multitude d'enjeux locaux qui peuvent se heurter, de confrontations entre des revendications éthiques et de conflits entre des individus suivant des logiques d'actions opposées. Cet incessant travail produit par le

parti Vert sur ses structures et sur ses références normatives soulève alors la question de la place des règles, de leur permanence et des concurrences de régulations [IV].

I] DE L'ORGANISATION BUREAUCRATIQUE A L'OLIGARCHIE

Si toutes les mobilisations ne se mènent pas nécessairement dans un cadre formellement organisé, la plupart des actions collectives qui s'inscrivent dans le temps se déploient dans une structure organisationnelle. L'organisation ayant pour objectif, en sus de pérenniser le mouvement, de répartir les tâches en divisant le travail militant et administratif. L'organisation d'un mouvement social peut prendre plusieurs formes, de la fluide coordination des infirmières lors des mobilisations de 1988 au bureaucratisé RPR des années 1980-1990. Dans tous les cas, l'organisation crée un ordre, instaure des règles, et proclame, en mettant en scène la mobilisation (par le choix de symboles comme un drapeau, un logo, un hymne, mais aussi par le choix de sa forme, de ses structures) une théorie de la militance. C'est particulièrement le cas des organisations, telle que celle des verts, qui ont choisi de se constituer en parti politique et donc d'occuper un rôle de représentation.

Cette dimension organisationnelle des partis politiques a été particulièrement investiguée par les premiers analystes des partis politiques, de Weber à Michels, pour être ensuite, jusqu'au début des années 1980⁶², globalement mise de côté au profit d'autres problématiques comme les raisons de l'engagement ou encore les rôles et les fonctions des partis sur la mobilisation et dans le système politique. Ainsi, si préciser que les partis politiques sont des organisations est une lapalissade ; il existe pourtant de nombreuses différences entre les travaux d'auteurs comme M. Ostrogorski et R. Michels qui s'intéressent aux organisations comme des structures de contraintes et d'imposition et les auteurs tels que M. Olson et D. Gaxie qui, dans une optique utilitariste, considèrent l'organisation comme un lieu où se concentrent les ressources collectives et où se joue la bataille pour leur appropriation.

⁶² Pour une présentation du « retour à l'organisation » dans l'étude des partis, se référer à B. Rioux (2001, chapitre 1).

1) La raison bureaucratique....

Comme l'explique B. Rihoux (2001, p.34-35), c'est à partir de sa théorie de la bureaucratie que Max Weber a analysé les partis politiques comme des organisations. Le propos de Weber est de démontrer que plus une organisation doit gérer de tâches plus elle se bureaucratise, c'est-à-dire que se met en place une division du travail selon une spécialisation fonctionnelle. Ce développement de l'appareil administratif favorise alors la professionnalisation du personnel dirigeant et des exécutants dans l'organisation. En cela, le parti bureaucratise est un représentant du système de domination légale-rationnelle. Il est fondé sur la hiérarchie et sur l'établissement d'un système de règles impérieuses.

La bureaucratie est une rationalisation fondée sur la hiérarchie et sur un système de règles formelles. Ce principe de la hiérarchie des fonctions signifie que le système administratif est monocratique plutôt que collégial. En contrepartie, bien qu'elle soit contraignante, l'alliance du système hiérarchique et de la prédominance des normes juridiques, garantit, dans une certaine mesure, que tous les membres de l'organisation sont soumis aux mêmes règles.

Ainsi, appliquées aux partis modernes bureaucratiseés, «Fonction, autorité, hiérarchie et obéissance existent bien, mais sont conçues comme découlant uniquement de l'application de la raison organisationnelle.» (Nisbet, 1966/1993, p.181). La légitimité bureaucratique en faisant prévaloir la règle juridique se heurte alors à la logique démocratique qui favorise l'élection. Cette raison organisationnelle ne peut donc, dans l'analyse de Weber, que s'opposer de plus en plus à la raison démocratique : « (...) malgré la relation fonctionnelle existant entre ces deux forces le jour viendra où la démocratie ne pourra plus être fidèle à l'objectif moral qu'elle s'était fixée (la souveraineté populaire) et en raison de l'importance croissante de l'instrument par lequel s'exerce cette souveraineté, à savoir la bureaucratie : le robot se retournera contre son maître. Cette déshumanisation de la démocratie constitue pour Weber un sujet de préoccupation croissante. » (Nisbet, 1966/1993, p.187)

2) ... contre la raison démocratique

C'est à partir de cette contradiction entre le fonctionnement bureaucratique et celui de la démocratie que R. Michels bâtit la loi d'airain de l'oligarchie (Michels, 1914/1971). La nouveauté qu'apporte le travail de Michels se situe dans l'application systématique de cette théorie aussi bien aux partis conservateurs qu'aux partis sociaux-démocrates. En systématisant le raisonnement de M. Weber, il énonce une loi applicable à toute organisation politique même les plus décentralisées et démocratiques. L'oligarchie est pour l'auteur une fatalité organisationnelle.

Michels entrevoit plusieurs étapes à la constitution progressive d'une oligarchie à la tête des partis : l'augmentation de la taille du parti qui interdit, peu à peu, une réelle participation de tous aux décisions, une division accrue du travail et une spécialisation des dirigeants qui prennent le rôle d'experts, et enfin leur professionnalisation, nécessaire pour gérer une organisation complexe et bureaucratisée : « (...) les progrès de l'organisation font surgir sans cesse, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti, où ni l'idéalisme et l'enthousiasme des intellectuels, ni la bonne volonté et le travail dont les prolétaires se chargent spontanément aux heures libres du dimanche ne suffisent plus à satisfaire aux exigences de la situation. C'est alors que le provisoire cède la place au permanent et le dilettantisme au travail professionnel, au métier. » (Michels, 1914/1971, p.76).

La bureaucratie incarne pour l'auteur une des pires menaces contre la liberté. En obéissant à sa propre rationalité, la raison bureaucratique substitue les moyens, c'est-à-dire l'organisation, aux fins, c'est-à-dire l'objectif de l'action collective. L'organisation est une raison d'être en soi, ses membres les plus hauts placés ne cherchant plus qu'à préserver leur place et accroître leur pouvoir. Alors que les militants pour R. Michels, qui pratique la psychologie des masses, sont serviles, les élites ne sont mues que par la recherche de leur intérêt direct (postes et biens matériels) : « A l'apathie des foules et leur besoin d'être guidées correspond, chez les chefs, une soif illimitée du pouvoir. Et c'est ainsi que le développement de l'oligarchie démocratique se trouve favorisé, accéléré par les propriétés générales de la nature humaine. » (Michels, 1914/1971, p. 151).

Cette opposition entre la masse incompétente par nature et les leaders égoïstes, est pour l'auteur la conséquence directe de la professionnalisation. Les élites, qu'elles

soient issues du peuple ou non, à force d'être admirées par des masses et de collectionner les avantages inhérents à leur statut subissent une « métamorphose psychologique » (Michels, 1914/1971, p. 151).

La professionnalisation crée donc une différenciation entre une minorité de dirigeants et la masse des militants. Différences entre les objectifs, mais aussi différences culturelles : « (...) ces partis secrètent en leur sein une nouvelle strate de bourgeois, en offrant une forme de promotion sociale à certains de leurs membres les plus appliqués. Cet embourgeoisement contribue donc à conforter l'oligarchie. » (Rihoux, 2001, p.36).

R. Michels prédit alors un funeste devenir à toute tentative d'action collective qui veut adopter un fonctionnement démocratique. Si les militants souhaitent rationaliser leur action ils se doivent de mettre en place une organisation et alors ils succomberont, nécessairement, à la logique autoritaire de l'oligarchie en se bureaucratisant : « Le processus, qui a commencé grâce à la différenciation des fonctions du parti, est achevé à la faveur d'un ensemble de qualités que les chefs ont acquises qui, au début, surgissent *spontanément* et n'exercent les fonctions de chefs qu'à titre *accessoire* et *gratuit* deviennent chefs professionnels. Ce premier pas est bientôt suivi d'un second, les chefs professionnels ne tardant pas à devenir des chefs *stables* et *inamovibles*. » (Michels, 1914/1971, p.296). C'est ainsi que toute mise en ordre organisationnelle est appelée à devenir une oligarchie de par « *la psychologie de l'organisation elle-même*⁶³ » (p.276).

On comprend en quoi la théorie de Michels peut être stimulante dans l'analyse de certaines organisations, partisans ou associatives. Ainsi, cette question de la professionnalisation est essentielle chez les verts, surtout que ce parti est réputé être un *parti d'élus*, c'est-à-dire ayant des résultats électoraux lui offrant les moyens de distribuer beaucoup de postes électifs rémunérés. Les Verts 20^e en sont l'exemple avec la proportion estimable de 12 élus sur 167 adhérents⁶⁴. Pourtant, on l'a vu, Les Verts ont mis en place de nombreux gardes fous, plus ou moins fonctionnels, pour éviter une confiscation du pouvoir au profit des dirigeants. S'y ajoutent certaines pratiques, comme celle d'élire un inconnu qui ne vit pas de la politique, à la tête du mouvement. Par

⁶³ Le choix de caractères italiques est de R. Michels.

⁶⁴ Chiffres de l'année 2008.

exemple, Gilles Lemaire a été secrétaire national des Verts en 2003, soit trois ans après sa première adhésion.

Ces différents mécanismes de sauvegarde contre la constitution d'une oligarchie permettent de nuancer le raisonnement de R. Michels et de lui ôter son caractère systématique. Sa théorie, qu'il universalise à partir de l'étude d'une forme partisane spécifique, le SPD allemand du début du XXe siècle, est incompatible avec la diversité des formes organisationnelles des partis politiques actuels. Ainsi, l'organisation verte de par sa taille entre autres, ne correspond pas à l'idéal type de Michels de l'organisation politique bureaucratisée. Les tâches n'y sont pas autant parcellisées et la hiérarchie beaucoup moins prégnante. B. Rihoux, en 2000, a inventorié cinquante-neuf propositions de Michels pour caractériser un développement oligarchique et les a confrontées aux partis écologistes européens. Il montre que seules dix propositions sont corroborées et que vingt-six ne sont absolument pas applicables aux partis Verts (Rihoux, 2000, p.134-142). Ayant démontré les insuffisances de la théorie de l'oligarchie de R. Michels pour l'analyse de l'ensemble des formes partisans, B. Rihoux en limite alors le domaine de validité aux « (...) partis dont l'appareil bureaucratique est extrêmement développé, dont les membres sont très nombreux, très peu actifs et très peu qualifiés, et évoluant dans un contexte dans lequel ils sont constamment menacés d'interdiction. » (2001, p.40).

Le raisonnement de Michels est remis en cause par les sociologues des partis et de l'action collective pour ses postulats réductionnistes, déterministes et normatifs⁶⁵. R. Michels ne cachait pas son parti pris et ses déceptions politiques. Si cet enchaînement théorique qui en partant de l'organisation, passe par la bureaucratie et la professionnalisation de la politique pour aboutir nécessairement à la loi d'airain de l'oligarchie, est obsolète aujourd'hui dans le milieu scientifique, il est en revanche très présent dans le discours militant, particulièrement chez les verts. Le point de départ est le même que celui de R. Michels : une action collective se doit de garder la spontanéité humaniste du don de soi contre le potentiel égoïsme des professionnels de la politique

⁶⁵ B. Rihoux relève ainsi de multiples assertions de R. Michels qui traduisent un biais essentialiste et une proportion au réductionnisme psychologique (Rihoux, 2001, p.40), que Michels parle « d'esprit prussien » ou de l'esprit des masses qui recherchaient en permanence un leader charismatique pour les contrôler.

qui en vivant par la politique risquent de ne plus vivre pour la politique. Faire de la politique un métier est ainsi souvent perçu comme une infraction à l'éthique militante et un dévoiement des moyens de l'organisation qui ne doivent pas servir aux ambitions personnelles, mais aux ambitions collectives. Tous ceux qui retirent des gratifications matérielles de l'activité militante peuvent ainsi être suspectés de ne pas avoir gardé la *pureté* idéologique des militants bénévoles. Peuvent alors être suspectés, les permanents, qui permettent justement de faire fonctionner l'organisation en s'occupant des tâches administratives, mais qui en cela incarnent la bureaucratisation du parti, et plus généralement les élus rétribués et leurs collaborateurs. À l'instar de R. Michels, les militants verts pensent donc fréquemment, qu'en sus d'abuser des avantages de la fonction, les élus peuvent abuser de leurs positions privilégiées dans l'organisation pour confisquer le pouvoir au détriment des autres membres. Angoisse corroborée par l'observation des autres partis, et particulièrement ceux de gouvernement où les *grands élus* exercent un leadership de fait.

3) La masse contre les notables

Pour faire suite au travail fondateur de Michels, il a fallu attendre les années 1950 et, en France, l'ouvrage de Maurice Duverger, *Les partis politiques* (1951/1981), pour lire une nouvelle théorie synthétique mettant en œuvre une analyse organisationnelle des partis politiques. Duverger, à partir d'une analyse des structures partisane, fonde une nouvelle typologie des partis qui distingue principalement les partis de notables peu centralisés des partis bureaucratisés fondés sur le nombre. Nous avons déjà vu ce qui rapproche le parti Vert du modèle de l'organisation de masse et ce qui l'en distingue. Nous nous contenterons donc de présenter ici l'opposition entre les deux formes de partis.

Les partis de cadre correspondent à des regroupements de notables. Le recrutement se fait sur des critères de fortune et de prestige. Chaque notable apporte ainsi au parti son réseau social et son argent pour couvrir les frais de campagnes. Les partis de cadre n'ont pas l'ambition d'opérer à un recrutement massif. L'organisation est un lieu de coordination où l'on mutualise les moyens, mais elle est peu investie

identitairement. Ces partis se fondent sur des structures souples, décentralisées et dont les membres et les comités locaux sont autonomes. Ce type de parti s'est particulièrement développé dans les régimes avec un parlement puissant et soumis au suffrage censitaire. Les partis de masses correspondent à la naissance d'une nouvelle clientèle politique apparue avec le suffrage universel. L'objectif de cette forme partisane est d'encadrer ces nouveaux citoyens et de bénéficier de l'engagement massif des adhérents pour mener les campagnes électorales. Comme l'explique Jacques Ion : « L'idée de masse supposait des individus anonymes, une foule d'atomes dont le rassemblement valait force, dans une logique essentiellement quantitative. » (Ion, 1994, p.33). Les critères de la fortune personnelle et du réseau relationnel ne sont plus déterminants pour ces organisations fondées sur le nombre. Le corollaire de cet objectif de recrutement large est d'éduquer politiquement les nouvelles recrues et de favoriser la promotion interne pour permettre un renouvellement des élites politiques. Cette vision du parti comme expression du peuple a été portée par les organisations socialistes avant d'être exportée dans l'ensemble du système partisan français.

Le modèle organisationnel s'oppose tout autant à celui du parti de cadre. Un parti de masse privilégie la légitimité issue des élections internes à celle du statut social ou de la réussite électorale. Pour gérer et encadrer l'afflux de militants, la direction compte sur le développement d'une discipline de parti fondée sur le partage d'une identité intégratrice et sur la bureaucratisation et la hiérarchisation de l'organisation. Sont aussi créés les postes de permanents, qui bien que n'ayant aucune légitimité politique, prennent une place centrale dans la distribution des pouvoirs.

II] MILITER DANS UNE ORGANISATION : LES INCITATIONS A L'ENGAGEMENT

Bien que la théorie de Michels soit critiquée dans ses fondements épistémologiques depuis longtemps sa perspective utilitariste, en vertu de laquelle les acteurs chercheront en permanence à maximiser leur intérêt, se retrouve dans l'ouvrage séminal de Mancur Olson, *La logique de l'action collective* (1965/1987). Le principal apport de cet auteur est d'avoir problématisé le *pourquoi* de l'action collective à une époque où les raisons individuelles de la mobilisation étaient le plus souvent analysées comme allant de soi. En systématisant la problématique de l'intérêt individuel, Olson a alors renouvelé la sociologie de l'action collective.

1) Les incitations matérielles à l'engagement

Qu'est-ce qui explique qu'un individu décide de s'associer à d'autres acteurs pour entreprendre une action commune ? La théorie des groupes latents de Ralf Dahrendorf (1957/1972) apporte une solution élégante à ce problème : l'intérêt collectif. Les acteurs qui se mobilisent ont un intérêt commun à défendre. Cet ensemble d'acteurs ayant intérêt à se regrouper forme un groupe latent. Lorsque ce groupe prend conscience de cet intérêt, ils forment une mobilisation pour produire de l'action collective. Ainsi, pour Dahrendorf, chaque membre du groupe agit puisque l'ensemble du groupe y a intérêt.

M. Olson a brisé cet enchaînement logique en focalisant son attention sur le passage de l'individuel au collectif. Plutôt que postuler que le groupe a une rationalité collective univoque, Olson postule que chaque membre du groupe a un intérêt individuel. L'action commune ne va alors plus de soi. Pourquoi, en effet, un individu s'engagerait avec d'autres pour obtenir un avantage alors que l'action collective est coûteuse en temps et souvent en argent et que d'autres peuvent se mobiliser à sa place ? En d'autres termes, qui accepterait de dépenser pour un bien collectif alors que d'autres peuvent en payer le prix ? D'autant plus si l'on considère que la mobilisation d'un acteur

de plus n'est que très rarement déterminante dans le déroulement de l'action collective. Il semble bien plus rationnel pour cet acteur d'adopter la position du passager clandestin (*free rider*)⁶⁶. Par exemple, en cas de grève, les employés qui ne s'engagent pas bénéficieront tout de même des avantages obtenus par l'action collective tout en étant rémunérés pour leur travail pendant que les grévistes se mobilisent. La question est d'autant plus déterminante pour les mobilisations lors desquelles les biens communs poursuivis par l'action collective ne coïncident pas avec les intérêts privés des militants engagés. Par exemple, c'est le cas des écologistes qui réclament une taxe carbone⁶⁷.

Le paradoxe du passager clandestin posé, le problème est de comprendre pourquoi certains individus font tout de même grève, manifestent ou militent ? M. Olson le résout en ajoutant aux incitations collectives à l'engagement, c'est-à-dire l'intérêt commun à agir, les incitations sélectives, c'est-à-dire l'intérêt individuel à agir. Comme le note F. Chazel, « (...) "les incitations sélectives", positives ou négatives, modifient suffisamment le ratio coût/bénéfice pour qu'à l'attentisme, initialement prévisible, se substitue la participation (...) » (Chazel, 1991, p.255). C'est parce que les organisations proposent à leurs membres des avantages, principalement matériels, qu'elles réussissent à mobiliser. En somme, pour inciter un acteur rationnel à agir il doit en tirer un bénéfice individuel. Par exemple, un système de rétribution assurantiel peut être réservé à ceux qui acceptent de s'engager dans une association professionnelle, ou encore, l'organisation peut aménager des rencontres sous la forme de colloque pour que ses membres puissent s'insérer dans un réseau informel permettant de trouver un travail. Le grand apport d'Olson est donc d'avoir, à partir d'une variation du dilemme du prisonnier, questionné ce qui ne l'était pas auparavant, et mis en évidence qu'un des mystères de l'action collective était le moment du passage à l'acte. Pourquoi s'engager

⁶⁶ Comme l'explique F. Chazel (1991, p.248), l'analyse d'Olson remet aussi en cause la théorie marxiste du passage de la classe en soi à la classe pour soi.

⁶⁷ Le principe du projet de taxe sur les émissions de carbone défendu par de nombreux militants écologistes est de taxer chacun en proportion du combustible fossile consommé. Elle toucherait donc automatiquement ceux qui la défendent, directement (véhicules, chauffage, tous les appareils consommant de l'électricité, etc.) et indirectement selon les produits manufacturés qu'ils acquièrent.

plutôt que de ne rien faire ? Il a aussi ouvert la voie aux travaux sur la défection (Hirschman, 1970), en démontrant qu'elle était rationnelle⁶⁸.

On comprend que la puissance du paradoxe du *free rider* ait nourri la sociologie politique depuis cinquante ans. Cependant, s'il est autant discuté c'est aussi parce qu'Olson n'y répond que partiellement par le concept d'incitation sélective.

Mancur Olson s'intéresse avant tout aux groupes de pression aux États-Unis, où ils sont particulièrement influents. Il traite donc de façon expéditive la question des incitations à l'engagement dans les partis politiques qui, en regard, mobilisent peu. « On [en] trouvera l'explication dans la politique des partis, qui veulent œuvrer au bénéfice de la collectivité et prétendent au bien-être du peuple entier (ou de la majorité des individus) ; et bien que chacun puisse croire qu'il trouvera mieux si son parti l'emporte, il pense que cette victoire arrivera aussi facilement sans lui et que les bénéficiaires lui en sont assurés de toute façon. » (p.187). Mais comment expliquer que si les partis politiques mobilisent peu, ils mobilisent tout de même et que l'on trouve des militants pour s'investir intensément dans l'action collective, alors que les motivations idéologiques ne sont pas déterminantes ? Pour Olson, il n'y a que l'ambition personnelle directe qui puisse expliquer cet investissement : « (...) en regard de ceux qui attendent de leur parti un bénéfice collectif, pour lequel ils n'envisageront aucun sacrifice de quelque ampleur, il y a ceux dont l'ambition personnelle peut en obtenir une satisfaction individuelle sous forme d'une charge officielle. » (p.187)

Les partis politiques n'ont, pour l'auteur, que deux types d'incitations sélectives suffisamment déterminantes à proposer pour récompenser les militants de leur mobilisation : un poste électif pour les cadres du parti et un emploi municipal pour les simples adhérents lorsqu'un membre du même parti a été élu à la mairie. « Les appareils politiques possèdent bien une lourde organisation, mais celle-ci ne travaille pas dans un but collectif ; elle s'intéresse d'abord aux intérêts de ses collaborateurs et, tout à fait secondairement, au général. Les militants qui préparent les élections recherchent un emploi municipal et savent bien qu'ils ne trouveront pas de travail sans passer par l'appareil. » (p.188). L'application du raisonnement d'Olson au parti des verts permet de comprendre, au moins en partie, certains engagements. L'ambition individuelle qui se

⁶⁸ A contrario, en démontrant que les militants mobilisés faisaient preuves de rationalité, M. Olson a aussi fait contrepoids aux théories qui dans la lignée de G. Lebon, postulaient l'irrationalité des mobilisations collectives.

traduit par la recherche de postes électifs est clairement identifiable dans certains comportements et permet de comprendre quelques-uns des conflits qui ont l'organisation des Verts pour arène. Par exemple, de nombreux militants du 20^e arrondissement de Paris ont longtemps été en conflit avec ceux du 19^e arrondissement, parce qu'ils auraient comploté pour s'approprier une place de conseiller de Paris. De même, les défections spectaculaires de certains membres, qui quittent Les Verts pour d'autres partis (principalement le PS et le MODEM) semble pouvoir s'expliquer par la compétition pour l'occupation des postes les plus hauts placés. On peut citer le cas d'Aurélié Filippetti ancienne élue verte de Paris, qui quitte le parti en 2006 pour le PS en raison du refus du CNIR de l'investir dans la 7^e circonscription de Moselle au profit d'une militante locale. Le PS accepte de la présenter comme candidate dans une circonscription voisine, la 8^e de Moselle où elle est élue députée.

Une fois énoncés les exemples les plus évidents du comportement stratégique de certains acteurs qui recherchent la satisfaction d'intérêts matériels, on se heurte à tous les autres cas. On se heurte aussi à la complexité des motivations de chaque individu, quand bien même il serait étiqueté comme opportuniste par ses condisciples verts. Peut-on considérer que les ressources de l'organisation verte, qui, comparativement aux grands partis de gouvernement, n'a que peu de rétributions à proposer, expliquent la mobilisation des 7000 à 8000 adhérents qui payent leurs cotisations ?

On peut tenir ce même raisonnement concernant la mobilisation locale. On l'a vu, le groupe des verts du 20^e arrondissement a, proportionnellement aux autres groupes locaux, particulièrement en province, beaucoup de militants qui vivent entièrement ou partiellement de la politique. Cela n'explique pas la mobilisation de la très grosse majorité qui ne retire aucun avantage matériel direct à être membre de l'organisation. À moins de considérer que chacun espère secrètement prendre la place d'un autre.

Comme c'est le cas concernant les risques de constitution d'une oligarchie, les verts ont mis en place des règles pour éviter les stratégies opportunistes et carriéristes. Ainsi, les statuts et l'agrément intérieur précisent qu'un nouvel adhérent ne peut obtenir certains postes dans l'organisation. L'objectif est de contrer les acteurs qui, conscients du nombre important d'élus comparativement au nombre d'adhérents, adhèreraient au parti, selon un calcul stratégique, dans l'objectif d'obtenir rapidement un poste de

pouvoir. Autre règle contraignante, le système de points qui empêche les militants de cumuler les fonctions dans l'organisation et les mandats électoraux.

La conception très fermée des incitations à l'engagement⁶⁹ de M. Olson pose alors certains problèmes pour comprendre l'action collective des verts. Par exemple, si l'on considère que, dans le 20^e arrondissement de Paris, les verts ont beaucoup moins de poids auprès des instances politiques et des différentes associations et organisations locales, que le parti socialiste qui contrôle depuis quatorze ans la mairie du 20^e arrondissement ; l'adhésion aux Verts paraît moins rationnelle qu'adhérer au PS. Autre question pourquoi perdre du temps et de l'argent avec le militantisme politique et ne pas plutôt se contenter de s'engager dans une association non directement partisane comme un groupe corporatiste qui offrirait des gratifications plus substantielles.

Comme le note P. Chaniel à propos de l'utilitarisme olsonien : « (...) la dimension " sociale " ou " commune " de l'action, dans un monde d'égoïstes, n'advient que par la contrainte et la peur des sanctions ou par l'incitation, c'est-à-dire l'intéressement à l'intérêt collectif. Bref, seuls le pouvoir et l'argent pourraient produire de la solidarité. » (Chaniel, 2001, p. 42). Certaines décisions et réalisations des acteurs paraissent alors incompréhensibles. Comment expliquer que certains militants verts du groupe 20^e perdent de l'argent en militant ? Pourquoi, certains payent une cotisation, mais ne participent à aucune action commune et n'ont donc aucune chance d'être choisis pour un poste ? Pourquoi, certains membres font preuve de générosité envers d'autres, par exemple en les hébergeant ? Comment comprendre que ce ne sont pas nécessairement les militants les plus actifs qui obtiennent les têtes de liste lors des élections ?

L'observation de la ferveur militante de certains verts ne concorde pas non plus avec la théorie de l'auteur du paradoxe du passager clandestin. Il paraît hasardeux d'expliquer que des militants clés pour l'organisation, ceux sans qui le groupe local ne fonctionnerait qu'au ralenti, qui offrent des dizaines d'heures par semaine au parti, qui dépensent de l'argent pour *huiler* le fonctionnement quotidien (par exemple pour payer des factures), qui téléphonent, à partir de leurs propres lignes, à des dizaines de militants et de sympathisants pour les inciter à participer au collage du soir, qui sont présents dans les conseils de quartier ou aux réunions de concertation organisées par la

⁶⁹ M. Olson admet qu'il existe des incitations sélectives qui ne sont pas uniquement matérielles mais il estime qu'elles ne sont pas déterminantes.

mairie, ne sont à la recherche que de gratifications matérielles alors que le parti n'a que peu de ressources à distribuer en regard de l'intensité de la mobilisation de certains.

En adoptant une définition très stricte de la rationalité individuelle, Mancur Olson met de côté tous les enjeux non directement utilitaires et matériels des relations sociales. Ce n'est pas qu'Olson refuse de les prendre en compte, « (...) on pourrait me répondre que les attitudes ne sont pas semblables à l'intérieur des organisations et sur le marché. Dans les organisations, un élément affectif ou idéologique entre également souvent en jeu. Est-ce à dire que la thèse que nous avons défendue perd toute valeur ? » (Olson, 1965/1987, p. 34-35), mais plutôt qu'il s'oppose à l'idée que ce serait des facteurs clés de l'engagement. Ce ne sont pour l'auteur que des incitations *non-rationnelles*, qui sont renvoyées à la psychologie sociale, les évoquer étant « inutile puisque l'action de groupe s'explique très bien sans qu'on ait besoin d'y avoir recours » (Olson, 1965/1987, p.84).

En somme, si l'on postule que le paradoxe du passager clandestin est pertinent la solution qu'en donne M. Olson n'a cependant un domaine de validité circonscrit qu'à certains comportements. En ne prenant en compte qu'un aspect de l'engagement, il nie la place d'autres gratifications qui prennent une forme plus symbolique que matérielle.

2) Les incitations symboliques à l'engagement

Conscients des limitations que posent une application purement utilitariste du paradoxe du *free rider*, les auteurs, de l'école de la théorie de la mobilisation des ressources (TMR) complexifient le paradigme olsonien en envisageant les ressources sociales en plus des ressources matérielles pour comprendre les logiques de mobilisation. Ils proposent alors une conversion de la rationalité purement instrumentale qui sert de postulat aux travaux de M. Olson en une raison axiologique et subjective, c'est-à-dire qui prend en considération les *bonnes raisons* des acteurs, telles que l'honneur d'être reconnu par un groupe de pair ou le plaisir de l'émotion partagée. En s'intéressant avant tout aux raisons de l'engagement, la TMR met aussi en œuvre une théorie des *organisations de mouvements sociaux* (OMS) (McCarthy, Zald, 1977). Les organisations partisans sont considérées comme des lieux d'accumulation et d'échange

des ressources matérielles et symboliques. Ces organisations se fondent dans la figure du parti-entreprise. Sur le marché de l'action collective, ces entreprises et entrepreneurs en mouvements sociaux recherchent la rentabilité en investissant au mieux leurs ressources, qu'elles soient personnelles ou collectives. L'entreprise collective « est alors un groupement, animé par une direction administrative, fondé sur une association de tous les membres diversement intéressés par la défense d'une cause. L'entreprise politique est donc aussi une entreprise d'intérêt puisqu'elle regroupe tous ceux qui sont politiquement et personnellement attachés à son existence et à son succès. ». Les dirigeants du parti sont les principaux intéressés à la réussite de l'entreprise : « Leur souci de continuer à se consacrer à la politique et de permettre à leurs associés d'en faire autant, leur intérêt (diversement orienté) pour le "pouvoir", dominant d'ordinaire leur attitude et expliquent la sensibilité particulière des responsables des partis à la conquête de poste. C'est la finalité officielle et pratique (de leur point de vue) de la "conquête du pouvoir" qui les conduit à mettre stratégiquement en œuvre diverses ressources en vue de la constitution d'un capital politique. » (Gaxie, 2000, p.95).

En proposant d'élargir les incitations d'Olson aux rétributions symboliques, D. Gaxie a ainsi mis en lumière tout un jeu de gratifications, qui bien que souvent perçue comme non significatives par les militants, ont un rôle essentiel dans le recrutement et le fonctionnement de l'organisation. « Dans nos sociétés, l'opposition du financier et de l'honorifique, du matériel et du symbolique conduit souvent à tenir les rétributions symboliques pour secondaires. C'est ainsi que les gratifications reposant sur le prestige, le pouvoir, l'estime de soi ou la considération sociale sont souvent perçues comme "symboliques", c'est à dire, selon la définition du Robert, que tout en étant réelles, elles sont censées n'avoir pas d'efficacité ou de valeur en soi, mais en tant que signe d'autre chose. » (Gaxie, 1977, p.130)

Parallèlement aux possibles rétributions monétaires, les rétributions symboliques les plus significatives que peut offrir un parti comme celui des verts sont liées aux postes de direction dans l'organisation et aux mandats électoraux. Le parti met en compétition des postes à différents niveaux dans la hiérarchie interne, du mandat local, en passant par le secrétaire de groupe, jusqu'au membre du conseil exécutif et au secrétaire national. Et à l'instar des mandats électifs, la compétition est d'autant plus importante que le poste est haut placé dans la hiérarchie organisationnelle et offre un

prestige proportionnel au degré de responsabilité. Ainsi, « Offrant une certaine sécurité, de nombreux avantages matériels et de multiples gratifications symboliques – prestiges, honneurs, puissance – ces postes présentent suffisamment d'attraits pour que certains agents sociaux en fassent le but de leur vie et se consacrent du même coup totalement au parti qui leur permettra de les atteindre. » (Gaxie, 1977, p. 129).

Les gratifications ne sont pas uniquement liées au niveau de responsabilité dans l'organisation, mais dépendent aussi des fonctions que le mandat peut offrir à l'extérieur du parti. Ainsi, un secrétaire local, n'a pas une place très élevée dans les organisations politiques, les fonctions nationales sont plus valorisées et offrent une meilleure visibilité. Cependant, comme le précise Gaxie, une responsabilité « à la base » peut permettre d'occuper un rôle central dans la vie locale. Et « (...) donne par exemple l'occasion d'exercer des fonctions de représentation, de signer dans la presse locale, de participer aux festivités, de siéger au conseil d'administration de nombreuses associations et son titulaire devient une notabilité connue, bénéficiant de l'attention et souvent de la considération de ses concitoyens. » (p.130). Le secrétaire du groupe des verts du 20^e arrondissement de Paris a ainsi très souvent l'occasion de rencontrer *les grands élus*⁷⁰ verts. Il connaît très bien la vie locale, les personnes importantes politiquement et prend place, dans les manifestations locales, auprès des notables politiques parisiens.

Cette notion de rétribution symbolique permet aussi à D. Gaxie d'expliquer en quoi la division en postes de rang différent à l'intérieur d'une même organisation est nécessaire. La hiérarchie, en instituant des fonctions avec des rendements symboliques croissants, permet aux militants de faire carrière dans l'organisation et offre l'occasion de rétribuer selon une certaine proportionnalité chacun selon son action et son dévouement à la cause commune. Dans les partis politiques de masse, comme entendent l'être Les Verts, la multiplication des postes internes et des responsabilités permet aux *grands élus* d'entretenir une force d'appui conséquente. Ces adhérents

⁷⁰ Les grands élus sont les membres de l'organisation qui occupent les mandats et postes politiques les plus importants et qui incarnent, auprès du grand public, l'image du parti. Pour Les Verts, ce sont les parlementaires nationaux (les députés : Martine Billard, Yves Cochet, François de Rugy, Noël Mamère et les sénateurs : Marie-Christine Blandin, Alima Boumediene-Thiery, Jean Desessard, Jacques Muller, Dominique Voynet) ou, dans une moindre mesure, européens ; les maires de villes importantes (Dominique Voynet et Noël Mamère) et quelques militants médiatiques qui ont un mandat exposé, comme Denis Baupin maire adjoint de la ville de Paris qui a endossé, lors de la mandature précédente, la politique de réduction de la circulation automobile dans la capitale.

travaillent bénévolement à leurs campagnes électorales, par les multiples activités militantes en période d'élection : tractage, affichage, porte-à-porte, etc. Hors période électorale, ils s'emploient aussi à mettre en valeur les réalisations des élus pendant leurs mandats : réunions d'information, débats, etc. C'est une des principales caractéristiques opposant le parti de masse au parti de cadre. Dans ce dernier, les élus doivent rémunérer le travail militant qui leur assure une visibilité en période électorale.

D. Gaxie, en mettant les deux fonctionnements en parallèle montre que cette activité militante indispensable est dans les partis de masse rémunérée par une rétribution non matérielle : l'intérêt de défendre une idéologie et des idées. « L'attachement à la cause, la satisfaction de défendre ses idées, constitue ainsi des mécanismes de rétribution de l'activité politique au même titre que la rémunération financière ou l'obtention d'un emploi. (...) [L]e militant apparaît alors comme un type particulier de commis des entreprises de conquête du pouvoir politique. » (Gaxie, 1977, p.125). L'idéologie politique en tant que telle est donc une source de rétribution symbolique, elle est essentielle pour analyser le dévouement au parti qu'adoptent certains militants : « (...) l'existence d'un matériel symbolique rationalisé et systématisé, ou, si l'on préfère, d'une idéologie politique, favorise le recrutement et l'activité des agents de certaines entreprises politiques. » (p.126). Ainsi, au-delà des postes et du prestige, les nouveaux militants peuvent trouver dans la vie de groupe d'autres contreparties à l'effort de l'engagement. En sus de la conviction idéologique qui s'exprime lors de débats ou lors d'échanges amicaux avec leurs coreligionnaires, les militants peuvent aussi prendre plaisir à partager des émotions, parfois fortes, comme lors de l'annonce des résultats électoraux ou lors du collage sauvage d'affiches. Comme le note justement D. Gaxie, un parti politique est un vecteur important d'intégration sociale en offrant aux adhérents d'élargir leurs relations sociales et, pour ceux qui décrochent un mandat interne ou externe, un moyen d'ascension sociale.

Pourtant, Gaxie précise que ces motivations sociale et idéologique sont bien souvent insuffisantes pour soutenir complètement l'intérêt des militants. Des incitations plus sélectives doivent prendre le relais pour pérenniser l'investissement. C'est à partir de ce constat que l'auteur analyse le phénomène, très prégnant chez les verts, de l'accroissement du nombre d'adhérents en période de forte politisation et de sa décroissance pendant les périodes plus calmes. Les périodes de mobilisation correspondant généralement aux campagnes électorales importantes (élections

présidentielles, législatives et municipales). Lors de ces moments particuliers dans la vie d'un parti comme celui des verts où se développe une forte effervescence, des acteurs intéressés idéologiquement font le pas de s'engager, puis s'ils ne bénéficient pas d'autres incitations, matérielles ou symboliques, font défection.

La logique des rétributions de l'engagement est tellement prépondérante qu'elle permet d'expliquer la plupart des activités de l'organisation. Ainsi, l'importance portée aux gratifications symboliques par les militants explique, pour l'auteur, la propension, très présente chez les verts, à la multiplication des tendances, des scissions ou des sous-structures. On peut citer l'exemple des Jeunes Verts - la Souris Verte qui est l'organisation des jeunes Verts et qui fonctionne avec ses propres structures : un exécutif fédéral, des AG et des groupes locaux. Ces nouvelles organisations prenant place dans ou à côté de l'organisation principale permettent en multipliant les postes de multiplier aussi les gratifications honorifiques.

Enfin, pour D. Gaxie, comme pour M. Olson, les militants sont avant tout à la recherche d'une satisfaction de leurs intérêts directs : « L'activité des partis apparaît comme un moyen objectif de satisfaire les intérêts propres de leurs membres, l'application de leur programme et la défense des intérêts sociaux qu'il comporte étant en sus de cette satisfaction. » (Gaxie, 1977, p. 147). D. Gaxie fait certes une place, à côté des gratifications symboliques de prestige, aux rétributions morales et idéologiques, mais il les analyse comme une forme d'incitation sélective individuelle.

On le voit, les incitations/rétributions symboliques permettent de comprendre certains phénomènes observables dans les partis et chez les verts. Pourtant, les différents exemples de D. Gaxie de rémunération symbolique ne concordent pas tous avec la réalité militante du parti vert. Ainsi, si la disponibilité des postes dans l'organisation permet des carrières très rapides dans le parti, leur attractivité n'est pas toujours très forte. Le degré de prestige qu'ils offrent ne semble pas toujours compenser la charge de travail et le dévouement militant qu'ils réclament à leurs titulaires. C'est le cas pour le secrétaire de groupe local. Dans le groupe Vert du 20^e arrondissement, de par sa position centrale et l'exposition de son action, le secrétaire est souvent pris à partie. Placé au centre des polémiques, il doit affronter les fréquents conflits de personnes en essayant de ne pas trop marquer son engagement pour une des parties. Il

se doit aussi d'être présent aux différentes activités menées par les verts du quartier, participation aux manifestations, aux tractages, à la liste de discussion interne, aux relations avec les élus. La fonction de représentation que sous-tend le secrétariat de groupe, si elle offre un certain prestige, est aussi une charge que le titulaire doit remplir en y investissant beaucoup de temps. En plus des activités militantes des adhérents, il doit assister à de nombreuses réunions et assemblées. Celles des mandats du groupe local, plus celles réunissant l'ensemble des secrétaires du département⁷¹ et toutes les assemblées locales, départementales et régionales, bien que sa présence n'y soit pas toujours obligatoire. Il doit donc savoir gérer son agenda militant et connaître suffisamment les rapports de forces de la vie politique et militante locale pour ne pas commettre d'impairs.

On comprend alors que ce poste ne soit pas toujours très disputé. F. Faucher cite même un cas où il a été attribué en l'absence de la personne intéressée, qui ne c'était d'ailleurs pas portée candidate (1999, p.127). L'observation montre que les postes de représentants au niveau départemental ou national sont plus disputés. Car ils supposent une charge de travail moins importante et peuvent apparaître plus prestigieux que les postes locaux.

Cette relative méfiance des militants pour les postes à responsabilité au niveau local explique aussi, en partie, la rapidité des ascensions militantes au sein de l'organisation. Il n'est pas rare qu'un adhérent ayant une spécialisation rare (par exemple l'informatique) soit sollicité pour occuper un mandat créé ex nihilo pour lui (par exemple chargé du développement du site internet du groupe). Cécile Duflot incarne cette possibilité offerte aux militants verts de grimper très rapidement les échelons internes du parti. Née en 1975, elle devient secrétaire nationale des verts à 31 ans en 2006, cinq années après son adhésion. Elle est réélue à ce poste en 2008, puis à la tête du nouveau parti Europe Ecologie-Les Verts. Entre-temps, elle a exercé un mandat au conseil exécutif (2003) où elle met en valeur son expertise d'urbaniste en s'occupant de l'achat du bâtiment du siège national des verts. Après avoir été élue secrétaire nationale, elle s'est présentée aux législatives de 2007 où elle réalise le score de 3,55% des voix, aux élections régionales de 2010 et aux municipales de 2008, en deuxième position sur une liste d'union PS-PRG-VERTS. Elle démissionne en 2010 de son poste

⁷¹ Ces réunions de coordinations des secrétaires des groupes parisiens ne se tiennent pas selon une périodicité fixe. Elles sont programmées selon les disponibilités des participants et les enjeux, particulièrement électoraux, du moment.

d'adjoint au maire de Villeneuve-Saint-Georges pour devenir présidente du groupe Europe Ecologie-Les Verts au conseil régional d'Ile de France.

Florence Faucher soulève un autre argument relativisant le niveau des rétributions symboliques disponibles lors de l'obtention d'un poste de pouvoir dans le parti vert : les origines sociales des militants (1999, p.126). On le sait, les verts dans leur globalité sont, comparativement aux autres militants politiques, fortement diplômés et appartiennent plutôt à la classe moyenne intellectuelle. Or, le rendement symbolique d'un poste de pouvoir est, comme l'explique D. Gaxie, corrélé à la position sociale de celui qui l'occupe (1977, p.130). On peut alors douter du degré d'attractivité de ces postes pour les militants verts. Toute chose égale par ailleurs, le parti joue moins le rôle d'ascenseur social que nombres d'organisations politiques ou même associatives qui ont un recrutement moins spécifique.

F. Faucher propose plusieurs pistes pour expliquer la mobilisation verte. Tout d'abord, elle note qu'il existe une incitation sociétale à l'engagement dans l'organisation des verts. Cette incitation sociale c'est l'urgence écologique. La prise de conscience progressive des problèmes environnementaux expliquerait en partie le dévouement de certains militants. Les verts sont en effet, par la nature même de leurs références idéologiques, très sensibles aux discours sur la dégradation de l'environnement et estiment qu'il y a nécessité absolue de mettre en place de nouvelles pratiques compatibles avec la sauvegarde de la nature. Cet impératif social est pour un nombre conséquent de militants, une incitation à agir, bien que le bénéfice soit collectif et qu'il suppose de se projeter dans un avenir plus ou moins lointain pour que la planète en retire les bénéfices : « La prise de conscience des risques écologiques auxquels l'humanité devra faire face transforme l'engagement en un impératif moral. Les politiques publiques que les verts réclament bénéficient à tous sans favoriser une catégorie sociale en particulier. L'enjeu étant capital, chacun a sans doute suffisamment intérêt au succès pour accepter de supporter les coûts de mobilisation. La vision catastrophiste du monde, qui est celle de nombreux militants verts, pourrait les conduire à accepter de s'engager malgré l'insuffisance des rétributions sélectives. L'urgence en fait un absolu. L'écologie a pour corollaire la reconnaissance d'une responsabilité personnelle, d'un engagement de chacun dans la bataille. Le salut public

met aussi en valeur le rôle de l'individu. » (Faucher, 1999, p.98). Ce type d'engagement est vécu et exprimé sur le registre du dévouement, du don de soi à la cause.

Faucher le rappelle, cette rhétorique de l'abnégation ne doit pas cacher que la défense d'une cause *plus importante que soi* offre aussi aux militants des avantages personnels sur le plan de la définition identitaire. Se revendiquer d'une croisade est une façon de construire une identité pour soi et pour autrui et de soutenir la recherche d'une cohérence personnelle : « Le dévouement des militants, leur enthousiasme, leur abnégation parfois s'expliquent en partie par leur aspiration à la cohérence personnelle et par leur sentiment d'identification avec le progrès de la cause verte. » (Faucher, 1999, p.115).

F. Faucher en convoquant la morale, l'idéologie, et la quête identitaire pour comprendre la mobilisation des verts s'oppose donc à la théorie olsonienne, tout en reconnaissant que c'est l'intérêt, même si l'auteur en a une définition élargie qui incite et rétribue l'engagement. Les Verts comme « organisation volontaire dont les objectifs sont l'obtention de biens collectifs » ne disposent principalement comme incitations que « les sentiments du devoir et d'urgence de leurs membres potentiels. » (Faucher, 1999, p.112). Cet élargissement de la notion d'intérêt est intéressant, en ce qu'il soulève des questions essentielles sur le fonctionnement quotidien dans un parti où les acteurs mettent en jeu des investissements éthiques et culturels. Cependant, si l'on considère que l'idéologie est une incitation à l'engagement, cela revient à expliquer, *in fine*, que les militants militent parce qu'ils souscrivent à une idéologie. En forçant le trait, l'élargissement du concept d'intérêt et d'incitation à l'engagement conduit alors à se demander ce qui n'incite pas les militants à militer.

3) Le jeu théorique des incitations matérielles et symboliques, individuelles et collectives

a) Problèmes posés par le concept d'incitations individuelles

Comme on le voit, le paradoxe d'Olson et la notion d'incitation à l'engagement sont productifs théoriquement et intéressants pour interroger la mobilisation verte. De nombreux auteurs ont tenté, tout en acceptant la validité générale du travail séminal de Mancur Olson, de redéfinir le concept d'incitation sélective pour pouvoir analyser des terrains plus divers que ceux qui servent de cadre à la démonstration d'Olson. Il apparaît alors qu'en sus des difficultés théoriques que pose la limitation des incitations à l'intérêt directement matériel, se pose une autre série de problèmes, liée à leur caractère purement individuel. M. Olson ignore, à dessein, toute une dimension de l'action collective : celle du lien. Que ce lien soit fort et qu'il prenne la forme de la sociabilité communautaire ou qu'il soit plus faible et s'incarne dans la solidarité ou encore dans une relation de don contre-don. L'auteur additionne des individus qui se rallient à une action, mais il ignore le soubassement collectif de celle-ci, c'est-à-dire qu'il ignore le système d'interaction qui a donné sa forme à la mobilisation. La notion d'incitation sélective masque alors l'ampleur de la dynamique collective.

Conscient de ces apories, D. Gaxie a élargi considérablement la notion de rétributions du militantisme en l'ouvrant à la dimension symbolique des relations sociales. Mais là encore, l'individu est isolé. Il n'est pas *acteur*, mais *agent*, mué par une recherche permanente de son intérêt privé. C'est la critique que porte Daniel Cefaï, lorsqu'il explique que le problème de la théorisation des rémunérations symboliques est surtout « (...) orientée vers des biens individuels, consommables à titre privé, par des individus isolés, et non pas vers des biens publics, maximisant "le plus grand bonheur pour le plus grand nombre". » (Cefaï, 2007, p.222). En somme, si D. Gaxie accepte de socialiser les incitations à l'engagement, il se refuse pourtant à considérer les motivations non utilitaristes comme déterminantes sur le long terme d'une mobilisation.

La focalisation sur l'intérêt individuel, qu'il soit matériel ou symbolique, pose aussi des problèmes pour expliquer le processus de construction de l'organisation. Les

acteurs rationnels d'Olson recherchent des biens mis à disposition par une organisation, ils saisissent une opportunité or « (...) la recherche, par la création d'une structure organisationnelle, de biens collectifs a précédé – et non pas suivi – la distribution par l'organisation à ses membres de divers avantages individuels, constituant autant d'incitations sélectives. Cette antériorité est fondamentale, car c'est d'une question – et d'une relation – de causalité qu'il s'agit. » (Chazel, 1991, p.263). Autrement dit, les biens sélectifs sont une conséquence de l'existence de l'organisation, mais n'en expliquent pas l'origine. Appliquée à la situation des verts, la question serait, par exemple, de comprendre pourquoi les verts ont construit une organisation limitant délibérément les opportunités d'appropriation des ressources collectives, en mettant en place des systèmes tels que le *tourniquet* et les points de limitation des mandats. Les incitations sélectives individuelles permettent d'envisager certains ralliements, comme on l'a vu, mais difficilement la mise en place de ces restrictions à l'utilisation stratégique de la mobilisation collective. Les processus collectifs de construction d'une cause et de création de liens et de solidarité sont alors, de par le caractère strictement individuel des rétributions, qu'elles soient matérielles ou symboliques, occultés.

b) Problèmes posés par la définition extensible des rétributions

Le second problème posé par l'analyse en termes d'incitation/rétribution est la surinterprétation. Qu'est-ce qui ne peut pas être interprété comme une forme de rétribution de l'engagement ? C'est ce qu'explique E. Agrikoliansky (2001) à partir de l'exemple de l'engagement des adhérents de la Ligue des Droits de l'Homme. Par la nature de leur activité et le profil des militants, l'ensemble des actions de chacun pourrait trouver une justification à partir du concept de rétribution symbolique. Le militantisme moral et éthique que veulent incarner les adhérents à la LDH se résoudrait alors en expliquant que chacun trouve son compte à se placer dans une posture morale et à refuser les gratifications matérielles que peut offrir le militantisme politique. De fait, une analyse qui se limite à rechercher des rétributions individuelles, matérielles ou symboliques « contribue à diluer l'analyse dans un raisonnement tautologique et infalsifiable dans lequel tous les produits voulus ou non de l'action sont analysés *a posteriori* comme des rétributions et des motivations de celle-ci. » (Agrikoliansky, 2001,

p.28). Il est toujours possible de retrouver diverses satisfactions morales qui découlent de l'action collective. Telles que l'estime de soi, la construction d'une identité personnelle vertueuse, etc⁷². Si, bien entendu, ces gratifications sont importantes dans toute mobilisation, le risque est d'en faire, une fois la mobilisation réussie, des incitations nécessairement déterminantes, pour expliquer l'entrée dans l'engagement.

En généralisant le propos, on peut reprendre la formule de B. Barry citée par F. Chazel (1991, p.258) : « Les théories économiques comportent le risque permanent d'en venir à expliquer n'importe quel phénomène par une simple redescription de celui-ci. » (Barry, 1970, p.33) ; ou encore celle de P. Chanial qui note que les analystes sont « (...) occupés inlassablement à défaire les paradoxes qu'ils avaient eux-mêmes construits. » (2001, p.47). Ce que remet en cause ici Pierre Chanial de façon un peu polémique, c'est la démarche d'Olson qui l'a conduit à construire un paradoxe purement théorique qui n'est pertinent que dans son domaine de validité, c'est-à-dire la théorie du choix rationnel. Ainsi, si on remarque couramment que les organisations se prémunissent contre les stratégies opportunistes des passagers clandestins, il est bien rare d'observer un acteur s'interrogeant sur son possible engagement dans les termes du paradoxe du *free-rider*. A l'inverse, les écueils théoriques d'une analyse fondée sur l'intérêt et la complexité des motivations des acteurs de l'organisation des verts, doit nous amener à considérer que puisqu'en effet les acteurs s'investissent, « ils investissent une relation plus qu'ils n'investissent dans une relation. » (Alter, 2008, p.50).

⁷² A titre d'illustration, on peut citer l'énumération, non exhaustive, des rétributions matérielles et symboliques qu'opère Daniel Gaxie dans son manuel sur la démocratie participative : « La satisfaction de lutter pour des buts considérés comme justes et légitimes, la solidarité et l'amitié de ceux qui combattent pour les atteindre, l'intégration dans les petits groupes qui composent les organisations, l'acquisition d'une formation intellectuelle, les possibilités de promotion sociale, les occasions de trouver un emploi, des débouchés ou des clients, l'accès à des postes honorifiques ou à des positions de pouvoir, le sentiment de donner un sens à sa vie et d'agir sur le monde, la puissance, la considération, les honneurs, l'estime de soi, l'altruisme, l'identité, bien d'autres choses encore, sont autant de *rétributions*, généralement déniées comme telles, du militantisme. » (2000, p.89-90).

4) Les organisations comme ressources

Les approches de Michels et de la TMR se rejoignent plus que cela n'apparaît au premier abord. La mobilisation des ressources, comme le notent E. Clemens et D. Minkoff (2004, p. 156), agréée à la loi d'airain de l'oligarchie par une sorte de syllogisme : les organisations sont des ressources or les organisations efficaces sont hiérarchiques donc les organisations hiérarchiques sont des ressources nécessaires à l'action collective. Le problème alors posé par cette conception de l'organisation politique est qu'elle tend à ignorer que les organisations, en tant que système social, sont malléables et répondent à de multiples enjeux. Si, l'histoire est remplie d'actions collectives qui ont, très efficacement atteint leurs buts par le biais d'organisations fortement hiérarchisées, il y a aussi les cas de mouvements sociaux très peu organisés, refusant toute hiérarchie, qui ont réussi à provoquer des changements importants. L'histoire des mouvements écologistes des années 1960-1970 contredit le systématisme de la loi d'airain. Ce qui a permis de complexifier cette approche de l'organisation a alors été de la considérer comme le lieu où se jouent des logiques culturelles déterminantes et où les interactions répondent à des logiques non univoques : « Tant que les organisations étaient analysées comme instrumentales, c'est-à-dire comme moyen permettant les mobilisations, le contenu culturel de l'action d'organiser et le sens des formes organisationnelles étaient marginalisés comme sujet d'intérêt. »⁷³ (Clemens et Minkoff, 2004, p.156).

En résumé, que l'engagement vert ne puisse être compris en utilisant une approche uniquement utilitariste a des conséquences essentielles pour la compréhension de l'action des acteurs dans l'organisation. Non seulement parce que l'étude de la loi d'airain de Michels, des théories d'Olson et de la TMR ont permis de montrer que les verts eux-mêmes se méfiaient d'une utilisation opportuniste des ressources et tentaient de s'en prémunir ; mais aussi parce que cela nous permet d'entrevoir que la participation à l'action commune met en jeu, en sus des intérêts, d'autres facteurs déterminants, comme celui de la place des constructions culturelles dans l'ordonnement de l'action. Schématiquement, à la suite d'Olson, la littérature s'est

⁷³ Traduction personnelle de « As organizations were understood instrumentally, as means that enabled mobilization, the cultural content of organizing and the meaning signaled by organizational forms were marginalized as topics for inquiry. »

intéressée à l'intégration de ces logiques culturelles dans les organisations en mouvement social, à partir de deux variables complémentaires l'une de l'autre : les sociabilités primaires et secondaires.

III] DES ORGANISATIONS INVESTIES PAR DES LOGIQUES CULTURELLES ET IDENTITAIRES

Une étape importante permettant de sociologiser l'approche de l'organisation et de la sortir de la pure logique d'intérêt a été réalisée dans le cadre de la TMR, en prenant en considération des liens unissant les acteurs mobilisés. A. Oberschall, tout en gardant la notion d'incitation sélective, a envisagé un contexte communautaire d'inscription pour la mobilisation. Comme l'explique J. Siméant, le travail d'Oberschall a été une étape importante dans le renouvellement des sociologies de l'action collective après le séisme théorique posé par le paradoxe du *free rider* : « Ce modèle reste une des tentatives les plus convaincantes d'enraciner dans le réel social le paradoxe d'Olson. En effet tout en s'inscrivant dans une tradition individualiste et utilitariste, Oberschall enchâsse les calculs et les anticipations des individus dans leur substrat social et dans leur rapport au reste de la société, construisant de ce fait des individus théoriques bien plus convaincants que ceux d'Olson. » (Siméant, 1998, p.46). A. Oberschall puis C. Tilly, en pensant des incitations collectives à l'engagement, liées à une appartenance communautaire et identitaire, envisagent tout un système social militant, où l'acteur mobilisé est décrit, non comme un *homo œconomicus* isolé, mais comme un individu inséré dans un milieu social.

1) La question des sociabilités dans les théories de l'action collective

a) Les sociabilités primaires

Un des points d'appui du modèle initié par Oberschall a été d'investir la question des formes du lien social (c'est-à-dire à la sociabilité, selon la définition large du concept). Les sociabilités primaires sont le signe de l'intégration à une communauté et

du partage d'éléments culturels⁷⁴. Les réseaux sociaux forts qui en sont issus fonctionnent ainsi comme des supports à l'action collective et à l'engagement. Ces sociabilités primaires, marques d'identités catégorielles partagées (être une femme, ou encore être adolescent) peuvent être considérées comme une forme sociale d'incitation à l'engagement. Elles permettent aux acteurs de se socialiser à des pratiques et des représentations, qui seront les cadres de la mobilisation. On comprend donc que les choix de répertoires d'action collective, de types d'encadrements organisationnels et de stratégies (du parti de masse au parti de cadre ou d'une mobilisation associative plutôt que strictement partisane) ne dérivent pas uniquement d'un pur calcul instrumental mais qu'ils sont aussi liés à ces socialisations communautaires. On comprend enfin que l'importance et la densité des liens entre membres d'une même communauté est aussi un facteur favorisant la confiance mutuelle et donc un facteur pouvant avoir un rôle dans la mise en œuvre d'une action collective.

b) Les sociabilités primaires et secondaires

L'apport de C. Tilly (1978) est déterminant dans l'histoire de cette prise en considération de la nature des liens militants. Il mêle l'analyse des sociabilités comme forme du lien d'appartenance à un groupe social (*catness*⁷⁵), donc comme marque d'une identité catégorielle partagée, mais non choisie et les sociabilités électives comme participation à un réseau d'interconnaissance (*netness*⁷⁶). La *netness* est donc un ensemble de relations choisies à l'inverse de la *catness*. Ces deux formes de sociabilité, sociabilité primaire et sociabilité secondaire, sont facteurs d'engagement d'autant plus qu'elles se rejoignent pour former la *catnet*, que Tilly définit comme « un ensemble d'individus réunis et par des identités catégorielles et par un réseau

⁷⁴ La notion de culture est utilisée à partir de l'acceptation qu'en a Daniel Cefaï (2007), c'est-à-dire comme la façon dont les acteurs font du sens en contexte (p.23). Le terme de culture « n'est que le signe d'un ensemble d'interrogations qui se sont portées sur des cultures organisationnelles, des émotions et des identités, des drames, des récits et des rhétoriques. Il n'y a pas d'action collective qui n'engage un travail de la signification, lui-même enjeu d'action collective. Les paramètres de l'action collective ne peuvent être platement objectivés : ils s'articulent dans leur "mise en forme, en scène et en sens". » (Cefaï, 2007, p.28).

⁷⁵ Que l'on pourrait traduire par une périphrase comme appartenance à une catégorie.

⁷⁶ Que E. Neveu traduit par résiliarité (2005, p.57)

d'interconnaissance »⁷⁷ (1978, p.63). Le degré de mobilisation sera d'autant plus élevé si les sociabilités identitaires fondent les sociabilités électives : « Plus l'identité commune et les réseaux internes sont développés plus le groupe sera organisé. CATNESS [appartenance à une catégorie commune] X NETNESS [résiliarité] = ORGANISATION⁷⁸. »⁷⁹ (p.63). On comprend l'intérêt de la distinction de Tilly, qui dans le prolongement d'Oberschall montre que les sociabilités secondaires, les liens associatifs, sont des facteurs explicatifs complémentaires à l'analyse des sociabilités primaires. La sociabilité comme variable de l'action collective peut alors être étudiée selon deux paramètres : les liens sociaux entre le groupe d'appartenance et les militants mobilisés et les liens à l'intérieur du groupe.

Ces analyses qui posent comme point de départ des mobilisations des réseaux sociaux forts fonctionnant comme support à l'action collective sont devenues des voies classiques de l'explication des mobilisations. Elles sont intéressantes lorsqu'on étudie le fonctionnement du lien entre les militants d'un même groupe. L'alliance de la catness et de la netness permet de saisir la forme du lien qui les unit. La sociabilité partagée est alors un lien fort, signe d'une identité sociopolitique commune. L'engagement apparaît ainsi comme un complément au processus d'insertion dans un cercle social et fonctionne comme confirmation identitaire pour les acteurs. Replacer les organisations politiques comme celle des Verts dans leurs milieux sociaux d'inscription nous invite à mener une réflexion sur la culture des militants. Interroger le rôle des sociabilités primaires dans l'engagement permet aussi de se détacher d'une vision naïve de l'idéologie et des valeurs comme de purs processus réflexifs ou encore comme expressions de simples intérêts définis selon les positions occupées dans les hiérarchies sociales.

Cependant, cette hypothèse d'une sociabilité primaire qui définirait une même identité socio-politique et modèlerait l'ordonnement des relations dans l'organisation ne correspond pas, en l'espèce, à la diversité des origines et pratiques vertes : « cette diversité est tout à la fois celle des pratiques militantes, des modes d'organisation et de légitimation et des modes d'implication au sein du mouvement » (Villalba, 1997, p.89). Les Verts, comme beaucoup d'organisations militantes

⁷⁷ Traduction personnelle de « a set of individuals comprising both a category and a network »

⁷⁸ Souligné par l'auteur.

⁷⁹ Traduction personnelle de « The more extensive its common identity and internal networks, the more organized the group. CATNESS X NETNESS = ORGANIZATION. »

contemporaines ne recrutent pas au sein d'une même communauté, ils ne disposent donc pas de la ressource que peut représenter pour une organisation le lien social communautaire. Ils ne défendent pas non plus un intérêt catégoriel, mais un idéal construit idéologiquement et tourné vers l'ensemble des français. Si l'engagement communautaire est historiquement une voie importante de mobilisation, l'hypothèse n'est plus à elle seule suffisamment heuristique pour comprendre les nouvelles formes de militantisme et les formes d'engagement plus distanciées, telles qu'on les observe chez les verts. Il faut alors penser la *netness* sans la *catnet*.

c) La sociabilité élective

Dans un article sur la mobilisation syndicale de la C.F.D.T, B. Duriez et F. Sawicki (2003) évoquent l'écueil théorique que peut représenter l'explication de l'engagement par la sociabilité primaire : « le risque est donc grand de faire des liens sociaux et de la sociabilité qu'ils génèrent une variable autonome et univoque » (2003, p.20). En l'espèce, les auteurs établissent que l'on ne peut expliquer l'engagement à la C.F.D.T par la mobilisation de réseaux denses de sociabilité primaire alliés aux sociabilités secondaires (la *catnet*). C'est principalement à partir de sociabilités électives et particulièrement de l'insertion dans un milieu professionnel que le processus d'engagement est analysé par les auteurs. L'enjeu pour l'organisation qui ne peut plus compter sur des sociabilités fortes pour homogénéiser son recrutement et fidéliser ses membres est alors de produire une sociabilité intégratrice autonome et spécifique au groupe.

Observer les liens qui se créent dans l'organisation est heuristique pour comprendre l'engagement et le fonctionnement des organisations qui, à l'instar de celle des Verts, sont peu structurées et valorisent l'autonomie. G. Renou (2003), met ainsi l'accent sur les sociabilités informelles (c'est-à-dire non-organisée, non pas que ce type de sociabilité n'ait pas de *formes*) pour repérer des *éthos* c'est-à-dire des « cultures interactionnelles avec ses interdits et ses tolérances particulières » (Renou, 2003, p.56) propres aux syndicats S.U.D. P. Dauvin et J. Siméant en cherchant à caractériser l'action humanitaire (2002, chapitre 9 *Conditions et formes de l'action*), repèrent aussi le rôle de

la sociabilité informelle pour établir des rapports de coopérations. Cette sociabilité se fonde sur une vision particulière des relations humaines favorisant *l'authenticité* et le face à face, en opposition à des relations pensées comme plus hypocrites. Dans la même optique, B. Havard-Duclos et S. Nicourd envisagent l'insertion dans des réseaux de sociabilités comme des rétributions à l'engagement. L'organisation est alors un « espace de sociabilité, complémentaire ou substitutif à l'espace familial, lieu de rencontres dont la caractéristique principale est qu'il est par ailleurs traversé de "sens" » (Havard-Duclos, Nicourd, 2005, p113). La place de ces réseaux de sociabilité est particulièrement notable chez les verts du 20^e arrondissement. Pour soutenir un engagement idéologique et de nombreuses heures de mobilisation, les principes politiques ne sont pas suffisants. Militer dans une organisation au jour le jour n'est jamais vécu concrètement sur le simple mode de l'accord avec soi-même et avec ses idées et encore moins sur le mode stratégique du retour sur investissement. Les acteurs s'intègrent dans des relations sociales, goûtent aux rapports avec leurs pairs. Ils créent des liens, des amitiés et des inimitiés, vivent des conflits et des moments de joie partagée. Ils échangent des émotions et des services et créent une relation de partage, d'engagements mutuels. Ces réseaux de relations au sein des verts ont plus ou moins d'importance selon l'investissement des acteurs. Quelques-uns n'ont que *des connaissances* parmi les militants verts, ils participent peu et sont surtout présents lors des événements importants (AG, campagnes électorales). D'autres ont forgé la plus grande partie de leurs relations sociales au sein du parti. Ils connaissent le prénom de tous les militants, leurs déboires sentimentaux et leurs activités professionnelles. Ils se sont mariés avec un autre militant, ils passent leurs week-ends à organiser des actions et une partie de leurs vacances à l'université d'été des Verts. Les vies privées de ces militants sont alors en grande partie enchâssées dans la vie de l'organisation.

Cet entrelacement entre les différentes sphères de la vie permet d'entrevoir le rôle des réseaux d'interconnaissance dans le recrutement et la mobilisation militante. Les adhérents parlent autour d'eux, dans leur famille, au travail, de leur engagement. Ils partagent dans les associations dont ils sont membres leurs idées politiques. Ainsi, l'observation des verts du 20^e montre que pour certains types d'actions, les acteurs qui se sont déplacés, qui ont choisi de prendre sur leur temps, ont été surtout mobilisés par leurs réseaux de connaissances. Ce n'est cependant pas nécessairement la vigueur du

lien qui unit les membres du réseau qui est en l'espèce décisive. Ce sont souvent moins des amis que des connaissances rencontrées lors d'événements mettant en scène certaines valeurs. Cet entrecroisement des liens s'oppose d'autant plus à une sociabilité primaire que la durabilité de la relation n'est pas garantie et que sa « (...) caractéristique principale est justement de laisser toujours ouverte la perspective de se briser. » (Pasquier, 1998, p.254). On retrouve, dans une certaine mesure, la logique d'affiliation volontaire faite de proximité et d'éloignement que Simmel étudie à travers la figure de l'étranger (1999, p.663-668) : « L'étranger nous est proche dans la mesure où nous sentons entre lui et nous des similitudes nationales ou sociales, professionnelles ou simplement humaines ; il nous est lointain dans la mesure où ces similitudes dépassent sa personne et la nôtre et relie ces deux personnes uniquement parce qu'elles en relient de toute façon un très grand nombre. » (p.666). Concrètement, les distributions des Restos du cœur, les réunions de coordination des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), les rencontres avec les parents d'élèves du quartier qui s'engagent contre l'expulsion de la famille d'un enfant sans-papiers qui fréquente l'école de leurs enfants, ou encore les contacts dans le cadre de l'association *La Bellevilleuse*⁸⁰, sont les lieux privilégiés de construction du réseau de connaissances militantes, celui-là même qui est mobilisé pour recruter des sympathisants au parti. Ce sont donc avant tout des relations de proximité, proximité spatiale (ils ont surtout pour cadre le même arrondissement) et proximité de valeurs. Dans ces circonstances, pour les mobilisations sur des enjeux locaux, par exemple une occupation de l'ancien relais de poste de Belleville pour réclamer que la mairie rénove ce bâtiment emblématique du quartier ou encore sur la mort de Lamine Dieng, la circulation de l'information se fait moins dans le cadre organisationnel que par la médiation des réseaux interpersonnels. Cette place privilégiée des connexions interpersonnelles dans les mobilisations de proximité, associée aux habituelles références à l'organisation réticulaire, explique que la qualité de membre ne soit pas déterminante pour ce type d'action. On observe alors que beaucoup de *sympathisants* participent aux événements organisés par le parti. Cela a été le cas par exemple lors de la fête pour le lancement du site du groupe des verts du 20^e, où l'on peut estimer qu'un bon tiers des présents n'appartenaient pas formellement

⁸⁰ La Bellevilleuse est une association ayant pour objectif de sauvegarder le patrimoine de Belleville, ses membres ce sont particulièrement mobilisés dans les années 1990 contre les aménagements urbains du quartier. A l'instar du président de la Bellevilleuse, beaucoup de militants Verts du quartier sont aussi adhérents à l'association.

aux Verts. On peut aussi citer l'exemple des différents événements créés pour animés la campagne législative de L. Boudereaux en 2007 au cours desquels des militants, n'ayant jamais cotisé aux Verts, voire, pour quelques-uns, cotisant dans un autre parti⁸¹, sont venus apporter leur soutien et leur aide. De même, lorsque Les Verts s'associent à des événements organisés par d'autres mouvements, comme les manifestations de rue, de nombreux sympathisants s'amalgament au cortège des verts.

Les Verts connaissent la place prépondérante des relations électives intra et extra organisationnelles. Ils ne s'offusquent donc pas, habituellement, de leur part dans le fonctionnement du parti, bien qu'elles puissent être sources de conflits, lorsque des militants estiment être mis hors du jeu par une *coterie*. De même, ils valorisent l'utilisation non partisane de l'organisation, en ouvrant largement les instances organisationnelles aux non-adhérents, comme les modifications statutaires de novembre 2010 l'ont montré. Bien qu'il soit difficile d'évaluer précisément l'emprise du réseau d'interconnaissance dans la décision d'adhérer à un parti, Les Verts ont conscience que la frontière entre les sympathisants et les militants encartés est très fine. Les sympathisants représentant une force d'appoint, mais aussi le vivier des prochains cotisants. C'est ce que montre F. Faucher : « La proximité idéologique est une condition nécessaire de l'engagement, mais elle n'est pas celle qui emporte finalement la décision. Celle-ci repose davantage sur l'existence de relations personnelles, voire de liens d'amitié avec d'autres personnes engagées. » (1999, p.98-99).

In fine, s'intéresser aux processus de constructions identitaires à partir d'une appartenance communautaire ou à partir d'une appartenance sociétaire permet d'envisager que les organisations, plus que de simples instruments sont l'expression d'enjeux culturels qui s'expriment dans les formes de la mobilisation et les répertoires d'action collective, mais aussi dans l'ensemble des relations sociales. Les « processus culturels renvoient autant à des stratégies de mobilisation organisationnelle qu'aux liens sociaux, aux sentiments moraux ou aux expériences concrètes qui ont cours dans la vie quotidienne (...) » (Cefaï, 2007, p.510). Ainsi, les manières de se saluer et de se nommer (camarade, citoyen ou copain), de mettre en scène l'appartenance commune (par des

⁸¹ Ainsi, un membre du PS, adjoint au maire et deux membres d'un collectif anarchiste ont participé à la campagne de Laurent Boudereau pour l'élection législative de la 21^e circonscription de Paris.

drapeaux, des rites d'adhésion, des chants) mais aussi les choix des outils pour mener une action sur l'espace public expriment une dynamique de constitution d'un *Nous* et un rapport spécifique au collectif fait de partage de représentations, de rites de socialisations et de proximité sociale.

2) L'organisation comme support d'investissements identitaires différenciés

Cette attention microsociologique observant finement les interactions intra-organisationnelles a permis, associée à une perspective diachronique, d'ouvrir la voie à une conception processuelle de l'activité militante. La notion de carrière importée de la sociologie interactionniste de Chicago et du travail d'Everett Huges puis d'H. Becker, est largement utilisée pour repenser le problème des rétributions du militantisme, en enracinant les acteurs dans leurs propres trajectoires identitaires : « L'intérêt du concept est de considérer les actions humaines comme des *processus* c'est-à-dire comme des activités se déroulant dans le temps et possédant une dynamique propre, et non comme le simple reflet de contraintes structurelles ou d'un calcul utilitaire »⁸² (Agrikoliansky, 2001, p.30). On comprend alors que les acteurs se nourrissent de multiples affiliations, et construisent de manière dynamique leurs rapports au collectif militant, à partir de leurs expériences aussi bien politiques, que professionnelles ou amoureuses. C'est très perceptible chez les verts du 20^e arrondissement de Paris où beaucoup de militants réinvestissent leurs compétences professionnelles dans le militantisme (graphisme, informatique, communication, etc.) et vivent un engagement quotidien ou s'entremêlent rencontres politiques et amoureuses, interactions conviviales et interactions conflictuelles.

La notion de carrière militante, en focalisant ainsi l'attention sur les processus individuels de construction du sens, offre l'avantage de ne pas faire des identités collectives une variable univoque, qui résoudrait l'ensemble des problématiques de l'action commune et postulerait que les acteurs investissent des schémas identitaires préétablis sans aucune réflexivité : « L'approche identitaire est certes utile à la compréhension des logiques du militantisme. Cependant, dans l'immense majorité des

⁸² Souligné par l'auteur.

travaux s'y référant, l'identité y est conçue comme donnée une fois pour toutes alors que celle-ci s'inscrit plutôt dans un processus de formation et de reformation continues dans le temps de l'action.»⁸³ (Fillieule, 2001, p.204). L'organisation plutôt que d'être objectivée comme une simple ressource devient alors le réceptacle et l'expression d'investissements culturels différenciés, où se construisent des trajectoires et des carrières individuelles.

Le collectif se joue dans cette production culturelle, il donne un sens à son existence et justifie son action par la production de valeurs et de revendications éthiques. Chez les verts, ce travail culturel collectif est mené par des acteurs ayant des trajectoires et des carrières militantes différentes qui revendiquent la pluralité de leurs affiliations. Ce qu'il faut alors comprendre c'est que les processus de constructions culturelles et identitaires peuvent parfois, dans un même collectif, être contradictoires et /ou conflictuels et qu'il y a en conséquence un jeu permanent de recomposition des liens.

En résumé, si l'on accepte que les organisations militantes soient plus que des instruments à gagner les élections ou à rétribuer leurs membres, il est nécessaire de s'intéresser à la question des identités et au travail de production culturelle des acteurs. Mais, particulièrement lorsque la mobilisation n'a pas pour fondement le partage d'une sociabilité primaire, il est aussi nécessaire d'envisager la pluralité des investissements identitaires et donc que cette construction culturelle est un processus fait d'oppositions et parfois de conflits. C'est à partir de ces appuis théoriques que nous allons envisager l'apport de la sociologie des entreprises et du travail ainsi que celui de la sociologie des associations.

⁸³ Il faut aussi ajouter à cet avantage du concept de carrière militante, celui de la double acception du mot, qui s'applique aux activistes comme aux travailleurs. Comme l'expliquent Dauvin et Siméant (2002, p.21), cela permet de rappeler la tension permanente entre deux registres d'engagement et d'action dans le parti : le registre professionnel et le registre purement militant. Les acteurs font dans le parti des carrières militantes ou parfois des carrières professionnelles, l'une pouvant succéder à l'autre ou les deux pouvant se compléter.

IV] LOGIQUES CULTURELLES ET ORGANISATIONS EN MOUVEMENTS : LES APPORTS DE LA SOCIOLOGIE DES ENTREPRISES ET DE LA SOCIOLOGIE DES ASSOCIATIONS

1) Le choix du niveau organisationnel

C'est à partir d'une différenciation selon leurs finalités, que s'opère traditionnellement la coupure, très nette dans l'analyse sociologique, entre les organisations non lucratives et les entreprises. Si, en effet, cette distinction entre les raisons d'être d'un parti politique et d'une entreprise paraît évidente, la séparation théorique qu'elle sous-tend l'est beaucoup moins. L'idée sous-jacente est que d'un côté les organisations à but lucratif répondent à une rationalité purement instrumentale alors que les associations et les partis politiques sont gouvernés par des normes culturelles.

Cette position est critiquable sur deux plans. Tout d'abord, parce que depuis près de cinquante ans la sociologie des partis a largement rapproché le fonctionnement des organisations de mouvements sociaux [OMS] de celle des entreprises en montrant comment les acteurs sont eux aussi à la recherche de la meilleure rationalité pour atteindre leurs objectifs de rentabilité ; dans un marché de l'action collective où l'ensemble des OMS s'affrontent. Les auteurs de la théorie du choix rationnel appliqué aux mouvements sociaux comme ceux de la théorie de la mobilisation des ressources ont ainsi démontré que si les modalités de fonctionnement diffèrent avec les organisations du secteur marchand, la logique d'intérêt peut être appréhendée de manière équivalente.

D'autre part, comme l'a résumé Franck Dobbin dans son article sur les modèles culturels d'organisation (1994), les organisations, que leurs objectifs soient purement lucratifs ou non, sont traversées par des logiques culturelles. La construction organisationnelle à partir d'une efficacité fondée sur un rationalisme instrumental en est justement l'expression. Les recherches citées par Dobbin montrent qu'il y a

différents processus culturels, locaux et globaux⁸⁴, pour discriminer ce qui est rationnel de ce qui ne l'est pas dans l'organisation des entreprises. C'est à partir de ces croyances partagées que se fondent les valeurs de la pensée instrumentale dans les organisations. Ce que l'on comprend est donc qu'il n'y a pas d'organisation entièrement tournée vers le profit et d'autre uniquement muée par une logique des valeurs. Et, qu'à l'inverse, le travail même de rationalisation de l'organisation est un construit culturel.

Si l'on évite donc le piège, de considérer que l'action organisée n'est que le produit d'une logique d'intérêt et de calcul ou à l'inverse qu'elle ne répond qu'à une logique communautaire et une normativité irrationnelle, on peut alors envisager l'apport de la sociologie des entreprises et des associations. Relativiser les différences entre ces trois types de groupements, associatifs, partisans et productifs, sans pour autant les négliger, peut donc être heuristique pour interroger le parti vert, si l'on opère à partir d'une même unité d'analyse : le niveau organisationnel.

2) L'approche culturelle de l'entreprise

a) La micro-culture d'atelier

C'est à partir de l'intérêt porté aux activités informelles des opérateurs, souvent en contradiction avec les prescriptions formelles de l'encadrement, que les chercheurs ont mis en évidence que les arrangements locaux avaient un rôle central dans le fonctionnement de l'organisation. Cette dimension symbolique et informelle ne s'oppose pas directement aux finalités de l'organisation, au contraire, la culture a un rôle indispensable pour l'accomplissement des objectifs de l'entreprise.

M. Liu l'explique très clairement à partir du concept de micro-culture d'atelier : « les normes culturelles ont toujours une finalité liée à la raison d'être du système social qui les supporte. Dans l'entreprise cette raison d'être est l'accomplissement du

⁸⁴ P. Dimaggio et W. Powell parlent de *coercitive isomorphism* [isomorphisme par coercition], pour les règles et pratiques imposées par l'État ou par une organisation puissante ; de *normative isomorphism* [isomorphisme normatif] pour les pratiques adoptées volontairement par les organisations et de *mimetic isomorphism* [isomorphisme par mimétisme] lorsque les organisations copient les modèles culturels d'autres organisations. (Dimaggio, Powell, 1983, cité par Dobbin, 1994)

travail (...) » (1981, p.216). L'idée justifiant l'utilisation du concept de culture est bien que les règles de management, les systèmes d'organisation rationnelle et les divisions formelles du travail ne préjugent jamais entièrement du fonctionnement réel d'un groupe social : « L'hypothèse de la culture d'entreprise consiste à poser qu'un système d'entente, de compréhension, de valeurs existe entre les individus d'une même entreprise, et conduit à rechercher quels sont les vecteurs qui en facilitent la transmission et la reproduction par des mécanismes d'intégration culturelle spécifiques. »⁸⁵ (Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 2003, p.287). C'est donc avec l'appui d'une construction culturelle, qu'elle soit purement locale ou qu'elle recoupe une identité catégorielle, que les acteurs règlent leurs interactions et accomplissent leurs tâches : « la culture vise à maintenir la pérennité du fonctionnement d'un groupe, à travers les variations des membres qui le composent. Elle définit également une répartition des droits et des devoirs de chacun. Entre les groupes, elle définit l'articulation des statuts et des rôles des membres de chaque groupe en un système de rôle sociaux propres à l'entreprise. » (Liu, 1981, p.216).

La micro-culture d'atelier que décrit ici Liu est une culture intégratrice qui permet aux employés de mieux faire leur travail compte tenu des contraintes techniques qu'ils subissent. L'exemple de l'accueil des impétrants dans l'atelier est très parlant. M. Liu repère une norme culturelle qui veut que les ouvrières déjà en place réservent un accueil glacial aux nouvelles ouvrières. Cette quasi-exclusion a en réalité un rôle d'intégration et a pour « (...) fonction de faire comprendre plus rapidement et plus efficacement aux nouvelles venues la dureté du travail et des normes du partage de cette dureté entre ouvrières. Il interdisait tout favoritisme de la part des régleurs vis-à-vis d'une ouvrière nouvelle. Ce faisant, ce type d'accueil jouait un rôle de régulation du fonctionnement ultérieur de l'atelier. » (p.213).

La culture commune se repère dans l'ensemble des normes et valeurs que partagent les membres de l'organisation. Une valeur est un principe idéal auquel le collectif donne le sens de référence morale. Les valeurs auxquelles souscrit le groupe se repèrent dans de multiples événements quotidiens ou extraordinaires auxquels le chercheur doit porter attention. À titre d'exemples, on peut citer plusieurs séries de

⁸⁵ Rapprocher cette acception de la culture d'entreprise de celle mise en œuvre par Cefaï (2007) (voir p.112) confirme que les questions posées au fonctionnement d'une entreprise et celles posées à un mouvement social peuvent être pleinement compatibles.

questions qui permettent de mettre en lumière les référents culturels à l'œuvre dans les organisations, aussi bien productives que artisanes : comment fonctionne l'accueil des nouveaux, donc la socialisation à la culture du groupe ? Quelle mémoire collective, quelle histoire du groupe est racontée, mise en scène dans la vie quotidienne ou les événements extraordinaires ? Laisse-t-on une place spécifique aux *anciens*, à qui serait donnée la mission d'incarner cette histoire ? Ou encore, comment fonctionne la tradition, encore vivace dans de nombreuses entreprises, du pot de fin d'année ? L'encadrement se mélange-t-il aux ouvriers et aux employés ? Met-on en œuvre des rites de convivialité spécifiques ? Comment sont traités les chefs ? Subissent-ils une sorte de bizutage ? Ou encore, les normes de métier sont-elles vivaces et s'opposent-elles aux règles de l'organisation ?

Ces questions, alliées à une analyse du degré d'intégration communautaire dans l'organisation, ont permis aux auteurs de l'ouvrage *Les mondes sociaux de l'entreprise* d'élaborer une typologie des formes de liens culturels dans l'entreprise (Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 2003, p.289-304).

b) Le modèle de la culture d'entreprise

Le premier modèle est baptisé *la culture d'entreprise*. Il concerne les organisations dont le lien communautaire est fort. Les employés y sont fortement intégrés et partagent des valeurs communes : « La présence d'un modèle identitaire prédominant signifie qu'il y a accord sur la manière de se représenter l'entreprise, le travail et que des modes de socialisation permettent de transmettre ces valeurs quels que soient les individus et les postes qu'ils occupent. » (p.290).

Cette forme d'intégration forte des acteurs de l'organisation concerne principalement de petites entreprises ayant une faible différenciation sociale entre les employés qui partagent des croyances communes et qui se mobilisent autour d'un projet collectif. Cette logique d'intégration puissante concerne aussi les entreprises dont les membres partagent une forte identité professionnelle et se socialisent à partir d'une image valorisée du métier. Dans ces deux types d'entreprises, l'intégration sociale est portée par des mécanismes socialisateurs très puissants. Grâce à eux, les acteurs se

situent « à tout instant dans une dimension spatio-temporelle leur procurant d'une part une lecture claire de l'héritage du passé et d'autre part une identification possible des pairs définissant le groupe culturel de référence et par lesquels se développe le sentiment d'appartenance à une communauté de production. » (Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 2003, p.293). Cette analyse permet de comprendre l'importance que représente pour une organisation, productive ou partisane, le partage d'un monde commun entre ses membres. Une *lecture claire de l'héritage du passé* et une *identification des pairs définissant le groupe culturel* sont ainsi des ressources sur lesquelles Les Verts aimeraient bien compter. L'histoire du groupe y est constamment remise en cause dans sa signification, certains y voient une évolution constante vers une institutionnalisation alors que d'autres veulent y lire un refus de la *politique politicienne* (c'est-à-dire de la politique professionnalisée). De même, au-delà du formalisme de l'acquittement des cotisations, les limites de l'appartenance aux Verts sont floues et les valeurs défendues par l'organisation dépassent largement Les Verts et leurs sympathisants.

De surcroît, certaines valeurs accolées à la figure du militant tout comme les manières d'ordonner les actions, sont partiellement communes à de nombreuses organisations de gauche, bien que les modalités concrètes du militantisme puissent différer. La question qui se pose pour Les Verts est alors de savoir si ces différentes techniques communes sont utiles à la socialisation des membres de l'organisation et si elles ne s'opposent pas à la production d'une identité collective spécifique au groupe Vert.

c) Le modèle de la dualité culturelle

Le deuxième modèle d'intégration culturelle en entreprise présenté par I. Francfort, F. Osty, R. Sainsaulieu et M. Uhalde, est celui de la *dualité culturelle*. Il concerne les organisations dont le lien entre les acteurs est faible en raison d'une coexistence d'identités collectives fortes. Les membres de l'organisation ayant des références culturelles différentes ne trouvent pas suffisamment de points de convergence pour faire coïncider leurs différentes valeurs et représentations. Ce qu'il est important de noter concernant ce modèle est que les acteurs possèdent des schèmes culturels puissants et fortement intégrateurs. Mais que l'intégration se fait avant tout dans les

limites du groupe identitaire. Les auteurs citent l'exemple de l'opposition entre les ouvriers spécialisés (OS) et les ouvriers professionnels (OP) dans les grandes industries. La construction identitaire diffère selon le statut et le contenu du travail, entre ceux qui exercent des tâches répétitives peu valorisées et ceux qui exercent des tâches techniques nécessitant une forte qualification : « L'entreprise est alors le lieu de coexistence de deux types d'identités collectives sans lien entre elles, d'une population se définissant par le travail et d'une population se définissant a minima par le statut, et plutôt par des investissements externes. » (2003, p.296).

Ce double jeu de définition identitaire externe à l'organisation et interne à l'organisation selon le contenu des tâches est intéressant, car il permet de mettre en avant la question essentielle du contenu réel de l'activité dans l'organisation des verts. Comment un impétrant, qui n'a donc aucun mandat interne, et qui n'a jamais milité, peut intégrer les valeurs vertes, se socialiser au militantisme, alors que les occasions de pratiquer une activité concrète sont rares ? L'organisation peut-elle produire des références identitaires suffisamment intégratrices alors qu'elle ne fonctionne qu'au ralenti en dehors des périodes électorales ?

En outre, la description de la dualité culturelle qui touche certaines entreprises est utile pour comprendre qu'une organisation n'incarne pas systématiquement une absolue unité culturelle et identitaire et cela particulièrement lorsque le consensus sur les normes et les valeurs est problématique.

d) Le modèle de la désintégration culturelle

Le troisième modèle mis en avant dans *Les mondes sociaux de l'entreprise* est celui de la *désintégration culturelle*. À partir d'une lecture historique de la régulation culturelle dans l'entreprise, les auteurs soulèvent les cas de désagrégation de la culture commune. Le phénomène s'observe parfois lors de transformations importantes dans les modalités du travail, les liens communautaires se dissolvent et l'organisation voit naître un processus de confrontation culturelle. Confrontation qui est source de conflits : « Dans les univers qui vivent une remise en question forte à l'occasion d'une modernisation ou d'un changement de stratégie, c'est autour de la question de la légitimité, c'est-à-dire de la reconnaissance identitaire, que s'organise cet

affrontement. » (Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 2003, p.298). Les différents socles de valeurs, chacun légitimant tel ou tel types d'action, instituant des hiérarchies entre les tâches et les rôles organisationnels, s'opposent.

Les auteurs illustrent le modèle de la désintégration culturelle par plusieurs types d'oppositions identitaires. Entre autres, celui de la transformation de la tradition communautaire confrontée aux évolutions de l'entreprise. La tradition communautaire marque l'existence d'un *esprit maison* propre à l'organisation, c'est-à-dire une identité interne forte qui a joué longtemps un rôle intégrateur essentiel. L'esprit maison est un lien communautaire puissant souvent accompagné de relations affectives fortes entre les membres de l'organisation et d'une imbrication entre les sphères professionnelles et privées. C'est-à-dire, que la communauté de travail se prolonge dans les relations de loisirs hors cadre de l'entreprise.

Cet esprit maison est souvent confronté à une dilution du lien identitaire, les anciens partent en retraite, de nouveaux employés, étrangers à cette forme de rapports communautaires au travail, arrivent dans l'organisation, et la direction *modernise* la production, ce qui transforme le travail et fabrique de l'incertitude pour les employés. Cette forme de construction identitaire subit donc une évolution et la concurrence de nouvelles formes identitaires : « le modèle *communautaire* (...) est un modèle en profonde évolution, caractérisé par un écart important entre des valeurs héritées du passé (convivialité, soutien d'un chef porte-parole, solidarité dans la lutte, garantie de l'emploi) et la réalité actuelle des situations relationnelles et professionnelles (dilution et atomisation des relations, menace sur l'emploi et le poste de travail). » (Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 2003, p.237).

Concernant les organisations politiques, il est aisé de comparer cet *esprit maison* à l'*esprit de parti*, tel qu'il a été décrit par les chercheurs travaillant sur les partis de masses très intégrés, particulièrement le parti communiste français, dont l'identité personnelle des militants est fortement structurée à partir de l'identité organisationnelle du parti. « Être communiste suppose en effet d'intérioriser certaines dispositions, de s'y conformer, ce qui débouche souvent sur une forme de conformisme à l'égard de l'institution. Ainsi, le PCF impose-t-il l'assimilation des quelques grands préceptes de sa vulgate idéologique, la défense à tout crin de l'organisation (ce que recouvre la formule d'"esprit de parti"), le dévouement complet à l'Union Soviétique, le

respect absolu de l'autorité suprême qu'incarne la direction du parti français et du parti soviétique (...) » (Lazar, 1998, p.37). Comme dans les organisations communautaires, cette force du lien identitaire rend sa dissolution particulièrement difficile pour les acteurs. C'est ce qu'explique Maurice Duverger, cité par Marc Lazar (1998, p.41), quitter le parti « c'est rompre avec la totalité de soi-même, c'est faire en soi le vide et le désert, car le Parti remplit tout. » (Duverger, 1951/1981, p.189).

Comme pour *l'esprit de maison*, on peut considérer que *l'esprit de parti* est de plus en plus, dans les organisations militantes contemporaines, mis en concurrence par des appropriations individualistes de l'organisation partisane. Jacques Ion repère ainsi un mode de militantisme *à la carte*. Les acteurs en privilégiant un mode plus pragmatique de construction du collectif partisan se désolidarisent du modèle de parti fortement intégrateur. On repère cette tendance, par exemple dans la multiplication des statuts intermédiaires entre le militant actif et le simple sympathisant. Ce sont les adhésions de soutien faites par des individus qui ne militent pas ou encore des non-adhérents qui participent régulièrement aux activités du parti. En revendiquant une pratique personnalisée du militantisme qui surpasse la figure traditionnelle du militant *encarté*, ces acteurs placent leurs subjectivités et leurs propres rapports aux valeurs au dessus de l'identité partisane⁸⁶. Dans la même optique, S. Vermeersch à partir de l'observation du militantisme associatif et politique montre la place que prend l'individualisation du rapport aux valeurs dans l'engagement bénévole : « en accord avec la valorisation contemporaine de l'autonomie et de la libre subjectivité, [l'individu] se doit de construire de la façon la plus indépendante possible la signification de son action. Il n'est donc pas seul face à ce travail mais il doit parvenir à réaliser, au sein d'une pluralité et d'une multiplication des sources de sens, l'idéal du moi qui est la norme des comportements. » (Vermeersch, 2004, p. 692).

En résumé, ces différents modèles d'intégration culturels sont très intéressants pour l'analyse du fonctionnement de l'organisation des verts. Ils permettent d'expliquer que les dynamiques de production de sens et de valeurs sont importantes pour comprendre l'insertion de chacun des acteurs dans le collectif organisationnel. Mais

⁸⁶ On comprend bien en quoi ce *militantisme à la carte* et ce *militantisme en son nom propre* sont, dans le parti des Verts, consubstantiels à la valorisation du militantisme local et au développement de la logique réticulaire.

aussi qu'il n'existe pas une forme simple de mise en commun des valeurs et d'intégration dans le collectif. Ainsi, en l'absence de lien communautaire puissant, qu'il soit fondé sur une identité catégorielle ou non, la création commune de représentations est problématique pour une organisation. Plus encore, cette analyse confirme que la production culturelle et identitaire est un processus qui peut être conflictuel et opposer les acteurs selon leurs positions et leurs socialisations professionnelles ou militantes.

Le fait d'appartenir à une organisation partisane, bien que cela soit souvent, pour l'individu, une variable essentielle dans la construction de son identité personnelle, ne préjuge donc pas automatiquement pour l'observateur, du partage, avec les autres acteurs de l'organisation, d'une même identité collective. Il faut alors comprendre que le collectif Vert n'est pas donné une fois pour toutes, il se légitime et se met en péril dans les efforts de ses acteurs pour coproduire des références identitaires et culturelles.

3) Le modèle des organisations en mouvement

On retrouve alors la notion d'organisation en mouvement de Norbert Alter, qui va nous permettre de mettre en perspective ces oppositions entre des attentes individuelles différentes et des logiques de construction de sens parfois opposées. L'auteur (2000, p. 119-129) distingue le mouvement du changement. Un changement est un passage entre deux états. L'organisation a une forme X, c'est un état stable puis, se met en place en changement et l'organisation prend une forme Y, qui est un autre état stable. Le changement est un événement extraordinaire qui est généralement pensé comme devant permettre une meilleure adaptation de l'organisation à son environnement.

A l'inverse, considérer le mouvement dans les organisations revient à analyser des processus de transformation permanents. Ce mouvement n'obéit pas à une logique précise, mais comprend un ensemble hétérogène d'évolutions. C'est un processus comprenant, aussi bien des changements de structures, que des adaptations informelles des acteurs à l'environnement.

Bien entendu, le mouvement d'une organisation comme celle des verts se distingue du mouvement des entreprises. Les entreprises subissent fortement

l'instabilité de leur environnement et cette incertitude est une des contraintes qui expliquent l'importance des processus de changement. Un parti politique évolue dans un environnement assez stable. Il y a, certes, des recompositions dans l'offre politique, des évolutions des régulations étatiques et des basculements électoraux, créant de l'incertitude. Mais l'adaptation immédiate à ces différentes contraintes représente des enjeux moins essentiels pour les partis politiques. Les sanctions en cas de mauvaise adaptation au marché électoral ne sont pas instantanées et ne tombent que lors des élections. Il est de plus, assez complexe de définir ce qui, dans l'échec ou la réussite d'une candidature à un poste, revient à l'action des militants dans le cadre organisationnel et à celle du candidat lui-même. Pour un nombre conséquent de prétendants aux fonctions électives, une des principales ressources qu'offre l'organisation est le label. Être étiqueté comme candidat vert assure un minimum de voix.

Nonobstant ces différences, adopter cette grille de lecture du mouvement des organisations montre que les multiples changements de structures qui ont affecté l'organisation des verts depuis 25 ans, correspondent bien plus à ce que N. Alter nomme l'activité organisatrice. C'est un effort permanent de rationalisation pour maîtriser l'incertitude de l'action collective : « (...) moins il y a d'organisation (au sens de formes stabilisées), et plus l'activité organisatrice se développe. » (Alter, 2000, p.139). Ainsi, malgré la régularité des évolutions structurelles, malgré la permanence des discours sur l'inadaptation organisationnelle des verts, Benoit Rihoux (2001) a montré que le parti vert français a connu, entre sa fondation en 1984 et l'année 1998, *13 changements organisationnels formels mineurs* et *1 seul changement organisationnel formel majeur* (en 1994 avec la transformation de l'AG directe en deux assemblée, l'assemblée fédérale et l'assemblée décentralisée en région et avec l'adoption statutaire de la parité intégrale). Pour l'auteur un changement organisationnel formel majeur est une modification apportée à au moins un des cinq piliers de l'idéal type du *parti-mouvement*⁸⁷, c'est-à-dire le *leadership collectif*, les *règles de rotations*, les *règles concernant le cumul des mandats*, le *degré de professionnalisation du leadership* et les *règles de parité hommes-femmes*. S'y ajoutent les modifications profondes apportées à la composition des organes centraux

⁸⁷ Les caractéristiques du modèle du parti-mouvement sont abordées plus largement dans le chapitre IV.

du parti (p.122-123). Parmi les 14 partis écologistes européens que Rihoux étudie, Les Verts français sont, avec les partis Verts irlandais et suédois, tout deux créés en 1981, et le parti finlandais né en 1987, les seuls à n'avoir imposés qu'un unique changement organisationnel formel majeur (Rihoux, 2001, p.183). Et parallèlement à ce faible renouvellement des structures essentielles du parti, Les Verts français sont les seuls à avoir eu autant de changements organisationnels mineurs, deux autres partis européens en ayant eu 11, un 7, deux 5, quatre 3, trois 2 et le dernier parti n'a connu qu'un seul changement mineur.

Ces données montrent que le parti des Verts connaît un incessant travail sur lui-même de discussion sur ses structures, d'entreprise de réformes, sans pour autant que ces débats produisent un consensus suffisant pour mettre en place des réformes majeures de structures. De fait, le parti des verts conserve, malgré ses multiples évolutions mineures, une organisation ambiguë, dont les structures relèvent de différents modèles, entre traditions du mouvement social contre-culturel et parti politique orienté vers la conquête de postes électoraux. Cette ambiguïté organisationnelle est donc source d'un double mouvement : d'un côté, le travail de rationalisation par l'activité organisatrice et de l'autre l'effort d'adaptation par des constructions locales de solutions spécifiques. Ainsi, « Ce que l'on peut décrire et analyser n'est finalement rien d'autre qu'un flux de transformations, jamais vraiment terminées, jamais vraiment spécifiques les unes par rapport aux autres. » (Alter, 2000, p.119). Ces multiples transformations ne garantissent alors « aucunement le passage d'un état à un autre, mais, bien au contraire, provoquent une sorte de dilution de la rationalité organisationnelle ». (p.125).

Considérer le parti vert comme une organisation en mouvement permet de réfuter l'évolutionnisme de certains discours, notamment militants, qui voient dans les transformations de l'organisation, une marche inexorable vers une meilleure adaptation à l'environnement politico-électoral. C'est un autre moyen pour se prévenir du biais théorique qui ferait de l'organisation verte une unité d'action et de logique, où le changement traduirait une adaptation rationnelle et nécessaire au modèle culturel et organisationnel du parti politique comme aux contraintes du marché électoral. À l'inverse, l'organisation verte doit être étudiée comme une trajectoire et le changement comme un processus qui met en lumière des logiques de régulations concurrentes : « Le

mouvement met bien en évidence cette situation, dans laquelle l'activité organisatrice est permanente et l'organisation jamais aboutie. » (Alter, 2003b, p.500).

Le concept d'organisation en mouvement pour analyser Les Verts conduit, dans un deuxième temps à spécifier l'importance d'une approche microsociologique de l'organisation qui s'attarde sur le système social. Dans un contexte d'ambiguïté organisationnelle resserrer la focale à partir d'une perspective interactionniste se justifie donc par la nécessité de prendre en considération, en sus de l'activité organisatrice et des évolutions structurelles qu'elle engendre, les accommodements locaux et les solutions provisoires élaborées dans les échanges quotidiens.

4) Des organisations d'adhésion

a) La centralité du principe d'adhésion

Comme le montre C. Giraud (1993), pour comprendre le fonctionnement des systèmes d'échange social, la question de l'adhésion est primordiale. Chaque organisation produit des normes et des valeurs. Et l'on peut faire l'hypothèse qu'en règle générale, « les valeurs d'un acteur sont – dès lors qu'il est membre d'un ensemble organisé – en tendance non contradictoire (bien qu'elles puissent être différentes, voire contraires) avec celles que diffuse l'organisation. » (Giraud, 1993, p.87). L'idée est qu'il est rare qu'un acteur accepte de vivre en complète contradiction avec ses croyances et ses valeurs de référence. Et qu'en cas de dissonance flagrante, il ajustera ces valeurs par son intégration dans le système social ou alors il fera défection. Bien entendu, rare ne veut pas dire impossible et il existe de multiples exemples de personnes acceptant, *par la force des choses*, de supporter cette contradiction. Si C. Giraud émet cette hypothèse, c'est pour montrer qu'il y a une exigence pour chaque acteur de donner une cohérence à son engagement. Appartenir à une organisation suppose d'apporter un minimum de crédit à ses actions et de donner du sens aux liens sociaux qu'on y tisse.

Cette adhésion se fait sur les valeurs et les représentations que toute organisation produit : « Tout impétrant dans un milieu organisé, quel qu'il soit, est confronté à la

découverte progressive – et en des termes non explicites – des normes de comportement et des valeurs de référence en vigueur dans l'organisation et dans les "communautés pertinentes de l'action collective"⁸⁸ au sein desquelles il est amené à œuvrer. » (Giraud, 1993, p.33).

Il ne suffit cependant pas d'énoncer ces normes et valeurs pour obtenir une adhésion, c'est toute une dynamique collective de construction culturelle qui les produit et conditionne leur réception.

b) Adhésion et associationnisme

Plusieurs considérations justifient de s'intéresser aux associations lors d'une recherche sur le fonctionnement d'une organisation militante telle que Les Verts. Tout d'abord, si les partis politiques ont pour caractéristique de participer directement à la compétition électorale (Lagroye, François, Sawicki, 2006, p.225), les associations à vocation militante tout comme les syndicats, contribuent à la vie politique en élaborant des problèmes publics, et en diffusant des schèmes d'interprétations et des modalités d'action militante. La définition que donne M. Barthélemy de la participation associative est alors tout à fait transposable à la participation militante dans un cadre partisan : « Concept à géométrie variable, la participation associative est définie ici comme un processus volontaire de mobilisation des individus dans un groupe constitué plus ou moins durable et intervenant dans la sphère publique. Le groupe constitué se distingue d'un mouvement social, d'une catégorie d'intérêts ou d'une communauté de valeurs : il en est l'expression cristallisée et organisée. » (Barthélemy, 2000, p.13). Ensuite, les verts, par choix idéologique, mettent en avant *l'éthique associative* (rôle prépondérant donné à l'adhésion, importance du lien social, localisme, etc.) comme un idéal militant, qui mêle participation citoyenne et autonomie individuelle. Cette référence sous-jacente, mais constante, à l'associationnisme, se retrouve dans les modalités du militantisme vert et dans le choix des actions collectives.

⁸⁸ On doit la théorisation de la notion des communautés pertinentes de l'action collective à D. Ségrestin, dans un article de 1980.

Mais, plus fondamentalement, ce qui rapproche l'action collective dans les associations de celle des partis politiques est le rôle prépondérant donné à l'adhésion. Max Weber faisait de cette adhésion libre une caractéristique essentielle des partis politiques légaux. « Ce qui signifie pratiquement toujours, par suite du principe *volontariste* (repose sur une adhésion libre) qui est celui des partis légaux, que l'exercice de la politique concerne des *gens qui y sont intéressés* (il faut mettre à part l'idée d'individus intéressés "économiquement": il s'agit présentement de gens intéressés politiquement, donc orientés par une idéologie ou par le pouvoir en tant que tel). » (Weber, 1921/1971, T.1, p.292).

La question de la légitimité est donc essentielle. C'est elle qui justifie l'appartenance et l'intégration au système social : « Contrairement à ce qui se passe dans l'entreprise, la problématique de la légitimation n'est pas un effet induit par l'existence de l'entité productive, elle conditionne l'émergence de l'association et sa capacité à se pérenniser et s'avère donc essentielle dans une approche compréhensive du fait associatif » (Laville, 1997, p.76).

On a vu dans les développements précédents que la question de la place des valeurs et de l'éthique dans les organisations productives est soulevée par cette problématique de l'adhésion. Cependant, dans une entreprise, l'affiliation au système social est une conséquence secondaire à l'engagement, alors que dans les organisations non lucratives, il en est l'objet principal. Comme le montre C. Giroux, il est indéniable que l'appartenance à une entreprise engendre des problématiques liées à l'adhésion au système social et au développement de références identitaires et culturelles communes. Cependant, à l'inverse des organisations non productives, « ces différentes formes d'appartenance ne sont pas constitutives de l'entreprise. » (Laville, 1997, p.77).

Ainsi, ce qui rapproche conceptuellement les formes partisans et associatives repose sur le fait que toutes deux reposent sur un même principe volontariste. Dans les organisations à but non lucratif, l'adhésion s'effectue a priori pour les nouveaux entrants. Ce qui suppose, à l'inverse des entreprises, une adhésion préalable au projet que propose l'organisation. C'est le *principe d'adhésion* qui est premier et qui est constitutif de l'organisation. Deuxième différence qui conditionne la première, les associations et les partis politiques ne produisent pas des biens matériels, mais un bien commun et ce bien commun se révèle dans un projet collectif. C'est à partir de ce projet

collectif que les impétrants justifient leurs adhésions et que les organisations à but non lucratif telles que Les Verts, expliquent leurs actions et forgent leurs images.

Adhérer c'est effectuer un engagement fondateur et *prendre parti*. C'est-à-dire souscrire aux objectifs de l'organisation. En adhérant aux Verts, l'impétrant marque qu'il veut faire partie du collectif et qu'il croit au projet commun. C'est aussi pour l'acteur un choix identitaire, une façon de confirmer son identité pour soi et pour autrui. C'est le sens de ce qu'explique R. Sainsaulieu, P-E. Tixier et M-O. Marty : « (...) l'engagement dans la vie de l'association est tel que chacun est en fait bénévole, c'est-à-dire qu'il a en permanence la possibilité de ne plus apporter cette contribution volontaire à l'appareil et qu'il le fait donc pour des raisons qui lui sont personnelles. » (1983, p.115). Si, selon sa forme, le choix du bénévolat peut être plus ou moins valorisé socialement aucune sanction ne réprime celui qui n'y souscrit pas. Ce type d'engagement volontaire et non rémunéré qui ne comporte, par essence, aucun caractère obligatoire, pose alors en soi question dans une société qui « est structurée autour d'institutions comme la famille ou le travail qui représentent des formes *quasi* obligatoires d'une intégration sociale "réussie". » Vermeersch (2004, p.682).

Le choix identitaire porté par le principe d'adhésion symbolise la primauté donnée aux bénévoles et aux militants contre les professionnels. Il incarne un mode d'appartenance à l'organisation. C'est, justement, un défi permanent pour l'évolution des partis comme des associations : doivent-ils se professionnaliser, c'est-à-dire donner plus de place aux individus rémunérés, ayant beaucoup de temps à consacrer à l'organisation ou privilégier les militants/bénévoles dont l'activité est motivée en premier lieu par un souci moral ? Une organisation entièrement professionnelle risque d'encourir la critique de substituer la fin du militantisme, c'est-à-dire la production d'un bien commun à tous, au profit des ambitions matérielles et honorifiques de quelques-uns. C'est le sens de la définition Wébérienne du professionnel : « on entend par profession le fait qu'une personne remplisse en continu des prestations à des fins de subsistance ou de profit » (Weber, 1991, p.17).

Plus encore, si le principe d'adhésion caractérise les appartenances bénévoles et militantes à l'organisation, un adhérent qui se qualifie de bénévole ne fait pas le même

choix identitaire que celui qui se dit militant. La lecture du travail de Martine Barthélemy permet de comprendre les particularités de l'adhésion du militant par contraste avec l'adhésion du bénévole. L'auteur montre la charge symbolique accolée au choix du terme par l'acteur définissant son action, un militant est un « adhérent éventuellement non "encarté", mais actif qui se pense comme tel et/ou exerce une ou plusieurs responsabilités, et qui se reconnaît dans les finalités, "styles" d'être et d'agir de l'association. » (Barthélemy, 2000, p.216). Se définir comme militant suppose donc que l'on estime avoir en partage avec les autres militants de l'association ou du parti, un même horizon idéologique et croire que son action peut permettre un changement social et politique. Le choix du terme bénévole, à l'inverse, met beaucoup moins l'accent sur le partage des valeurs dans l'engagement : « Le fonctionnement bénévole écarte à la fois le conflit et la perspective du changement social, il s'inscrit en parallèle à la famille (...). Le bénévole appréhende de se définir et de définir son action dans le champ politico-idéologique, c'est là ce qui le démarque du militant. » (Barthélemy, 2000, p.192).

Se dire militant c'est faire de l'activisme une variable importante de son appartenance. L'adhésion est alors non seulement le signe d'une congruence idéologique minimale entre l'organisation et l'acteur, mais aussi la marque de la volonté d'agir ensemble, de produire de l'action collective avec d'autres militants. C'est en raison de cette dimension active accolée à la notion de militantisme que certains partis de masse, particulièrement ceux ayant plus d'une centaine de milliers d'adhérents, font la distinction entre le militantisme et le soutien, c'est-à-dire entre les adhérents-militants actifs et les adhérents-soutiens qui payent une cotisation, mais ne s'engagent pas dans les actions communes. Si dans les faits, Les Verts ont une part notable, mais difficilement quantifiable, de militants non actifs qui n'ont pour apport que le soutien financier constitué par paiement de leurs cotisations annuelles, ils se refusent de les distinguer formellement des autres membres de l'organisation.

Une fois mise en avant la centralité du principe d'adhésion dans les organisations militantes se pose la question de la socialisation au système d'action. Un nouvel adhérent, en souscrivant aux finalités de l'organisation verte et en partageant un horizon idéologique avec les autres adhérents, n'adhère qu'à quelques grandes valeurs. Ce sont les valeurs de références du mouvement : primauté de la démocratie et de l'égalité, respect de la nature et souci de la qualité de vie, etc. Mais la totalité du système social

vert n'est pas, loin de là, accessible immédiatement aux impétrants. Après avoir fait acte d'adhésion, ils doivent encore faire l'apprentissage du fonctionnement concret de l'organisation, de ses codes de croyances et de ses règles.

5) La théorie de la régulation sociale

En tant que système social, toute organisation produit du pouvoir et des régularités de comportement, c'est-à-dire des règles du jeu⁸⁹. Ces règles ordonnent les interactions, et plus encore, pour la théorie de la régulation sociale (TRS) elles sont au principe de toutes actions communes.

Pour démontrer la place prééminente de la régulation dans toute action collective, J-D Reynaud utilise la théorisation de M. Olson, tout en l'amendant dans une perspective qui n'est pas très éloignées de certains développements de la TMR. Reynaud (1997, p.72) estime que la poursuite d'un bien collectif n'est possible que :

- 1) Si on y agrège des biens individuels pour récompenser les acteurs qui s'engagent
- 2) Si on exerce une contrainte sur les acteurs

Reynaud agrée donc à la validité du paradoxe du *free rider*, mais modifie la réponse d'Olson en intégrant, en sus des gratifications matérielles individuelles, les incitations exercées par les contraintes sociales, c'est-à-dire pour l'auteur par les règles. La notion de contrainte qu'utilise J-D Reynaud est alors proche de celle d'incitation sélective : « (...) contrainte morale de la camaraderie, de la solidarité de métier ou de classe, intérêt de profession, devoirs civiques, respect de la justice et de l'équité ; contrainte matérielle parfois (...) mais qui va rarement sans une contrainte morale (ou en tout cas sans l'invocation d'une règle morale) ; contrainte de droit. » (Reynaud, 1997, p.74). Les valeurs et les identités, comme le sentiment de solidarité, correspondent pour Reynaud aussi à des règles. Et ces règles en contraignant l'action permettent l'action

⁸⁹ C'est la définition que donne E. Friedberg de l'organisation lorsqu'il réfléchit sur la distinction entre le marché et l'organisation : « (...) aucun marché (sauf à retourner à l'hypothèse d'un espace social non structuré) n'est dépourvu d' "organisation" au sens de régularités induites de comportements à travers une structure de pouvoir et les règles du jeu qu'elle génère. » (1992, p.543).

collective, quand bien même il n'existerait pas suffisamment de gratifications matérielles à distribuer. « Ce sont des règles sociales (des valeurs, des normes, des articles de loi ou de convention) qui permettent à un groupe latent de devenir un groupe actif, qui conditionnent la défense d'intérêts collectifs. A proprement parler, l'existence d'une règle sociale est la condition de l'action collective ». (p.74).

Si l'auteur admet la justesse du paradoxe de l'action collective, il en transforme les présupposés pour en faire une lecture dépassant l'interprétation directement individualiste d'Olson. Finalement, Reynaud admet que son acception de l'action collective est largement différente de celle individualiste de l'auteur du dilemme du *free rider*, lorsqu'il note, à partir d'une réflexion sur la notion de bien collectif⁹⁰, que « (...) dès qu'on raisonne en termes d'intérêts collectifs, le paradoxe s'applique » (p.75). Ce qui veut dire que le paradoxe de l'action collective nait de l'existence d'intérêts collectifs qui logiquement ne sont pas seulement des attentes individuelles et matérielles, mais des conceptions partagées de biens communs liés à des références culturelles et des valeurs. Or, ces conceptions pouvant diverger entre les membres d'une même organisation, il faut des règles pour permettre une action conjointe. Ce qui se résume pour l'auteur par : « La proposition que nous avons tirée de Mancur Olson (sans doute en le lisant avec les yeux de Durkheim) est donc générale : l'action collective a pour condition une régulation commune. » (p. 75). En résumé, le paradoxe de l'action collective pour Reynaud est de comprendre comment des individus peuvent produire des biens collectifs même sans être récompensés par des biens matériels. Et la solution à ce paradoxe consiste, pour l'auteur, à envisager les régulations qui ordonnent le collectif et contraignent les acteurs. J-D Reynaud transforme donc largement le paradoxe d'Olson en utilisant la notion d'intérêt et de bien collectif et en envisageant des contraintes morales (donc des règles) incitant les acteurs à s'engager et à produire une action commune. Tout comme aux auteurs de la TMR, on peut donc reprocher à sa théorie de ne pas remettre directement en cause le principe même de validité du paradoxe de l'action collective ; alors même qu'en mettant en avant le soubassement collectif d'une action commune et la dimension morale, c'est-à-dire culturelle de l'engagement, il en sape les fondements.

L'intérêt de cette théorisation du paradoxe de l'action collective pour l'étude de l'action des verts porte alors sur deux points :

⁹⁰ Biens collectifs que J-D Reynaud définit très largement comme pouvant correspondre à la bonne conduite de l'organisation, c'est-à-dire la recherche de son efficacité mais aussi l'attention au respect des valeurs collectives.

- 1) En se référant aux règles sociales et surtout à leur dynamique dans l'organisation, Reynaud nous incite à étudier les processus de régulation de l'action, c'est-à-dire le *comment* de l'action commune. Comment les règles sont mises en place, évoluent, se légitiment et créent de la déviance, c'est-à-dire par quels processus l'action collective se régule.
- 2) Ensuite, la théorie de Jean-Daniel Reynaud nous montre que bien plus que des contraintes, les règles instaurent un collectif.

a) Les règles instaurent un collectif

A partir du moment où les acteurs respectent les règles, ils s'intègrent dans un monde commun. Car, la règle en sus de figurer une directive, de donner une direction à l'action, donne aussi un sens et une interprétation du monde : « Elle introduit dans l'univers symbolique des significations, des partitions, des liaisons. » (Reynaud, 1997, p.XVI). Invoquer une règle pour un acteur, c'est aussi figer la réalité, la situation à partir d'une définition préconstruite (même si cette définition est souvent, en partie réinterprétée aux cours de l'interaction). La règle fige les faits concernés dans un sens, découpe la réalité et la traduit. Cette dimension cognitive de la règle induit en conséquence que la règle institue une culture. Même une simple règle technique institue une communauté et incarne des valeurs et une forme de morale. Réguler une organisation c'est donc instaurer un ordre, un ordre fait de contraintes, et un ordre cognitif répondant à certaines valeurs. Un des problèmes qui se posent, particulièrement pour les organisations d'adhésion comme Les Verts, est alors de connaître la stabilité de cet ordre. Nous reviendrons sur ce point, il est juste nécessaire de noter, pour le moment, que les règles, si elles ont, par nature une certaine permanence, ne sont pas immuables. Reynaud en adoptant une conception dynamique des interactions, laisse dans sa théorie une place importante aux processus d'évolution des règles selon les enjeux locaux.

Théoriquement, une règle se met en jeu dans chaque interaction. Ce qu'il faut comprendre ici c'est que la règle n'est pas l'ensemble du processus de régulation. Processus qui se constitue par la construction, la contestation et la transformation des règles : « La réalité sociale que nous constatons, ce n'est donc pas la présence de règles,

l'existence d'une contrainte dont les termes sont fixés une fois pour toutes, c'est l'exercice de cette contrainte et l'activité de régulation. » (Reynaud, 1997, p.19). L'acteur peut, non seulement tordre une règle et son interprétation dans un sens ou un autre, mais aussi contester la règle et ainsi le cadre interprétatif (donc cognitif) qu'elle incarne. Dans ce cas, l'acteur ne fait pas juste acte de déviance, il proteste de la légitimité de la règle. Acte qui « demande bien une démarche de plus que le choix entre les solutions éventuelles d'un problème posé, puisqu'il consiste à redéfinir les termes du problème, et surtout, si ce cadre est commun, l'opération est d'une tout autre ampleur que la maximisation d'une utilité individuelle. » (p.62).

Appliquée aux partis politiques, la TRS permet de comprendre que les règles en vigueur dans les organisations militantes sont des formes de rationalités qui correspondent à une interprétation de la réalité. Elles expriment ce qu'est le militantisme et comment il doit s'exercer. En élaborant des règles, les individus juxtaposent et confrontent leurs points de vue, elles sont donc l'objet de négociations entre les acteurs, chacun ayant une influence différente selon son statut et sa position dans le système social. S'intéresser à la régulation comme processus tout autant qu'aux règles établies, permet alors de saisir, non seulement les caractéristiques de l'organisation et les interdépendances entre ses membres, mais aussi les concurrences de légitimités et les enjeux culturels à l'œuvre dans le travail de construction des règles. En conséquence, il faut admettre la centralité de la question de l'élaboration de règles légitimes et donc d'un monde commun aux membres de l'organisation. Particulièrement lorsque l'intérêt n'est pas la clef de voûte de l'action collective et que l'organisation met en avant une éthique démocratique.

b) Règles de contrôle et règles autonomes

Reynaud (1997) distingue deux grands types de règles : tout d'abord les règles de contrôle, c'est-à-dire un ensemble des dispositions fixant le travail à faire, les compétences, les moyens et la division du travail ; et enfin les règles autonomes, c'est-à-dire un ensemble des manières de faire, développées par les exécutants. Cette distinction, féconde pour analyser les organisations structurées selon une division des

tâches assez stricte, n'est que partiellement transposable dans l'étude des mécanismes d'actions collectives du parti vert.

Dans les entreprises, les acteurs sont obligés de construire des régulations, dans un parti ou une association c'est beaucoup moins évident. De même, les rôles sont beaucoup moins hiérarchisés que dans une entreprise. Il y a des différences de statuts entre trois principales catégories d'acteurs: les élus, les mandatés et les militants. Mais, aucun ne peut exercer de contrôle constant et formel sur l'autre. Il y a donc peu de régulations de contrôle. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de tentatives de régulation *par le haut*, mais cela ne passe pas par des ordres d'exécution, ce sont, plutôt des propositions : des appels aux *bonnes volontés*. L'activité réelle relève beaucoup plus du domaine de l'informel, de *l'auto-organisation*. L'acteur, dès son entrée dans le groupe, doit savoir s'approprier des tâches. Personne ne va lui assigner un rôle précis. C'est à l'impétrant de se porter volontaire, de marquer son intérêt pour telle ou telle action. Ce qui suppose d'être informé des actions prévues ou en cours. C'est, par ailleurs, un des plus notables avantages de la généralisation de l'usage d'internet dans le milieu militant, n'importe quel membre du groupe local peut être informé très rapidement de toutes les activités de l'organisation. Ce pose alors la question du retrait. Pour Sainsaulieu, le retrait en entreprise est l'attitude de l'acteur pour qui le travail est surtout une nécessité économique. Puisque l'action commune est assez restreinte, on ne reproche pas à un adhérent de ne pas avoir une participation optimale. L'organisation verte n'ayant que très peu de moyens pour contraindre ses membres et n'édicte que rarement du travail prescrit, les mécanismes de retrait de l'acteur sont très différents d'une entreprise qui peut légitimement user d'un arsenal de régulation de contrôle. Globalement, chez Les Verts, on peut distinguer deux sources principales de production de règles de contrôle suffisamment contraignantes pour s'imposer aux acteurs, mêmes aux simples adhérents. La première source est constituée de règles de contrôle d'origine interne, ce sont les règles légales édictées dans les statuts de l'organisation et dans le règlement intérieur. Des instances ont été mises en place pour en contrôler l'application. La seconde source est d'origine externe, ce sont les règles légales et réglementaires qui régissent l'action des partis politiques. Nous en détaillerons plus tard le fonctionnement, leur effectivité et leur place dans l'ordonnement de l'action collective.

La notion de règle autonome est plus adaptée à la réalité du fonctionnement habituel du parti Vert. Dans un premier temps, on peut noter, à partir du travail de C. Dubar, que la régulation est autonome lorsqu'elle « manifeste un désir commun de décider ensemble des modalités pratiques d'une action collective sans imposition extérieure. », ce qui implique souvent « des négociations horizontales entre tous les participants à l'action de manière à trouver des compromis entre toutes les définitions de situation des uns et des autres. » (2003, p.335). Puisque les règles sont indispensables à l'action collective et puisque les verts sont peu soumis à des régulations de contrôle, le groupe a l'obligation de se coordonner par un travail collectif de construction d'un cadre commun.

Pour comprendre l'importance des mécanismes autonomes de régulation de l'organisation des verts, on peut faire le rapprochement avec l'analyse des organisations démocratiques menée par R. Sainsaulieu, P-E. Tixier et M-O. Marty.

6) Règles autonomes et modalités des organisations démocratiques

a) Un fonctionnement à l'implicite

Tout d'abord, les auteurs nous apprennent que pour saisir les mécanismes de cette régulation concrète du groupe, on ne peut faire l'économie d'une analyse du contexte éthique. Plus encore que pour les autres types organisationnels, les valeurs sont au centre des interactions des organisations à visée démocratique. Participer d'une association, d'un parti ou même d'une entreprise autogérée suppose un accord sur l'ambition éthique de l'organisation et la même recherche d'une autonomie de l'individu face au collectif. C'est une des composantes du principe d'adhésion. Sans une hiérarchie puissante, l'idéologie et les mécanismes participatifs sont donc les principaux vecteurs de la légitimité. Et c'est, le plus souvent, à partir de ces deux variables que les acteurs justifient leur adhésion et leurs actions.

Les auteurs ont montré que les associations, comme les partis ou encore les entreprises autogérées, qui valorisent la démocratie interne, se sont construites en opposition au modèle taylorien (hiérarchie et division stricte du travail) et se structurent en favorisant le débat horizontal, le compromis et la vie de groupe, c'est-à-dire une participation effective de leurs membres à tous les échelons dans la mise en place des règles. Cette recherche collective d'un bien commun est une des premières caractéristiques qui expliquent le rôle constitutif qu'occupent les mécanismes autonomes de régulation. Le lien associatif, dans son acception idéale typique, correspond ainsi, quasiment terme pour terme, à la définition large que donne C. Dubar du travail de régulation autonome. En atteste ce passage écrit par J-L. Laville : « En formant des associations, les personnes qui s'y engagent débordent de la sphère privée pour accéder à l'espace public ; elles construisent ensemble cet espace qui ne peut devenir commun qu'à partir de la coopération, de l'échange d'argumentations et de la discussion mise en œuvre par des citoyens, c'est-à-dire des individus dont les rapports sont régis par les principes de la liberté formelle et de l'égalité de droit. » et plus loin : « N'obéissant pas à une injonction extérieure, la genèse des associations leur confère un caractère d'espace public autonome. » (2002, p. VIII).

L'étude des organisations à visée démocratique nous apprend alors que, si l'égalitarisme et la recherche d'un bien commun se traduisent institutionnellement par un fonctionnement en assemblée générale, ces dernières ne garantissent que l'autonomie du collectif et ne résolvent pas entièrement les enjeux de l'action commune. La régulation du groupe passe, à l'inverse, bien plus par un fonctionnement implicite. Le fait qu'un grand nombre des règles sont non écrites ne veut pas dire qu'elles ne sont pas contraignantes, mais leur caractère informel laisse une marge de manœuvre aux acteurs pour trouver des solutions de façon autonome. Cela a des conséquences sur l'établissement et la forme du lien entre les acteurs et entre autres sur l'intégration des impétrants. Le peu de règles explicites balisant l'action commune sous-tend que les principes réels de fonctionnements ne sont pas disponibles directement à l'impétrant. Pour comprendre les mécanismes d'action collective, il va devoir d'abord s'intégrer au groupe. C'est alors dans les interactions quotidiennes, par la participation à l'action commune, qu'il va pouvoir apprendre à se repérer.

b) La régulation par la sociabilité

Une vie de groupe suffisamment intense est alors nécessaire pour régler les rapports entre les adhérents et pallier l'inconsistance des règles de contrôle pour régler les rapports entre adhérents.

Pour construire cette socialité soutenue, la tendance, repérée aussi bien dans les dispositifs de démocratie participative tels que les Conseils de Quartiers par les auteurs de « Espace public et engagement politique » (Neveu Catherine (dir.), 1999) que dans l'association Pec-Isère par Carminati et Lichtenberger (2004) est de soutenir la *bonne ambiance* et donc l'évitement des conflits. Les altercations, les querelles et les discordes sonores peuvent être impressionnantes, particulièrement pour un impétrant qui découvre l'engagement politique, et les membres bénévoles répugnent souvent à supporter un climat délétère qui peut s'installer lorsque les relations militantes sont conflictuelles. La bonne ambiance est ainsi un atout fondamental pour les fidéliser. C'est aussi le moyen de symboliser le consensus, consensus qui est le meilleur moyen de légitimer les décisions dans une structure favorisant la démocratie directe et l'autonomie de l'individu face aux groupes⁹¹. Comme le notent Carminati et Lichtenberger, « Cet évitement des conflits est le principal facteur de cohésion, les désaccords se règlent dans l'opacité des groupes primaires sans donner lieu à des discussions générales. » (2004, p.99). Évitement des conflits ne veut pas dire absence de conflit. Il y a, à l'inverse, une multitude de conflits individuels dans l'organisation verte. On repère alors des stratégies d'évitement des conflits dans les efforts permanents des membres de l'organisation, surtout ceux qui endossent, selon les occasions, le rôle de coordinateur, pour les minorer ou encore les tourner en dérision⁹².

Comme le notent Sainsaulieu, Tixier et Marty, mais aussi d'autres auteurs ayant travaillé sur le lien associatif, tels que Laville (1997) et Chaniel (2001), ce fonctionnement qui mêle valorisation de l'autonomie et souci d'intégration traduit « (...)

⁹¹ La disposition, prévoyant un droit d'objection de conscience et de non-participation aux actions pour chaque adhérent, rédigée dans les statuts des Verts nationaux et dans chaque statut à tous les niveaux territoriaux, témoigne de cette valorisation du consensus. En sachant qu'aucune règle formelle ne peut imposer de consensus à priori, Les Verts ont prévu ce droit pour, entre autres, favoriser la défection volontaire des contestataires.

⁹² Comme on le verra, ce travail de minoration des conflits est très visible lors des événements où le groupe se met en scène, comme dans les réunions ou les AG.

la recherche d'une sociabilité qui échapperait à la formalisation du travail et permettrait de donner un cadre à des activités diverses et sans objectifs économiques.» (Sainsaulieu, Tixier, Marty, 1983, p.34-35). C'est donc bien dans l'établissement du lien social, dans l'intensité des relations et dans leurs mises en forme que se joue la régulation d'une organisation telle que celle des verts.

Un des problèmes les plus pressants pour l'organisation verte, qui est de définir un bien commun et une communauté de valeurs autour desquels puisse se façonner une action collective, ne peut se concevoir sans exercer un travail sur le lien entre les adhérents. C'est le sens, non seulement des appels constants à l'autonomie, au consensus, mais aussi des références omniprésentes à la convivialité de l'action commune et au plaisir de militer. Ce travail d'intégration de l'individuel dans le collectif, de coproduction d'un projet commun est, pour R. Sainsaulieu, un des apports essentiels de la logique associative : « L'apport social de l'associatif dans sa forme originelle réside dans la combinaison du personnel et du collectif pour la réalisation de finalités économiques et sociales. Pratiques de recrutement, formation, systèmes d'élections et de représentations, formes de convivialité assurent une dynamique sociale exemplaire de construction de légitimité sur l'échange des orientations, mais aussi des implications personnelles. Contrairement aux mondes sociaux de l'entreprise, l'associatif sait créer de la société civile comme principe de réalisation d'objectif. » (Sainsaulieu, 1997, p.316).

V] PROBLEMATISATION

« On ne se rassemble pas parce qu'on se ressemble, mais on se ressemble parce qu'on se rassemble. L'action collective est un processus, une entreprise, qui est produit dans l'action collective dont la communauté politique est le premier bien collectif. » (Bevort, 2005, p.11). C'est cette question de l'action collective comme processus qui produit une communauté politique qui a été le point de départ de notre travail. Qu'est-ce qui facilite et qu'est-ce qui empêche les acteurs verts, une fois qu'ils ont décidé d'agir de concert, de produire du commun ?

On a vu que par l'acte fondateur de l'adhésion les militants acceptent de se considérer en relation, de se reconnaître comme acteurs d'un même projet. Reste à régler les modalités concrètes de cette mise en commun par un travail sur le lien entre les adhérents. Qu'est-ce que des acteurs, soucieux de préserver leur autonomie, rétifs à la mise en ordre bureaucratique, mettent en commun pour agir de concert, alors que l'organisation suit un mouvement continu et alors que les structures organisationnelles ne sont pas un indicateur fiable du fonctionnement quotidien de l'action collective ?

L'autonomie d'un groupe se caractérise par sa capacité à décider et mettre en œuvre des règles encadrant l'action collective. L'autonomie d'un acteur dans un groupe peut alors être définie comme la capacité à choisir ses tâches et ses modalités d'action compte tenu des contraintes de la situation. Dans l'organisation des verts, l'autonomie individuelle est une valeur, les militants réclament que l'organisation et le groupe reconnaissent leur autonomie⁹³. C'est cette dimension relationnelle de l'autonomie qui nous préoccupe. Notre première hypothèse est que ce *rapport autonome au collectif* a des conséquences sur les modalités d'engagement des acteurs et sur les mécanismes d'unification identitaire du groupe militant.

L'importance des attentes culturelles, alliée à l'autonomie des individus et à l'autonomie du collectif, conduit à poser une deuxième série de questions : comment

⁹³ En l'espèce, pour Les Verts être autonome se traduit par le droit de faire défection, d'être en désaccord, de débattre des choix du parti et d'exprimer ses préférences. Bien entendu, ces différents droits se modulent suivant la situation et leur interprétation sont souvent, comme nous le verrons, l'objet de désaccords.

mettre en place une régulation autonome alors que l'engagement des acteurs est souvent incertain ? Et comment légitimer cette régulation alors que les acteurs revendiquent un rapport pluriel aux valeurs ? Notre hypothèse est que Les Verts sont confrontés à un déficit de règles en raison d'une absence de source de légitimité consensuelle.

Enfin, notre dernière hypothèse suppose que cette vulnérabilité de l'action est compensée, en partie et de façon précaire, au niveau microsociologique de l'interaction, par une mise en forme particulière des relations : le lien sociable.

CHAPITRE IV

Rapport autonome au collectif et unification identitaire

Comme l'explique Bruno Villalba, « Pour qualifier un groupe de " parti ", il ne suffit pas de dresser l'inventaire de ses moyens ou de ses ressources, ni de dégager ses éventuelles capacités à les mobiliser. Il faut avant tout qu'un groupe ait une " âme ", c'est-à-dire que son unité provienne avant tout de sa capacité à créer une communauté. » (1995, p.522). Puisque Les Verts n'incarnent pas cette organisation-communauté telle qu'on a pu l'observer dans certaines entreprises (Francfort, Osty, Sainsaulieu, Uhalde, 1995, p.232-238) ou dans certains partis, la double question de la façon dont les adhérents définissent le groupe militant et se définissent par rapport au collectif est d'autant plus aiguë pour comprendre comment s'ordonne l'action collective.

Deux axes de développement vont permettre de placer en perspective cette problématique. Le premier explore la façon dont les militants se positionnent dans le groupe et dans leurs engagements à partir d'un rapport autonome au collectif [I, II, III]. Le second s'intéresse aux conséquences de la pluralité des engagements et des investissements culturels dans l'unification identitaire du parti [IV, V, VI].

Le chapitre II a montré, qu'à partir du moment où la logique du réseau est considérée comme pertinente pour certaines actions collectives, la simple définition de l'organisation, avec ses frontières statutaires et une répartition formelle des pouvoirs, ne préjuge pas des limites réelles du groupe. Cette labilité des limites de l'organisation se prolonge par l'engagement distancié des militants qui réclament le droit de militer en leur nom propre [I]. L'individualisation des pratiques est alors soutenue par l'organisation, qui n'use qu'avec parcimonie des mécanismes identitaires permettant de clôturer le collectif [II]. En conséquence, l'engagement dans l'action collective, sa perpétuation et son intensité, demandent de la part du militant de savoir créer sa propre activité et surtout de rendre cohérent l'engagement distancié [III].

Quelle place dans cette grammaire de l'engagement est-il laissé au partage d'une identité collective, qui jouerait un rôle intégrateur et permettrait de mettre en forme les relations d'acteurs ? Certes, une organisation, par son existence même, par la production de règles en son sein, par le fait que des gens s'en réclament et y adhèrent, est une forme d'identité collective. Quand bien même ces membres seraient en conflit permanent et divisés en multiples factions opposées, il leur resterait en partage le fait d'y appartenir.

Pourtant, énoncer comme une évidence la prégnance d'une identité collective à partir du constat que de nombreux acteurs ont choisi de s'associer dans une même organisation revient à mettre en œuvre une définition bien molle de l'identité. Il nous semble plus intéressant de questionner le *Nous Vert*, en spécifiant les différentes formes identitaires, leurs diversités et leurs forces intégratrices, qui se dissimulent derrière une organisation unitaire. La question identitaire se pose alors dans un va-et-viens continu entre différentes dimensions, de l'identité organisationnelle [V] aux identités individuelles en passant par les identités militantes [VI] et par les répertoires éthiques [IV]. C'est-à-dire des niveaux *macro* et *méso*, où l'organisation affiche des valeurs et des références identitaires en se mettant en scène en tant que parti politique, en usant de symboles et en produisant des actes statutaires ; jusqu'au niveau de l'interaction, là où les acteurs construisent des échafaudages identitaires individuels.

1) Lien communautaire et lien sociétaire

L'organisation verte prend place dans un mouvement structurel de multiplication des organisations sociétaires, c'est-à-dire regroupant des individus qui ne s'associent pas à partir d'un principe communautaire, mais qui se rassemblent en raison de conceptions partagées. C'est en son nom propre⁹⁴, en tant qu'individu, que chaque militant adhère au parti et c'est à partir de choix personnels et de leur propre expérience que les verts expliquent leur appartenance au groupe.

Cette opposition entre les organisations communautaires et les organisations sociétaires⁹⁵, bien que fondatrice, est critiquée par de nombreux sociologues, particulièrement lorsqu'elle est utilisée comme instrument purement théorique qui s'épuise à décrire une réalité plus nuancée. Dans son acception la plus tranchée, l'opposition communauté/société tend à donner à croire que deux formes de rapports sociaux, ceux en vigueur dans les organisations communautaires et ceux des organisations sociétaires s'opposent radicalement. Les travaux de Tilly (1978) sur les sociabilités primaires et secondaires, ont montré au contraire que cette opposition peut être pertinente lorsqu'elle est abordée de façon nuancée. Et s'il est, bien entendu, faux d'estimer que les acteurs n'établissent leurs relations qu'à partir de ces deux types de situations, la séparation entre les organisations communautaires et les organisations sociétaires nous semble cependant, en tant qu'idéal-type, heuristique dans le cadre de cette démonstration. Étant bien entendu que la communauté n'est pas ici envisagée

⁹⁴ Selon l'expression utilisée par Ion, Franguiadakis et Viot (2006).

⁹⁵ Dans le cadre de cette sous-partie, les notions de communauté et de société sont utilisées au sens de l'opposition faite par Weber entre *Vergemeinschaftung* et *Vergesellschaftung* : « Nous appelons "communalisation" [*Vergemeinschaftung*] une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde – dans le cas particulier, en moyenne ou dans le type pur – sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants *d'appartenir à une même communauté* [*Zusammengehörigkeit*]. Nous appelons "sociation" [*Vergesellschaftung*] une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur un *compromis* [*Ausgleich*] d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* [*Verbindung*] d'intérêts motivée de la même manière. En particulier, la sociation peut (mais non uniquement) se fonder typiquement sur une *entente* [*Vereinbarung*] rationnelle par engagement mutuel [*GEGENSEITIGE Zusage*]. (Weber, 1921/1971, p.41).

comme une totalité, où chaque membre est naturellement solidaire des autres. Les liens communautaires ne sont pas non plus envisagés comme des rapports apaisés, sans luttes de pouvoir ni stratégies ni conflits. Tout comme nous ne décrivons pas les liens sociétaires comme de simples attaches contractuelles régies par l'égoïsme des acteurs.

C'est pourtant, malgré les limites évoquées, dans ce jeu d'opposition entre communauté et société que l'on peut comprendre certaines caractéristiques du fonctionnement du parti des verts. Pour reprendre l'expression de Durkheim, reprise par Vincent Descombes (Descombes, 2003, p.21), dans une communauté *le tout est donné avant les parties* et dans une société régie par une socialité contractuelle, *les parties sont données avant le tout* (Durkheim, 1975, p.387). Cette distinction nous est utile, en premier lieu, car les socialisations primaires, celles du milieu d'appartenance (famille, métier) ne sont que rarement prédictive de l'engagement écologiste. On n'observe aucun groupe social pour qui l'entrée dans le militantisme vert soit un prolongement nécessaire d'un sentiment de communauté de destin. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre III, Les Verts ne peuvent appuyer leurs actions collectives sur une communauté sociale qui fournirait les soubassements identitaires de l'organisation et lui annexerait une clientèle *naturelle*.

En second lieu, parce que cette antinomie entre deux modes d'appartenances distincts, le communautaire et le sociétaire, se retrouve dans les conceptions des acteurs et dans leur façon de justifier leur adhésion. Ils estiment que leur affiliation à l'organisation est un choix individuel, mûrement réfléchi et n'est pas la conséquence d'une appartenance sociale préalable. Si les verts usent régulièrement du contre-exemple du PCF, c'est pour affirmer leur refus de considérer le parti comme le représentant privilégié d'une classe sociale. En se définissant à l'inverse, les verts veulent affirmer leur positionnement et mettre en valeur la primauté du lien associatif et de la liberté individuelle dans l'organisation. Qualifier quelqu'un de *stalinien* est une des insultes privilégiées dans le groupe du 20^e arrondissement. Elle est utilisée pour disqualifier quelqu'un qui fait une proposition qui pourrait limiter la liberté de choix des militants. L'autre qualificatif en référence à l'idéologie communiste est de traiter un autre militant de trotskiste. Dans ce cas, la référence n'est pas tant liée au respect de l'autonomie de l'individu qu'au soupçon porté sur les objectifs du militant insulté qui

chercherait à *noyauter* le groupe, à pratiquer *l'entrisme*⁹⁶ pour détourner le parti de ces finalités électorales.

2) Militer en son nom propre

Les Verts envisagent les liens entre militants d'une même organisation comme le partage de valeurs communes et comme une alliance temporaire, qui peut être remise en cause à chaque instant. La démission, la rupture du lien peuvent se faire simplement et rapidement sans avoir de compte à rendre. Ce qui est important ici, en sus de la canonique opposition entre le lien communautaire et le lien associatif, c'est de saisir que les militants verts prennent très sérieusement en considération la question de l'opportunité d'établir cette relation et s'attachent à pouvoir la rompre simplement⁹⁷.

⁹⁶ La notion d'entrisme est détaillée dans l'agrément intérieur du parti qui précise : « *En cas de tentative d'entrisme (action coordonnée ou téléguidée de personnes qui n'affichent pas publiquement leurs objectifs ou cachent même des volontés manipulatrices, à ne pas confondre avec l'entrée simultanée de personnes participant à un travail militant collectif et l'exprimant chacun individuellement) initiée par une personne ou menée par un groupe, le Collège Exécutif peut suspendre tout processus d'adhésion des membres de ce groupe, jusqu'au résultat d'une enquête qu'il mènera en collaboration avec le Conseil Statutaire.*»

⁹⁷ Une des caractéristiques distinctives du parti est justement d'avoir une très forte volatilité de ses adhésions. En 2008, le parti comptait 8275 adhérents, alors qu'on en dénombrait en 2003, 7755 et 9700 en 2002. Le taux de renouvellement des adhésions est faible avec un turn-over estimé entre 10 et 30 % par an (Faucher, Peirano, Rihoux, 2002, p.23). Cette fourchette très large s'explique par la variabilité des adhésions et des démissions ou des non-renouvellements, selon les résultats électoraux du parti, selon les situations locales ou encore les conflits internes. De plus, le turn-over ne rend compte que d'une partie de la réalité et ne comptabilise pas les flux et reflux de sympathisants qui s'intègrent à la vie du parti ou encore les impétrants qui ont effectué une partie des démarches d'adhésion mais ne les termine pas en raison de leurs complexité ou de l'absence de réponse de l'organisation. Les flux militants suivent nettement, au niveau national tout comme au niveau local des Verts du 20^e, les résultats électoraux. Chaque bon résultat est accompagné d'une arrivée plus ou moins massive de nouveaux adhérents alors que les périodes où le parti est en recul électoralement se traduisent par un recul des adhésions et des renouvellements de cotisations.

Faucher, Peirano et Rihoux distinguent, entre 1990 et 2002 quatre périodes, dont le détail permet de saisir la volatilité des adhérents (2002, p.23). La première entre 1990 à 1993, est caractérisée par une certaine stabilisation avec entre 5000 et 6000 militants à jour de cotisations. La seconde, marquée par une élection présidentielle, de 1993 à 1996, voit la perte d'au moins 40% des adhérents, alors que le parti a choisi de s'allier avec la gauche, ce qui provoque la rupture de *l'entente des écologistes*⁹⁷. De 1997 à 2001, le nombre d'adhérents est quasiment doublé alors que pour la première fois Les Verts participent au gouvernement et qu'ils ont réalisé en 1999 et en 2001 leurs meilleurs résultats électoraux depuis les cantonales de 1992. Puis les auteurs notent en 2002, un nouvel afflux d'adhérents qui s'explique par la mobilisation pour les élections présidentielles et législatives alors que le parti avait acquis une

Ce qu'expliquent J. Ion, S. Franguiadakis et P. Viot, sur l'engagement militant correspond parfaitement avec les schémas d'engagement des militants verts : « Le sentiment de partager collectivement le même sort, d'appartenir à une communauté inscrite dans la durée, repérable y compris dans ses oppositions à d'autres, est objectivement moins présent et les mobilisations se construisent alors davantage à partir d'expériences concrètes de situations difficiles. » (Ion, Franguiadakis, Viot, 2006, p.14).

Le choix d'entrer dans l'organisation des verts ne se présente que rarement pour les militants, comme une évidence. C'est souvent à partir d'une longue réflexion, après avoir pesé le pour et le contre, après s'être renseigné sur le fonctionnement du parti, après s'être soi-même longuement interrogé sur ses attentes, que les verts présentent leurs décisions d'adhérer. Les militants justifient alors leur adhésion avant tout à partir de leur vécu, de leurs expériences personnelles.

Pour illustrer la diversité des situations d'adhésion et des motivations des adhérents du parti, on peut citer les exemples de ce militant qui a décidé d'adhérer après avoir participé à des mobilisations contre la politique de renouvellement urbain de son quartier, de cet autre qui a perçu sa participation à l'organisation écologiste comme un prolongement logique à son engagement anti-nucléaire de ceux qui ont effectué une adhésion collective après la disparition du PSU, ou encore de cette militante qui intègre le parti comme spécialiste de la lutte pour les sans-papiers à partir de son expérience de mère de famille ayant milité à RESF pour éviter l'expulsion d'un camarade d'école de ses enfants.

Ces adhésions au parti qui s'effectuent dans la continuité des engagements précédents expliquent en partie la fréquente spécialisation des militants verts. Les acteurs choisissent, à partir de leurs expériences antérieures et de leurs préférences idéologiques, les actions collectives qui les motivent le plus et ont tendance à s'y cantonner. Cette mécanique de l'adhésion et de mobilisation à partir de son expérience d'acteur et de ses attentes personnelles est non seulement très commune chez Les Verts mais aussi totalement acceptée et, à l'inverse, « L'idée même de se cacher derrière le groupe, le fait de ne pas se présenter comme une personne ayant une histoire et un

visibilité importante en raison de sa participation à la *gauche plurielle*. Les Verts n'ont depuis jamais retrouvé le niveau d'adhésion de l'année 2002.

passé, des envies et des passions ne vient pas à l'esprit des membres de ce parti. On peut se fondre dans le collectif, mais à partir d'une singularité. » (Russier, 2005, p.306).

Les Verts ont conçu leur parti à partir de références associationnistes. Ils envisagent leur collectif comme une libre association de citoyens désireux d'élargir leur capacité d'action. Ainsi, loin de regretter que leur parti ne soit pas enraciné dans une identité sociale intégratrice, les membres de l'organisation des Verts se satisfont, la plupart du temps, de cette hétérogénéité des attentes et des revendications d'un militantisme en nom propre.

3) Un engagement distancié

C'est cette primauté donnée à la liberté individuelle dans l'engagement et à son corollaire, la liberté de se désengager de toute affiliation, qui permet d'expliquer pourquoi les acteurs revendiquent très facilement l'étiquette écologiste ; alors qu'à l'inverse l'identification au parti vert est exposée, par les militants rencontrés, comme bien moins évidente. Ainsi que l'a noté S. Ollitrault, « En plongeant dans le mouvement écologiste, l'observateur se rend compte rapidement que, peu ou prou, les militants se reconnaissent tous comme des " écologistes " avec des représentations très diversifiées de la cause à défendre et des solutions possibles à la crise écologique. » (2008, p.21). Accepter le label de *vert*, c'est s'intégrer dans un ensemble concret, une organisation, avec son histoire et ses objectifs, bien que, comme on le verra, l'identité collective portée par l'organisation est difficilement déchiffrable. L'étiquette d'écologiste est bien plus vague et est peu contraignante en soi. Elle ne sous-tend pas une appartenance établie. Ainsi, si une part importante des militants du parti dit s'être *toujours sentie écologiste* et accorde beaucoup d'importance à la dimension militante de leur vie sociale ; assez peu d'adhérents associent directement leurs destins avec celui de l'organisation. Cela ne signifie pas qu'ils renient leur appartenance organisationnelle, cependant, le fait d'être vert n'est pas systématiquement une caractéristique essentielle de leur identité personnelle ; alors qu'être un écologiste et être un militant le sont fréquemment.

On retrouve ce faible attachement au label vert dans la promotion d'Europe Ecologie, lorsque ce mouvement était encore distinct du parti Vert. Les Verts n'ont pas hésité à mettre entre parenthèses leur nom et à ouvrir très largement leurs listes à de

non adhérents pour mener la campagne des européennes de 2009 et des régionales de 2010. Élections qui sont pourtant celles où Les Verts obtiennent habituellement de bons scores et où l'organisation acquiert une grande visibilité.

Cette problématique de l'engagement distancié, distancié de l'organisation, mais beaucoup moins distancié à la cause écologiste, se traduit dans le discours de François. Il explique n'avoir fait le choix d'adhérer qu'après une longue réflexion, tout en s'étant toujours senti écologiste et sympathisant du parti :

« J'ai attendu très longtemps avant de me décider à faire quelque chose, et puis pour rentrer dans un parti politique bien sûr, même si je suis un sympathisant vert depuis presque toujours. J'avais envie de le faire et j'ai rencontré un ami qui tractait aux municipales 2001 avec Denis Baupin. J'ai aidé, j'ai tracté avec eux pour la campagne des municipales. Puis j'ai participé aux réunions, pendant deux ans avant d'adhérer, pour savoir si adhérer était vraiment ce que j'avais envie, puis j'ai adhéré en 2003. Je me demandais un petit peu ce que je venais faire là. Comme pas mal de gens qui adhèrent chez Les Verts, hein ! Je me mettais dans un coin et j'écoutais, je regardais ce qui se passait. On venait à des plénières et on comprenait rien du fonctionnement du bureau, on savait pas qui faisait quoi, qui était qui. Et puis je connaissais pas beaucoup de monde, j'étais toujours avec les mêmes personnes. On peut pas dire qu'il y ait des gens qui venaient vers les nouveaux adhérents. Et puis, même si je trouvais pas ça palpitant d'être dans le groupe local, je me suis dit au bout de deux ans, je vais pas lâcher, je vais franchir le pas d'adhérer de payer une cotisation et d'être vraiment à l'intérieur. »

À l'instar de François, la plupart des militants rencontrés évoquent leur première adhésion comme une étape importante qui a nécessité une longue réflexion personnelle. C'est ce qu'explique Philippe qui croise en 1992 les verts du 20^e arrondissement et, tout en se sentant très proche du parti (Philippe s'était déjà présenté à des élections locales sur la liste *Cherbourg écologistes* en 1983), refuse d'y adhérer, car le parti lui paraissait :

« (...) trop baba [baba cool] à mon goût ou un peu trop intello, moi j'étais dans les trucs d'action directe, bon. Les débats étaient trop longs à mon goût ».

Puis, il se ravise en 1999 à la suite des bons résultats de la liste de D. Cohn Bendit aux européennes :

« 1999 je rejoins Les Verts suite au score de Daniel Cohn Bendit, je me dis “enfin ça a changé un peu”, je vais dans ce groupe qui est effectivement plus conséquent [que lors de ses premiers contacts en 1992], la participation gouvernementale est passée par là quand même, avec Voynet au gouvernement et puis je rencontre Denis [Denis Baupin]. Et puis cette année il y a eu une élection législative anticipée dans le 20^e, je m’investis beaucoup, on fait un bon score et puis bon an mal an, 2001 je suis candidat aux municipales, je suis élu [en tant que conseiller d’arrondissement], je suis adjoint au maire et je prends des responsabilités au sein des Verts, je suis secrétaire des Verts Paris pendant deux ans, porte parole des Verts Paris et depuis deux ans maintenant je suis le secrétaire régional en charge des élections. »

La participation aux actions des Verts de militants qui n’ont pas pour autant la qualité d’adhérent est donc un des axes importants de recrutement. L’opportunité d’adhérer peut se présenter pour une raison ou une autre et être, pour des militants soucieux d’entretenir un engagement distancié, largement facilitée par l’expérience du fonctionnement de l’organisation. Le fait de pouvoir *tester* l’organisation sans pour autant être incité à adhérer est rassurant pour ces militants et permet d’emporter plus facilement la décision. Parmi les acteurs ayant une proximité idéologique et des relations personnelles avec les membres du parti, ceux qui ont franchi le pas et se sont impliqués dans une action collective partisane ayant ainsi acquis une expérience concrète du militantisme vert, auront donc plus tendance à adhérer. C’est souvent le cas lors des campagnes électorales : des sympathisants acceptent de donner un peu de temps pour distribuer des tracts, ou encore de participer à la logistique lors de l’organisation d’un débat. L’action commune crée une certaine effervescence, un sentiment accru de solidarité, et l’idée, pour certains, qu’ils doivent entériner par un acte formel leur engagement militant.

Ce travail réflexif d’interrogation, précédant l’entrée dans une organisation sociétaire, est le corollaire du principe d’adhésion, qui veut qu’à l’inverse des entreprises, l’impétrant effectue une adhésion préalable au projet collectif que propose l’organisation. Les impétrants se questionnent sur l’opportunité de formaliser leur adhésion en examinant ce qu’ils attendent (comment cette affiliation va-t-elle s’intégrer dans leur trajectoire biographique) et en étudiant le projet collectif du groupe. C’est

alors, lorsqu'ils estiment après vérification se reconnaître suffisamment dans les valeurs portées par l'organisation, que les impétrants font le choix de *prendre parti* et de s'engager concrètement. En somme, si le compagnonnage permet de participer à l'action commune et d'agir pour la réalisation du projet de l'organisation verte, l'adhésion, à côté des avantages effectifs dont l'acteur peut espérer bénéficier (tel qu'un poste rémunéré ou le prestige d'occuper une position de pouvoir), a une force symbolique particulière, en ce qu'elle manifeste formellement, à soi et à autrui, cette congruence des objectifs et des valeurs.

4) Concilier de multiples affiliations

Paradoxalement, cette prudence dont font preuve les acteurs avant de s'engager dans un parti politique est à mettre en relation avec les nombreuses affiliations associatives qui caractérisent le profil des militants verts. La multiplication des appartenances à des cercles différents favorise l'individualisme des acteurs et contribue à affaiblir les liens qui les rattachent à chacun des groupes. G. Simmel explique ce phénomène : « Les groupes dont l'individu fait partie constituent en quelque sorte un système de coordonnées tel que chaque coordonnée nouvelle qui vient s'y ajouter le détermine de façon plus exacte et plus nette. » (1999, p.416). En conséquence, plus les individus se déplacent entre plusieurs cercles sociaux moins ils dépendent d'une appartenance englobante et plus ils peuvent se singulariser : « L'appartenance d'un individu à une multiplicité de cercles, dans lesquels la proportion de concurrence et d'alliance est très variée, lui ouvre une possibilité infinie de combinaisons individualisantes. » (Simmel, 1999, p.426).

En multipliant les appartenances dans des organisations d'adhésions, c'est-à-dire qui soutiennent le travail éthique de leurs membres, les militants verts s'offrent alors la possibilité de ne considérer leur adhésion au parti que comme un support de plus, sans que cela ne se résume entièrement leur construction identitaire et morale. Tout en considérant, bien entendu, qu'une adhésion partisane n'est pas l'exact équivalent d'une adhésion associative. Le projet collectif d'un parti est plus global et aussi, souvent, plus déterminant dans l'image que l'on se donne. Mais, cette adhésion partisane déterminante est compensée par d'autres affiliations, peut être moins prégnantes, mais

elles-mêmes productrices de sens. Pour résumer, le propos, on peut indiquer qu'être vert pour l'acteur ce n'est pas rien, certes, mais ce n'est pas tout. L'affiliation aux Verts ne subsume pas toutes les autres formes d'affiliations des militants.

À partir de l'enseignement de G. Simmel et en forçant l'opposition entre l'adhésion au PC, tel que M. Lazar (1998) l'a analysée, et l'adhésion à la suite de multiples affiliations telle qu'on l'observe chez Les Verts, on peut alors brosser deux types d'engagement partisan. Tout d'abord, celui du militant qui privilégie le mono-engagement et qui trouve dans son affiliation un moyen de prolonger des liens communautaires et une identité sociale. Son affiliation au collectif partisan s'effectue alors à partir de ces attaches préexistantes. Si de surcroît, l'organisation et ses satellites encadrent les activités de loisir des adhérents (voyages, sorties, colonies de vacance, etc.), le cercle relationnel du militant aura tendance à correspondre encore plus intimement au cercle du groupement organisationnel⁹⁸. A l'opposé, le militant qui entre dans une organisation alors qu'il souscrit à d'autres engagements en parallèle, s'affilie au collectif, non pas en tant qu'atome anonyme intégré dans un tout, mais en tant qu'individualité qui bâtit ses propres références identitaires à partir d'une cartographie de cercles sociaux qui lui est propre.

De même, la multi-appartenance est un signe d'adaptation aux projets et aux fonctionnements portés par des organisations autres que celle des Verts et qui, elles aussi, produisent des formes spécifiques de lien entre leurs membres et des règles qui leurs sont propres ; alors qu'à l'inverse, ainsi que le décrit M. Lazar pour certains cas de militants professionnels, une sur-adaptation aux exigences de l'organisation du PCF peut avoir pour contrepartie un désajustement face aux exigences du monde extérieur (1998, p.41).

Il faut, par ailleurs, noter que cet écheveau d'affiliations associatives et politiques ne sous-tend pas un même investissement dans chacune des organisations d'appartenance. Le militantisme pouvant être dévoreur de temps, selon leurs attentes,

⁹⁸ Lazar donne l'exemple de l'engagement ouvrier dans les bastions du PCF : « Les très nombreuses études sociologiques et historiques ont souligné les puissants liens tissés entre certains milieux professionnels (métallurgistes, sidérurgistes, dockers, mineurs, par exemple) et le communisme, l'imbrication étroite entre les sociabilités des communautés ouvrières et celles du parti, ou encore l'adéquation entre, d'un côté, les aspirations ouvrières et, de l'autre, l'offre et le style pol du PCF. » (1998, p.40).

leurs disponibilités et leurs périodes biographiques, les acteurs peuvent choisir de privilégier une organisation ou une forme d'engagement. La cohabitation entre des objectifs et des valeurs qui peuvent être différents selon les types d'organisations d'appartenance⁹⁹, peut aussi être problématique.

L'exemple de Jacques indique bien les enjeux que peut porter cet enchâssement des affiliations. Jacques est un décorateur habitant Belleville. S'il se dit lui aussi, « *depuis toujours écologiste* », il intègre Les Verts au milieu des années 1990, alors qu'il est membre de l'association *La Bellevilleuse* depuis 1990. L'association a pour objectif d'imposer la concertation aux élus parisiens pour tous les projets concernant l'aménagement de Belleville. Il en devient le président en 2003. Bien qu'il veuille séparer nettement la sphère du militantisme associatif du militantisme politique, il relie en permanence les deux dans son discours. Lors de notre rencontre, au siège de l'association, il débute ainsi l'entretien :

« C'est vrai que moi je tiens à vraiment pas mélanger les deux choses hein. La Bellevilleuse, c'est pas Les Verts. À la Bellevilleuse y a des gens de partout, alors j'essaye de ne pas coller cette image-là. Et j'essaye de bien distinguer si j'interviens en tant que Bellevilleuse, en tant que vert ou en tant que conseiller de quartier. C'est pas forcément les mêmes discours et des fois je peux avoir des discours complètement contradictoires, car en tant que Bellevilleuse je peux me dissocier complètement d'une décision des Verts. C'est vraiment deux choses très différentes. »

S'il veut éviter que son association soit considérée comme une émanation des Verts, il estime toutefois que les actions des deux organisations peuvent se seconder mutuellement. On comprend alors qu'il considère son militantisme associatif et politique comme les deux phases d'un même engagement.

« Bien que je continue à ne pas être actif, et que je participe peu à l'action des Verts 20^e, je vais assez peu aux grandes réunions, heu, comment dire, je participe de fait aux Verts 20^e via mon action en tant que Bellevilleuse et accessoirement en tant que conseiller de quartier aussi, parce qu'on est obligatoirement en lien avec des élus, des techniciens qui sont dans ces mouvances là. Bon déjà y a le fait que l'adjointe à

⁹⁹ Si les verts estiment que le militantisme associatif est aussi une forme de militantisme politique, une association peut difficilement revendiquer une identité partisane sans apparaître comme un *sous-marin* de ce parti.

l'urbanisme est verte et que nous [la Bellevilleuse], on est très branchés sur l'urbanisme. On a beaucoup travaillé sur le PLU¹⁰⁰, sur le quartier vert.»

Sur le plan personnel, Jacques a aussi su convertir ses différents contacts obtenus lors de son engagement associatif en ressource pour son militantisme politique. C'est ainsi en raison de son désir de retrouver les relations de proximité avec les habitants du 20^e qu'il a déjà acquis à la Bellevilleuse et de l'importance de son réseau de connaissances locales, qu'il explique avoir privilégié une adhésion chez Les Verts du 20^e alors qu'il habite dans le 19^e arrondissement :

« J'ai passé un moment chez Les Verts 19^e, parce que j'habite rue de Belleville coté 19^e, donc c'était ma place. Et puis historiquement, j'avais milité dans des groupes écolos du 19^e. Dans le 19^e je me sentais pas tout à fait en phase, car les gens étaient pas de mon quartier. Le terrain d'action de la Bellevilleuse n'a jamais été étalé sur les quatre arrondissements autour du carrefour de Belleville. Nos interlocuteurs ont toujours été du côté 20^e. Donc je me suis aperçu petit à petit que, comme j'étais surtout en contact avec des gens du 20^e, que j'avais plus envie de militer dans cet arrondissement. Mais encore une fois j'essaye quand même de bien séparer les choses. Quand je suis arrivé, je n'étais pas un adhérent lambda qui arrivait de nulle part. Je connaissais des gens qui avaient une certaine importance et puis il y avait quelqu'un qui avait travaillé longtemps à la Bellevilleuse en tant que salarié. »

Plus globalement, le caractère national de l'organisation verte permet de poursuivre son engagement et de marquer sa loyauté organisationnelle au fil des déménagements. C'est un avantage pour les acteurs qui souhaitent construire une carrière militante et politique tout en conservant la possibilité d'être mobile. Les associations militantes n'ayant pas toutes une assise nationale, c'est aussi un atout lorsque l'engagement chez Les Verts entre en concurrence avec des engagements associatifs, pour des raisons d'emploi du temps par exemple. Le plus souvent, ainsi qu'on a pu l'observer dans le groupe du 20^e, les responsabilités exercées dans la région d'origine du militant sont prises en considération dans le groupe où il renouvelle son engagement. Le nouveau venu obtient rapidement des charges équivalentes. Ainsi, une

¹⁰⁰ Plan local d'urbanisme

militante qui avait été pendant plus de dix années élue d'opposition au conseil régional dans les Pays de la Loire, a obtenu, peu après avoir déménagé à Paris, une place éligible sur la liste d'union du PS et des Verts lors des régionales de 2004. Elle est depuis une des vice-présidentes du conseil régional d'Ile de France. Dans les grandes villes, la diffusion de l'organisation sur l'ensemble du territoire permet aussi aux acteurs ressentant des difficultés pour s'intégrer au groupe affecté à leur lieu de résidence de jouer, à l'instar de Jacques, sur la sectorisation pour en changer.

Le fait d'avoir été socialisé au militantisme dans une autre organisation conditionne aussi les attentes de certains acteurs lorsqu'ils décident de militer chez Les Verts. Le parcours de Jacques dans une association locale ayant pour ambition d'influer sur les politiques publiques, permet de comprendre pourquoi il privilégie certaines formes d'actions et en délaisse d'autres :

« Chez Les Verts, les gens sont très divers. À la Bellevilleuse ils étaient divers, car les gens avaient des intérêts divergents : il y en a qui s'intéresse plus à l'urbanisme, d'autres au côté social, l'habitat insalubre, d'autres c'est l'animation, bon des choses un peu variables, mais toujours sur le même thème : comment garder une mixité entre les gens, faire du lien et que les gens vivent bien ensemble. Chez Les Verts se greffent sur ces objectifs, en plus des gens qui sont là, car ils ont des ambitions politiques, d'autres qui ont des ambitions de changement de société plus large et pour qui la bataille de terrain est, enfin on l'entend dire des fois, " c'est du localisme ! ", c'est péjoratif. Alors qu'historiquement Les Verts est un des partis qui s'intéresse le plus au local, on le voit au conseil de quartier. (...).

De même, sa participation aux conseils de quartiers est vécue par lui comme une continuation de ses engagements comme militant politique et associatif. Que ce soit dans les modalités de l'action collective, qui peut prendre, aussi dans les conseils de quartiers, la forme d'un travail d'expertise et de lobbying, ou encore par le plaisir qu'offre l'action militante :

« En ce moment, à la Bellevilleuse, on est un peu en phase d'essoufflement, à tout point de vue, essoufflement de gens actifs, d'adhérents, mais il y a quelque chose qui a pris le relais c'est le conseil de quartier. Celui de Belleville est très actif et c'est vrai que je retrouve le plaisir que j'avais il y a quelques années avec la Bellevilleuse car il y

a du répondant. Ça ça joue aussi dans le plaisir de militer, ne pas se sentir tout seul, au bout d'un moment c'est épuisant. Et c'est pour cela aussi que moi à la Bellevilleuse je commence à tirer la langue. On est surtout entouré de gens sympathisants, on va dire. Donc, on se demande un peu qui on représente et puis on a un peu l'impression de cracher dans le vide. Alors que le conseil de quartier à bien pris le relais, quand il y a un problème qui se pose, il y a beaucoup de gens qui sont prêts à y aller, à s'investir et à agir. »

Le site internet du groupe des Verts du 20^e arrondissement contient une autre caractéristique intéressante pour comprendre les modes d'adhésion et d'engagement des adhérents dans le collectif militant. En bas de la page d'accueil, un bandeau propose aux visiteurs de prendre contact avec les membres du groupe. Pour cela trois liens sont proposés : *Sympathiser*, *Participer à une campagne* et *Adhérer*. Ces trois catégories, employées pour qualifier le désir de participation d'un internaute, représentent bien les différents niveaux d'engagements chez Les Verts. Les entretiens effectués montrent qu'en effet, les impétrants passent souvent par ces trois étapes, en s'attardant plus ou moins longuement aux deux premières, et parfois en ne franchissant jamais le cap de l'adhésion. Pour autant, ainsi qu'on l'a déjà noté, les adhérents ne font que très peu de distinctions entre un sympathisant qui participe aux actions du groupe et un membre à jour de cotisation. C'est d'ailleurs pour cela que les trois catégories d'engagement différenciées sur le site ne conduisent *in fine* qu'à une même adresse électronique. Le militant qui reçoit la demande de contact n'a alors aucun moyen de savoir quelle est la catégorie qu'a choisi l'internaute. Comme l'explique Florence Faucher « (...) il est tout à fait possible de se comporter exactement comme si l'on était membre, sans l'être, et sans que personne ne s'en préoccupe vraiment. (...) De nombreux sympathisants ne voient pas la nécessité d'adhérer puisqu'il leur est possible de participer autant qu'ils le désirent aux activités et aux campagnes organisées par le groupe local.» (1999, p.92-93). Cette façon de traiter les demandes d'adhésion n'est donc pas qu'anecdotique, elle illustre le fait, qu'en parallèle des revendications par les participants d'un militantisme en son nom propre, le parti dans son ensemble porte un projet d'individualisation de l'action commune.

II] UN PROJET D'INDIVIDUALISATION QUI INSTITUE L'AUTONOMIE COMME UNE NORME

1) Marquer les frontières du *Nous*

J. P Russier pose le constat d'un rapport particulier des verts au collectif: « Pour Les Verts, il est hors de question de considérer le groupe de référence comme un absolu ; au contraire, tout pousse toujours à chercher ailleurs un spécialiste, une expérience qu'il faut assimiler à ce parti. En réalité, on peut même se demander dans quelle mesure, le propre de ce parti n'est pas de fonctionner sous le régime de la transformation permanente. » (2005, p.318). Ainsi si les frontières du groupe sont floues, c'est non-seulement, parce que les membres ont un droit de retrait et de défection, mais aussi parce que le parti obéit, non sans accroc, à un processus d'ouverture permanente. En ne posant que peu d'obstacles aux acteurs qui veulent sortir de l'action organisationnelle comme à ceux qui veulent y participer, le parti suit un mouvement jamais achevé, ce qui rend d'autant plus difficile de saisir les frontières de l'organisation. Cette dynamique d'agglomération, où ce qui peut irriguer le collectif n'est que faiblement défini a priori, se fait au détriment de certains mécanismes identitaires classiques qui servent à clôturer l'espace d'appartenance, à affirmer un collectif, un *Nous*, face à l'extérieur¹⁰¹.

a) Célébrer le collectif

Les collectifs associatifs, comme toute forme d'organisation, marquent, par différents moyens, les frontières du *Nous*, en exprimant l'unité et la cohésion. E. Durkheim l'explique clairement dans l'ouvrage *Les formes élémentaires de la vie religieuse* : « Il ne peut y avoir de société qui ne se sente le besoin d'entretenir et de raffermir, à intervalles réguliers, les sentiments collectifs et les idées collectives qui font

¹⁰¹ Voir, entre autres, le travail de Jean Duvignaud (1974 et 1977) qui a montré la différence essentielle entre la simple addition d'individualité et la constitution d'un *Nous* par des individus associés.

son unité et sa personnalité. Or cette réflexion morale ne peut être obtenue qu'au moyen de réunions, d'assemblées, de congrégations où les individus sont étroitement rapprochés les uns aux autres. » (Durkheim, 1912/2008, p.610).

Les stratégies utilisées par les groupes sociaux pour assurer cette auto-célébration sont diverses. Jacques Ion (1997) distingue cependant certains rites, particulièrement usités dans les collectifs qui répondent au modèle fédératif. L'auteur distingue, les rituels d'entrée (cérémonies organisées pour célébrer de nouvelles adhésions et introniser les aspirants), des rites de confirmation de l'identité collective (cérémonies annuelles de renouvellement de l'adhésion, exposition de l'unité du groupe par des symboles identitaires lors de manifestations sur l'espace public, etc.)¹⁰². Concernant particulièrement les organisations partisans, ce que l'on nomme ici des rites et des rituels sont des formalisations qui, ainsi que l'explique Catherine Bell¹⁰³, s'accompagnent d'une périodicité et d'un appareil sémantique particulier. Ces pratiques ont pour objet de se différencier par rapport aux usages habituels du collectif et, de conférer une particulière dignité à la célébration. L'importance du rite se retrouve justement dans cette coupure qui est opérée, pour un temps précis, dans l'ordre social *normal*.

Le sens de ces rituels est de dire et redire « la clôture entre les *je* associés et les *ils* de l'extérieur. Ils authentifient l'appartenance et simultanément la re-situent à un double niveau : d'une part dans un ensemble géographique autrement plus large que celui du seul espace local, d'autre part dans un temps qui n'est plus seulement celui de la répétition des activités quotidiennes ou hebdomadaires mais celui, orienté, de l'histoire en marche. » (Ion, 1997, p.54-55). Dans l'ordre des rituels identitaires fortement chargés de symboles, qui rompent le cours de l'action collective habituelle et où les rôles sont clairement établis, les cérémonies de remise de cartes de membres sont traditionnellement pratiquées dans les partis politiques. L'objectif de cette solennisation

¹⁰² Là encore le PCF incarne parfaitement ce travail identitaire : « Ainsi existe-t-il une langue communiste, avec ses mots clés (impérialisme, capitalisme, communisme, dictature du prolétariat, "200 familles", "le Parti", "les socialos", etc.), un temps communiste, rythmé par ses propres échéances, avec par exemple, la fête annuelle de *L'Humanité*, des rites communistes, comme, par exemple, la traditionnelle assemblée de remise des cartes, une sociabilité spécifique, un mode d'être, une présentation de soi, un style de vie que le PCF, en tant qu'institution, essaye, avec plus ou moins de réussite, d'imposer, de modeler et d'homogénéiser. » (Lazar, 1998, p.38).

¹⁰³ Nous utilisons ici l'ouvrage de C. Bell (1992) et la lecture qu'en a faite M. Gravier (2003).

est de marquer l'importance de l'entrée dans le collectif. Ensuite, tous les ans, des timbres, attestant que l'adhérent a correctement payé sa cotisation, sont apposés sur la carte.

Les Verts en tant que collectif et à l'instar des autres organisations politiques, mettent en avant beaucoup d'événements organisationnels, où le *Nous* est célébré. Ainsi, mêmes les moments de regroupements sur l'espace public, typiquement les manifestations, sont, pour Les Verts, des événements importants qui obéissent à certaines règles et dont le message est autant à destination de l'extérieur : manifester la force et la présence du groupe ; qu'à destination de l'intérieur du groupe : tester et célébrer la cohésion du collectif. Pour autant, la force intégratrice de ces événements ne nous paraît pas correspondre à celle de certaines pratiques rituelles comme les cérémonies de remise de cartes de membres. Les dissemblances se situent au niveau de la formalisation des rôles de chacun et dans la différenciation entre l'événement et le cours habituel de la vie de groupe. Dans les cortèges verts, on peut cerner trois rôles distincts, mais interchangeable : celui des porteurs de banderoles, celui des *grands élus* qui se placent devant le cortège, et celui des *simples* manifestants. En second lieu, Les Verts s'associent à de multiples manifestations parisiennes dont la plus grande part ne représentent qu'un faible enjeu, ne confèrent qu'une faible visibilité et sont peu ritualisée (c'est-à-dire qu'elles ne sont que rarement l'occasion de sortir et d'exhiber le matériel militant : banderoles siglées, ballons, etc.).

Les différents instruments identitaires sont utilisés avec une extrême parcimonie par les verts. Ainsi, ne pas organiser de cérémonie pour officialiser l'adhésion des nouveaux affiliés décharge la carte d'adhérent¹⁰⁴, signe d'appartenance essentiel dans tout groupement associatif, d'une part importante de sa potentialité symbolique. Certaines années, les cartes de membres ont même cessé d'être envoyées, ainsi que le raconte J-P Russier (2005), parce que le trésorier national les estimait coûteuses et inutiles. De fait, l'existence de carte attestant la qualité de membre de l'organisation est souvent analysée, généralement par le biais de l'humour, comme un signe d'embrigadement accepté :

¹⁰⁴ La carte est envoyée par le secrétariat national tous les ans après le renouvellement des cotisations. Le recto de la carte est composé du logo des Verts, un tournesol vert sur fond jaune, et le verso indique le nom et les coordonnées de l'adhérent.

« Absolument on a une carte de militant, on nous la donne quand on oublie pas de reverser de cotisation comme je l'ai fait l'année dernière. Carte qui nous sert juste lorsqu'il y a des AG pour rentrer tout simplement hein, c'est pas, heu. Eh oui ! On est vraiment encartés. »

À l'inverse de ce que dit François, les cartes de membres n'ont chez Les Verts du 20^e arrondissement même plus la fonction d'attester de la qualité de membre du militant lors des votes en AG. Les lettres de convocation leur ont été substituées et les votes, lorsqu'ils ne s'effectuent pas à main levée, sont portés sur du papier de récupération, généralement des prospectus ou d'anciens tracts.

b) Un déficit de mémoire collective

Habituellement dans les partis politiques, les rites identitaires s'expriment aussi par la célébration du passé. C'est ce que note M. Lazar à propos du PCF, organisation qui s'est particulièrement attachée à écrire son histoire et à la mettre en valeur. L'auteur explique alors que cette utilisation de *la tradition érigée en autorité* a permis, grâce à « l'existence de rites ravivant la mémoire du passé et donnant sens au présent pour ceux qui les respectent, et qui imposent des sacrifices à ses adeptes » de forger « un mode de croire spécifique » selon une perception religieuse de la politique et de l'engagement communiste (1998, p.41).

Mettre en scène l'histoire de l'organisation avec ses héros et ses victoires est en effet un instrument majeur pour insuffler du sens dans l'action collective et pour construire une identité organisationnelle partagée. Si l'histoire de l'écologie politique est présente au sein des Verts, si les récits des luttes fondatrices, comme la mobilisation contre le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff en 1978, sont rappelés dans de nombreuses instances (débat et colloques organisés par le parti, manifestations reprenant les slogans de l'époque, etc.), il est difficile de repérer une mémoire collective consensuelle et propre au parti. Conscient de la carence que représente cette absence, P. Serne, membre des Verts et historien¹⁰⁵, a écrit une

¹⁰⁵ L'auteur est présenté en quatrième de couverture, comme « ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire » et « militant Vert ».

brochure (2004) retraçant l'histoire du parti. Pour autant, loin de verser dans l'hagiographie, l'auteur a pris soins de se limiter à l'histoire factuelle du mouvement écologiste et de l'évolution du parti. Pour J.P Russier, cette absence d'un récit historique suffisamment partagé pour unifier les expériences militantes est le symptôme d'un rapport spécifique des verts à leur organisation. Ils se méfient d'une objectivation historique qui nierait les apports singuliers au profit d'une unification symbolique du groupe : « D'une certaine manière, les verts soucieux de rompre avec une vision déterministe de l'histoire qui a trop marqué les partis communistes, le Parti comme détenteur du "sens de l'Histoire", se réfugient dans un relativisme historique complet ». (2005, p.312)

Pour autant, si l'histoire de l'organisation n'est que peu institutionnalisée et rarement investie dans une trame mythologique, cela ne signifie pas que le passé qui marque les différentes actions collectives et qui lie les militants, ne constitue pas une expérience sur laquelle les acteurs capitalisent. Comme l'expliquent P. Dauvin et J. Siméant (2002), les habitudes de coopérations, les formes d'actions communes mises en œuvre, les expériences de négociations avec d'autres organisations « (...) agissent dans des espaces de familiarité ou les expériences en commun pèsent sur les représentations de ce qui est faisable et ce qui peut être attendu de l'autre. » (p.311).

2) Socialiser les militants par la formation

En ne maniant qu'avec parcimonie les rites identitaires et en dédaignant l'écriture hagiographique de l'histoire du groupe le parti se prive donc, de façon volontaire et pour ainsi dire revendiquée, des instruments de clôture du *Nous* et de différenciation du collectif face à l'extérieur. Reste, à la disposition de l'organisation un autre instrument plus concret pour intégrer les nouvelles recrues, socialiser les militants aux pratiques du collectif et créer un sentiment de communauté partagée : les dispositifs de formation internes. L'exemple de la place des mécanismes de formation est intéressant, car il témoigne de l'investissement organisationnel dans le travail de construction d'un groupe. A contrario, l'absence ou l'insuffisance de dispositifs formels impulsés par une organisation centrale contribuant à la formation des militants marque une individualisation du rapport au collectif.

a) Les dispositifs organisés de formation

Les dispositifs de formation ont logiquement une place importante dans la structuration des partis politiques de masse. Ils permettent d'offrir aux adhérents l'espoir d'une promotion interne et permettent d'inculquer des règles et des procédures parfois complexes. Ils sont aussi des instruments à disposition du parti pour transmettre les valeurs défendues par l'organisation. Concernant l'organisation des Verts, il existe des mécanismes de formation à destination des membres du parti, comme des ateliers à thème, prenant place lors des annuelles universités d'été du parti. Pourtant, à côté des universités d'été, qui accueillent surtout les *grands élus* et des militants qui ont un rôle important dans le parti (mandataires aux instances régionales et nationales, assistants d'élus, chargés de mission pour l'organisation, etc.) et de quelques instances spécialisées, comme la fédération des élus verts¹⁰⁶ ou le CEDIS¹⁰⁷, les mécanismes de formation ne sont pas généralisés.

b) Des dispositifs informels de formation

Au niveau local, les principaux systèmes de formation interne ont un caractère informel et sont l'initiative de militants isolés. Par exemple, la pratique, de plus en plus répandue, de la diffusion d'*argumentaires*, peut être analysée comme un dispositif informel de formation à destination de l'ensemble des militants. L'objectif est de faire connaître aux adhérents les positions du parti, ou du groupe, et surtout de permettre à chaque militant, s'il est, par exemple, interpellé pendant une distribution de tracts sur un marché, de répondre point par point aux critiques sur le travail des élus ou sur les positions du parti. Dans le groupe des Verts du 20^e arrondissement de Paris, ce sont avant tout les militants investis lors d'une campagne électorale, ou à l'occasion de débats

¹⁰⁶ La FEVE créée en 2008 est une association juridiquement séparée des Verts. Elle prend la forme d'une structure de formation et de représentation ayant pour objectif « d'aider les élu/es Verts et écologistes dans l'exercice de leur mandat » et « d'accompagner le travail collectif des élu/es Verts et écologistes pour mutualiser leurs expériences et leurs compétences » selon le site internet de l'organisation (<http://www.lafeve.fr>).

¹⁰⁷ Le Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale est un centre de formation, juridiquement distinct des Verts, dont le rôle est de former les élus locaux.

sur un sujet polémique, qui font parvenir, sur la liste de discussion, un argumentaire, à destination des autres militants. Argumentaires qui sont eux-mêmes réalisés par les élus qui se sont engagés sur le dossier ou des militants spécialisés (chargé de mission, membre d'une commission interne, etc.). Par exemple, en 2007 éclate une polémique sur une campagne d'affichage de la marque d'eau en bouteille Cristaline. Publicités qui par le biais de visuels provocants, par exemple une photographie de toilettes dont le slogan est *Je ne bois pas l'eau que j'utilise*, dénigrent l'eau du robinet. La présidente du conseil d'administration d'Eau de Paris, membre des Verts, a réagi en assignant l'entreprise en justice pour *dénigrement et atteinte à l'image du service public de l'eau*. Pour soutenir sa démarche, elle décide alors d'adresser à tous les verts parisiens un argumentaire, dont l'objectif est non seulement d'informer les militants sur la polémique et sur les arguments défendus, mais aussi de justifier sa position et ses choix en tant que directrice d'Eau de Paris. Son e-mail, intitulé *Chronique d'une bataille contre les eaux en bouteilles* et siglé *High Priority*, retrace l'historique du conflit ainsi que la position de *Eau de Paris*. Cet argumentaire donne méthodiquement les termes du débat et les arguments les plus pertinents pour discréditer la critique de Cristaline, tout en ne se privant pas d'une certaine dramatisation des enjeux.

Tout d'abord, la présidente d'Eau de Paris, expose quelques faits à l'appui de la défense de l'eau du robinet et de son établissement :

Les consommateurs peuvent avoir une entière confiance dans l'eau du robinet, car c'est l'aliment le plus surveillé en France par les autorités sanitaires. (...) Boire l'eau du robinet ne crée aucun déchet».

Avantages de l'eau du robinet comparés ensuite au désavantage de l'eau en bouteille :

« L'eau minérale en bouteille, dont la consommation mondiale a presque doublé à 154 milliards de litres en 2004 par rapport à 1999, est une ressource naturelle qui au final coûte très cher à l'environnement (...) ».

Puis, elle évoque les arguments à l'appui de la plainte contre Cristaline :

« Tout d'abord la comparaison qui est faite est trompeuse car elle laisse penser que l'eau du robinet à Paris est une eau de mauvaise qualité, ce qui n'est pas le cas. (...) Promouvoir de manière aussi scandaleuse une eau embouteillée va totalement à l'encontre des intérêts environnementaux. Par sa fabrication, son transport, sa

distribution et le traitement de ses déchets un litre d'eau embouteillée génère 2500 fois plus de gaz à effet de serre qu'un litre au robinet ! ».

L'argumentaire se poursuit ensuite par des développements sur les réalisations de la mairie de Paris, des élus verts et de Eau de Paris en faveur de l'eau du robinet. L'e-mail se conclut, au bout de 4 pages, très illustrées et colorées, par un paragraphe résumant les enjeux et les valeurs que Les Verts souhaitent défendre à l'occasion du procès contre Cristaline :

« En conclusion, il s'agit par cette bataille de défendre le service public de l'eau, pour une eau de qualité, accessible à tous et écologique. A l'heure où tout le monde parle d'environnement, il ne faut plus en rester au stade du déclaratif, et consommer l'eau du robinet est un geste écologique quotidien. »

Autre exemple d'un argumentaire cette fois-ci à vocation plus politique et électorale, à propos d'une polémique initiée par l'opposition à la mairie de Paris. En 2007, Bertrand Delanoë organise une consultation, sous la forme d'un questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres, portant sur les souhaits des habitants concernant la politique des transports parisiens (PDP). Une fois les résultats connus, une controverse naît sur une possible manipulation des résultats de la part du maire de Paris et des verts pour justifier leur politique de réduction de la place des voitures dans la ville. Pour contrer ces rumeurs, un élu vert, adjoint au maire de Paris, envoie un argumentaire aux adhérents. Chacun des arguments de la partie adverse est examiné et les réponses les plus adéquates sont données, le ton n'hésite pas à être polémique et, dépassant les données factuelles, à se placer sur un terrain directement partisan :

« Le questionnaire a été dépouillé par IPSOS, qui l'a jugé représentatif. C'est un institut officiel (qui plus est, son numéro 2, Jean-Marc Lech, est régulièrement invité sur ITV à des "tables rondes" et y tape violemment et injurieusement contre notre politique et moi-même ; c'est dire si l'avis d'IPSOS sur la représentativité du questionnaire peut difficilement être entaché de partialité écolo !)

Le principal résultat du questionnaire (78% d'avis favorables) est corroboré par de nombreux autres questionnaires et sondages : (...)

Plus important encore : parmi ces 78% favorables, 54% se déclarent tout à fait favorable. C'est exceptionnel, et IPSOS l'a d'ailleurs souligné. (...)

Plus polémique, si vraiment vous n'arrivez pas à convaincre votre interlocuteur : certes, on peut estimer, comme le dit l'UMP, qu'il manque des questions. J'ai pour ma part le regret de ne pas en avoir posé 2 :

- " Êtes-vous favorable, comme le propose M. Goasguen, à la destruction des couloirs de bus ?" Le taux de favorable aurait été particulièrement intéressant à regarder !

- " Que pensez-vous de la proposition de Mme de Panafieu qui propose de faire circuler le bus PC le dimanche ? Réponse 1 : c'est une excellente idée / Réponse 2 : c'est déjà le cas depuis plus de 25 ans ; comment se fait-il qu'une maire d'un arrondissement périphérique ne le sache pas ? " ».

Ces deux exemples de diffusion d'argumentaires sont explicites : ils visent à informer les militants de l'existence d'un débat idéologique et à leur donner les moyens d'y prendre part. Pour autant, ils ne répondent qu'à un enjeu circonstanciel et ne contribuent qu'à la marge à l'unification idéologique du groupe.

Autre dispositif impulsé localement et ayant manifestement un rôle de formation dans le groupe des Verts du 20^e, les *Salons de la Teinturerie*, organisés hebdomadairement par deux militants expérimentés du groupe 20^e. Ouvert à tous les sympathisants, ces salons prennent la forme d'une conférence sur une question politique ou intéressant le militantisme, suivie d'un débat. Les organisateurs indiquent clairement dans un e-mail de présentation des salons, comment ce dispositif peut jouer un rôle dans l'accueil et la formation des militants :

« Pour pallier, en partie, aux problèmes de formation et de dialogue [nous nous proposons] de répondre, avec d'autres, autant que cela est possible, à toutes les questions que se posent nouvelles et nouveaux venus, mais aussi plus ancienNEs, sans à priori, ni sectarisme. Il n'y a pas de mauvaises questions, trop délicates ou bizarres. Venez voir et participez. »

Les conférenciers, fréquemment membres du parti ou sympathisants et intervenant bénévolement, sont souvent des experts, dont le métier est en relation avec

le sujet du débat: élus verts qui abordent des sujets de stratégies électorales ou dissertent sur la gestion des collectivités ; des scientifiques ou des journalistes spécialisés ; des médecins, etc. Une place non négligeable est toutefois laissée aux passionnés qui viennent débattre d'un sujet qui les touche personnellement ou les intéresse particulièrement. Le débat sur la *Biodiversité et [les] magouilles gouvernementales* est ainsi présenté par Gilles Kleitz *qui vit cela de près*. Un autre sur une marche pacifique pour Gaza est mené par Jérôme Gleizes *parce qu'il y a participé*.

Lorsque l'on observe les différents sujets abordés, on remarque que les organisateurs ont à cœur d'offrir non seulement des outils pour le militantisme, mais aussi une culture politique et sociétale plus large. Selon les opportunités, se mélangent donc des débats sociétaux, sans rapports directs avec les problématiques partisans, et les sujets écologiques ou purement politiques.

Certains débats cherchent à permettre aux militants qui y assistent de se forger ou de renforcer une culture politique. C'est le cas de celui ayant eu lieu le 5 février 2010:

« *"Actualité de l'anticolonialisme". 2010 coïncide avec le 50e anniversaire des indépendances africaines. Manifestation du 27 février pour la suppression du ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Débat présenté par Patrick Farbiaz, co-secrétaire du groupe des Verts 20 et un des fondateurs de la semaine anticoloniale qui se déroulera entre le 19 et le 28 février.* »

Ou de celui-ci, prévu le 4 mars 2011 :

« *Soirée de formation citoyenne sur la démocratie, avec Loïc Blondiaux, professeur à la Sorbonne, auteur de plusieurs livres sur la question.* »

Parfois, les débats n'ont que de très lointains rapports avec le monde militant et ne se justifient que par l'intérêt du sujet abordé. On peut citer l'exemple du débat prévu au cours de l'année 2011 :

« *"Le corps et ses images par radiographie, scanner ou IRM". Débat présenté par notre ami médecin Bernard Girand.* »

D'autres débats ont pour objectif de mettre à disposition des argumentaires pour défendre la position des verts sur des sujets d'actualité, à l'instar du débat du 21 novembre 2009 :

« Atelier de formation pour nous permettre de répondre aux objections concernant la responsabilité de l'homme dans le dérèglement climatique, mené par Cédric Rigenbach, conférencier sur le climat ».

Enfin, certains débats visent à permettre aux auditeurs de mieux appréhender certains sujets techniques ou intéressant particulièrement le militantisme écologique. C'est le cas du débat du 21 mai 2010:

« "Les modes de vote, mathématiques et démocratie". Séance animée par Antoine Rolland. »

De celui prévu courant 2011 :

« "Les partis Verts de l'Europe, leurs diversités et ce qui fonde leur unité. Leurs implantations et leurs environnements. Comment fonctionne le Parti Vert Européen". Débat présenté par Stéphane Sitbon, membre du comité exécutif du Parti Vert Européen. »

Ou encore de celui du 18 juin 2010 :

« "Connaître mieux nos alliés-concurrents : le PS d'aujourd'hui, son projet, ses réalités, son fonctionnement, en général et dans notre arrondissement". Débat présenté par Nathalie Kaufmann qui y a milité de nombreuses années, actuellement conseillère régionale, qui vient de rejoindre Europe Écologie. »

Ces instruments de formation des militants, que ce soit la diffusion d'argumentaires ou la tenue de débats hebdomadaires, ne sont pas le résultat d'une décision de l'encadrement du parti, mais naissent d'initiatives individuelles. Ainsi que le note J-P Russier (2005), ces différentes tentatives répondent à un besoin de formation souvent exprimé par les militants ; pour autant, aucune mutualisation ni régulation centralisée n'a abouti. En conséquence, il n'y a, dans l'organisation, ni obligation ni même recommandation, pour que les militants s'inscrivent dans ces mécanismes de

formation. En outre, comme l'explique Romain, un système de formation organisé nationalement, risquerait d'être analysé comme une tentative de normalisation idéologique des militants :

« La grande distinction entre les militants verts pour moi, et c'est assez criant, c'est entre les gens qui ont une culture militante et politique, connaître les références tout ça, et qui ont une certaine formation, [et entre] les militants qui n'en ont aucune. Mais je dis pas que c'est des mauvais militants tu vois, mais un des gros défauts des Verts c'est de pas mettre en place une formation. Parce qu'on est autonome, et cætera, blablabla, blablabla. Sauf que ta formation c'est ce que tu as vu à la télé, lu dans les journaux et tout ça, tu as besoin d'en savoir un peu plus. Bon encore une fois, quand je dis ça, on me dit "tu es un vieux stal [stalinien]". (...) Moi j'essaye de lancer le sujet en interne [de la nécessité de mettre en place des dispositifs de formation]. (...) Mais les verts sont plutôt hostiles à ce genre de truc. Tu vois, c'est la critique du militantisme des bons petits soldats. Ce que je comprends, mais faut pas tomber dans l'excès inverse. A Lutte Ouvrière, on te dit : "lis ça, lis ça, et ça". Alors je dis pas qu'il faut dire aux gens de lire l'intégral de Dumont, mais faut au moins leur faire lire quelques trucs. Parce qu'après comment tu fais le lien entre aller manifester pour les sans-papiers et ensuite aller défendre l'ours dans les Pyrénées ? C'est pas facile de faire le lien. »

Un autre militant explique de même que le principe de formation est mal vue dans le parti :

« Il faudrait une meilleure formation politique de base et une formation des cadres, on manque de cadre. Faut faire comme le PC, alors ça paraît hiérarchique, mais de toute façon de fait ils ont des cadres eux, sinon ça fonctionne pas et là où il n'y en a pas, les militants s'en vont parce que il y a pas vraiment de structures. »

L'idée, derrière ce refus d'un dispositif de formation centralisé, ou du moins impulsé nationalement, est qu'il faut laisser au militant le soin de trouver sa place dans le groupe et de forger sa propre culture politique. Les principaux mécanismes d'apprentissage du *métier de militant*, nécessaires pour maîtriser les techniques les plus élémentaires du militantisme, passent alors plutôt par la socialisation des acteurs lors

des interactions quotidiennes avec le groupe. C'est par exemple le cas de la technique du tractage (choix des horaires, des lieux, de l'attitude à adopter face aux passants pressés, etc.) qui est commune à de nombreuses organisations politiques et associatives et qui se transmettent de génération en génération de militants. Le fait que ces apprentissages doivent se faire *sur le tas* confirme la vision particulière du militantisme mise en œuvre : un militantisme qui valorise le collectif moins comme une communauté de destin, où la formation doit inculquer aux acteurs des valeurs et un savoir être partagé par tous les membres de l'organisation, que comme un espace d'autonomie individuelle, où c'est à chacun de se trouver une place et de se forger ses propres compétences. Un système de formation tendrait à exprimer l'idée qu'une qualification préalable et normalisée est nécessaire pour participer à l'action collective ; alors qu'à l'inverse l'idéal vert est de s'insérer dans le collectif à partir de sa singularité. Comme le précise à nouveau Romain :

3) L'enjeu de l'accueil des nouveaux membres

Cette formation par la participation est particulièrement problématique pour les nouveaux adhérents. Il est important pour fidéliser les militants, qu'ils puissent, avant de se lasser, se familiariser avec les structures complexes du parti ; et comprendre, entre autres, le système des tendances et des motions, ou encore le rôle des mandatés pour lesquels ils votent en AG. Les Verts en ont conscience, l'enjeu de l'accueil des impétrants est devenu une antienne dans toute l'organisation. Sans qu'aucune solution globale n'émerge.

a) Des tentatives infructueuses

Plusieurs solutions ont pourtant été envisagées pour faciliter l'arrivée des nouveaux membres. J-P Russier évoque la création d'un *kit d'accueil*, mis en place directement par la secrétaire nationale, D. Voynet en 2002. Il comprenait : « une présentation rapide des Verts, historique, organigramme..., à quoi les locaux peuvent ajouter des documents liés à leurs activités, campagnes et autres déclinaisons locales

des statuts. » (2005, p. 7). L'instance des Verts Ile de France¹⁰⁸ a choisi de créer des réunions communes à l'ensemble des groupes locaux pour accueillir les nouveaux adhérents de la région. Ces réunions avaient surtout pour but d'éclaircir les motivations et les attentes des impétrants bien plus que de les former au fonctionnement du parti et aux subtilités de la casuistique militante. C'est ce qu'explique ce militant qui a adhéré à l'époque de la mise en place de ces réunions :

« Personne ne donne envie au nouveau de rester, et à la limite il est pas très très bienvenu et bien vu.

- Et tu n'as pas eu de réunion pour les nouveaux ?

« J'ai eu une réunion au niveau régional, un jour la région a envoyé un courrier disant "si tu veux venir à une réunion d'accueil des nouveaux, et cætera" donc je suis allé rue d'Arcueil [siège des Verts Ile de France] et c'était donc une réunion régionale et on était qu'une vingtaine, c'était pas beaucoup pour toute la région. Bon ça a permis de faire un tour de table, c'était pas mal.

- Et ça se passe comment ?

Chacun se présente, explique pourquoi il est venu là, son parcours et ce qu'il attend du parti et du groupe. Ce qu'il a envie de faire quoi voila.

- Et les anciens, ils expliquent un peu comment ça se passe dans le parti, comment sont prises les décisions, tout ça ?

Non pas du tout, c'est uniquement une discussion entre nouveaux en fait. Même s'il y a des anciens qui viennent, ils ne parlent pas du tout du fonctionnement du parti. C'est à chacun après de faire sa place, d'apprendre par lui-même avec les copains. Et puis c'est vrai qu'il y en a beaucoup qui sont déjà dans un syndicat ou qui sont passés par un autre parti, donc qui savent un peu comment ça se passe. Mais moi, c'est vrai qu'il m'a fallu un bon moment pour débroussailler et comprendre quoi. »

Les réunions d'accueil organisées par la région ont été mal perçues par les groupes locaux qui ont peu apprécié que leurs nouveaux militants soient pris en charge par un échelon supérieur. Théoriquement ce sont les groupes qui exercent la compétence d'accueil des nouveaux adhérents. L'initiative des kits avait justement pour

¹⁰⁸ C'est la structure régionale qui gère les adhésions, c'est-à-dire qui enregistre les demandes, perçoit les cotisations et envoie tous les ans la carte de membre des Verts.

objectif d'unifier les stratégies d'accueil et de créer une dynamique commune. Concrètement, dans le groupe du 20^e, ni les kits, ni les réunions régionales n'ont remplacé les pratiques locales. Un mandataire du bureau des verts de l'arrondissement a pour rôle principal d'accueillir les nouveaux militants. Son poste a pour intitulé : *chargé de l'accueil et de la formation* ou *chargé de la communication interne*. Pour autant, les réunions d'accueil internes au groupe du 20^e n'ont jamais réellement fonctionné. Il y a bien eu quelques essais, mais ils ont été vite abandonnés. Depuis, si la question est toujours l'objet de multiples débats aucun dispositif structuré n'a été mis en place. Le plus souvent, le mandaté préposé à l'accueil, ou un autre militant qui décide de lui-même de s'en charger, envoie l'équivalent du kit d'accueil, constitué de différents textes communs aux Verts (statuts et agrément intérieur) et de quelques exemplaires de la production locale de matériel de propagande (tracts, journaux, etc.). C'est Joël, le créateur des *salons du vendredi*, qui à l'époque de l'entretien était le mandaté à l'accueil :

« Je suis responsable à l'accueil et à la formation. Quand la secrétaire reçoit des demandes de contact, elle me les transmet, j'envoie un mail, ils ont en général internet, pour les salons. J'essaie de téléphoner et j'envoie de la documentation sur notre lettre des Verts 20^e [c'est-à-dire le journal trimestriel édité par le groupe], les trucs des élus, et cætera. Parfois, j'essaie d'organiser des rencontres individualisées avant les salons, de façon à avoir un contact pas seulement par téléphone. »

L'habitude d'envoyer les nouveaux adhérents aux salons en guise de réunion d'accueil s'est perpétuée après la fin du mandat de Joël. Les nouveaux contacts lui étaient toujours adressés par le secrétaire du groupe alors même qu'un autre militant avait été élu comme mandaté à l'accueil des nouveaux.

Lorsque le groupe régional a mis en place ses propres réunions d'accueil, cela a été analysé comme une tentative d'étouffement du groupe local :

« Y a eu des réunions d'accueil, mais j'ai été furieux parce que ça aurait dû être fait en liaison avec les groupes locaux. Je découvre les réunions d'accueil par les gens qui y vont et qui m'en parlent, alors que la logique serait qu'après il y ait au moins un suivi des gens accueillis, par les groupes locaux. Mais, pfff, j'y vois une arrière-pensée politicienne. On est un groupe qui pense mal par rapport aux Verts Paris. C'est pas la même tendance [à l'époque de l'entretien, en 2004, le groupe des Verts du 20^e

arrondissement est de la tendance DDV¹⁰⁹ alors que celui des Verts Paris épousait la tendance Rassemblé]. *Ça m'a mis dans une colère noire.* [Joël poursuit en citant d'autres exemples où Les Verts du département et de la région ont manqué à leurs devoirs en raison d'arrière-pensées hostiles au groupe du 20^e.] ».

b) L'appel individualisant à l'expertise

Le corollaire de cette mise en avant des compétences individuelles des militants au détriment d'une formation commune, est l'appel à l'expertise. A l'inverse de la logique de formation interne, dont l'ambition est de forger des militants plus adaptés aux attentes et aux besoins de l'organisation, la participation sur le mode de l'expertise individualise les contributions selon les caractéristiques personnelles des acteurs.

Cette individualisation de l'action collective militante par la mise en avant de l'expertise se retrouve dans de multiples fonctionnements de l'organisation. Par exemple, dès son arrivée dans le groupe, l'impétrant remplit un formulaire, préparé par l'instance régionale des Verts qui lui demande, sous l'intitulé suivant « *Avez-vous des compétences ou des moyens pouvant aider Les Verts ?* » : son métier, ses compétences précises dans les domaines pouvant intéresser la militance¹¹⁰, s'il a du matériel pouvant être utile pour le parti, etc. Pour autant, dans la pratique le dossier d'adhésion n'est que peu exploité, et c'est par les échanges quotidiens dans le groupe local que chacun expose ses compétences et propose son aide. C'est ce qu'explique François, un graphiste, qui après avoir participé à quelques réunions et mobilisations vertes pendant deux ans, s'est rapidement *rendu utile* dans le groupe et a intégré le bureau, au poste de mandaté à la communication externe, dès sa deuxième année d'adhésion :

« On remplit un formulaire, mais ils s'en servent pas au niveau régional. Moi ils m'ont jamais rien demandé et puis de toute façon tu es rapidement absorbé par ton groupe local. Une fois que tu connais des gens tu peux peut être en parler, mais sinon. »

- Et aujourd'hui, tes compétences de graphiste sont utilisées ?

¹⁰⁹ DDV est une tendance située à la gauche du parti.

¹¹⁰ Un parti politique comme celui des Verts a besoin d'un grand nombre de savoir-faire dans de nombreux domaines. Par exemple, les militants ayant des spécialisations juridiques, scientifiques, ou en communication, graphisme, informatique ou encore des comptables, imprimeurs, urbanistes, sont particulièrement sollicités pour leurs compétences professionnelles.

« Je mets en page une bonne part des tracts. Bon, quand j'ai le temps et quand j'en ai envie. On a pas toujours le temps. Quand j'étais indépendant, c'était facile, mais bon maintenant que je suis salarié, depuis un an, c'est plus difficile. Mais je travaille aussi au journal [En Vert et en 20^e] et à d'autres choses. »

L'idéal vert étant de mettre en avant un militantisme individualisé, où chacun trouve sa place et apporte une contribution singulière au mouvement ; l'organisation théorise l'expertise de ses adhérents comme une valeur à revendiquer : « Tout le monde est un expert dans un domaine répètent les verts, il faut savoir mettre en valeur ce capital. » (Faucher, 1999, p.119).

Cependant, cette logique de la valorisation de l'expertise individuelle correspond aussi à des enjeux plus pragmatiques. Pour le militant, maîtriser des techniques et des connaissances utiles au militantisme représente un moyen de s'intégrer dans l'organisation et d'en grimper rapidement les échelons, mais en courant le risque d'être cantonné à sa spécialisation. C'est ce qu'exprime François dont le parcours rapide au sein du groupe est désormais marqué par son domaine de compétence. Il est la personne à qui on fait appel dès qu'il est nécessaire de mettre en page un document :

« - Donc chaque fois qu'il y a un travail de mise en page on te le propose ?

Oui, c'est ça. Et en même temps, je suis un peu un outil orchestré par d'autres qui se disent "Oh ben lui, on va lui demander de faire ça et nous on va s'occuper de certaines tâches qui sont plus politiques et puis lui...". Et donc, on a tendance à me cantonner là-dedans, et j'ai un petit peu de peine à arriver à avoir le temps de faire autre chose. Et puis, heu..., je sais bien qu'il y en a qui doivent manipuler comme ça, ça me semble évident¹¹¹. »

Pour le parti, utiliser l'expertise de ses militants est, comme l'explique F. Faucher, plus qu'une valeur, une nécessité (1999, p.119). L'organisation, en appelant aux connaissances et aux spécialisations de ses membres, se nourrit de leurs compétences acquises dans leurs activités associatives et lors de leur carrière professionnelle. Cela permet d'accomplir certaines tâches de façon satisfaisante sans pour autant supporter

¹¹¹ Ces soupçons de manipulation, très fréquents dans le groupe Vert étudié, sont nourris, en ce qui concerne François, par sa position de représentant d'une tendance minoritaire au sein du groupe et du bureau.

les coûts d'une intervention extérieure où celui d'une formation interne. Pour reprendre l'exemple du site web du groupe du 20^e arrondissement, les deux informaticiens et la *webdesigner* ont porté le projet et ont assuré la formation, non seulement des autres participants, mais aussi des membres du bureau pour leur faire comprendre les enjeux de certaines techniques (comme le *pagerank*, l'utilisation de logiciels libres¹¹² tels que Spip¹¹³, etc.). Sans eux, le projet aurait dû être abandonné ou confié à un prestataire extérieur.

Ce lien causal entre le déficit de formation interne et le besoin d'expertise individuelle est explicite dans la vie quotidienne du parti. Un militant l'exprime ainsi lors d'un entretien :

« On est incapable de donner une formation ! Si tu veux le gros défaut des verts, c'est qu'ils peuvent devenir hyper spécialisés d'une grosse question technique, genre le bâtir HQE, comment est-ce qu'on économise l'énergie quand on bâtit des maisons. Eh ben, il y a des militants qui me soufflent tellement ils sont pointus là-dessus. Moi, j'essaye de me renseigner un peu, mais à côté de ça sur la vision globale, tout ça, je trouve que ça manque de culture politique. Et encore, la culture politique [des militants] va vachement dépendre de qui tu rencontres chez Les Verts. »

¹¹² Les logiciels sont dit libres, lorsqu'ils respectent les critères des licences *opensources*. Ces licences garantissent l'accès au code source et les possibilités de redistribution gratuite du logiciel. En sus d'assurer une meilleure sécurité, le partage du code incite à la mutualisation et à la coopération entre les développeurs et les utilisateurs.

¹¹³ Logiciel qui permet de publier les articles des rédacteurs sur le site, Spip est l'acronyme de *Système de publication pour l'internet participatif*.

Fermer ou ouvrir le groupe militant :

Techniques de clôture du groupe	Techniques d'ouverture du groupe
Militantisme de masse	Militantisme de sélection
Mise en scène d'une mémoire collective	Intégrer les sympathisants
Ritualisation et célébration du <i>Nous</i>	Favoriser l'expertise
Formation organisée des militants	Formation par la participation

III] LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE COMME VECTEUR DU PROJET D'INDIVIDUALISATION

À l'appui du projet d'individualisation porté par les verts et leur organisation, les techniques de communication télématique favorisent un fonctionnement coopératif en réseau horizontal. Par le biais d'internet, la collaboration est largement décentralisée, les informations n'ayant plus besoin de suivre les voies traditionnelles de la communication descendante ; la généralisation des échanges par e-mail entre militants et des publications informatives sur internet par les membres du parti et les différentes instances de l'organisation sont donc des phénomènes à prendre en considération pour saisir les mécanismes d'autonomisation du militant face au collectif. Cet assouplissement des procédures de contrôle et de prise de parole, lorsqu'il utilise la médiation des instruments télématique se retrouve, par exemple, dans les modalités de publication des articles sur le site des Verts du 20^e, comparées à celles de la lettre d'information du groupe. Dans le journal papier, les rédacteurs sont secondés par un coordinateur et font relire/valider leurs textes par le bureau qui peut demander en retour des rectifications. Alors que, comme on l'a vu, l'interface de publication du site internet permet de se passer d'un coordinateur et offre à chacun les moyens de publier sans vérification préalable. Si le projet prévoyait au préalable des contraintes de collaboration proches de celles du journal papier, la possibilité offerte par la technique de se passer au maximum d'une coordination préalable s'est imposée par sa facilité et sa simplicité.

a) Les listes de diffusion comme outil de coordination

En sus du site internet, Les Verts du 20^e ont mis en place en 2003 des listes de discussions pour l'ensemble des membres du groupe. Le système repose sur l'échange d'e-mails, chaque courrier électronique est envoyé à tous les abonnés. C'est un moyen extrêmement rapide pour diffuser les informations aux militants ou pour entamer un débat dans le groupe. Les militants se sont très vite emparés de la liberté qu'offrait cette technique et en ont fait le moyen privilégié de mobilisation, mais aussi de polémique.

Il existe deux types de messages sur les listes internet vertes. Tout d'abord, les messages purement informatifs sur les mobilisations. Ils sont émis par une personne impliquée, soit dans un projet propre au groupe (par exemple les réunions pour préparer la campagne du candidat des Verts aux législatives sur la 21^e circonscription), soit dans un projet extérieur (par exemple la manifestation pour la réouverture du centre IVG de l'hôpital Tenon ou encore la pétition «*pour stopper les brevets logiciels en Europe*¹¹⁴»). Les communications officielles (c'est-à-dire principalement les convocations aux AG) passent toujours par courrier. Les seconds types d'e-mails que l'on retrouve sur les listes des Verts du 20e sont les messages de réaction. Par exemple, lors de la campagne des présidentielles de 2007, il y a eu une polémique parce que des militants ayant choisi de soutenir José Bové plutôt que la candidate officielle des Verts, ont fait la promotion du programme de leur candidat sur les listes de discussion du groupe. Cela s'est traduit pas une longue suite de messages se succédant très rapidement à un rythme d'une dizaine d'e-mails par jours, chacun reprenant intégralement les précédents. Ce système d'échanges par chaines de discussion pour y répondre permet un suivi du débat, qui peut se poursuivre assez longtemps en impliquant beaucoup de contributeurs ou ne concerner que deux personnes qui se répondent sur la liste. En 2010, on pouvait recenser plus de 600 listes de diffusion internes au parti. Certaines sont à vocation nationale et généralistes comme *Alpha-Vert*, ou traitent d'un sujet précis, comme les agrocarburants ; d'autres sont à destination des membres d'un courant ou des adhérents d'une région ou d'un groupe local ou encore sont réservés aux élus. Autre catégorie très représentée, les listes ayant vocation à diffuser des comptes-rendus de commissions ou d'instances statutaires et d'en débattre, comme la liste du CNIR ou celles recensant les apparitions médiatiques des membres du parti ou encore celle de la commission esperanto.

Les plusieurs milliers d'emails échangés chaque jour rendent le suivi exhaustif des débats impossible pour les membres de l'organisation qui le souhaiteraient. Certains élus et mandatés verts se doivent cependant d'effectuer une veille sur ces échanges et donc d'organiser un tri. Un militant qui travaillait avec Cécile Duflot lorsqu'elle était une des porte-parole du parti expliquait que :

« Moi dans ma boîte mail je reçois 250 mails tous les jours à cause des Verts, et je suis pas abonné à beaucoup de listes. Et je vois Cécile Duflot qui est notre porte-parole et

¹¹⁴ Pétition initiée par la FFI (Foundation for a Free Information Infrastructure),

qui par son boulot doit être abonnée à plein de trucs, elle reçoit 10 000 mails par jours ! [Rires] Et c'est pas de la blague hein ! Elle est obligée de consulter ces mails toutes les heures. »

b) Communiquer en son nom propre

Ainsi que le note J. Granjon, ce type de coordination télématique renforce la tendance à s'engager avant tout en son nom propre plutôt qu'au nom d'un groupe social ou même d'une communauté militante. Chaque message posté sur les listes de discussion mise en place par le groupe du 20e est signé du nom et du prénom de son auteur. La norme habituelle est d'exprimer individuellement un avis ou une prise de position et de rendre son message accessible à l'ensemble des membres de la liste. Le travail individuel est ainsi valorisé. Chacun peut développer longuement sa propre contribution à un débat, forger une analyse ou proposer un projet d'action, et l'envoyer soit aux membres de son groupe local, de sa région, de l'ensemble des verts ou encore aux membres d'une tendance, d'une commission, etc. Ces modalités, immédiateté du message, égalité formelle de tous les participants et individualisation de chaque contribution, offre alors aux militants la possibilité de pratiquer un militantisme de *sélection*, où chacun peut selon son intérêt établir ses propres connexions, et s'intégrer à certains projets au détriment d'autres actions communes : « L'utilisation du courrier électronique et notamment des listes de diffusion rend possible une redistribution de la prise de parole et plus généralement de la participation. Elle vise à l'amointrissement des processus de délégation au profit d'une expression militante libre, publique, directe et transversale qui se visibilise sur des espaces de communication dégagés de toute censure a priori. » (Granjon, 2002).

Les formes du débat dans les cercles militants évoluent donc considérablement avec l'appropriation de ces nouvelles techniques électroniques. Toutes choses égales par ailleurs, sur une liste de discussion, aucun des membres n'a de statut supérieur à un autre, chacun possède les mêmes capacités à réagir ou interpeller ses pairs. Les barrières posées par les exigences de l'expression orale ne jouent plus, comme dans les AG où *les ténors* monopolisent la parole. La qualification de *ténor*, très usitée chez les verts, qualifie les acteurs les plus à l'aise lors des débats en AG ou lors du bureau, et qui

ont tendance à monopoliser la parole. On observe que ces acteurs cumulent les ressources personnelles, en plus de leur aisance à l'oral, ils ont souvent une longue expérience de militantisme, qui leur permet d'en maîtriser les subtilités et les codes. Ils ont aussi, en parallèle de leur légitimité historique, des statuts prestigieux : grand élu, membre d'une instance nationale ou régionale, leader de tendance, etc.

La place des ténors est alors souvent critiquée par les militants. Certains, comme Romain, y voient un obstacle à la libre expression de l'ensemble du groupe militant :

« On parle beaucoup de démocratie participative, mais on arrive pas à la mettre en œuvre en interne. (...) Une AG en Ile de France c'est impressionnant, c'est 1500 personnes. Et là c'est toujours les mêmes qui prennent la parole, ce sont les cadres du parti. Et pour changer ça, c'est très difficile. (...) Ceux qui prennent pas la parole c'est qu'ils ne se sentent pas la possibilité de le faire. Moi je suis jamais intervenu pendant une AG régionale. Je suis déjà intervenu dans des grandes AG étudiantes, mais là c'est 1500 personnes qui ont 50 ans, tu vois, j'oserais pas monter [sur l'estrade de l'orateur]. »

D'autres, comme François, pensent qu'ils sont nécessaires pour pallier certaines insuffisances du parti :

« À une époque il y avait quatre porte-parole parce qu'il y avait quatre courants chez Les Verts, et ils parlaient un petit peu chacun de leur côté. Mais comme ils n'ont pas de notoriété nationale, ils sont pas invités dans les médias. Donc, c'est les ténors, comme Noël [Noël Mamère] qui en plus a des copains journalistes, et cætera, des gens qui connaissent les rouages et qui parlent à la place des porte-parole qui eux ont été élus pour ça. Et puis comme on change à chaque fois de porte-parole donc voilà. »

Un autre avantage de la communication électronique et de la mise en ligne de documents produits par l'organisation, est, pour le groupe, de permettre aux nouveaux membres d'avoir un accès rapide et anonyme à l'information, ce qui peut éviter la gêne d'avoir à poser une question dont la réponse semble évidente aux militants expérimentés. La consultation des échanges sur les listes de discussion permet aussi de se familiariser rapidement à certains débats récurrents dans l'organisation et aux

actions menées, sans avoir à y participer directement. L'apprentissage des savoirs faire militant peut alors être plus facile pour un nouvel entrant.

c) Faire coexister la coordination virtuelle et la coordination directe

Si la communication électronique par e-mail permet dans une certaine mesure d'imposer sa voix face aux ténors, ce mode de conversation pose, évidemment, d'autres obstacles à l'expression, comme la nécessité d'avoir une maîtrise correcte des règles de l'orthographe. L'usage d'internet réclame aussi pour l'ensemble des militants d'avoir déjà effectué un apprentissage rudimentaire de l'informatique. Si l'utilisation du courrier électronique ne semble pas soulever d'importantes difficultés chez Les Verts parisiens du 20^e arrondissement, c'est qu'une maîtrise minimum de l'outil est préjugée dès l'adhésion¹¹⁵. Le militant qui n'aurait pas l'usage d'une adresse électronique éprouverait des difficultés à adhérer et s'exclurait des principaux réseaux de communication du groupe. Le constat d'un partage d'un capital culturel élevé par les militants du parti est donc aussi le résultat d'une relégation de ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment de ressources pour participer pleinement aux actions communes¹¹⁶.

Il est à noter cependant que le caractère local, c'est-à-dire enraciné dans un territoire circonscrit, du groupe vert du 20^e arrondissement, limite les possibilités de création de réseaux de coopérations uniquement électroniques. Les participants aux listes de discussion sont tous du même arrondissement et ont donc de multiples occasions d'être en présence les uns des autres. La norme est plutôt de faire coexister les participations virtuelles et les réunions physiques. Cela a été le cas pour le projet du site des Verts du 20^e où entre les rendez-vous dans un café du quartier se sont mises en place des réunions virtuelles sur des *chat-rooms*, des chaînes de mails et des discussions sur le forum du site spécifiquement mis en place pour soutenir le projet. De même, les

¹¹⁵ Les formulaires d'adhésion sont envoyés par internet et la fourniture d'une adresse e-mail est exigée en plus d'un numéro de téléphone et de l'adresse physique.

¹¹⁶ Les militants ont peu conscience de la barrière que peu représenter cette exigence. Ils développent, à partir d'une vision naïve des communications électroniques, une approche avant tout fonctionnelle de l'usage d'internet, qui postule la neutralité des médiations techniques. Or comme le note F. Granjon « (...) Les formes de militantisme qui se présentent sur l'Internet ne s'édifient donc jamais uniquement à partir des réseaux télématiques, mais toujours en contrepoint des logiques sociales qui investissent la technique. » (2002, p.12).

réunions du bureau prenant place à *la Teinturerie*, le local du groupe, se prolongent par le partage des comptes rendus sur la liste de diffusion. Parfois, les réunions du bureau se préparent aussi par e-mail en faisant passer des appels à proposition, pour par exemple trouver l'idée d'une action originale pour affirmer la présence du groupe pendant le carnaval de Paris. Ce lien entre les échanges internet et la réalité physique localisée dans un territoire spécifique est explicite et essentielle au fonctionnement des listes. C'est pour cette raison que l'on n'observe aucun usage de pseudonyme, alors que c'est une pratique très courante pour les discussions sur des forums publics. Chaque message, pour qu'il soit pris en compte, doit pouvoir être relié à un militant connu, que l'on peut rencontrer en face à face. Les verts du groupe étudié n'ont donc pas une utilisation d'internet qui remettrait en cause les relations militantes habituelles et engendrerait une nouvelle morphologie du collectif, débarrassé de ces références territoriales. Si l'outil télématique a fait évoluer les modalités de coordination de l'action, il n'a pas, dans un groupe très localisé comme celui des Verts du 20^e, détruit les anciennes formes de liens.

d) Les revers des échanges électroniques

Ces différentes caractéristiques de la communication militante par le biais des listes de discussions électroniques, en confortant la logique d'un engagement distancié et singularisé, génèrent aussi certains effets perçus comme pervers par certains acteurs de l'organisation des Verts. C'est pour cette raison que ces outils n'ont été implantés que tardivement par Les Verts du 20^e arrondissement. C'est, dès la fin des années 1990, qu'il est apparu clairement que l'usage des nouveaux outils de communication procurait un avantage essentiel dans la pratique militante qui permettait de mutualiser de manière immédiate et sans intermédiaire humain, de nombreuses informations. En 2003 une grande partie des autres groupes militants locaux bénéficiaient donc déjà de ce système, très simple à mettre en place. Le retard pris par le groupe du 20^e arrondissement apparaissait alors comme singulièrement handicapant¹¹⁷. Entre 2000 et 2003, le principe des listes de diffusion était proposé, par la même militante, à chaque AG du

¹¹⁷ Il faut cependant préciser que de nombreuses informations, en provenance d'autres listes de discussions (celles s'adressant à l'ensemble des verts français, comme Alpha-Vert, celles mises en place par les tendances, etc.), étaient depuis longtemps accessibles aux militants du groupe.

groupe ; et était systématiquement, non pas refusé, mais pas mis à l'ordre des jours, ce qui évitait d'avoir à organiser un vote sur la proposition. Lors de l'assemblée plénière de l'année 2003, au moment de la discussion sur l'intitulé des différents postes qui allaient constituer le bureau, cette militante a réussi à en faire accepter le principe et à se faire élire comme mandatée à la création des listes de diffusion. .

Deux problèmes expliquent les refus précédents. Tout d'abord, la militante à l'origine du projet était repérée comme *perturbatrice*. C'est-à-dire que les membres du bureau craignaient qu'elle ne perturbe les réunions mensuelles du bureau si on lui accordait un mandat. Ensuite s'exprimait la peur que la liste soit inondée de bavardages et soit le lieu privilégié de l'expression des conflits interpersonnels ; la communication électronique n'obéissant pas exactement aux mêmes règles que les interactions de face à face, les échanges passent pour y être moins policés. La vigueur des conflits sur les listes de discussions vertes peut alors paraître intimidante pour un acteur peu habitué à la tradition verte des discussions idéologiques animées. Les arguties, plus ou moins polies, peuvent s'étendre sur des dizaines d'e-mail et prendre, dans certains contextes particuliers (une campagne électorale, une prise de position polémique par un des cadres du parti, etc.), une place importante des échanges, voir cannibaliser, pendant un ou deux jours, la majorité des courriels. La solution qui a été trouvée est d'une part d'élire à côté de la *perturbatrice*, un autre mandataire, un informaticien qui bénéficie d'une bonne réputation. Très peu de temps après la mise en fonction technique des listes, la militante s'est d'elle-même écartée de leur gestion. D'autre part, la solution technique à été de prévoir trois listes différentes : une appelée *Canal officiel*, seules quelques personnes choisies sont autorisées à y écrire¹¹⁸, mais elle est lisible par tous les membres, elle offre une grande visibilité à la parole *officielle* ; la seconde liste est nommée *Échanger*, elle est ouverte à tous les adhérents, mais modérée, c'est-à-dire censurée en amont. La dernière liste est interne au bureau et aux élus. La liste *Canal Officiel* n'a jamais fonctionné, la communication des élus passe par la liste *Échanger*. La

¹¹⁸ Lors des discussions des membres du bureau pour mettre en place ces différentes listes, le choix initial était de ne laisser qu'à une seule personne le droit d'écrire des messages sur *Canal officiel*. Les membres du bureau se sont mis d'accord pour considérer qu'il fallait le moins possible de personnes autorisées à poster des messages pour garantir une communication lisible des informations importantes. La secrétaire du groupe de l'époque, qui aurait eu la charge de nourrir la liste de diffusion, a cependant demandé que le secrétaire adjoint ait lui aussi la possibilité d'y poster.

modération à priori très lourde à gérer¹¹⁹, et qui aurait créé des suspicions sur les justifications de la censure, n'a non plus jamais été mise en chantier. À la place, chaque courrier électronique envoyé sur la liste inclut cet avertissement :

« Liste d'échange entre les adhérents des Verts 20e.

Extraits de la charte de fonctionnement :

- SVP pas plus d'un message par jour, sauf urgence ou simple info. Un bon moyen est de proscrire les tac au tac.

- S'interdire tout propos insultant, menaçant ou diffamatoire, en particulier quand des personnes sont visées. Et régler les différends personnels par toutes démarches personnelles nécessaires (mails privés, échange de vive voix, etc.)

(...)

- Mener un effort particulier d'information des personnes non connectées. »

Avertissement qui a disparu depuis que Les Verts du 20^e ont adopté la solution technique proposée par Les Verts nationaux. Depuis, les listes du groupe sont hébergées et gérées automatiquement par un serveur spécialisé qui centralise la majorité des listes du parti.

¹¹⁹ Il aurait fallu que le modérateur valide très rapidement (la rapidité des échanges est indispensable au fonctionnement d'une liste de diffusion) chaque contribution et donc mobilise un temps considérable pour guetter les nouveaux messages.

IV] LA PLACE DE L'ENGAGEMENT

Les logiques d'ouverture du parti et d'engagement limité en son nom propre sont deux faces d'un même projet d'individualisation. Mais, il reste à comprendre ce que peut représenter au quotidien pour l'acteur, l'activité militante. Alors que l'apprentissage du métier de militant passe par la participation, est-ce que l'intensité de l'action collective pallie les insuffisances des mécanismes de formation ? Et comment les acteurs rendent cohérent un engagement distancié ?

1) L'engagement comme activité

On l'a vu, l'engagement s'opère selon de nombreuses modalités, l'adhésion formelle et l'acquisition de droits qui en découle n'en étant qu'une facette. L'activité et le temps consacrés à l'action collective ne sont donc pas nécessairement corrélés à l'adhésion à l'organisation. Dans le 20^e arrondissement, quelques *sympathisants* prennent plus sur leurs temps pour militer au sein des verts que la majorité des adhérents. Pour autant, l'observation montre surtout que les acteurs les plus actifs sont logiquement des adhérents. Logiquement, car ce sont uniquement les adhérents qui ont accès aux mandats internes ; et que l'activité la plus chronophage à l'intérieur du groupe est celle des mandatés, qui se doivent d'assister à de multiples réunions, et d'être présents aux événements auxquels participe le parti. L'engagement actif est aussi un moyen de s'imposer certaines obligations envers le groupe, et donc de rentrer dans des relations d'attente réciproques. Un acteur qui s'engage à être présent pour, par exemple tenir un stand lors de la fête des Verts organisée par le groupe en 2007, sait que sa présence est importante et que d'autres militants comptent sur lui.

a) Un usage réglé du temps

Pour les militants les plus actifs, l'engagement offre, ainsi que le notent Sandrine Nicourd et Bénédicte Havard Duclos (2005, p.127), un usage réglé du temps. L'activité peut alors être comparée à un travail, elle réclame un savoir-faire important, de nombreux contacts, des relations suivies, et un investissement cognitif conséquent. Cependant, ce parallèle entre l'engagement et l'activité professionnelle, n'est recevable que pour certains acteurs, une minorité. Ceux qui ont trouvé le moyen de vivre pour et de la politique, c'est-à-dire ceux dont l'engagement a permis d'occuper une activité rémunérée (élu, collaborateur d'élu, permanent pour le parti, etc.) et pour ceux qui comme les retraités n'ont pas à ce soucier d'être rémunérés. De surcroît, chez Les Verts du 20^e arrondissement, le temps n'est que peu structuré par l'organisation. Le militant qui n'exerce pas de fonction élective en dehors de l'organisation ne peut pas s'occuper à plein temps uniquement en exerçant des mandats locaux ou même départementaux. Pour le simple militant local, sans mandat interne ni externe, les propositions directes d'activités sont réduites. François résume ainsi l'éventail des actions du groupe :

« Bah, en dehors des campagnes on a des tractages où on essaye de soutenir des associations, des collectifs qui ont des choses à faire connaître. Puis y a le journal, où on essaye de dire des choses aussi. Et le reste après, l'affichage et autre c'est très très très ponctuel. C'est pendant les campagnes quoi. Sinon, c'est ça les tractages et le journal et puis les débats du vendredi bien sûr. »

A l'énumération de François, s'ajoutent les mobilisations et les événements locaux auxquels s'associent Les Verts (par exemple, un rassemblement en soutien aux travailleurs sans-papiers en grève, la participation à des ateliers organisés par la mairie d'arrondissement sur le thème de la biodiversité à Paris, une manifestation de *Droit au logement* contre les immeubles délabrés dans un quartier du 20^e, etc.), ou encore la participation à quelques grandes mobilisations nationales, qui sont toutefois assez rares (manifestation contre le projet de réforme des retraites, pour la sauvegarde de l'hôpital public, participation à *la marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi, trans*, etc.), la présence, organisée par le groupe, aux conseils de quartiers et bien entendu les événements intra-organisationnels, comme les AG, les réunions du bureau ouvertes à tous (ou pourtant les non mandatés sont rarement présents).

Le peu d'actions soutenues et surtout la faiblesse des activités régulières est un handicap, comme le rappelle B. Havard Duclos et S. Nicourd « La régularité de l'investissement est essentielle pour structurer le temps, se savoir attendu pour une activité, se vivre comme nécessaire à son fonctionnement. » (p.127). C'est alors au militant lui-même de créer sa propre activité et de prendre l'initiative de nouvelles actions. Joël, un des membres les plus actifs des Verts du 20^e arrondissement, en est l'exemple.

b) Savoir créer sa propre activité militante

Ce retraité de l'enseignement, militant très actif, a abandonné toute charge électorale et a récemment mis fin à ses mandats internes, mais dépense pourtant la majorité de son temps par son engagement militant. Pour cela, il a dû lui-même s'approprier certaines tâches. Il a par exemple les fonctions informelles de : référent du groupe dans le conseil de quartier de la Plaine¹²⁰, d'organisateur d'une part importante du travail administratif du groupe (mise sous pli des convocations, gestion du fichier des adhérents/sympathisants¹²¹), de chargé de l'accueil (il téléphone aux nouveaux adhérents, leur envoie des documents et essaye d'en rencontrer certains), etc. En sus de ces tâches, il est lui-même à l'initiative de certaines actions collectives dont il a pris la charge. Par exemple, la création et l'animation des *salons du vendredi*, ou encore l'organisation de la distribution des tracts sur les marchés. Comme il l'explique lui-même :

« C'est un travail qui normalement devrait être assumé par quelqu'un d'autre dans le bureau¹²², mais y a jamais eu personne qui a assumé cette tâche vraiment importante. Faut être présent sur les marchés tous les week-ends, surtout en période électorale. Alors, j'ai constitué des équipes sur un certain nombre de marchés et là encore j'assume l'arrivée des tracts, la mobilisation des gens pour trois ou quatre des

¹²⁰ Ce que Joël nomme référent est en fait le militant vert qui porte la parole du parti dans les conseils de quartiers et qui suit les dossiers pour le groupe.

¹²¹ Il est à noter que la tâche de gérer le fichier des adhérents et des sympathisants, si elle est exigeante, représente aussi un grand pouvoir. C'est ce fichier qui est la matière première pour les mobilisations importantes qu'organise le groupe. La personne qui s'en occupe doit pouvoir se placer au centre du collectif pour se renseigner sur les flux militants.

¹²² À l'époque de l'entretien Joël avait encore un mandat au bureau.

sept marchés. Mais il devrait y avoir un responsable campagne-action au bureau, mais il n'y en a pas. (...) Tous les cadres politiques du groupe, qui devraient animer des groupes ont été beaucoup aspirés [par leurs responsabilités électorales], d'où l'importance des gens comme moi qui ont quand même un passé politique et une expérience. Mais c'est dommage qu'il n'y en ait pas plus. ».

À ces différentes tâches, s'ajoutent, de temps à autre, des contributions au débat idéologique et à la propagande : notes de blog sur l'écologie politique, participation au site du groupe du 20^e¹²³ et articles dans les journaux du parti.

On le voit, l'engagement au sein des Verts, demande, pour ceux qui recherchent une activité proche d'un travail, de savoir pallier la faiblesse des activités de groupe et la faible structuration du temps militant, en imposant ses propres initiatives. C'est pour cette raison qu'en dehors des élus et de leurs collaborateurs, c'est-à-dire de ceux dont le temps militant est régulé par une instance extérieure au groupe, très peu de militants des Verts du 20^e arrondissement ont une activité verte à temps plein. Autre exemple, plus représentatif des militants considérés comme actifs dans le groupe, celui de Romain, un étudiant à l'institut d'études politiques de Paris de 19 ans, qui estime donner aux Verts une dizaine d'heures par semaine. Après avoir occupé successivement quasiment tous les mandats aux *Jeunes Verts*, il décide de quitter l'organisation des moins de 28 ans pour s'impliquer plus fortement dans le parti des Verts et dans le groupe du 20^e. Il a longtemps tracté tous les dimanches matins sur les marchés et participé à la plupart des débats de bars¹²⁴. À l'époque de l'entretien, il divisait son temps militant sur trois activités. La première, qui ne demande que quelques heures par mois, est liée à son mandat de suppléant d'un des trois délégués du groupe du 20^e au Conseil départemental. Il évite cependant d'avoir à se présenter à chaque réunion mensuelle: *« théoriquement c'est une réunion par mois, mais bon je m'arrange avec mon titulaire. »*.

Sa seconde occupation, celle qui lui prend le plus de temps, n'est pas une tâche proposée par le groupe, mais une activité dont il est lui-même à l'initiative :

¹²³ Site dont, le temps passant, il est devenu le principal contributeur, alors que les autres membres de l'équipe initiale se sont petit à petit désengagés de cette action.

¹²⁴ Les *débats de bar* étaient organisés par les militants de l'arrondissement dans le but de présenter les idées des Verts tout en interagissant avec le public.

« En fait, j'aide beaucoup la porte-parole nationale Cécile Duflot¹²⁵, je l'aide de manière bénévole et, heu, je fais le travail que ferait un secrétaire si elle en avait un. C'est juste une manière de rendre service avec quelqu'un avec qui je m'entends bien. »

Le troisième pôle d'activité au sein des Verts, qui lui prend beaucoup moins de temps qu'auparavant, est constitué de sa participation à diverses manifestations et du travail d'organisation pour les mettre en place, auquel il participe parfois. Il s'est ainsi impliqué dans la fête des Verts du 20^e en tenant le stand du groupe et la buvette.

« Quand je suis arrivé chez Les Verts je tractais tous les dimanches matin. Bon aujourd'hui je ne pourrais plus le faire, car je ne me lève plus le dimanche matin. Et puis j'allais à tous les débats de bar, tout ça. Maintenant, du fait d'être passé par les Jeunes Verts au niveau national, et puis bon c'est vrai qu'au bout d'un moment on peut trouver ça un peu chiant de participer au militantisme qu'au niveau local, donc je m'implique surtout dans certaines manifs pour essayer d'organiser un peu. Avec d'autres hein ! Et sur des trucs ponctuels, par exemple sur l'affaire Clearstream on a fait un rassemblement devant l'Assemblée nationale. Et sinon, j'essaye d'être présent localement sur certaines manifs, par exemple y a une semaine pour le rassemblement à la cité Antoine Loubeyre. Voilà pour ce genre de truc, j'essaye d'être là. »

2) Intensité et fragilité de l'engagement, le rôle des paris adjacents

Les carrières de Romain et de Joël manifestent la diversité des trajectoires et les évolutions des modes d'engagement. Évolutions qu'il est intéressant de mettre en parallèle avec la fragilité, dans le temps et dans l'intensité, qui caractérise certains engagements dans le parti. Fragilité dont témoigne, entre autres, le taux de turn-over élevé que subit l'organisation. On peut alors, sans entrer dans le débat sur les raisons de l'engagement, ébaucher, à partir de la théorie de Howard Becker sur la cohérence des trajectoires d'engagement (2006), quelques pistes d'explication de ces différences d'intensités.

¹²⁵ À l'époque de l'entretien avec Romain, Cécile Duflot était une des porte-parole des Verts et la chef de file de la tendance RDV.

a) La notion de paris adjacents

H. Becker montre que l'engagement dans une organisation, dans une action, ou encore dans un comportement (Becker cite l'exemple de l'engagement dans la voie de la virginité), implique une somme de paris adjacents. C'est dire que l'engagement suppose une certaine cohérence et que cette cohérence est soutenue par une trame de paris fortifiant et prolongeant cet engagement. Ou pour le dire différemment, l'acteur prend des décisions (des paris adjacents) qui supposent justement que cet engagement soit pérennisé et donc que la trajectoire d'engagement supporte une certaine cohérence. Cela a l'avantage, pour l'auteur, d'éviter la tautologie qui serait d'expliquer la cohérence d'une trajectoire d'engagement par l'engagement. L'audace théorique de Becker est, alors, de prévenir ce risque en spécifiant « les caractéristiques du fait "d'être engagé" indépendamment du comportement que l'engagement servira à expliquer. » (p.4). Ce ne sont donc pas tant les raisons de l'acte premier d'engagement qui sont mises en lumière, mais les raisons de la cohérence dans l'engagement.

Dans le cadre de cette analyse de l'action collective des Verts, l'intérêt de la notion de paris adjacents est de mettre en lumière une autre dimension de l'engagement, qui ne remplace pas, mais se superpose à celle de la carrière militante. Et de l'insérer dans une trame composite, où les liens sociaux, les microchoix et plus globalement les contingences quotidiennes de la vie de groupe, ont aussi un rôle pour expliquer le déroulement d'une trajectoire dans l'organisation des Verts.

Si la notion de paris adjacents nous paraît heuristique, il paraît important d'en préciser aussi les limites soulevées par Becker. Par exemple, comment déterminer finement ce qui est extérieur à l'engagement initial, ce qui lui est adjacent ? Comme le souligne l'auteur, « Nous ne pouvons pas, bien entendu, nous attendre à ce que la vie sociale soit d'une telle simplicité. Les intérêts, les paris adjacents et les actes d'engagements, de même que les comportements en découlant semblent plutôt confondus et irrémédiablement enchevêtrés, et requièrent beaucoup d'ingéniosité pour imaginer des indices appropriés permettant de faire un tri. » (p.5). La réponse à partir des paris adjacents est donc nécessairement partielle, elle ne s'attache qu'à une dimension peu visible de l'engagement, celle qui est constituée de cet ensemble de petits

choix, d'intérêts extérieurs, et de relations interpersonnelles, qui ne prennent leur cohérence qu'à partir du choix premier de l'engagement.

De même, il semble complexe de déterminer précisément la place et le rôle de chacun des paris adjacents dans la poursuite de l'engagement. Quels sont les paris adjacents pertinents pour soutenir l'engagement face à ceux qui, in fine, le sont moins ? En somme, comme le précise H. Becker, la notion de paris adjacent met en lumière certaines pistes pour comprendre une dimension de la cohérence dans l'engagement, mais ne permet pas de saisir l'ensemble des comportements cohérents : « la conception limitée de l'engagement que j'ai suggérée recouvre un champ restreint. Beaucoup de comportements cohérents ne sont probablement pas explicables de cette manière. » (p.8).

b) Rendre cohérent un engagement distancié

Le sens, la force et la pertinence de ces paris adjacents sont liés à la structure du système de relation dans lequel l'acteur s'engage. Concrètement, appliqué aux trajectoires des militants du groupe Vert du 20^e arrondissement, la notion de paris adjacents souligne le fait que l'acteur, à partir de son affiliation au groupe ou de sa décision de participer aux actions du collectif en tant que sympathisant, va faire des choix, entamer certaines relations, s'impliquer dans des activités annexes (par exemple, entrer au conseil d'arrondissement, s'impliquer dans une AMAP) qui sont liées à son adhésion sans être le cœur de l'engagement. Cela signifie que s'engager au sein des Verts et maintenir cet engagement dans le temps, en participant à plusieurs actions communes, produit d'autres engagements, d'autres enjeux, qui fortifient aussi l'engagement initial. Plus la mobilisation de l'acteur se prolonge, plus ces différents engagements s'accumulent et rendent la défection plus coûteuse. Par exemple, Joël a une compagne qui milite aussi dans le parti et qui, bien que rarement présente lors des événements du groupe, seconde Joël dans différentes tâches militantes. C'est ainsi elle qui gère le local. Ce qui représente un travail administratif assez complexe¹²⁶. Si l'on peut penser que cet engagement sentimental survivrait à un désengagement militant, il

¹²⁶ Le local n'appartient pas aux Verts Paris, mais à l'évêché. La compagne de Joël s'occupe de l'association gestionnaire du local, et le loue aux Verts, mais aussi à d'autres associations qui y ont leur siège.

est cependant intéressant de remarquer que deux activités au départ séparées, le militantisme et les relations amoureuses, se rejoignent et se consolident mutuellement. Autre exemple, puisque le groupe local n'a pas le droit de gérer un compte bancaire, ce sont les adhérents qui doivent avancer l'argent nécessaire aux dépenses quotidiennes. Les militants les plus investis dans les mobilisations locales se doivent donc, très régulièrement, de dépenser de l'argent pour financer une action, comme payer les photocopies, acheter de la colle pour les affichages, louer une camionnette, etc. Ces frais sont ensuite remboursés, lorsque le militant en fait la demande, par la structure départementale des Verts Paris. Cet engagement financier est pour les acteurs une forme de pari adjacent, il ne représente pas le cœur de leur engagements militant, mais il est pourtant dépendant de lui. Ils prennent le pari qu'ils seront remboursés et qu'ils vont poursuivre la relation avec l'organisation. Si les remboursements ne posent pas de souci, ils se font parfois après plusieurs semaines voire plusieurs mois de délai. Les militants qui avancent souvent les frais des actions du groupe (l'observation montre que ce sont toujours plus ou moins les mêmes) entrent alors dans un rapport d'endettement permanent :

« On envoie les factures aux Verts Paris, qui les remboursent. Moi, pff, j'ai avancé je sais pas combien de trucs. Mais je suis remboursé hein ! (...) Et puis il y a souvent des retards dans le paiement, ça dépend du sérieux du trésorier de Paris. A un moment le trésorier était nul et on arrivait pas à se faire payer. Le trésorier actuel lui il paye assez régulièrement. »

Parfois, ces paris adjacents représentent les derniers liens concrets avec le groupe. C'est le cas de la militante qui a créé le design du site des Verts du 20^e arrondissement. Elle a dû déménager en Australie pendant la mise en place du projet de création du site. Elle a cependant poursuivi sa tâche en intervenant uniquement à distance. C'est le pari adjacent constitué par son intégration dans le groupe de création du site qui, après son départ, a incarné la continuité de son engagement, alors qu'elle avait, par la force des choses, abandonné les autres formes d'actions communes.

Comme le précise H. Becker, ces paris peuvent être souscrits consciemment ou non par les acteurs et peuvent ne représenter que de simples briques, peu significatives en tant que telles, mais dont l'accumulation constitue un mur que le militant hésitera à rompre en se désengageant : « La routine quotidienne – les événements se reproduisant

chaque jour – impose d'accorder une valeur toujours plus importante à la continuité d'un comportement cohérent, bien que la personne réalise rarement qu'il en soit ainsi. » (Becker, 2006, p.7).

On peut associer au concept de paris adjacents de Becker celui d'engagement conjoint de Margaret Gilbert (2003). Dans le cadre large du collectif Vert, chaque participant fait des paris adjacents qui créent des engagements conjoints, c'est-à-dire qui créent de nouvelles obligations réciproques pour chacune des parties : « Dire de quelqu'un qu'il a une obligation d'engagement conjoint revient à impliquer qu'il est obligé "envers" une personne particulière ou des personnes, de même qu'il est obligé "de faire" quelque chose ou autre. » (Gilbert, 2003, p.158). Et parallèlement chacune des parties a des droits, elle est en droit d'attendre que l'autre partie respecte ces obligations : « S'il y a engagement conjoint, il y a des obligations et des droits d'engagement conjoint. » (2003, p.161). Ainsi, s'il peut être couteux pour un adhérent qui a placé un grand nombre de paris adjacents de faire défection, cela peut aussi être en raison des obligations réciproques qu'il se sent obligé de tenir pour ne pas *trahir* ses engagements conjoints, pris avec certains de ses pairs. Alors même que le cadre général de l'adhésion au parti n'implique pas généralement pour le simple militant le sentiment que sa défection s'apparenterait à une trahison ; la force de l'obligation des engagements conjoints, pris dans le cadre des paris adjacents, peut être bien plus grande que celle des obligations prises envers le collectif large de l'organisation des Verts. Par exemple, on peut imaginer le cas où X se soit engagé auprès de Y à l'aider dans une tâche, comme de mettre sous pli la convocation à une prochaine plénière. Si X veut quitter le parti, il peut le faire sans avoir le sentiment de trahir qui que ce soit, mais en revanche ne pas aider Y serait une trahison.

Si la somme des paris adjacents est corrélée à l'intensité de l'engagement et à sa durée, la fragilité de l'engagement peut, a contrario, aussi dépendre de la faiblesse des paris adjacents pris par les acteurs. Sans présager de l'ensemble des causes expliquant le désengagement, on peut estimer que l'acteur dont l'engagement ne dure que quelques semaines ou quelques mois n'a pas eu l'occasion de fortifier son militantisme par des paris annexes déterminants. Comme l'explique l'auteur « (...) seules les décisions soutenues par des paris adjacents non négligeables produiront un comportement cohérent. Les décisions non soutenues par de tels paris adjacents manquent

d'endurance, s'effondrant à la moindre opposition ou s'évanouissant pour être remplacées par d'autres décisions peu importantes jusqu'à ce qu'un engagement basé sur des paris adjacents stabilise le comportement. » (p.7). Un nouvel adhérent peut vite se défausser s'il n'a pas trouvé des relais à son engagement alors que d'autres engagements entrent en concurrence : faire garder ses enfants le soir de réunion, entretenir ses relations amicales, etc. S'ajoutent pour les adhérents la concurrence entre leurs diverses charges monétaires et l'engagement financier que réclame le parti. Pour rappel, en 2008 si l'impétrant percevait un salaire de 2900€ il devait verser 869€ de cotisation et 348€ s'il avait une personne à charge ; s'il gagnait l'équivalent d'un SMIC, sa cotisation était de 192€ ou 64€ avec une personne à charge. Lorsqu'il s'agit de renouveler une cotisation, l'ampleur de cet engagement financier, particulièrement pour les personnes seules qui ne perçoivent pas un salaire important, peut paraître trop élevée si l'engagement n'est pas consolidé par des incitations et des paris adjacents. Ce risque est bien connu par les militants :

« Y a beaucoup de gens qui disent "je vais adhérer" et quand ils voient le prix des cotisations ils reculent. Pour des gens qui ont des charges de famille, c'est pas cher, mais pour ceux qui sont célibataires ça représente beaucoup d'argent. Mais bon, ça peut se négocier, y a beaucoup de verts qui ne respectent pas le barème et puis on va pas demander les feuilles d'impôts. »

Face au dilemme que peut représenter pour l'acteur le coût d'une adhésion, il est nécessaire de rappeler que l'engagement militant, de même que l'engagement dans le parti, n'est pas nécessairement connecté à l'adhésion administrative au parti. Les valeurs de l'engagement individualisé tout comme les modalités de fonctionnement de l'organisation des Verts, offrent alors au militant des opportunités de souscrire à des paris adjacents qui, tout en étant compatibles avec son engagement, pourront l'éloigner de l'organisation, par exemple en le faisant passer du statut d'adhérent à celui de sympathisant. La faiblesse de la distinction entre adhérent et sympathisant dans le groupe des Verts du 20^e arrondissement a ainsi pour conséquence que certains paris adjacents ne nécessitent pas une trajectoire d'adhésion cohérente. Par exemple, certains des militants les plus actifs lors de la campagne des législatives de 2007 pour la 21^e circonscription de Paris, n'étaient plus membres du parti. Ils ont expliqué leur activisme par l'amitié qu'ils portaient au candidat et leur volonté qu'il fasse le meilleur score

possible. Ils estiment alors respecter leur engagement, envers la cause et envers le candidat, sans pour autant que le parti bénéficie d'une trajectoire d'engagement linéaire et cohérente.

La souplesse des règles de la militance dans le parti des verts offre aux acteurs la possibilité de placer des paris en dehors du système sans que cela les oblige mécaniquement à reconsidérer leur engagement. C'est l'inverse de l'exemple donné par Becker de l'enseignante de Chicago qui en s'engageant dans l'enseignement scolaire a aussi accepté de s'engager dans un système soumis à des règles bureaucratiques. La conséquence pour cette personne étant qu'elle « a placé tous les paris dans la structure de ce système, paris dont elle ne prendra conscience qu'au moment où elle devra prendre une décision importante. » (Becker, 2006, p.6). La valorisation d'un rapport individuel au collectif et à l'engagement n'est donc pas en soi un obstacle à la prise de paris adjacents fortifiant l'engagement, mais plutôt un obstacle à la cohérence de l'engagement pour l'organisation, c'est-à-dire à la loyauté organisationnelle. Pour le militant, la cohérence de l'engagement peut être déconnectée du suivi de l'adhésion.

En résumé, si la notion de paris adjacent n'explique par entièrement la force des engagements, elle permet, associée au concept d'engagement conjoint, de comprendre que l'intensité et la cohérence des engagements dépend aussi en grande partie des relations nouées pendant l'action collective, et donc qu'ils ne sont pas nécessairement corrélés à la fermeture de l'organisation. Un parti politique comme Les Verts peut s'assurer du concours de militants fortement actifs sans distribuer de nombreuses incitations matérielles et sans fonctionner sur un mode communautaire. En revanche, la structure des relations en vigueur dans l'organisation, associée à l'ouverture du parti, offre aussi la possibilité à certains acteurs de vivre intensément leur engagement et de participer à de nombreuses actions vertes, tout en se positionnant à l'extérieur du parti. Pour le dire autrement : les paris adjacents peuvent servir l'organisation en fortifiant l'engagement, mais ils peuvent aussi fortifier l'engagement militant sans pour autant fortifier l'engagement dans l'organisation.

V] LES VALEURS COMME SOURCE D'UNE IDENTITE PARTISANE ?

Le caractère sociétaire de l'organisation des Verts, fondée sur un système fédératif et une grammaire de l'action organisée qui emprunte au fonctionnement associatif en réseau, n'a pas pour unique conséquence de favoriser un engagement affinitaire et distancié. Si l'on considère que l'engagement distancié tel qu'il s'exprime dans l'organisation des Verts est une forme d'individualisation, c'est-à-dire selon la définition qu'en donne S. Vermeersch, « (...) la valorisation d'un moi autonome et légitimé dans l'attention portée au soi et à sa construction. » (2004, p.700) ; il favorise aussi logiquement une certaine diversité éthique et idéologique. Ainsi si le travail de construction idéologique effectué par les intellectuels¹²⁷ de l'écologie et par les militants,

¹²⁷ Dumont et les intellectuels écologistes ont défini l'écologisme non pas seulement comme une nouvelle idéologie, mais aussi comme un nouveau paradigme, c'est-à-dire un ensemble cohérent fait d'une éthique, de valeurs, d'un savoir et d'un savoir être ; paradigme qui définit un nouveau rapport de l'homme à son environnement et un nouveau rapport entre les humains. André Gorz, dans son ouvrage de 1975 *Écologie et politique*, est l'un des premiers à théoriser l'*écologisme* comme une réponse globale aux besoins des individus et non plus seulement comme la simple préoccupation environnementale. En mettant l'accent sur le lien entre crise écologique et crise du capitalisme, Gorz pense l'écologie comme une révolution capable de dépasser la société salariale au profit d'une utopie anticapitaliste fondée sur l'autonomie individuelle. L'auteur élargit considérablement la problématique écologique en précisant que l'environnement intéresse la totalité des interactions humaines et qu'il correspond au monde vécu, celui que bâtissent en commun l'ensemble des individus. L'écologie politique est alors non seulement une théorie pour condamner le consumérisme, mais aussi une *éthique de libération* : « L'exigence éthique d'émancipation du sujet implique la critique théorique et pratique du capitalisme, de laquelle l'écologie politique est une dimension essentielle » (Gorz, 2008, p.15). La réflexion écologiste, dans la théorie d'A. Gorz, s'oppose donc à la réduction de l'humain à sa valeur marchande, mais aussi au collectivisme marxiste. Le problème écologique est avant tout, pour l'auteur, un problème de démocratie qui interroge la façon dont des individus autonomes peuvent vivre ensemble selon des règles respectant leurs spécificités et leur liberté. C'est ce que confirme, un autre auteur important de l'écologisme, Alain Lipietz : « l'écologie politique c'est d'abord la façon dont nous vivons ensemble », c'est « une politique sociale, une politique du "mieux vivre" » (Lipietz, 1999, p.8).

En second lieu, à partir de cette refonte du lien démocratique, André Gorz donne à l'idéologie écologiste une ambition totalisante. La société écologiste doit mettre en œuvre une nouvelle économie, un nouveau style de vie, de nouveaux rapports sociaux, bref créer une nouvelle civilisation. Ce nouveau paradigme écologiste s'oppose frontalement à ce que Gorz nomme la *politique environnementale* (2008, p.43), qui dérivant d'une conception scientifique de l'écologie, a pour but exclusif la préservation du système naturel, ce sont les politiques de protection qui prennent la forme d'une hétérorégulation. Moins exclusif, A. Lipietz tente d'unir l'écologie scientifique et l'écologie politique dans un même mouvement, qui associe une politique, une éthique et une science écologique. Il redéfinit ainsi, à partir du modèle écologiste, le triptyque liberté, égalité, fraternité : « La liberté devient l'autonomie, capacité de maîtriser sa propre

dans les publications du parti, mais aussi dans les discussions, les AG, les listes de diffusion, les débats et les tendances, est certes intense, on ne peut parler de champ idéologico-politique mature qui permettrait une unification des valeurs des acteurs.

Florence Faucher (1999, p.38) le rappelle, si les militants verts estiment que l'écologie est plus qu'une idéologie et qu'ils appellent à nouvelle forme de civilisation, la plupart des adhérents ignorent les subtilités des penseurs de l'écologisme. Plus encore, si quelques figures intellectuelles, principalement Dumont, sont unanimement encensées c'est aussi parce que derrière les symboles, les modalités concrètes de leurs théories politiques sont méconnues. La conséquence en est un éclatement des sources de l'écologie dont, malgré les différents efforts de synthèse, l'unification n'a jamais été réalisée par Les Verts : « l'écologie politique ne puise pas aux sources d'un seul auteur, élevé au rang de nouveau prophète ! Point de nouvelle vision "révélée" des rapports de l'homme à son milieu et des hommes entre eux. L'écologie politique va alors s'inspirer de plusieurs mouvements de pensée qui vont progressivement lui donner certains éléments de son discours, sans réussir à lui conférer une charpente idéologique cohérente. » (Villalba, 1997, p.86). On peut cependant retrouver, dans la conception élargie de l'environnement que revendiquent Les Verts (dans leurs programmes politiques par exemple), une filiation intellectuelle avec Dumont, Gorz et Lipietz. Fonctionnant comme point nodal de leur construction doctrinale, le concept d'environnement est appliqué dans de nombreuses sphères : politique, culturelle, industrielle, sociale, dans l'optique de modifier durablement, non seulement les politiques publiques, mais surtout la société dans son ensemble.

Une idéologie à laquelle pourrait s'adosser le parti sous-tendrait bien plus. Comme l'explique D. Céfai, « les idéologies sont des matrices de sens au moyen desquelles les acteurs définissent et maîtrisent leurs situations de la vie quotidienne, mais cartographient aussi le monde social, les actions et les événements auxquels ils sont confrontés et s'engagent dans la formulation de stratégies alternatives d'action » (Céfai, 2007, p.165). Une idéologie délimite des « (...) frontières morales, civiques et politiques (...) » (Céfai, 2007, p.165) et fonctionne comme un sous-bassement

trajectoire à l'échelle de l'individu ou d'un groupe autoconstitué ; l'égalité devient solidarité, rapport conscient et réflexif de chacun à tous les autres ; la fraternité devient responsabilité de chacun envers tout et devant tous, prise de conscience des conséquences pas toujours maîtrisées de ses propres actes, à l'autre bout du monde et pour les générations futures. » (1999, p.40).

identitaire. L'idéologie comme matrice de sens contribue à forger une doctrine, un programme et des représentations partagées. En indiquant, un but à accomplir, des finalités à l'action collective, l'idéologie légitime aussi, au moins en partie, les moyens pour les atteindre. Bâtir un parti sur une idéologie préexistante permet alors de justifier une structuration organisationnelle et une hiérarchie interne.

Puisque le parti des Verts n'a pas l'usage d'une idéologie unitaire qui engloberait l'ensemble des références intellectuelles et politiques dont les militants se revendiquent, le travail de mise en cohérence idéologique est laissé en grande partie aux acteurs. Bruno Villalba l'explique ainsi : « Les composantes de la pensée du mouvement vert n'ont guère été unifiées par les quelques leaders du parti qui, au mieux, vont tout simplement piocher dans cette littérature hétéroclite afin de légitimer une revendication à l'autonomie de l'action. Il appartient au seul militant vert de construire sa propre doctrine politique. On aboutit alors à un programme politique qui proclame que "l'écologie est une lecture de l'histoire humaine qui privilégie la vie et l'épanouissement de la personne dans une société conviviale".» (1997, p.88). B. Villalba poursuit en démontrant qu'en raison de cette complexité idéologique, Les Verts, à défaut d'imposer une unité doctrinale, ont valorisé la complexité et la diversité de leurs références éthiques et de leurs pratiques militantes en se servant du concept de pluralisme comme d'un instrument d'unification : « Pour maintenir un degré minimal de cohésion interne, ils ont érigé une culture militante fondée sur le respect du pluralisme des références culturelles individuelles. La diversité devient une valeur clé prônée par Les Verts, car elle entend préserver les espaces sociaux et politiques de tout monopole (celui de la représentation politique, comme celui de la liberté des choix individuels).» (Villalba, 1997, p.89). Dans ce cadre, les notions de pluralisme et de diversité se chargent d'un sens quasiment magique, qui postule que les contradictions doctrinales et militantes se résolvent en les acceptant.

Quelles sont les conséquences de cette diversité des engagements et de la pluralité des investissements culturels et idéologiques pour l'unification identitaire de l'organisation ? Alors même que la question de l'identité commune est essentielle pour une organisation fondée sur l'adhésion et le partage de valeurs plutôt que sur l'intérêt matériel : « L'identité collective est le ciment et le référent nécessaire à l'émergence de

nouvelles causes : outre qu'elle présentifie l'existence publique du collectif, elle est comme une bannière de reconnaissance et de ralliement dans les combats et nourrit une solidarité qui est l'antidote aux mécanismes du free-rider. » (Céfaï, 2007, p.502-503).

Pour ne pas rendre indistinct le concept d'identité collective en postulant que toute organisation produit une identité homogène, il nous faut limiter l'analyse à certaines formes d'identité collective qui nous paraissent pertinentes. Tout d'abord se pose le problème de l'identité organisationnelle des Verts. Les Verts ont fait le choix du modèle du parti politique, est-ce que, pour autant, cette identité partisane s'accommode du pluralisme des engagements et des références ? En second lieu, c'est la question des opérations individuelles d'identification des acteurs, qui est posée. Quelles sont les identités militantes dans lesquelles ils se reconnaissent ? Dépassent-elles le périmètre de l'action verte et comment les acteurs endossent-ils ces différents actes identitaires, dans un parti qui prône un rapport autonome au collectif ?

1) Une éthique libertaire de gauche

Le répertoire éthique le plus convoqué par les verts est celui des *libertaires de gauche*. Ce concept créé par Herbert Kitschelt est défini comme mettant « l'accent sur la prise de décision démocratique et les valeurs communautaires de réciprocité qui le distinguent des préoccupations d'efficacité, d'intérêt personnel, de contrôle centralisé ou de croissance économique.» (1990, p.340). Les préoccupations d'efficacité, de contrôle centralisé ou de croissance économique étant des préoccupations centrales des autres partis de gauche. Les *libertaires de gauche* sont donc opposés par Kitschelt aux socialistes traditionnels, mais aussi aux anarchistes. Si Les Verts n'hésitent pas à faire référence à certaines figures intellectuelles de l'anarchisme, comme Louise Michel, ils s'opposent aux canons de la pensée anarchiste sur, entre autres, la question fondamentale de la participation aux institutions publiques. L'encrage du parti à la mouvance libertaire de gauche est évident dans les dispositifs et les pratiques organisationnelles des verts. Nombre de structures qui valorisent le pluralisme des valeurs, la reconnaissance de l'autonomie de l'acteur et la capacité d'expertise des vécus singuliers en portent la marque : référendum d'initiative militante, *droit à l'abstention pour les minorités*, reconnaissance des tendances avec le système des motions, etc.

L'apport du PSU

Le premier parti français que Kitschelt qualifie de libertaire de gauche est le PSU. C'est-à-dire l'organisation, avec la CFDT, qui après 1968 a incarné la revendication autogestionnaire. C'est aussi, comme on l'a vu, le parti qui a été le lieu de formation d'un nombre conséquent de leaders des Verts. Cette proximité éthique et idéologique a un impact qui dépasse les simples questions électorales. Elle a produit des effets importants dans le fonctionnement même du groupe des Verts du 20^e arrondissement de Paris. L'histoire du groupe en porte la trace de façon explicite. Quelques-unes des figures militantes du groupe sont issues directement du PSU ou de son successeur l'AREV¹²⁸. Le parcours de Joël manifeste la place qu'a eue le PSU pour le groupe du 20^e :

¹²⁸ Alternative rouge et verte

« Le choix de m'engager ça a été la fascination de ce qu'avait fait Mendès France pour mettre fin à la guerre d'Indochine et l'espérance qu'il se passerait la même chose pour la guerre d'Algérie. Puis ensuite je suis entré au PSU de 1960 à sa fin en 1990, c'est-à-dire pendant 30 ans, avec toutes les péripéties du PSU. Ensuite, je suis pas arrivé directement chez Les Verts. (...) Le PSU a été remplacé par un groupe qui s'appelait l'AREV qui était plus à gauche que Les Verts de l'époque. On avait l'idée que tout cela allait fusionner, mais bon ça a pas marché (...). On a fait aussi avec les verts une campagne présidentielle pour Voynet, et puis on a aussi fait une campagne municipale où on avait une liste commune, j'ai d'ailleurs été élu conseiller [les deux campagnes datent de 1995] (...). Donc c'est en 1998 que collectivement on a rejoint Les Verts. On était 11 à l'AREV dans le 20e et on a adhéré à 10 chez Les Verts et en plus on a entraîné des sympathisants. (...) A l'époque donc où on a adhéré, les verts n'étaient que 16 ou 17. »

On voit que l'éclatement du PSU et la proximité idéologique entre ses militants et ceux des Verts a été pour le groupe du 20^e, à la fin des années 1990, un apport décisif. Le groupe passe ainsi de 16 adhérents en 1997 à 43 en 1998. En outre, le groupe du PSU en adhérent a aussi permis aux Verts d'obtenir un local. *La Teinturerie* octroie au groupe un avantage rare et lui assure une certaine stabilité. C'est le lieu qui sert de point de ralliement pour l'ensemble des adhérents et sympathisants, et où se tient la plus grande part des réunions et des salons. Il sert aussi de local de campagne et permet de stocker le matériel militant.

Libéralisme culturel

Le profil sociologique dressé par H. Kitschelt (1990) des sympathisants et électeurs de la gauche libertaire (à partir de données datant de 1985 et 1986) rejoint, sur ces points fondamentaux, celui de D. Boy, F. Platone, H. Rey, F. Subileau et C. Ysmal (2003) dont l'enquête date de 1998, des électeurs et militants du parti vert. Les électeurs ayant effectué des études supérieures sont sur-représentés et les militants sont plus diplômés que ceux des autres partis. Le libéralisme culturel, caractéristique essentielle des valeurs libertaires de gauche, est défini par les auteurs (2003, p. 153)

comme une mesure de la permissivité face à des conduites réprimées par la loi. Quatre items permettent de mesurer cette permissivité. Réclamer la régularisation des sans-papiers (de tous ou au cas par cas), le droit de vote des étrangers extracommunautaires aux élections locales ou à toutes les élections, légaliser l'usage de toutes les drogues ou des drogues douces et interdire le Front national. Leur enquête démontre que les membres du parti Vert sont particulièrement permissifs sur l'ensemble de ces questions (p. 156-158) : 2/3 sont pour une régularisation générale des sans-papiers et 68% pour une légalisation des drogues douces (15% pour une légalisation de toutes les drogues). L'interdiction du Front national partage plus les verts, 43% y sont favorables et 39% ne le sont pas. Globalement, les militants les plus permissifs se situent le plus à gauche de l'échiquier politique et, à l'intérieur des Verts, se définissent comme la gauche du parti¹²⁹.

Lorsque l'on demande aux militants ce qui constitue le socle politique commun aux verts, les catégories du libéralisme culturel sont clairement énoncées :

« Sur le plan des orientations politiques globales, il y a une homogénéité, indépendamment des tendances et des personnes, sauf peut-être pour quelques nouveaux qui n'ont pas vraiment de culture politique. Alors, il y a le fait de prendre en compte l'avenir de la planète et pas seulement de la France. Et puis le penser localement et agir globalement c'est aussi un acquis des Verts qui sont issus de la culture associative, les Amis de la terre, et cætera. Y a le refus du productivisme, de pas se dire on va continuer à produire ça résoudra tout. Et se demander si c'est socialement ou économiquement dangereux. Aussi l'idée que les rapports Nord-Sud sont déséquilibrés et que les pays du Nord ont peut être à faire des sacrifices. La non-violence qui est un élément fondamental des Verts, même s'il est peut-être moins mis en évidence. Le féminisme aussi. Les problèmes sociétaux comme la dépénalisation des drogues, le mariage des homosexuels, c'est un parti, comment dire, qui est très sensible à ce type de problèmes délicats qui font bouger la société. Bon, ben ça fait

¹²⁹ En 2008, les deux motions d'orientation considérées comme représentant la gauche du parti, sur les six présentées au congrès, sont *Rassembler l'écologie : l'espoir en acte* menée par Cécile Duflot et *Altermondialisme, décroissance et écologie populaire* menée Françoise Alamartine. *Rassembler l'écologie* est arrivée en tête lors du congrès de novembre 2008 avec 27,8% des suffrages des militants, *Altermondialisme, décroissance et écologie populaire* a obtenu 11,8% et se place en quatrième position.

quand même beaucoup de choses en commun et la tare c'est l'organisation, c'est ça le problème. »

2) Deux pôles culturels

Si l'organisation et les grandes valeurs revendiquées par le parti correspondent à la définition de l'éthique libertaire de gauche, cela ne sous-entend pas que les adhérents ont tous des représentations communes des moyens à mettre en œuvre (programmes politiques, calendrier des réformes, alliances avec d'autres partis, etc.) et des objectifs organisationnels. Le travail d'Herbert Kitschelt montre que les organisations libertaires de gauches écologiques s'inscrivent dans un continuum entre deux logiques culturelles qui fonctionnent chacune comme des pôles de sédimentation des revendications internes. L'évolution de l'organisation dépend alors, entre autres¹³⁰, des rapports de forces entre les militants qui se classent à divers niveaux de ce continuum. La logique de représentation du noyau militant est celle qui, à un bout du continuum évoqué par l'auteur, favorise une forme organisationnelle en adéquation avec les attentes libertaires des militants quand bien même cela serait au détriment de l'efficacité du parti sur la scène politique. A l'autre extrémité du continuum se trouvent les acteurs qui favorisent une logique de compétition électorale, c'est-à-dire qui mettent en avant une organisation affûtée pour la lutte électorale. La logique de représentation du noyau militant est tournée vers l'intérieur du parti, celle de la compétition vers l'extérieur.

Chacune de ces logiques est représentée par un type de militant, les *idéologues* qui ont pour ambition de faire de l'organisation un modèle de l'organisation sociale à laquelle ils aspirent et les *pragmatiques* qui souhaitent avant tout une organisation efficace dans la lutte avec les autres partis. Les « idéologues font valoir la recherche de biens collectifs par le parti et n'attachent que peu de valeur à l'accumulation de biens sélectifs. »¹³¹ (1989, p.49). Si les idéologues sont particulièrement attentifs aux structures de l'organisation, c'est qu'ils n'entrevoient pas de possibilités pour établir

¹³⁰ Pour une analyse des facteurs déterminant les évolutions organisationnelles des partis écologistes libertaires de gauche, se référer à B. Rihoux (2001) et plus particulièrement p. 90-94 pour l'examen du modèle proposé par H. Kitschelt.

¹³¹ Traduction personnelle de : « Ideologues emphasize the party's pursuit of collective goods and see little value in the provision of selective goods. »

rapidement une société verte. Ils estiment donc que c'est aux militants du parti de bénéficier des acquis qu'offre une organisation démocratique et solidaire : « Puisque les gratifications provenant des adaptations organisationnelles sont immédiates et que les avantages collectifs découlant de changements sociaux massifs ne seront probablement réalisés que dans un avenir lointain, les idéologues sont plutôt intéressés par la question de la meilleure structuration du parti que par son programme sur le long terme. »¹³² (Kitschelt, 1989, p.50). Pour Kitschelt, les pragmatiques eux, « placent la poursuite de biens collectifs par le parti en première position, celle de biens sélectifs en seconde et les avantages organisationnels à la dernière place. Il est évident qu'ils sont plus portés à faire pression pour que le parti s'inscrive avant tout dans une logique de compétition électorale. »¹³³, « Dans les faits, les pragmatiques sont plus enclins à considérer l'organisation comme un instrument pour mettre en œuvre un programme externe que comme l'expression de l'idéologie et de la solidarité partisane. »¹³⁴ (1989, p.51).

L'évolution des rapports de forces entre ces deux logiques militantes peut amener à une redéfinition du mode d'engagement, à une mise en cause des sources internes de légitimité (*grands élus* dont la légitimité est d'abord électorale contre les élus internes dont la légitimité est organisationnelle) ou à faire fortement évoluer les rapports avec les organisations concurrentes (par exemple sur la question des alliances, ou de la fusion avec le PS, le MODEM ou encore le NPA). Pour H. Kitschelt ce type de changement organisationnel ou stratégique est conditionné par le positionnement d'un troisième groupe plus volatile que les deux premiers idéaux types : les *lobbyistes*. Ils poursuivent, à la manière des groupes de pression, un intérêt spécifique, et agissent en fonction des opportunités et des positions des deux autres groupes : « Les lobbyistes choisissent, dans une situation donnée, entre la logique de représentation du noyau militant et la compétition électorale selon les opportunités et les contraintes imposées

¹³² Traduction personnelle de : « Because the gratifications derived from organizational experiments are immediate and the collective benefits of comprehensive social change are likely to be realized only in the distant future, ideologues may be more concerned with the party's appropriate organization than with its long-term program. »

¹³³ Traduction personnelle de : « Pragmatists rank the party's pursuit of collective goods first, place selective goods second, and organizational gratification last. It is evident that they are most inclined to press for a logic of party competition. »

¹³⁴ Traduction personnelle de : « In fact, pragmatists are most likely to treat the organization purely as an instrument of external policy, not an expression of party ideology and solidarity. »

par la poursuite de leur intérêt spécifique.»¹³⁵ (1989, p.50-51). Les lobbyistes permettent de faire évoluer rapidement les rapports de force à l'intérieur de l'organisation : « Les lobbyistes autorisent une plus grande flexibilité stratégique que les idéologues. Aussi longtemps que leurs pairs restent attentifs aux intérêts que les lobbyistes estiment le plus, ils sont disposés à supporter les interprétations non orthodoxes du programme et des stratégies d'alliances. »¹³⁶ (p.50)

La grille de compréhension élaborée par H. Kitschelt permet une lecture des conflits entre les acteurs à propos des pratiques militantes et des références idéologiques, qui place au cœur de l'analyse les positionnements éthiques et les croyances. Les représentants des différentes coalitions s'engagent, non pas seulement en raison de leur propre intérêt, mais aussi en raison de leurs valeurs et de leur éthique personnelles¹³⁷.

Le discours en entretien de Philippe, un élu des Verts 20^e adjoint au maire de l'arrondissement, qui se définit lui-même comme un pragmatique, illustre les positions de ces acteurs sur le fonctionnement de l'organisation et leurs attentes. Son positionnement est explicite sur plusieurs questions particulièrement sensibles chez les verts, comme celles du droit de défection, de la signification du slogan *la politique autrement* ou du statut du militant dans le parti.

« Je suis signataire de Rassemblé et j'ai toujours été signataire depuis le début des motions signées autour de Dominique Voynet. (...) Disons que je signe les motions des pragmatiques des Verts, c'est-à-dire Voynet, Cochet, Bennahmias, Cohn-Bendit, enfin bon l'aile pragmatique des Verts. »

Le problème de la place du droit d'abstention pour les minorités, qui peut parfois prendre la forme d'un droit à la dissidence, est emblématique d'une organisation qui

¹³⁵ Traduction personnelle de : « Lobbyist choose between the logics of constituency representation and party competition depending on the (p.50) opportunities and constraints their pursuit of special interests encounters in a given situation. »

¹³⁶ Traduction personnelle de : « Lobbyists allow greater strategic flexibility than ideologues. As long as their party remains committed to the special interests lobbyists value most, they are willing to tolerate unorthodox interpretations of program and alliance strategies. »

¹³⁷ Benoit Rihoux note ainsi que Kitschelt tente « (...) d'identifier non seulement les caractéristiques objectives de ces militants, mais aussi et surtout leurs systèmes de valeurs et de croyances, ce qui l'amène à relativiser les lectures trop rationalisantes de l'évolution des partis. » (2001, p.93)

cherche à satisfaire le noyau militant en garantissant aux adhérents la possibilité de ne pas devoir prendre part à une décision qu'ils n'agrément pas. Une interprétation extensive de cette règle statutaire a fréquemment conduit des militants à s'opposer ouvertement au parti, sans pour autant que leur statut d'adhérent n'ait été remis en cause.

« On a des combats internes, des élections internes et une fois que c'est tranché on fait campagne avec le parti, ou on ne fait pas campagne. Ça, on a ce droit dans nos statuts et je trouve ça bien. Y a des sujets de société, des sujets importants comme l'engagement de la France dans un conflit armé, on peut ne pas faire campagne. Moi ça m'est jamais arrivé d'être à tel point en désaccord avec le parti, mais ça pourrait m'arriver. On peut ne pas être d'accord sur le choix du TCE¹³⁸ et ne pas faire campagne. Si chez Les Verts on a pas cette culture de parti c'est que les gens annoncent que quel que soit le résultat du vote, ils feront campagne contre. Jusqu'à un ancien secrétaire national qui explique que si on choisit pas José Bové, il se mettra en congé du parti¹³⁹. On se met pas en congé du parti. C'est un peu comme Sarkozy, on aime son parti ou on le quitte¹⁴⁰, voilà ! Surtout quand on a été secrétaire national je trouve ça choquant. »

A l'autre bout du continuum des logiques culturelles, Romain peut être qualifié d'idéologue. Il a un engagement clairement tourné vers le noyau militant et s'intéresse surtout aux questions idéologiques et organisationnelles : il a été à la direction des Jeunes-Verts, il a été membre du conseil départemental des Verts Ile de France, il pense briguer un mandat au bureau des Verts du 20^e et explique n'avoir aucune ambition électorale :

« J'ai pas de projet d'être élu à quoi que se soit. Moi, mon truc serait de travailler sur les questions de formation, à un niveau national. J'ai pas de plan de carrière chez Les Verts. C'est pas parce que je veux faire le type éthique que je dis ça. C'est vraiment que j'envisage pas d'être élu, vraiment. Je pourrais essayer de me battre, comme je

¹³⁸ Traité établissant une Constitution pour l'Europe signé en 2004 et dont la ratification par la France a été soumise à référendum le 29 mai 2005. Les Verts, après de houleux débats, avaient organisé un référendum interne pour décider de la position du parti. 52% des votants ont accepté la proposition suivante : *Je suis pour que Les Verts appellent à voter : OUI*. Pour autant, de nombreux militants du parti ont mené une campagne active pour le non.

¹³⁹ Il s'agit de Gilles Lemaire qui a participé à la campagne de José Bové à la présidentielle de 2007 et a donc fait campagne contre la candidate des Verts, Dominique Voynet.

¹⁴⁰ En référence au slogan de Nicolas Sarkozy : *la France on l'aime ou on la quitte*.

vois les copains aux PS qui sont à fond, en disant "je suis jeune, bla bla bla". (...) Ça doit te paraître un peu langue de bois tout ce que je dis, mais c'est vraiment ce que je pense. Y a des gens qui croient que je dis ça pour cacher des ambitions, mais honnêtement j'ai 19 ans et j'ai rien à foutre des ambitions. Mon grand truc c'est de ne pas vivre [dans le sens de gagner sa vie] grâce aux Verts. »

L'opposition entre une conception du militantisme et du rôle du parti telle que la développe Philippe et celle d'un militant comme Romain se retrouve dans l'analyse portée sur le slogan issu des mouvements contre-culturels des années 1970-1980 et très usité par les verts: *la politique autrement*.

Pour Philippe, Les Verts est un parti comme les autres :

« Ce machin de "la politique autrement" chez Les Verts, c'est de la foutaise cette affaire. Ceux qui disent ça, ils disent qu'ils font de la politique autrement, mais ils la font pas autrement, ils la font comme ils l'ont connu dans des petits groupes groupusculaires où on noyaitait tout et puis voilà. »

Alors que pour Romain, l'ambition de faire de *la politique autrement* est le principal atout de l'organisation :

« Premier atout, c'est quand on parle de politique autrement c'est pas bidon. Par exemple y a des principes chez Les Verts qui sont issus de la mouvance féministe, et moi c'est vraiment ce qui m'a attiré chez Les Verts. Bon, des fois ça se perd. Samedi je présidais une réunion et j'ai surpris tout le monde parce que j'ai dit maintenant on met en place la fermeture éclair¹⁴¹. Mais tu vois c'est des principes comme ça qui sont appliqués, comme la parité, le non-cumul, et ça change vraiment concrètement les choses. (...) Les grandes valeurs des Verts c'est de faire le lien à travers l'écologie politique, entre questions environnementales, sociales et de démocratie. Alors, ça paraît bidon quand on le dit comme ça, mais quand tu dois gérer un problème et que tu dois faire le lien entre tout ça, notamment au niveau local, ça demande une grande réflexion que ne font pas les autres partis. Et la deuxième grande valeur c'est la politique autrement même si des fois elle est mise à mal. L'autrement pour moi c'est l'éthique, c'est la remise en cause de la politique tribunitienne, avec le mec qui gueule

¹⁴¹ Pratique qui institue une alternance dans la prise de parole entre les hommes et les femmes.

fort, le tribun et tout ça. Et quand tu veux dépasser ce modèle, tu dis “quelles règles on met en place ?” Ben on arrête le cumul, on arrête ceci, on arrête cela. Et puis y a aussi, bon parfois c’est caricaturé “les bisounours” tout ça, l’idée d’essayer de mettre en place une société de tolérance, et ça, ça vient des mouvements de la non-violence et tout. C’est pas pour rien qu’énormément de minorités se retrouvent chez Les Verts. Sur les questions LGBT¹⁴², sur les questions de sans-papiers, de minorités machin, tu vas avoir une reconnaissance chez Les Verts.»

Autre point significatif du clivage entre les idéologues et les pragmatiques, la question du statut du militant et particulièrement du militantisme de soutien. La position la plus partagée, qui est clairement exprimée dans les règles et les structures de l’organisation, est celle qui estime que pour être membre du parti des Verts le soutien n’est pas suffisant et qu’il est nécessaire de participer¹⁴³. D’autres à l’instar de Philippe pensent que l’organisation a aussi besoin d’adhérents de soutien. Ce qui offrirait au parti l’avantage de bénéficier d’un plus grand nombre d’adhérents, qui, bien qu’ils ne soient pas actifs, pourraient de plus voter aux élections internes et établir plus confortablement la légitimité de la direction.

« L’adhésion c’est un coup de cœur à un moment, c’est il se passe un truc dans l’arrondissement, on croise les verts et on se dit moi aussi je viens. (...) Et puis cette histoire de grille c’est hallucinant [grille de cotisation selon les revenus]. Y a des grands partis de masse qui ont une adhésion unique, le fait d’adhérer c’est un prix et voilà. Et après ceux qui gagnent bien leur vie, ils peuvent faire des dons. Je trouve que 15€ serait un bon tarif avec un système d’adhésion plus rapide. (...) C’est un véritable effort d’adhérer, ça coute cher et les réunions sont assez imbuables. Ce serait moins cher, y en a qui se dirait bon ben j’adhère parce que je soutiens, je me sens pas obligé de distribuer des tracts, je me sens pas obligé d’aller aux réunions toutes les semaines, je me sens pas obligé de faire campagne. On m’envoie des courriers et comptes rendus et puis lorsqu’il y a une assemblée générale, il est de ma responsabilité de donner mon point de vue. Et puis c’est pour ça qu’on adhère, c’est

¹⁴² Lesbienne-Gay-Bisexuel-Transsexuel

¹⁴³ La réforme de novembre 2010 entérine cette position en officialisant la participation de militants qui ne sont pas membres du parti mais qui peuvent vouloir, selon les occasions, apporter leur aide. C’est l’inverse d’une ouverture aux adhésions de soutiens.

pour donner son point de vue lors des choix cruciaux, c'est-à-dire décider pour tel ou tel candidat. C'est le b.a.ba d'un parti politique. Après je peux ne pas avoir d'avis et décider de m'abstenir. (...) Le problème c'est pas tant d'être un parti d'élus, mais c'est qu'on est un parti de militants actifs. Alors qu'un parti politique, il doit avoir ses élus, ses militants et ses adhérents. C'est trois statuts différents dans la hiérarchie des choses, chacun a le même droit de vote au moment important des choix, mais personne n'a le même rôle exactement. Quand on accepte ça, déjà c'est plus simple. »

Cette conflictualité entre différentes visions de l'organisation et du militantisme est une lutte identitaire concernant le sens de l'engagement et du label vert. Les deux logiques culturelles de Kitschelt recourent aussi la distinction entre les tenants d'un militantisme bénévole, qui se veut désintéressé, et un militantisme professionnel, d'acteurs qui cherchent à vivre de, par et pour la politique. Cette division apparaît ainsi comme une des raisons de la crainte, omniprésente dans le groupe du 20^e, qu'un acteur s'approprie le travail collectif à son seul avantage. Selon cette perspective, la peur qu'expriment les militants est d'être trahis par des élus ou des aspirants à une place électorale, qui profiteraient, grâce à leur capital politique, de leurs travaux bénévoles. L'angoisse de la trahison se retrouve à tous les niveaux de l'organisation. Avec la crainte, par exemple, de la manipulation de l'ordre du jour des réunions, ou encore parfois, la hantise d'une duplicité des élus parisiens qui seraient *vendus*, sous-entendu qui agiraient au bénéfice du PS selon leurs ambitions personnelles, et donc contre le parti. Cette appréhension est nourrie et se renforce par le fonctionnement en réseau qui, en offrant un accès ouvert à l'information peut favoriser une « Tension sous – jacente et spécifique [qui] apparaît entre d'une part l'adoption d'une position purement utilitaire et stratégique du réseautage et d'autre part la référence, voir la revendication de valeur de non lucrativité, de fonctionnement démocratique, de mouvement collectif. » (Fraisie, 2002, p.127).

Les deux pôles du continuum éthique dans l'organisation verte :

Logique de représentation du noyau militant	Logique de compétition électorale
Attentes libertaires	Attentes d'efficacité sur la scène électorale
Tournée vers l'intérieur du parti	Tournée vers l'extérieur du parti
Militants idéologues	Militants pragmatiques
Privilégie les sympathisants plutôt que les soutiens	Privilégie les soutiens plutôt que les sympathisants

3) Ambiguïté organisationnelle

En résumé, le travail de Kitschelt, en plaçant au cœur de l'action partisane les logiques culturelles et leurs antagonismes, nous permet de saisir plus finement les conflits dans l'organisation mais surtout de comprendre à quel point le travail d'unification du collectif peut être complexe, dans un contexte où l'indétermination prédomine¹⁴⁴. Cette sédimentation des références culturelles en deux pôles se traduit alors par une identité organisationnelle particulièrement incertaine.

L'activité organisatrice contre l'identité organisationnelle

Pris isolément, les changements statutaires au cours de l'histoire des Verts semblent accréditer la thèse d'une conversion progressive du parti à la logique de la compétition électorale au détriment de celle de représentation du noyau militant. Pour autant, le mouvement d'ensemble indique plutôt des tentatives successives pour mettre en place des arrangements qui ne bouleversent pas le rapport des forces dans l'organisation, malgré un travail incessant de redéfinition de soi. En 1984 comme en 2001, Les Verts correspondent toujours à quatre des cinq critères caractérisant le modèle du « *parti – mouvement* » typifié par B. Rihoux (leadership collectif, rotation, limitation des cumuls, absence de leadership professionnalisé, parité homme femme totale) (2001, p.22). Ainsi, si le mécanisme du tourniquet, marqueur emblématique des références libertaires de gauche et du refus de la professionnalisation des cadres du parti est aboli, il a été remplacé par un système de parité totale qui a aussi des effets limitant la professionnalisation des élites. De même, la pratique qui veut que soit élu, en sus du candidat, son remplaçant, souvent membre d'une tendance différente, peut être comprise comme un gage aux tenants d'une logique de représentation du noyau militant. L'ambiguïté organisationnelle se retrouve aussi dans le Conseil politique, nouveauté structurelle de 2008, qui favorise indéniablement la professionnalisation des

¹⁴⁴ Daniel Céfai voit justement dans cette indétermination, l'expression d'une des *antinomies transcendantales* (Céfai, 2007, p. 344) de l'action collective des groupes militants a visée libertaire : « Les acteurs se disent soucieux de démocratie participative et tentent de mettre au point des dispositifs de délibération, sinon d'autogestion et d'autogouvernement, qui réalisent cette finalité, mais ils sont également aiguillonnés par un désir d'efficacité et de rentabilité et par un désir de pouvoir, moins spontané et collectif, plus hiérarchique et centralisé. » (p.345)

élites en offrant à neuf représentants des élus verts une position de surplomb hiérarchique. Pourtant, ces neuf représentants sont en minorité dans le CP puisqu'ils partagent leur pouvoir avec quinze membres issus directement du CNIR et les onze membres du CE. S'y ajoutent les ambiguïtés entre les différents niveaux de décision. Les régions étant autonomes, c'étaient aux militants locaux d'adapter les statuts pour les faire correspondre aux nouveaux dispositifs nationaux votés en 2008. Les adhérents de la région Ile de France ont par exemple refusé le changement de durée des mandats, ce qui provoque des problèmes de synchronisation pour la mise en place des assemblées décentralisées précédant l'assemblée fédérale.

Des compromis précaires plutôt qu'un consensus

La complexité de ces procédures, ajoutée à l'imprécision des règles pour les appliquer, traduit les difficultés éprouvées depuis la création de l'organisation pour répondre aux attentes des deux grands pôles militants. Cette pluralité d'objectifs assignés à l'action commune contraint les verts à un travail permanent pour trouver un consensus. Les auteurs de l'Audit participatif interne, font, en 2002, un constat équivalent : « Les textes statutaires et réglementaires nationaux actuels des Verts sont le résultat de l'addition de plusieurs strates de modifications, jamais globales, à partir d'un texte initial qui était lui-même le résultat d'un assemblage entre deux textes préexistants et contradictoires. En effet, dès la création des Verts en 1984, les premiers statuts constituaient une sorte de compromis malaisé entre les demandes et le mode d'organisation du Parti Ecologiste et ceux de la Confédération Ecologiste¹⁴⁵. Un souci majeur des uns comme des autres a été de concevoir, dans l'architecture même de la structure, des contre-pouvoirs face à "l'autre bord" ». (Faucher, Peirano, Rihoux, 2002, p.31).

Les compromis se sont succédé, et avec eux les démonstrations témoignant de l'attachement du collectif à l'une ou l'autre des logiques culturelles, sans que cela ne dénoue pour autant l'ambiguïté organisationnelle du parti ; entre associations contre-culturelles se voulant l'expression des exaltations du mouvement social et parti politique affuté pour la conquête de postes électoraux. Cette ambiguïté est aussi une des

¹⁴⁵ Voir chapitre II p.37

raisons expliquant l'absence d'une mémoire collective institutionnalisée par le parti. Entre les militants qui comme Philippe pensent que l'organisation devient un parti comme un autre en se distanciant du mythe de *la politique autrement* et ceux qui à l'instar de Romain voient dans l'organisation une chance de populariser les acquis des mouvements contre-culturels dans le champ politique et d'exprimer la diversité militante, il paraît complexe de réussir à forger une lecture du passé unanime.

4) Ambiguïté des représentations et des pratiques individuelles

On retrouve en partie le modèle de la dualité culturelle présenté précédemment, à la différence importante que les acteurs ne sont pas nécessairement intégrés à l'une ou l'autre des logiques culturelles et que surtout, les frontières entre les deux sont poreuses. Dans le cadre de notre recherche, la sédimentation en deux groupes culturels est heuristique pour l'analyse des références éthiques et culturelles des acteurs ; mais cela ne doit pas cacher que si les lignes de tensions au sein des Verts correspondent le plus souvent à la dialectique libertaire/pragmatique, au niveau individuel, les acteurs ont un rapport plus personnalisé à l'idéologie écologiste et un rapport plus complexe à leurs activités et au collectif. En focalisant le regard du côté des pratiques concrètes des acteurs et du suivi de leur positionnement éthique, l'analyse des logiques culturelles conduit en effet à observer, non pas tant un clivage net entre les militants, mais, comme le souligne Herbert Kitschelt qui met en œuvre une approche dynamique des évolutions organisationnelles, un continuum entre les deux idéaux types. L'intérêt du raisonnement en termes de continuum est justement d'éviter les catégories trop figées qui masqueraient les évolutions tout comme les indécisions. Les acteurs peuvent faire évoluer leurs revendications et leurs attentes dans le temps en parallèle à leur carrière militante, mais, surtout, ils s'accommodent le plus souvent d'un positionnement beaucoup moins net. Les deux logiques se relayant ou se mélangeant selon les causes défendues et leurs enjeux¹⁴⁶. Par exemple comme cela s'est produit lors des réformes

¹⁴⁶ Est-ce à dire que la plupart des militants Verts correspondent à la catégorie que Kitschelt nomme les *lobbyistes* ? Cela nous paraît difficilement défendable. Tout d'abord le travail de Kitschelt est plus subtil qu'un simple partitionnement des militants en trois groupes. Il y ajoute des sous-catégories, prend aussi en considération le type de carrière dans l'organisation et en-dehors, etc. Ensuite, son approche des lobbyistes est peut-être celle qui met le moins en avant les références éthiques et les valeurs des militants. Les lobbyistes sont décrits comme un groupe de

statutaires de 2008, des militants peuvent donner des gages à une vision *idéologique* de l'organisation en refusant de voter pour un allongement de la durée des mandats du CNIR et du CE à trois ans, alors qu'ils sont signataires d'une motion qualifiée de *pragmatique*.

Même les acteurs qui, de par la cohérence de leurs discours et de leurs pratiques, incarnent de façon exemplaire les valeurs d'un des pôles culturels, ne développent pas nécessairement des positions entièrement conformes à l'idéal type. Par exemple, Philippe, dont le discours nous a servi à illustrer les attentes des pragmatiques, défend aussi l'autogestion comme mode d'organisation du parti et de la société dans son ensemble :

« Moi je suis pour l'autogestion hein. L'autogestion, ça demande énormément de responsabilités. Mais faut donner aux gens des cadres pour leur apprendre à être responsables. (...) L'autogestion c'est tirer le meilleur des gens, c'est on bosse ensemble et chacun peut tirer le meilleur de lui-même parce qu'il peut choisir ses horaires, parce qu'il aura choisi son terrain d'action. C'est d'aller au boulot content de ce qu'on va y faire et aux heures qu'on a prévu d'y aller plutôt que d'y aller ce matin-là parce qu'il y a un chef qui a dit qu'il fallait y aller ce matin-là. Non, on n'est pas efficace après. »

De même, il serait erroné de croire que les idéologues n'ont pour ambition que de répondre aux attentes libertaires du noyau militant en dédaignant la compétition électorale et toute forme de discipline collective. Par exemple, Romain, sur la question du droit à la dissidence, a une opinion très proche de celle de Philippe :

« L'autonomie, l'indépendance ça c'est un mythe que les verts ont beaucoup, de dire "Les Verts c'est la tradition libertaire, autonomie" et tout ça. On est des individus autonomes oui, moi je pense par moi-même, il m'arrive d'être en désaccord avec untel, ça, j'assume pleinement. Mais en même temps, je crois qu'il y a un côté que j'ai toujours assumé, c'est que si je me suis engagé c'est que j'étais en accord avec un groupe et que ça m'a jamais posé de problème de suivre quelqu'un. Et on me dit des

pression avant tout intéressé par la mise en place d'une politique publique spécifique (alors que les idéologues sont eux avant tout intéressés par l'organisation du parti et les pragmatiques par le programme du parti) (Kitschelt, 1989, p.52).

fois tu es stalinien, mais quand une ligne est définie collectivement, c'est la ligne, ça m'empêche pas de pas être d'accord des fois, mais je l'assume. »

- Donc, s'il y a une position des Verts sur un sujet sur lequel tu n'es pas d'accord et qu'il y a un tractage, qu'est ce que tu fais ?

Soit je ferme ma gueule et je me lève pas [pour aller tracter], soit j'y vais et je défends la position des Verts. »

Au niveau des tendances, alors que les verts les classent eux-mêmes en *plus ou moins gauchiste* et *plus ou moins pragmatique*, les positionnements ne sont pas non plus entièrement prévisibles. Ainsi, si les changements statutaires de 2008 sont marqués par une volonté de rendre l'organisation plus proche du modèle traditionnel du parti politique, il est significatif de noter qu'ils ont été proposés et mis en œuvre sous la direction d'une tendance (*Rassembler l'écologie : l'espoir en acte*) classée à gauche du parti. La motion d'orientation proposée par cette tendance pour l'AG de 2008 indiquait par exemple :

« Faire de la politique autrement, ne pas renoncer à l'éthique en politique, c'est le cœur de l'engagement vert. En alliant notre utopie et notre réalisme, nous pouvons grandir, sans pour autant oublier nos fondamentaux. Nous restons ainsi attachés au refus du cumul des mandats. La réforme statutaire menée ces deux dernières années n'est pas close, mais nous devons surtout poursuivre la transformation de nos pratiques politiques. »

5) Une identité partisane incertaine

L'ambiguïté organisationnelle, relayée par une certaine ambivalence des pratiques et des discours, a logiquement des conséquences sur le travail de construction d'une identité partisane. B. Villalba s'est intéressé à cette problématique. Il note en 2000 que les leaders du parti ont joué de cette indétermination. Ils se sont professionnalisés, et sont passés dans le discours du *nous* au *je*, c'est-à-dire de la mise en avant du travail du groupe à la valorisation de leur propre image, sans pour autant cesser de se réclamer d'une éthique libertaire de gauche : « (...) L'ambiguïté du discours écologiste, pour peu que l'on se donne la peine de l'étudier, réside dans la juxtaposition d'une image idéalisée

par le groupe et ses leaders (“la différence”, “l’intégrité morale”, “l’absence de distance avec les citoyens de base”...) et la pratique effective du groupe et des leaders dans les activités politiques (“le compromis électoral”, “la professionnalisation des élites dirigeantes vertes”, “l’électoralisation du débat interne”, “la bureaucratisation interne du mouvement”, “la concentration verticale du pouvoir”...). » (Villalba, 2000, p. 3). L’auteur estime, dans sa thèse ainsi que dans différents articles qu’il a écrits à sa suite, que l’institutionnalisation opérée par le parti et le souci partagé par l’ensemble des militants de remporter le plus de compétitions électorales, rendent nécessaire pour l’organisation d’accepter résolument les règles du jeu de la politique (parti tourné vers l’extérieur, professionnalisation des représentants du parti, stabilité des élites, dispositifs assumés de délégation verticale du pouvoir, etc.) : « Si l’identité des Verts comporte certaines caractéristiques qui peuvent entraîner une irrémédiable conversion des Verts du culturel au politique, nous estimons qu’à l’heure actuelle, la hiérarchie des valeurs internes des militants laisse une part trop importante à certaines valeurs libertaires. Par ce choix, la mutation politique reste encore incomplète. » (1995, p. 523).

Face aux divergences des acteurs et aux équivoques de l’organisation, Villalba met ainsi en lumière une contradiction déterminante pour un parti inséré dans le champ politique, loin d’être une évidence l’identité partisane des Verts est incertaine.

VI] LES IDENTITES MILITANTES AU SECOURS DE L'IDENTITE COLLECTIVE DE L'ORGANISATION ?

L'identité qu'incarne une organisation représente une ressource précieuse pour le collectif ; une identité partagée lie l'individu au groupe en établissant une régulation collective. Les membres s'insèrent alors dans un rôle déjà défini par l'identité commune et dont les modalités sont claires. Pour autant, si l'identité organisationnelle, traversée par des logiques culturelles contradictoires, est ambiguë et donc si les membres du collectif vert ne produisent qu'une identité partisane incertaine, cela n'implique pas que les acteurs ne travaillent pas leur identité militante. Comme l'explique très bien Sylvie Ollitrault (2001, p.21), un militant n'adopte pas systématiquement une identité posée par l'organisation à laquelle il adhère. Entre l'image que l'organisation donne d'elle-même, par la parole de ses leaders, par ses actes officiels (statuts, choix stratégiques, etc.), et le travail d'identification à la cause et à la communauté des militants verts opéré par les acteurs, de nombreuses déclinaisons sont possibles.

1) Les identités militantes de l'écologie

On le comprend, appliquée aux Verts, la notion d'identité collective conçue comme un bloc, dont les référents seraient univoques et qui s'imposerait aux acteurs de façon non négociable, devient inutilisable. L'observation concrète des actions collectives des verts nécessite d'utiliser une acception plus nuancée du concept d'identité collective. À l'instar de B. Villalba, Sylvie Ollitrault a donc usé de différentes distinctions pour expliquer le fonctionnement identitaire du militantisme écologique : « Aussi, adoptons-nous une hypothèse qui apparaît nettement plus féconde selon laquelle la variété identitaire des individus engagés n'empêche pas ces groupes de construire une identité commune offrant à chacun une possibilité d'identification lui permettant de faire vivre ce "Nous". L'entrée par les acteurs ne démontrera pas que les fragmentations empêchent de penser le collectif ; au contraire, elle mettra à jour combien les dispositions individuelles "travaillent" les identités collectives, voire les produisent. » (2008, p.25).

Le travail de S. Ollitrault offre alors la possibilité d'élargir la focale pour, face à une identité organisationnelle introuvable, s'attarder sur la question des constructions identitaires des militants écologistes dans leur ensemble. En partant d'une observation des registres d'actions collectives et des trajectoires de socialisation des militants écologistes, l'auteur expose alors, non pas une identité collective unique, mais des formes identitaires typiques. Sylvie Ollitrault s'attardant principalement sur trois trajectoires identitaires : politique, scientifique et réactive. Ce travail est fécond pour l'analyse plus restreinte du parti des Verts. Le fait qu'on y retrouve à différents niveaux les répertoires d'actions collectives et les profils identitaires décrits par l'auteur, est justement caractéristique du pluralisme identitaire porté par l'organisation. Pour autant, on verra que la typification d'Ollitrault n'est pas totalement transposable aux Verts. On s'intéressera particulièrement au registre de l'action experte, qui, selon l'auteur, tend à se généraliser dans la galaxie de l'écologie militante et dont les modalités, comme on l'a vu précédemment, sont révélatrices du rapport autonome au collectif qu'entretiennent les militants verts.

Les trois registres de la militance écologiste selon Sylvie Ollitrault¹⁴⁷ :

Type de cadre	Politique	Scientifique	Réactif
Interprétation de la réalité	L'écologie passe par une solution politique	L'écologie passe par une position scientifique	L'écologie consiste à défendre un intérêt commun
Alternative construite	Changer le cadre de référence	Changer partiellement les comportements des individus (vis-à-vis de la Nature)	Changer partiellement les comportements des individus à l'égard de l'environnement
Stratégie	Entrer dans le champ politique ou/et soutien affirmé	Moyens plus proches de la persuasion (l'action politique est suspecte)	Faire pression avec tous les moyens y compris politiques (si nécessaires)

a) Les trajectoires réactives

Les militants ayant une trajectoire réactive sont ceux qui sont sensibilisés à une cause précise, qui les touche souvent directement. Ils estiment qu'un de leurs droits est mis en cause ou qu'ils ne peuvent accéder à une revendication légitime. Les militants réactifs ont plutôt tendance à s'engager dans des associations qui prennent la forme de groupes d'intérêts que dans les partis politiques. Pour autant, ils ne se défont pas de l'action partisane à partir du moment où ils estiment qu'elle peut porter leur combat. C'est pour cela que Sylvie Ollitrault précise que l'on ne peut pas enfermer les militants

¹⁴⁷ Source Sylvie Ollitrault, 2008, p. 40

écologistes ayant un itinéraire à dominante réactive dans la catégorie des *nimby*¹⁴⁸, puisque, bien que motivés par des préoccupations pratiques, ils peuvent rejoindre des organisations et des mobilisations généralistes : «ils utilisent le parti comme un relais d'expression et d'amplification de leurs demandes. » (Ollitrault, 2001 p.115). Quelques militants verts du 20^e arrondissement de par leurs trajectoires, et leurs répertoires d'actions privilégiés correspondent ainsi au profil dressé par Ollitrault des militants endossant une identité réactive. Jacques est de ceux-là, il s'est socialisé à la lutte écologiste par sa participation à une association sectorialisée et spécialisée (voir chapitre II p.159), son engagement a pour source une réaction face à la dégradation de son quartier. Son militantisme lui a permis de se former et de devenir un expert sur des questions techniques : le plan local d'urbanisme, l'habitat insalubre, etc. Son action au sein des Verts se limite surtout à ses domaines de compétences (il a participé à quelques commissions spécialisées des verts et aux Conseils de quartiers de Belleville) et il n'opère que rarement des montées en généralité :

« J'ai été assez peu aux réunions, plénières tout ça. (...) C'est vrai que j'ai essayé de m'intéresser, aller aux AG, allez aux...Et bon, honnêtement, ça m'a in-intéressé rapidement. J'avais l'impression que je ne comprenais rien aux enjeux, que j'avais pas les clés. Et que finalement, je n'avais pas plus envie ça de les avoir. »

Les actions menées par Les Verts auxquelles il choisit de participer sont celles qui concernent le plus ces domaines de prédilections. Il se rend aux réunions publiques organisées par la mairie, il participe au conseil de quartier, instance qui est amenée à débattre des aménagements urbains. Il ne se mobilise donc que très rarement pour, par exemple, une manifestation ou pour s'impliquer dans une campagne électorale.

b) Les trajectoires politiques

Sylvie Ollitrault décrit sous ce label des militants qui croient que l'écologie est une doctrine qui peut produire un renouveau politique, voire pour certains un renouveau social. Ils s'opposent aux militants réactifs en ce que ces derniers, sans être

¹⁴⁸ Acronyme signifiant *not in my back yard*, qui désigne la mobilisation d'acteur en raison de nuisances dans leur environnement proche (programme industriel, installation d'éoliennes, changement des règles d'urbanismes, etc.).

hostiles à l'idée que l'écologie puisse être une alternative politique et sociale, ne fournissent généralement pas une telle montée en généralité. Les militants à dominante politique ne présentent pas leur engagement comme une réaction face à une injustice individuelle qu'ils auraient subie, mais comme une réaction à un tort global. Ils ont généralement eu une socialisation militante dans des organisations ayant des objectifs politiques comme le PSU, ou dans des syndicats ou encore des associations humanitaires ou contre-culturelles.

Logiquement, les militants qui ont suivi cet itinéraire se retrouvent en grand nombre chez Les Verts. Certaines des caractéristiques citées par l'auteur correspondent d'ailleurs au portrait générique du militant vert : multiples affiliations dans des organisations d'adhésion, croyance que l'écologie peut être une force de changement politique et social, répertoire d'actions incluant les registres les plus traditionnels du militantisme politique. Nombre des militants du 20^e correspondent donc à ce profil. Pour ne citer que ceux dont la trajectoire militante a déjà été retracée, c'est le cas de Joël, Philippe ou encore Romain.

c) Les trajectoires scientifiques

L'itinéraire scientifique est décrit par l'auteur comme celui d'acteurs, parfois universitaires, mais le plus souvent scientifiques amateurs, qui mettent particulièrement en avant dans leur militantisme leurs compétences techniques sur les questions environnementales. Ils investissent préférentiellement les associations de protection de la nature, généralistes ou spécialisées sur une problématique. Ollitrault souligne aussi une tendance à la professionnalisation de ces militants qui en mêlant défense de l'écologie et expertise savante peuvent concevoir une nouvelle carrière en tant que professionnel de l'écologie.

L'auteur note aussi une opposition nette entre les militants développant une identité scientifique et ceux ayant une identité politique. Les premiers s'appuient sur leurs savoirs techniques pour poser un diagnostic sur une problématique environnementale et éprouvent une certaine méfiance face aux traductions partisans de l'écologie. Ollitrault explique ainsi que « Pour ces acteurs, la socialisation politique a été peu présente dans leur biographie, voire totalement absente. Se sentir écologiste est

donc relié à d'autres valeurs que politiques et s'apparente davantage à une forme d'expression religieuse (le respect de la nature emprunte, volontiers, au vocabulaire mystique) » (2001, p.115). Cette méfiance envers la traduction politique des revendications écologiques est une des raisons évoquée pour justifiée de l'utilisation du registre de l'expertise scientifique dans l'action militante.

Concernant les militants verts, l'analyse de Sylvie Ollitrault est intéressante en ce qu'elle montre que ce registre de l'action experte s'est propagé au-delà du cercle des militants mettant en œuvre une vision purement scientifique de l'activisme écologique pour devenir un mode d'action collective revendiqué même pour les militants ayant une trajectoire politique¹⁴⁹ : « Ainsi, l'expertise, au début registre d'action scientifique, s'est irradiée au-delà de ce groupe d'intérêt pour devenir registre d'action envisageable, possible et consensuel parmi les plus contestataires du pôle politique. » (2008, p.125). Or, chaque forme d'action collective met en œuvre une stratégie et une vision du monde. L'expertise est aussi en elle-même, à l'instar de tous les répertoires d'action collective, une théorie en acte de ce qu'il est légitime d'entreprendre pour servir l'idéal écologique. L'action experte produit une vision environmentaliste de l'écologie, qui la distingue des interprétations plus politisées. Pour prendre des exemples d'actions auxquelles participent Les Verts ; l'analyse du taux de radioactivité d'une rivière bordant une centrale nucléaire peut n'exprimer qu'une vision environmentaliste de l'écologie, alors que la participation au Forum social mondial induit nécessairement une ambition politique plus large que la protection de l'environnement. Le choix des registres d'action traduit des choix éthiques et idéologiques et exprime une vision de l'écologie. Le registre de la contre-expertise exprime ainsi une forme de pragmatisme, qui prône un partenariat avec la puissance étatique alors que le registre plus politique de la manifestation par exemple, se situe sur une ligne plus conflictuelle¹⁵⁰. À travers les choix

¹⁴⁹ Les associations écologistes d'expertise ont joué un rôle important pour former les militants écologistes, dont de nombreux militants des Verts. On retrouve donc ce profil d'expert technique dans le recrutement des élites vertes. A titre d'exemple, A. Lipietz, A. Waechter, Y. Cochet, tous d'anciens ou d'actuels leaders du parti ont une formation scientifique poussée. A. Lipietz a été de 1988 à 2002 directeur de recherche au CNRS, A. Waechter a un doctorat en biologie et Y. Cochet a soutenu une thèse de mathématique.

¹⁵⁰ On retrouve ce positionnement *pragmatique* dans le fonctionnement organisationnel des associations expertes, les tâches y sont souvent très divisées, le recrutement se fait préférentiellement auprès d'acteurs ayant une formation technique, et l'action militante est professionnalisée.

des actions menées dans le parti, peut aussi alors se lire le rapport de force, à un moment donné, entre les militants désirant œuvrer selon une logique mouvementiste (qui n'exclut pas bien entendu la participation électorale) ou partisane, c'est-à-dire en se plaçant dans un rapport conflictuel avec les concurrents politiques, et ceux qui recherchent plutôt à participer aux politiques publiques. Les différentes discussions qui ont eu lieu dans le parti lorsque ces représentants ont été invités à participer aux négociations du Grenelle de l'environnement en 2007 sont la traduction de ce type d'enjeux identitaires et éthiques. La diversité des régimes d'action dans l'organisation des verts peut ainsi être mise en relation avec l'opposition entre les deux pôles culturels décrits par Kitschelt, tout en gardant à l'esprit que Sylvie Ollitrault et Herbert Kitschelt ne situent pas leurs analyses sur le même plan. Le premier a une analyse organisationnelle qui se préoccupe des rapports de forces et de leur évolution en analysant les valeurs culturelles et les interactions, la seconde s'intéresse aux identités militantes en analysant les socialisations et les trajectoires individuelles et en ignorant l'angle organisationnel.

Le développement du registre de l'expertise dans le parti des Verts comporte certaines spécificités qui diffèrent de l'analyse plus large opérée par Ollitrault, particulièrement en ce qui concerne l'opposition avec le registre politique. Les raisons de l'expansion du registre de l'action experte sont pour l'auteur liées à un affaiblissement des autres modes d'actions collectives après la décennie mouvementiste: « En fait, le cycle manifestant s'épuisant dans les années 1980, le registre de l'expertise, présent mais sous-valorisé par les militants, s'est peu à peu imposé comme le registre central de revendication légitime autant par adhésion militante que par une reconnaissance de la validité de ce mode d'expression de la contestation. » (2008, p.93). Les pouvoirs publics ont accompagné ce mouvement en reconnaissant une capacité d'expertise aux organisations écologiques non étatiques et en leur accordant, en sus d'une légitimité institutionnelle, un rôle d'aide à la décision. Cette tendance tend à renforcer la dépolitisation des revendications écologiques au profit d'une technicisation. Face à cette conversion des compétences militantes en compétence technique et à cette dynamique de généralisation de l'action experte, mettant en avant des groupes d'intérêts revendiquant une définition environnementaliste du label écologique, le parti des verts a logiquement un positionnement différent. Tout d'abord, parce que

parallèlement au développement du registre savant, s'est imposé à la même époque celui du registre électoral. La participation aux élections ne résume pas l'ensemble des actions vertes, mais son relatif succès à unifier dans une organisation nationale l'offre politique écologiste et à s'imposer comme une alternative crédible à côté de partis institutionnels a légitimé le répertoire électoral auprès des militants écologistes. Ensuite, parce que en ce qui concerne Les Verts, la place importante que prend l'expertise se rapproche plus d'un mouvement de spécialisation des militants, lié aux mécanismes d'engagement et de participation dans le collectif, qu'à une redéfinition du label écologiste et des modes d'action légitimes.

La place offerte aux actions contre-expertes à côté des actions plus traditionnelles du registre électoral et du registre mouvementiste, associée à la diversité des trajectoires identitaires des militants recrutés, indique que le parti des Verts essaye de construire une continuité entre les différentes sphères militantes de l'écologie. L'inspiration puisée aux sources de la militance des groupes d'intérêts environnementalistes est explicite dans certaines mobilisations, où les répertoires d'actions convergent. C'est le cas de la lutte antinucléaire, où les verts mêlent les manifestations, les campagnes de mails¹⁵¹ et des contre-expertises, en produisant des analyses scientifiques. De même, les verts cherchent particulièrement à occuper certains postes techniques qui concernent leurs domaines de compétences, dans les établissements publics, les commissions ou les assemblées délibératives. On peut rappeler l'exemple de la présidence du conseil d'administration d'Eau de Paris, occupée par une militante verte. La société d'économie mixte¹⁵² fournit à la fois une expertise technique, des services spécialisés et remplit une mission de service public.

¹⁵¹ Cette pratique prolonge, sous forme électronique, la traditionnelle lettre de protestation envoyée aux députés par les électeurs. Les Verts mettent à disposition sur leur site un *courriel type* de protestation, contre un projet de loi par exemple, et demandent à leurs sympathisants d'envoyer chacun cet e-mail à leur député.

¹⁵² Transformée en régie municipale en 2009, après la réorganisation du service de distribution de l'eau.

d) Une diversité de registres d'actions

L'examen de la diversité des registres d'actions collectives portés par les militants verts, ainsi que l'étude de quelques profils particuliers, montre que l'on retrouve chacun des trois types identitaires dans l'organisation, selon des proportions qu'il nous est difficile de déterminer. Les écologistes urbains ayant un itinéraire à dominante politique étant cependant logiquement les plus représentés. Sylvie Ollitrault fait le même constat de la pluralité des profils militants chez Les Verts : « Les Verts font cohabiter également les trois profils militants : certains individus investissent le parti à des fins de transformation sociale, d'autres comme entrée possible pour promouvoir leurs intérêts (défense du vélo, propreté de l'eau, sécurité alimentaire) : la nébulosité du mouvement s'explique par les flux de militants, porteurs de représentations différentes voire personnelles de la cause qui s'articulent étroitement aux trajectoires des acteurs, et à leur vécu du sentiment d'injustice. » (2008, p.34). En somme, les différentes identités écologiques cohabitent sans qu'aucune ne représente pour autant une identité verte. On observe alors dans le parti vert, à l'instar de ce que Sylvie Ollitrault observe dans la galaxie militante écologique : « Loin d'un noyau militant homogène, nous découvrons un kaléidoscope d'identités militantes » (2008, p.15). Cette diversité rappelle aussi, comme le note Ollitrault (2008, p.81-82), que le mouvement écologiste ne s'est pas bâti sur une identité sociale préétablie, c'est-à-dire que les militants ne s'adressent pas préférentiellement à une clientèle spécifique. Les formes de la contestation ne sont alors pas balisées par les caractéristiques identitaires des acteurs, comme c'est le cas par exemple pour les manifestations de professionnels, où les identités collectives sont mises en scène par des organisations qui s'en font les porte-parole, et qui érigent certains attributs de la profession en symboles identitaires : les magistrats qui défilent en robe ou les agriculteurs sur leurs tracteurs.

2) Un style de vie vert ?

Après avoir montré que l'identité organisationnelle et partisane des verts était incertaine et que diverses identités militantes cohabitaient dans le parti, il reste un autre type de mise en forme identitaire des individualités à examiner : le *mode de vie* écologiste.

La question est d'importance, alors que le groupe n'exprime pas son unité dans les identités militantes et organisationnelles, peut-on observer au niveau individuel des caractéristiques suffisamment distinctives qui témoigneraient d'une incorporation du collectif Vert et/ou d'une communauté écologique ? Plusieurs auteurs se sont interrogés sur cette question, particulièrement Florence Faucher (1999). L'auteur théorise ce qu'elle nomme la *vertitude* en citant la définition que donne Giddens des *styles de vie* : « routines incorporées dans des habitudes de s'habiller, de manger, de se comporter, et dans des milieux privilégiés de rencontres avec autrui ; mais les routines suivies sont réflexivement ouvertes au changement en fonction de la nature mobile de l'identité de soi. Toutes les petites décisions qu'une personne prend chaque jour – comment s'habiller, que manger, comment se comporter au travail, qui rencontrer le soir – contribuent à de telles routines. » (Giddens, 1991, p.81, cité par Faucher, 1999, p.138.).

L'auteur a travaillé cette question en comparant les verts français d'Aix en Provence avec les Greens anglais d'Oxford. Ces pratiques quotidiennes distinctives forment une image du *vrai écologiste*, c'est-à-dire d'une personne qui mettrait en cohérence ses idées politiques et ses pratiques : « on attend du militant vert qu'il recycle ses ordures, possède un véhicule équipé d'un pot catalytique, aime la nature et mange du tofu. Nul ne peut être vert s'il ne ressemble à un vert, dans son apparence ou par ses comportements. » (Faucher, 1999, p.139). Sylvie Ollitrault s'intéresse aussi à cette dimension de l'identité militante écologiste et souligne que, particulièrement pour les élus ou les responsables d'associations « (...) tout écart risque de discréditer leur ambition à représenter le label. Leurs comportements doivent couper court à toute mise en cause de leur engagement ou à tout brouillage de leur identité. » (Ollitrault, 2008, p.45)

Florence Faucher donne aussi l'exemple des vêtements, marqueurs privilégiés de l'apparence. Les codes vestimentaires sont un signe important pour exprimer

l'appartenance aux Verts. Ainsi, suivant l'éthique écologiste qui condamne la consommation outrancière, certains des Greens rencontrés par Florence Faucher choisissent de ne porter que « Pantalons, chemises et pulls informes, déchirés et tachés (...) », puisque « Porter des vêtements jusqu'à l'usure complète est le signe d'un refus de la consommation superflue, d'une volonté d'utiliser et de réutiliser tout ce qui peut l'être afin de limiter l'exploitation des ressources naturelles. » (p.140-141). Ce type de marqueurs peuvent accompagner des usages individuels plus caractéristiques, comme le choix d'une nourriture végétarienne, végétalienne et vegan, macrobiotique, etc., ou encore l'affiliation à des mouvements spirituels comme le néopaganisme ou plus généralement tous les mouvements que l'on associe au New-age. Faucher donne ainsi l'exemple de séances de méditation ritualisées lors des conférences du Green Party (p.143-145).

A l'inverse, notre observation des verts parisiens ne nous a pas permis de relever des routines qui seraient l'expression d'un style de vie spécifiquement vert, ou même qui qualifieraient un profil écologique. Les caractéristiques partagées qui pourraient correspondre à un mode de vie sont plutôt à mettre en relation avec les attributs sociaux des militants (appartenance à la *classe moyenne* diplômée et urbaine). Les tenues, souvent décontractées des militants (jean, chemise, t-shirt, basket), sont communes à une partie des habitants du 20^e arrondissement, tout comme le fait de privilégier les transports en commun à l'usage de la voiture en ville. Certains signes plus caractéristiques de ce que Florence Faucher nomme la *vertitude* sont certes présents chez quelques militants, mais de façon sporadique. Pour prendre certains exemples concrets, on peut noter que Les Verts du 20^e arrondissement n'hésitent pas à utiliser des voitures lorsque l'action collective le nécessite ou encore que lors des pots régulièrement organisés par le groupe, la nourriture n'est pas spécifiquement issue de l'agriculture biologique et que des produits carnés y sont à chaque fois consommés. L'observation participante n'a par ailleurs jamais révélé de commentaires, agressifs ou ironiques, à l'encontre d'un militant qui ne respecterait pas des règles de vies particulières. A l'inverse, dans le groupe du 20^e arrondissement, il arrive d'entendre des moqueries à propos de l'image des écologistes mangeant du tofu ou portant des pulls troués. Les exigences de conformité du comportement sont basses. F. Faucher note d'ailleurs que ses observations des pratiques constituant la *vertitude* concernent avant

tout les Greens : « Dans leur ensemble, les Greens accordent beaucoup plus d'importance aux styles de vie que ne le font les Français et sont également largement plus pratiquants. » (1999, p.145). De surcroît, Les Verts français sont assez critiques envers les théories qui estiment que l'écologie dépend d'un *travail sur soi* et valorisent plutôt les changements sociaux résultant d'un militantisme collectif.

Ainsi, les pratiques culturelles individuelles des verts ne les singularisent pas radicalement du reste de la population. Ce qui signifie que le groupe ne peut pas manier l'instrument identitaire du stigmatisme commun pour constituer un *Nous* homogène. De surcroît, les pratiques individuelles relevant de la sphère privée n'étant que très peu discutée dans le groupe du 20^e arrondissement, le non-respect des normes écologiques les plus communes (comme le fait de trier ses déchets) est difficile à sanctionner. A l'inverse de Sylvie Ollitrault (qui s'intéresse aux militants écologistes en général) et à l'inverse de Florence Faucher, nous estimons donc que, concernant les militants verts du 20^e arrondissement, l'idée d'une incorporation d'une identité culturelle et militante partagée, c'est-à-dire qui soit suffisamment caractéristique pour définir une communauté intégrée, n'est pas heuristique pour comprendre comment se met en forme le collectif.

Formes d'identité collective	Verts
Identité communautaire	Pas de communauté de recrutement
Identité partisane	Ambiguïté organisationnelle et pluralisme des valeurs
Identité militante	Partage entre différents registres d'action
Identité du style de vie	Pas d'incorporation d'une identité culturelle

3) L'identification des acteurs au collectif Vert

Pour comprendre alors ce paradoxe d'une organisation qui ne produit pas d'identité collective intégratrice, qu'elle soit organisationnelle, politique ou liée à un style de vie, alors que ses membres, par leur affiliation volontaire, par leurs attentes éthiques et par leurs revendications démocratiques, produisent en permanences des actes identitaires, il faut s'intéresser aux notions d'étayage et de négociation identitaire, particulièrement à partir de l'usage qu'en fait S. Vermeersch. L'auteur utilise ces concepts comme « les deux faces d'un même processus, celui d'une construction de soi constamment en train de se faire et nécessitant pour cela tout à la fois l'insertion au sein du collectif et un travail permanent d'ajustement de l'identité mise en jeu de façon nécessaire dans ces collectifs. » (Vermeersch, 2004, p. 685). Stéphanie Vermeersch dans son analyse de l'individualisation de l'engagement bénévole démontre que dans un contexte de recomposition des grandes institutions où l'appartenance héritée est de moins en moins prégnante, les acteurs recherchent des supports d'identification, pour étayer leur identité personnelle et revendiquer une autonomie individuelle. L'affiliation à des associations est alors un lieu privilégié pour étudier ce processus où se jouent en même temps une quête individuelle de sens et la construction d'un collectif affinitaire.

Les notions d'étayage et de négociation permettent alors d'inverser la perspective pour réfléchir, non plus sur les mécanismes de production d'une identité collective propre à l'organisation, qui comme on l'a vu sont défailants chez Les Verts, mais sur les processus d'identification des acteurs. La différence étant que les seconds s'accommodent d'identités communes incertaines. L'identification opposée à l'identité peut apparaître comme un passe-passe théorique qui offre les moyens de s'émanciper du concept d'identité collective dont on a vu les difficultés qu'il posait pour appréhender le phénomène identitaire chez Les Verts. Mais c'est surtout un concept qui permet de penser des processus individuels et de laisser une place aux conflits et à la contradiction entre les attentes des acteurs, aux ajustements mutuels et aux évolutions personnelles.

a) Le choix identitaire de l'adhésion

Le processus d'identification met en jeu l'identité personnelle de l'acteur, c'est-à-dire selon la définition qu'en donne Goffman « (...) l'unité organique continue impartie à chaque individu, fixée par des marques distinctives telles que le nom et l'aspect et constituée à partir d'une connaissance de sa vie et de ses attributs sociaux, qui vient s'organiser autour des marques distinctives »¹⁵³ (1971/1990, p.182). L'identité est donc caractérisée par des marqueurs objectifs qui sont complétés, redéfinis, par les choix de l'individu. Dans un contexte où « La quête identitaire est le devoir de donner sens à sa propre vie. » (Kaufmann, 2004, p.90), ce travail de définition de soi, de façonnage de son individualité s'effectue nécessairement dans la construction d'un rapport à autrui, « C'est par la relation à l'autre que les individus se forment et se transforment et que l'individualité prend sens. » (Vermeersch, 2004, p.686). L'aspiration à une identité individualisée s'affirme donc, entre autres, par le choix des liens d'adhésion que l'acteur tisse tout au long de sa vie. S'associer aux Verts permet aux acteurs de s'inscrire dans un monde social où les jeux identitaires sont caractérisés par des revendications éthiques. S'affirmer pour soi-même, mais aussi envers les autres, comme militant vert c'est se dire attaché à des valeurs démocratiques, écologiques et sociales. Cette inspection, qui confine parfois à de la méfiance, qu'opèrent les impétrants avant de prendre leur carte du parti vert, est donc aussi une introspection. On comprend que le passage du compagnonnage, où l'acteur peut participer aux actions collectives vertes, à l'adhésion, met en jeu plus qu'un changement officiel de statut. En prenant sa carte, en choisissant de s'intégrer à un projet existant, de s'auto-identifier à un groupe de pair, c'est-à-dire en ouvrant formellement un espace de relation avec un groupe, l'acteur se constitue individuellement dans un processus d'identification et ajoute une *nouvelle brique* à son identité personnelle. Ce processus de négociation et d'étayage de son identité personnelle par le choix d'une appartenance bénévole caractérisée par des valeurs, donne à l'organisation des Verts la fonction de support identitaire, de *porte-identité*

¹⁵³ Goffman complète sa définition de l'identité personnelle, qu'il oppose à l'identité sociale, de façon plus imagée dans *Stigmate* : « La notion d'identité personnelle est donc liée à l'hypothèse que chaque individu se laisse différencier de tous les autres, et que, autour de ces éléments de différenciation, c'est un enregistrement unique et ininterrompu de faits sociaux qui vient s'attacher, s'entortiller, comme de la "barbe à papa", comme une substance poisseuse à laquelle se collent sans cesse de nouveaux détails biographiques. » (1963/1975, p.74).

(Goffman, 1963/1975, p.73), auquel l'acteur s'adosse. L'acteur va piocher dans *ce que représente* Les Verts, dans un stock éthique, mais de façon autonome, sans suivre une méthode prescrite par l'organisation. Claude Dubar parle de *forme relationnelle pour soi* (Dubar, 2000, p.55). Le choix d'entrer dans un parti comme celui des Verts est déterminant dans la définition que se donne l'acteur de lui-même ; mais aussi dans la composition de l'image de lui-même qu'il souhaite partager avec les autres. Ce *Soi-même réflexif* correspond à « la face du Je que chacun désire faire reconnaître par des Autrui "significatifs" appartenant à sa communauté de projet. » (Dubar, 2000, p.55). L'affiliation aux Verts est ainsi une façon d'ajouter du sens à sa propre vie, de la signification à sa propre biographie et aussi de modeler en partie l'image que l'on renvoie à autrui.

b) Les Verts comme pôle d'identification

En s'organisant comme un pôle d'identification ouvert à des investissements divers et des parcours singuliers, le parti des Verts soutient le travail de négociation identitaire des acteurs. Que cela s'exprime dans la doctrine du parti¹⁵⁴ ou dans son fonctionnement concret, un des impératifs exprimés par le groupe (par les lacunes de production institutionnelle de mémoires et de symboles, par la mise en avant de l'expertise et le peu d'investissement dans l'accueil et la formation, etc.) est de faire société à partir de ses singularités. Florence Faucher rejoint en partie cette analyse, lorsqu'elle remarque qu'une des valeurs les plus partagées dans le processus de socialisation est « Cette focalisation sur la personne [qui] est l'une des caractéristiques de la contre-culture et de la nouvelle politique. L'individu est devenu sa propre référence. » (Faucher, 1999, p.109).

Cette norme de l'autonomie partagée souligne qu'un des idéaux défendus par les verts est justement d'utiliser le collectif, le lien social comme vecteur de médiation pour la construction personnelle de l'identité. La valorisation de la multi-appartenance participe de cette même logique. À côté du travail rémunéré qui est une obligation pour la majorité des adhérents, et qui a bien entendu une importance décisive dans la construction identitaire, les activités de militantisme associatif contribuent à

¹⁵⁴ On peut par exemple rappeler la place donnée dans les discours à la *diversité des valeurs* et au respect du *pluralisme*.

particulariser les parcours militants. Chacun de ses lieux d'affiliation volontaire est une instance de socialisation et produit, à l'instar des Verts, des références culturelles. Ainsi que le remarque Olivier Filleule, « (...) les organisations militantes se composent aussi d'individus insérés dans une multiplicité de lieux de l'espace social. Ils sont donc en permanence soumis à l'obligation de devoir se plier à différentes normes, règles et logiques qui, parfois peuvent entrer en conflit. » (2001, p.207) L'engagement chez Les Verts s'accompagne donc de différents compromis nécessaires pour forger une image de soi suffisamment cohérente. Compromis entre les obligations souscrites par les acteurs qui peuvent se bousculer ou être incompatibles et compromis identitaires, entre par exemple la participation en tant qu'expert de la pollution de l'eau dans une association apolitique, ou encore comme membre d'ATTAC, dont les positions peuvent être en contradiction avec celles des Verts, et l'engagement politique dans le parti des Verts.

Dernier argument démontrant que le parti encourage un travail identitaire individualisé : les verts acceptent non seulement les conflits idéologiques, mais les mettent en scène par le système des tendances et des motions¹⁵⁵. Ils réaffirment ainsi leur refus d'imposer uniformément des valeurs à leurs membres. Il est par ailleurs intéressant de noter que cette organisation de la conflictualité est déroutante pour les militants qui ne maîtrisent pas les subtilités idéologiques et programmatiques des tendances. Communément, les programmes des motions présentées en AG font tous références aux quelques grands principes libertaires de gauche (une démocratie plus directe, une meilleure représentation des minorités, une politique internationale fondée sur les droits de l'homme...) et écologiques (préservation de la biodiversité, privilégier les productions biologiques et équitables, mise en avant des énergies propres...), puis les interprètent avec subtilité dans un sens plus ou moins proche de ce que H. Kitschelt nomme le pôle de représentation du noyau militant ou d'une vision pragmatique et électoraliste de l'organisation. En demandant aux militants de trancher entre ces différentes orientations et de se situer par rapport à elles, le système organisationnel postule qu'ils sont initiés aux différentes abstractions idéologiques et aux enjeux de leurs interprétations. Dans la pratique, les verts estiment eux-mêmes qu'environ une moitié des adhérents ne sont affiliés à aucune tendance. L'enquête auprès des adhérents,

¹⁵⁵ De surcroît, Les Verts s'imposent à faire face à l'absence d'accord idéologique en adjoignant à l'organisation des tendances, une obligation, variable selon les élections, de respecter des quotas entre les différents courants.

réalisée par les auteurs du rapport de l'Audit participatif interne, indique que 45% des personnes qui ont répondu ne s'identifient pas ou très peu à une tendance et que 60% n'y exercent aucune activité contre 15% qui s'estiment très actifs dans leur tendance (Faucher, Peirano, Rihoux, 2002, p.40-41). Les entretiens effectués avec des militants du 20^e arrondissement confirment le faible investissement d'une part importante des adhérents dans les tendances :

« La plupart des adhérents, et même dans le 20e, se disent hors tendance. Et c'est une réalité, ils ont même une hostilité par rapport aux tendances, mais ils se rendent compte que l'élaboration théorique se fait dans les tendances donc ils demandent des informations sur ce qu'il s'y dit. »

« Avant les AG des Verts, on reçoit les motions de tel courant et de tel courant. Donc la première que j'ai reçue, je l'ai lu et je me suis dit, "ah bah oui, je suis tout à fait d'accord avec ça et avec ça, ok je signe !", je reçois la deuxième "ah oui, impeccable, je signe !" [Rires]. En lisant chaque motion, ben oui, on a l'impression qu'ils disent la même chose. Après il faut déchiffrer entre les lignes, les machins, les trucs. On apprend à lire, qui a signé telle motion, et cætera, faut lire entre les lignes quoi. Moi ça me passionne pas. »

L'observation montre que l'organisation s'accommode de toutes sortes de bricolages éthiques. Le répertoire de valeurs des Verts, dans le sens qu'en donne Vermeersch, (2004), correspond à un fond commun de grandes références que chacun interprète selon sa propre lecture. C'est une « base éthique commune à tous mais au sein de laquelle chacun choisit la valeur ou son terrain d'application, [le concept de répertoire de valeurs] veut souligner cette autonomie si prégnante. Le rapport aux valeurs paraît davantage individuel que collectif. » (Vermeersch, 2004, p.689). La reconnaissance du dissensus et son institutionnalisation par le système des tendances permettent alors à chacun de revendiquer un rapport autonome aux valeurs sans que l'unité du parti ne soit remise en cause. L'engagement dans le parti ne se fait alors pas « sur le mode de la fusion et de l'adhésion à des valeurs préconstruites, mais au contraire sur celui de la distanciation et de l'individualisation. » (Vermeersch, 2004, p.685). L'éthique de l'autonomie partagée dans l'action qui est la clé de voute de l'idéal d'une construction de l'identité personnelle par la médiation du groupe ne laisse donc

que peu de place à la revendication d'une identité commune plus spécifique dont l'organisation serait l'expression.

4) Le schème de l'identité collective

En résumé, les verts ne prennent pas appuis sur une identité sociale dont le parti serait le représentant, ni sur une identité organisationnelle non équivoque, ni même sur une identité militante consensuelle. On le voit, l'interrogation sur l'identité d'un mouvement comme Les Verts tend à se disloquer en de multiples catégories et sous-catégories dès lors que l'on s'attache aux situations d'identification plutôt qu'à l'identité collective. En contrepartie, associé à un angle organisationnel d'analyse, ce choix théorique permet de comprendre qu'à côté des signes produits par les porte-parole et les leaders du parti pour manifester l'union ou la désunion des membres, qu'à côté des structures produisant une contrainte et manifestant la réalité de l'organisation, les acteurs produisent des rapports d'identité personnalisés à l'organisation et au militantisme. Les militants participent à l'action commune, adhèrent au parti, se reconnaissent dans ses objectifs et *font société*. C'est en s'intéressant à ces actes individuels d'identification que l'on entrevoit comment une organisation telle que celle des verts peut rassembler des milliers d'acteurs tout en s'appuyant sur une pluralité identitaire plutôt que sur une identité unitaire. Pluralité parce que les militants ont des pratiques et des références idéologiques diverses, mais aussi parce que les militants ont une multiplicité d'investissements cognitifs et éthiques dans l'organisation. L'examen du travail de production culturelle des acteurs a alors pour vertu de révéler que, si les organisations d'adhésion sont des machines de production de sens, elles ne produisent pas nécessairement et mécaniquement un consensus identitaire. Les processus culturels à l'œuvre dans les actions organisées peuvent aussi être constitués d'attentes contradictoires et de trajectoires singulières. Ainsi, bien que Les Verts soit un parti politique, c'est-à-dire la forme la plus institutionnalisée de l'action militante, l'organisation manifeste une tendance qui, comme le note Daniel Cefaï à propos des formes d'engagements distancés, se situe peut être au-delà du schème de l'identité collective. (Cefaï, 2007, p.516).

CHAPITRE V

Un déficit de règles

Notre interrogation sur ce que les verts mettent en commun, nous a amené à comprendre que l'adhésion au projet collectif du parti n'est pas équivalente à une adhésion à une identité collective qui unirait mécaniquement les références culturelles des acteurs. Or, ces références culturelles ont un rôle à jouer dans la légitimation des règles produites par le groupe. Et ce monde commun que les acteurs du parti tentent de bâtir ensemble malgré des engagements individualisés, ne s'envisage pas sans un travail sur les règles, c'est-à-dire sans mettre en œuvre des processus de régulation de l'action. Pour saisir les enjeux de la problématique de la production de règles légitimes, nous allons tout d'abord exposer un exemple de tentative de mise en place d'une règle instituant des tours de parole lors des réunions du groupe des Verts du 20^e arrondissement, avant de présenter plus en détail l'organisation du chapitre.

La règle des tours de parole

Lorsque les verts appliquent en réunion la règle des *tours de parole*¹⁵⁶, qui veut que chaque personne qui désire intervenir se désigne à un autre militant qui note les noms dans l'ordre, ils disent plusieurs choses importantes sur les valeurs auxquelles ils agrément. Tout d'abord, ils accordent le droit de parole à chacun des participants, et ce, sans distinction de statut, sur l'ensemble des sujets abordés lors de la réunion. Lors des réunions de bureau, les simples adhérents tout comme les sympathisants, s'ils sont présents, ont le même droit à la parole que les mandatés. Le secrétaire du bureau prend lui aussi son tour lors des débats, les élus font de même. Ensuite, l'application d'une règle instituant des tours de parole indique que, si les militants veulent accorder à chacun la possibilité de s'exprimer, même sur des sujets où ils n'ont aucune expertise, ils estiment aussi que cette parole doit être canalisée, et que l'on ne peut faire confiance au rythme naturel de la discussion pour instaurer un débat suffisamment serein. Le soupçon porté sur les réactions spontanées qu'exprime cette règle peut être jugé illégitime, et est très souvent contesté lorsqu'un acteur invoque la nécessité de tours de parole. Certains estiment que cette pratique neutralise la vigueur du débat et d'autres qu'elle est un instrument de censure pour éviter d'écouter certains militants. Il n'est

¹⁵⁶Règle nommée par certains militants le *processus vert*.

donc pas rare d'assister à d'assez longues discussions pour savoir s'il est légitime de recourir à la règle ou encore d'observer des conflits à propos de l'ordre des tours qui n'aurait pas été correctement noté. Par exemple, lors du bureau du 17 juin 2004, alors que la discussion s'était engagée sur les besoins de trouver des grands électeurs pour les prochaines élections sénatoriales, la secrétaire du bureau prend la parole, elle est aussitôt coupée par un autre mandaté qui explique, de façon assez agressive, que c'est à son tour de parler. La secrétaire du bureau refuse en indiquant qu'elle n'a pas noté son nom et qu'il faut respecter les tours de parole. Il s'avèrera que son nom avait bien été noté, mais par le secrétaire adjoint qui lui aussi s'était chargé de la tâche de distribuer les tours de paroles à l'instar d'un troisième mandaté qui avait lui aussi fait une liste. En fait, les participants, lorsqu'ils souhaitent intervenir, font un petit signe à l'un de ces trois acteurs qui sont repérés, soit en raison de leur mandat (secrétaire et secrétaire adjoint), soit de leur ancienneté dans le groupe, comme étant chargés de la *mise en ordre*. Ce sont ceux qui ont l'habitude de recadrer les débats. Mais, comme la décision d'établir les tours de parole avait été l'objet d'une discussion en début de réunion et n'émanait pas d'un acteur précis, les participants ne savaient pas exactement qui avait la charge de faire appliquer la règle. Ainsi, en raison des problèmes de mise en œuvre et de légitimité qui peuvent se poser, cette règle n'est pas invoquée lors de chaque réunion du bureau. Généralement, elle est proposée lorsque la discussion traine en longueur et qu'il devient difficile de suivre toutes les interventions où que plusieurs groupes débattent entre eux au milieu de la discussion générale.

La puissance culturelle de la règle

Cet exemple illustre ce que Jean-Daniel Reynaud nomme la dimension normative et cognitive de la règle. « (...) la règle est normative dans la mesure même où elle est cognitive. Celui qui l'invoque invite à une action en lui proposant un sens. » (Reynaud, 1997, p.68). Cette dimension associée à chaque règle fait des régulations du collectif Vert des éléments de cultures, c'est-à-dire des activités de production de sens. Même une simple règle technique, comme celle des tours de parole, convoque une interprétation du monde, découpe la réalité et la théorise. Si les acteurs se réfèrent alors à des normes

et des valeurs pour négocier le sens de la situation, c'est qu'appliquer ou non cette règle met en jeu plus qu'un simple souci d'efficacité.

À la nécessité d'une justification éthique de la règle des tours de parole, s'ajoute la nécessité d'un engagement des acteurs. Pour que cette règle soit une contrainte pour l'action des militants, un ou des acteurs doivent se charger de l'invoquer et de la faire respecter. C'est-à-dire qu'il est nécessaire que certains membres du groupe se sentent suffisamment légitimes et investis pour essayer de changer le cours de la discussion et risquer de créer de nouveaux conflits. Comme l'explique Jean-Daniel Reynaud « Les règles ne sont maintenues et ne se développent que par l'engagement des acteurs. Elles ont donc la fragilité de ces engagements eux-mêmes. » (Reynaud, 2003, p.190). Or, on l'a vu, les formes de l'engagement dans l'action commune sont multiples, et plus encore l'engagement de chaque acteur est souvent distancié.

Guider l'action

L'exemple de la règle des tours de parole amène donc à poser une question sur la force des règles comme guide pour l'action des acteurs du groupe : comment les règles qui expriment des éléments de culture, et qui, de façon générale doivent pour s'appliquer être jugées comme légitimes (que la règle soit légitime en tant que telle ou qu'elle émane d'une autorité dont la légitimité n'est pas remise en cause), peuvent-elles avoir un caractère effectif, dans un collectif où le rapport aux valeurs est divers, où les références culturelles ne s'unissent pas dans une identité collective partagée, où la coopération est fondée sur la *bonne volonté* des militants et enfin, où l'engagement des acteurs est fluctuant ? Notre hypothèse est que le collectif des verts souffre d'un déficit de règles. Non pas parce que les acteurs se refuseraient à s'engager dans un processus de régulation, mais en raison de l'absence de source de légitimité suffisamment consensuelle pour bâtir des règles ordonnant effectivement l'action commune.

Pour analyser cette difficulté à réguler l'organisation, il faut alors envisager les règles produites pour et par le parti selon la légitimité qui les fondent. En premier lieu, les verts sont soumis à des règles relevant de l'extérieur de l'organisation [I], elles

obéissent à une légitimité légale-rationnelle et à une légitimité coutumière fondée sur la tradition militante. Les règles de la tradition militante sont invoquées, transformées ou ignorées selon les problématiques locales, sans pour autant que leur légitimité ne soit remise en cause à chaque interaction. À l'inverse, le processus de création de règles autonomes, c'est-à-dire le résultat de *l'ajustement entre les acteurs* selon l'expression de Gilbert de Terssac (Terssac de, 2003, p. 193), est soumis, dans un groupe comme celui des Verts du 20^e arrondissement, à de lourds conflits de légitimité ; la faiblesse des sanctions appliquées dans le collectif [II] tout comme les différentes tentatives de régulation en témoignent [III]. La place des valeurs et des normes se dessine alors clairement dans ce processus de régulation [IV].

I] LES REGLES COMME DISPOSITIFS EXTERNES

Le travail dont les modalités sont constituées par une série de prescriptions données par une instance surplombante est ce que l'on nomme le travail prescrit. Ce travail prescrit est, selon la terminologie de Jean-Daniel Reynaud, la marque d'une régulation de contrôle. À l'inverse, le travail réel dans les entreprises est le fruit d'une régulation autonome, c'est-à-dire élaborée par le collectif de travailleurs, sans que la direction n'y prenne directement part. On comprend bien que dans une organisation d'adhésion, où la place du travail salarié est réduite, le travail prescrit est marginal. Cette rareté des prescriptions étant aussi liée à la faible différence entre la hiérarchie et les exécutants au sein du parti.

Une fois acceptée cette différence fondamentale de nature entre les organisations productives et l'organisation des Verts, la question de la place des règles de contrôle et de leur rôle, dans un système social qui se veut décentralisé, garde sa pertinence. Chaque acteur de l'organisation est nécessairement soumis à des règles formelles auxquelles il n'a pas directement agréé. Ce sont les règles officielles dont l'application est assurée par des appareils de sanctions. Ces règles légales sont de deux ordres : les règles de contrôle internes à l'organisation, qui sont énoncées dans les textes statutaires et les règles de contrôle externes à l'organisation, particulièrement celles qui régissent le fonctionnement des partis politiques.

1) Les règles de contrôle qui tirent leur force d'une légitimité légale

a) Les règles légales de contrôle interne

Les règles de contrôle légales ont pour source un vote en assemblée générale

Les Verts ont la réputation d'être *légalistes*, c'est-à-dire de faire grand cas des règles énoncées dans les statuts et les règlements intérieurs en vigueur dans le parti. Cela signifie que lors des conflits ou des discussions, il est fréquent de noter, dans les arguments émis, une référence à la légitimité procédurale. Il nous a ainsi souvent été donné d'entendre des références aux statuts du parti, lors des réunions auxquelles nous avons assisté. Par exemple :

« On a des statuts c'est pas pour rien ! »

« Statutairement t'as pas le droit de faire ça. »

« C'est anti-statutaire. »

« On est obligé, c'est dans les statuts. »

L'acceptation de régulations de contrôle dans le parti passe préférentiellement par une rationalité légale. Ces règles de contrôle internes aux Verts ont pour caractéristique d'avoir été produites par le mécanisme des assemblées générales. Chaque entité, nationale, régionale et infrarégionale, vote ses propres statuts et règlements intérieurs, qui doivent cependant respecter une hiérarchie des normes entre les niveaux géographiques. Du groupe local à l'assemblée fédérale, les AG distribuent les rôles organisationnels et politiques, répartissent les ressources financières et arbitrent entre des concurrences de légitimité.

De nombreuses organisations bâtissent leurs structures autour d'un système d'assemblée, c'est le cas de la plupart des partis politiques, des associations et des entreprises à visée démocratique. L'objectif est d'administrer sans bureaucratiser et donc de ne pas centrer l'organisation sur un système de commande pyramidal : « Comparée aux principes d'organisation scientifique du travail qui règne dans les

grandes orientations bureaucratiques, une telle structure est radicalement différente. On n'y trouve, en effet, théoriquement pas de hiérarchie descendante fondée sur l'expertise, l'ancienneté ou le privilège de castes et de classes. Il n'y a pas de division entre travail intellectuel et travail manuel d'exécution puisque le suffrage universel envoie qui se présente et qui est élu aux diverses assemblées et commissions de gestion, réflexion et conception. » (Sainsaulieu, Tixier, Marty, 1983, p.49). Le fait que ces règles légales soient votées en AG ne les transforme pas en règles autonomes. Elles ont le caractère d'un dispositif externe qui ne peut être légitimement amendé qu'avec un nouveau vote en AG, qui de surcroît se doit de respecter certaines conditions énoncées dans les statuts du parti.

Statuts et Agréments intérieurs

Les statuts de l'organisation fédérale sont considérés comme la constitution du parti. Ils formalisent les grands principes directeurs, principes éthiques : « *parité des sexes pour les postes à responsabilité avec adoption de modes de scrutins appropriés pour instaurer cette parité* », « *Les libertés d'expression et de discussion sont de règle, mais les décisions majoritaires seront toujours respectées* », « *Les régions sont autonomes dans leur fonctionnement et l'élaboration de leurs statuts (...)* » ; et principes d'organisations : « *Un Conseil national interrégional (CNIR) est élu pour trois ans, au scrutin proportionnel de listes ordonnées, complètes ou non, avec vote préférentiel et sans panachage (...)* ». Ils contraignent l'ensemble du parti et de ses membres.

Les statuts fédéraux décrivent chaque instance de pouvoir, le fonctionnement de l'adhésion, et de l'exclusion. L'agrément intérieur complète les statuts en précisant les règles et leurs domaines d'applications. Par exemple, c'est dans l'agrément intérieur que sont détaillées les modalités de votes des délégués du CNIR. On apprend ainsi qu'à chaque membre correspond une voix « *non transférable* », ce qui veut dire que les mandatés doivent être eux-mêmes présents pour voter, ou encore que les votes pour être validés doivent réunir plus de 50% des votants (c'est-à-dire les *oui* plus les *non* plus les *abstentions* plus les *blancs*), mais aussi nécessairement plus de 60% des suffrages exprimés (c'est-à-dire des *oui* plus les *non*). Cette règle rend difficile l'obtention d'un accord majoritaire. C'est pour cela que lors du référendum pour réformer les instances

vertes, une question proposait de ramener la majorité à 50% des exprimés. Les militants ont voté *oui* à 57,46% des voix, mais la règle des 60% prévalant aussi pour les référendums internes, elle n'a pas été adoptée. C'est aussi dans l'agrément intérieur qu'est précisé le système de points pour limiter le cumul des mandats ainsi que les règles d'incompatibilité entre les fonctions. Ces règles indiquent par exemple qu'un membre du Conseil statutaire n'a pas le droit d'être aussi membre du CNIR ou du CE ou encore qu'un ministre ou un secrétaire d'État ne peut pas être élu à un poste interne ou externe.

Au niveau régional, les statuts sont largement inspirés des textes nationaux. Par exemple, les Verts Ile de France répètent les principes des statuts fédéraux et y ajoutent, entre autres, ceci : « *Fédération constituante et représentation régionale du mouvement et groupement politique-Parti politique "Les Verts", les Verts Île-de-France conservent une autonomie de fonctionnement et une liberté d'initiative dans leurs formes d'actions.* ». Les statuts de l'Ile de France, à l'instar des statuts nationaux, offrent une grande autonomie aux structures inférieures pour s'organiser tout en précisant que : « *Ces groupes ne peuvent disposer de statuts contradictoires aux statuts nationaux et régionaux. En cas de contradiction avec les statuts régionaux, ce sont ces derniers qui s'appliquent.* ». Puis le texte explique les grands principes de fonctionnement des instances régionales, en précisant entre autres que la parité est une obligation, ou encore en indiquant les modalités nécessaires pour modifier les statuts de la région : « *La proposition de modification doit être inscrite à l'ordre du jour et portée/e à la connaissance des adhérent/es au moins six semaines avant cette assemblée. Les modifications statutaires nécessitent pour leur adoption une majorité de 60% des exprimés. Sont considérés comme exprimés les votes "Pour", "Contre", "Blanc".* ». Pour garantir le pouvoir contraignant de ces différentes règles légales, un organe de contrôle ayant autorité sur l'ensemble de l'organisation a été mis en place, c'est le Conseil statutaire. Il peut annuler toute décision qui serait contraire aux statuts ou à l'agrément intérieur. Ses compétences sont donc très larges et il peut être saisi par quiconque estime qu'une règle est bafouée : « *Le Conseil statutaire peut être saisi par tout membre des Verts dans les conditions fixées à l'Agrément intérieur, et dispose de tout pouvoir d'investigation pour accomplir sa mission. Le Conseil statutaire a le droit d'auto-saisine.* » Ses huit membres (quatre hommes et quatre femmes, dont au maximum deux peuvent être issus de la même région) sont élus directement pendant l'AF. Pour que les

décisions du conseil soient valides, elles doivent être ratifiées par au moins cinq de ces membres (majorité de 60%).

Au niveau de la région Ile de France, c'est l'alliance entre la Commission régionale de prévention et de résolution des conflits et le Conseil politique régional (anciennement nommé Conseil d'administration régional, l'équivalent du CNIR au niveau de l'Ile de France) qui juge les actes et décisions contraires aux règlements. C'est le CPR qui décide des sanctions une fois qu'il a auditionné la CRPRC pour avis et qu'il a entendu la défense de l'adhérent, qui a le droit de se faire assister. L'échelle des sanctions susceptibles d'être prononcées est précisée dans l'agrément intérieur : « *Le CPR a toute possibilité de sanction pour des fautes légères : avertissements, blâmes, etc. ; pour des fautes plus importantes : suspension de mandats internes, interdiction de se présenter à des élections externes au nom des Verts, etc. ; pour des fautes graves : suspensions (préciser la date d'application et la durée, donc la fin de la mesure de suspension), exclusions.* ».

Concernant les militants non élus, la panoplie de sanctions à disposition des instances vertes est resserrée. Cela passe par des mesures symboliques qui n'ont pas d'effets concrets sur une carrière militante : c'est le cas des avertissements ; jusqu'à la sanction la plus sévère : l'exclusion. Concrètement, ainsi qu'on le verra, l'exclusion est extrêmement rare. Le cas est différent pour les élus dont la carrière est liée à l'organisation. Une interdiction de se présenter sous le label vert peut leur faire perdre un poste, et le fait d'avoir été reconnu coupable d'un manquement par la Commission de résolution des conflits et par le Conseil politique, même sans sanction dommageable, peut être handicapant et empêcher d'être choisi comme candidat par une AG de militants Verts. Dans les faits, jusqu'en 2005, aucune des sanctions demandées par la CRPRC n'a été adoptée, faute de pouvoir atteindre le quorum de 60% de votes des membres du CPR.

Pouvoir contraignant des règles de contrôle

Les quelques règles de contrôle d'origine interne ont donc un fort pouvoir contraignant. Cependant, comme la plupart des règles, elles ne sont impératives que si quelqu'un se charge de les faire respecter. Elles peuvent alors être contournées ou renégociées selon les situations. Ainsi, Dominique Voynet élue sénatrice de Seine-Saint-

Denis en 2004, cumule 10 points depuis son élection à la mairie de Montreuil en mars 2008 (5 points en tant que sénatrice + 5 points comme maire d'une ville de plus de 100 000 habitants), alors que la limite impérative prévue par l'agrément intérieur est de 6.

Le non-respect de règles légales s'observe aussi dans le fonctionnement des verts du 20^e. Par exemple, les mandats, qui en tant que délégation de pouvoir concédée par un vote en AG, incarnent la démocratie verte, ne sont pas systématiquement respectés, et cela, dans l'indifférence générale. Certains militants élus à un poste particulier n'auront jamais à traiter de dossiers relatifs à leurs mandats, simplement parce que les autres membres du bureau font obstruction et ostracisent le mandaté. Il y a aussi les mandats dont l'intitulé n'est qu'un prétexte pour permettre à une personne d'obtenir les avantages qui s'attachent à sa qualité d' élu du groupe.

On retrouve en partie ce qu'explique J-D Reynaud sur la différence entre les règles affichées et les règles internes : « (...) il est fréquent, il est banal que les règles affichées à l'extérieur d'un système, celles qu'il montre aux contrôleurs et que ceux-ci peuvent invoquer ne soient pas identiques aux règles qui s'appliquent à l'intérieur hors de tout regard indiscret. Les règles affichées et les règles internes diffèrent. » (Reynaud, 1997, p.54). Lorsque deux sources de légitimités s'affrontent, les acteurs pourront invoquer l'une ou l'autre selon leur position et leurs opportunités. D. Voynet a toujours milité pour le refus du cumul des mandats, qui est une mesure symbolique défendue par le parti depuis sa création, c'est pour cette raison que les mécanismes de limitation sont très détaillés dans le statut des verts. Pourtant, D. Voynet a justifié son choix de ne pas respecter cette règle en se référant simplement aux pratiques habituelles dans le système politique. Son argument a été de dire qu'elle accepterait le non-cumul des mandats à partir du moment où les autres partis feraient de même, la situation actuelle désavantageant inutilement Les Verts. Si des contestations ont été émises dans le parti, aucune action n'a été engagée auprès du conseil statutaire pour la contraindre à abandonner un de ses mandats politiques, car ainsi que l'indiquait à la presse Marianne Moukomel, la présidente du bureau du CNIR, « *C'est une question que l'on ne pose pas, car tout le monde considère qu'il est préférable d'avoir un siège au Sénat afin de faire valoir nos*

idées.»¹⁵⁷. De même, il est très rare que quelqu'un conteste directement le non-respect de l'intitulé des mandats dans le groupe du 20^e, pourtant cela lèse certains élus et les adhérents dont le vote n'a pas été respecté.

Jouer un système de règle contre un autre peut être un jeu dangereux et incertain. Qu'un membre des Verts en réfère à une instance supérieure au groupe (c'est-à-dire la commission de résolution des conflits puis le conseil statutaire), et donc décrédibilise le groupe en invoquant le légalisme contre les pratiques internes, pourrait passer pour une forme de trahison. Comme le note Reynaud « C'est donc un "coup" stratégique, particulièrement important et particulièrement risqué parce que les conséquences en sont très mal prévisibles, que d'invoquer les règles affichées contre les règles internes (ou inversement), c'est-à-dire d'activer un système de contrôle par rapport à celui où se pose un problème. » (1997, p.56).

En somme, ces quelques exemples permettent de montrer que là encore, l'organisation formelle du parti et son système de sanctions légales n'instruisent que peu sur les mécanismes concrets d'ajustement des acteurs de l'action commune.

b) Les règles externes de contrôle

Les règles de contrôle d'origine externe sont constituées des nombreuses procédures qui régissent l'activité partisane. L'organisation doit, pour avoir le droit de présenter des candidats, ou pour percevoir des fonds publics et privés pour financer le parti, ou encore pour se constituer juridiquement en personne morale, obéir à des règles légales fixées par les pouvoirs publics. Le parti participe aussi à des événements dont les modalités sont fixées par d'autres, c'est le cas des campagnes électorales. Ces différentes procédures et événements structurent l'organisation qui doit s'adapter à la législation et à son environnement concurrentiel. E. Friedberg parle de *régulation par la formalisation* (1992, p.537). Les campagnes électorales qui rythment la vie du parti peuvent être analysées comme des formalisations prescrites de l'extérieur. Elles constituent *une imposition externe qui produit une régulation interne*. (Friedberg, 1992, p.539) Elles fixent des dates, des mécanismes légitimes d'action politique (le code électoral est strict

¹⁵⁷ Libération, 31 mars 2008.

concernant ce qu'il est permis de dire et de faire pour un candidat), obligent les militants à mettre en place des hiérarchies (les systèmes de listes de noms, du premier ayant le plus de chances d'être élu au dernier n'en ayant aucune, que l'on retrouve dans les scrutins de liste comme les municipales ou les européennes, créent inévitablement une hiérarchie entre les candidats), et structurent la temporalité de l'action militante (les verts au niveau de l'organisation nationale comme au niveau du groupe local, fixent leurs dates de congrès et d'AG en fonction du calendrier électoral).

Les problèmes de parution de la *Lettre des Verts 20^e* qui s'étaient posés à l'occasion des élections régionales de 2004, illustrent les contraintes que représentent les règles encadrant les campagnes électorales sur l'action commune. L'habitude d'envoyer le journal par le biais du courrier des élus à la mairie du 20^e arrondissement, permettait de réduire à zéro le coût de l'envoi aux 1000 sympathisants. Or, le numéro de mars 2004 était entièrement consacré aux régionales. Une élue au Conseil régional d'Île de France a alors soulevé le problème du financement par les pouvoirs publics d'un matériel au service de la campagne électorale d'un parti politique. La difficulté était que, même entièrement financées sur le budget des verts de l'arrondissement, les dépenses pour la *Lettre des Verts 20^e* seraient nécessairement imputées au budget régional de la campagne. Il était donc nécessaire d'obtenir l'accord de Jean Paul Huchon, le président PS de la région, dont le parti menait campagne commune avec Les Verts. S'y ajoutait un autre obstacle, Les Verts de Paris avaient déjà dépensé l'intégralité de leur ligne de crédit pour la campagne électorale, quinze jours avant le premier tour.

2) Les règles coutumières de la militance politique

a) Les règles de la tradition militante...

À mi-chemin entre les règles imposées et les règles créées collectivement de façon autonome, ce situent les règles de la tradition militante, qui sont fondées à partir de l'histoire des mobilisations sociales et des coutumes militantes. Elles n'ont pas le caractère strictement obligatoire de la règle de contrôle. Et ne sont pas directement négociées dans le cadre organisationnel.

Ces règles de la tradition militante forment un stock de techniques et de pratiques qui constitue un savoir-faire collectif commun à une grande partie du monde militant, particulièrement à la gauche. Ces régulations fonctionnant comme un ensemble de répertoires d'actions collectives incluent entre autres : la maîtrise d'un vocabulaire spécialisé et des méthodes d'action, comme la façon de coller des affiches ou de distribuer un tract. Ce sont donc des règles choisies, d'origine externe, mais que se réapproprient et réinvestissent les militants verts. Et elles sont donc parfois adaptées, transformées, selon les nécessités locales. A titre d'exemple, on peut citer cette discussion concernant la technique de répartition des distributions de tracts devant annoncer un des *débats de bar* par le groupe lors d'une campagne électorale :

- Question de la secrétaire du groupe des Verts du 20e arrondissement : « *Qui va differ [abréviation pour diffuser] les tracts ce week-end ?* »
- S'engage alors une discussion sur les lieux les plus appropriés pour cette distribution : « *Le marché Réunion est petit, il y a pas beaucoup de monde, mais ils sont sympa, y a un bon accueil.* »,
- « *A Monoprix, faut y aller en fin d'après midi, quand y a beaucoup de monde, des familles.* »
- « *Vous êtes sûr qui faut aller differ à Alexandre Dumas [la station de métro] alors que c'est à trois stations du débat ?* »
- « *Oui, y aura plein de monde.* »
- « *Oui, mais les gens qui sortent du métro, ils habitent là, ils se déplaceront pas au Soleil [le bar où étaient organisés les débats].* »

Le contenu de ce stock de techniques militantes est d'une part déterminé par l'encadrement légal de la contestation politique et d'autre part par l'histoire de ses contestations et de leurs expressions sur l'espace public. C'est typiquement le cas des manifestations, comme l'explique Danielle Tartakowsky citée par Eric Doidy dans son étude de l'activité militante (Doidy, 2004, p.505) : « la manifestation fût-elle violente, demeure manifestation dans ce qu'elle implique de tacites reconnaissances de codes, fruits de siècles de relations complexes entre la rue et l'Etat-nation » (Tartakowsky, 1998, p.210). Ces différentes actions, et les règles qui les régissent, ont pour les verts une légitimité traditionnelle, fondée sur la coutume militante et sa réactivation dans des pratiques concrètes. C'est parce que ces règles coutumières du militantisme s'actualisent dans les actions quotidiennes, prouvent leur efficacité pour réguler l'action commune, qu'elles sont invoquées avec succès. Les acteurs qui veulent participer à ces actions collectives doivent accepter la légitimité de cette régulation traditionnelle. Ceux qui ne respectent ni les règles ni l'éthique les accompagne (par exemple, ne pas venir masquer à une manifestation¹⁵⁸ si l'on veut intégrer le cortège des Verts, ou encore accepter de tracter à côté d'adversaires politiques sans chercher à les évincer) seront rappelés à l'ordre.

L'exemple précédemment exposé de la campagne d'affichage pour les législatives de 2007 (voir chapitre II), permet de voir comment une méthode d'action partagée par de multiples groupes activistes et issus de la tradition militante, est intégrée dans l'éventail des techniques militantes vertes et légèrement adaptée pour correspondre aux problématiques du groupe. Concrètement, la pratique du collage des Verts du 20^e arrondissement est le résultat d'un mélange de règles propres à la militance et qui dépassent le simple parti des Verts, de règles légales, ou pensées comme telles, et de règles autonomes au groupe. A côté des règles purement techniques (préparation de la colle, méthode pour appliquer les affiches en hauteur, etc.), les verts ont mis en place, petit à petit au fil des multiples campagnes électorales, des règles de bienséance dans la pratique du collage sauvage.

1) On ne colle que sur les murs qui accueillent déjà des affiches *sauvages*. Donc pas sur les panneaux de publicité, pas sur les murs vierges et pas sur l'aménagement urbain. Cette consigne de ne pas *polluer* les murs est donnée

¹⁵⁸ Signe que la personne espère affronter les CRS.

explicitement avant le collage. Mais, de fait, la règle souffre certaines exceptions selon les circonstances. Lors de la campagne de juin 2007, des affiches du groupe ont été collées sur les conteneurs à bouteille, sur les barrières de travaux, sur les *placards* EDF, sur les locaux techniques (des bâtiments de briques qui parsèment le 20^e) ainsi que sur quelques murs vierges. Ces cas de transgressions, qui n'ont choqué personne dans l'équipe de collage, se justifient souvent par le souci d'être efficace, mais aussi par une certaine exaltation qui saisit les colleurs d'affiches au fil de la soirée. Ainsi, lorsque le groupe est arrivé dans un ensemble HLM près de Porte de Vincennes où il n'y avait strictement aucune affiche électorale, les colleurs se sont insurgés contre cet abandon et se sont finalement décidés à apposer quelques affiches sur des murs vierges.

2) On ne recouvre pas n'importe quelle affiche. Les publicités sauvages sont généralement recouvertes avec enthousiasme, par exemple, les réclames d'une agence de voyages vantant Ibiza ont été entièrement masquées par des bandeaux électoraux. L'attitude face aux affiches des partis de gauche est plus subtile. Cela dépend des relations entre les différentes organisations et surtout des rapports de force locaux. Par exemple, il y a eu beaucoup de prévenance pour les affiches de Michel Charzat. C'était le député sortant, maire du 20^e, auquel sont alliés les verts et dont Laurent Boudereaux est à l'époque l'adjoint¹⁵⁹. Les consignes du candidat étaient de ne pas les masquer, sauf lorsque les colleurs PS avaient couvert un mur entier (par l'alignement de dizaines d'affiches collées bord à bord, ce qui donne un impact visuel important). Dans ce cas, il ne fallait les recouvrir qu'en partie. Les affiches communistes sont recouvertes sans état d'âme, sauf celles qui ont une fonction informative. C'est-à-dire que les verts, par solidarité, laissaient celles qui tout en ayant un caractère politique puisqu'elles émanaient du PC, n'entraient pas directement en concurrence avec leur campagne : annonce de manifestations, soutiens aux sans-papiers, mobilisation contre telle entreprise qui licencie, etc. Les affiches de Didier Bariani (le candidat du MoDem, ancien maire de l'arrondissement entre

¹⁵⁹ Depuis, M. Charzat siège au conseil de Paris dans le groupe des Verts en tant que membre apparenté. Il a été exclu du PS pour s'être présenté en dissidence du parti mais en qualité de candidat sortant aux élections législatives de 2007 et aux municipales de 2008. Il a perdu ces deux sièges au profit des deux candidates du parti socialiste.

1983 et 1995) sont largement recouvertes. En revanche, les affiches culturelles (concert hip-hop, nouvel album d'un artiste de reggae, festival de musique, etc.) ne le sont pas, ou alors avec beaucoup parcimonie. Autre cas, les annonces de communication institutionnelle. Elles sont extrêmement rares en dehors des panneaux prévus à cet effet, cependant, à l'époque des législatives de 2007, des affichettes informant de l'arrivée prochaine du *Velib*, collées au scotch par la mairie de Paris ornaient les conteneurs à verre. Or, dans certains quartiers, ces conteneurs à verre étaient les seuls endroits qui paraissaient appropriés pour coller des affiches. Dans ce cas, les militants ont, délicatement, décollé les affichettes pour les replacer ensuite à côté des affiches de campagne qui ont pris leur place.

3) L'observation montre aussi qu'il existe une esthétique du collage. Les militants essaient de donner une relative harmonie à l'ensemble. Le collage doit être droit et de préférence à hauteur des yeux. Il est apprécié de faire des blocs d'une même affiche, avec en dessous ou au-dessus une ligne d'un autre modèle. Ces règles sont importantes, le colleur pas assez soigneux qui collerait des affiches de travers se fait réprimander oralement. Ces rappels aux règles esthétiques passent par de petites phrases : « *y en a qui savent pas coller* », « *y en a qui collent n'importe comment* », « *essayez au moins de les mettre droites, c'est important* ».

4) Il est essentiel de ne pas coller sur les panneaux officiels des autres partis. D'ailleurs, aucun parti en course ne le fait. Et les affiches officielles ne peuvent être collées que sur les panneaux officiels. L'affichage sur l'arrière de ce mur électoral n'est pas réglementé, mais la pratique est de coller préférentiellement sur l'envers du panneau du candidat Vert.

Ces différentes règles sont des *principes organisateurs* (Reynaud, 1997, p.XVI), c'est-à-dire qu'elles déterminent un cadre pour l'action militante et composent des « (...) guides pour l'action soutenue par des sanctions sociales ; les sanctions négatives pénalisent l'infraction, les sanctions positives récompensent la conformité

exemplaire.»¹⁶⁰ (Goffman 1971/1990, p.101). Les sanctions sont orales et prennent la forme de rappel à l'ordre. Ce sont par exemple les petites phrases à propos de collages inesthétiques, qui n'ont pas de destinataires nommément désignés, mais qui sont pourtant explicites pour les personnes concernées.

b) ... incarnent un éthos et un projet militant

Ces différentes règles techniques et éthiques de *l'affichage sauvage* tirent leur légitimité de façon prépondérante de la tradition. L'histoire des grandes luttes écologistes, mais aussi des différents mouvements sociaux est souvent présente à l'esprit des acteurs qui participent à ces actions emblématiques du militantisme politique (affichage, tractage, manifestation, occupation de locaux...). C'est une des raisons qui expliquent que les verts qui participent le plus aux campagnes d'affichage sont ceux qui ont eu une socialisation militante dans des organisations connues pour leur activisme (groupes de jeunes écologistes, galaxie des groupes trotskistes et libertaires, etc.).

Surtout, les règles de la tradition militante peuvent, selon les interprétations que les acteurs en font, sous-tendre des valeurs importantes, particulièrement pour ceux qui se réclament d'un militantisme proche du mouvement social. Les valeurs d'un activisme issu de l'action directe, et celles de fraternité dans la *lutte* (lors d'un affichage, la fraternité s'exprime par ce léger frisson de partager avec d'autres membres de son groupe une activité nerveuse, à la limite de la légalité), sont systématiquement évoquées. C'est ce dont témoigne Romain :

« Moi j'adore afficher, mais c'est vrai qu'il y a peu de gens. En campagne électorale, on est quoi, on est dix personnes. (...)C'est vrai que les gens ont pas trop ce réflexe d'aller coller, c'est pas dans leur culture. Chez Les Verts tu n'as pas ce que tu as au PC ou ailleurs, des vrais militants qui sont là, voilà, qui savent faire ça. Et chez Les Verts, bon y en a, mais ils sont très peu. C'est plus les cadres du parti. Mais honnêtement moi j'adore, c'est excitant, tu te mouilles tu dois faire ça vite, tu vois. Et puis y a le

¹⁶⁰ Erving Goffman utilise cette expression pour qualifier les normes. Il décrit alors les règles comme la norme imposée, de façon formelle, par un agent autorisé (1971/1990, p.102).

groupe tu discutes, ouais y a vraiment une excitation et moi j'ai passé des moments plaisants. »

Ou encore François :

« Tu va coller le soir évidemment, après ton boulot, t'es dégueulasse, t'es plein de colle, il fait pas toujours beau et puis ça prend un temps énorme, tu rentres à pas d'heures. Tu vois pas tellement le résultat parce qu'après y a les autres qui collent par-dessus, enfin bon. Mais c'est bien d'aller coller des affiches. Moi dès que je suis arrivé au bureau, qu'il y a eu la première campagne, je me suis dit, je vais aller coller.»

Ainsi que l'indique Jean-Daniel Reynaud, l'acteur reconnaît la légitimité de la tradition lorsqu'elle est relative à un projet auquel l'acteur a souscrit (1997, p.42). On voit bien ici que le projet militant auquel adhèrent Romain et François est fortifié par ces règles de la tradition militante et les valeurs qu'elles expriment. Les recettes de l'affichage ou de la participation à une manifestation expriment certes des méthodes efficaces et révèlent leur pertinence en tant que règles techniques mais bien plus encore, c'est toute une grammaire de l'action militante commune qui est sous-tendue, un éthos militant, fait de valeurs exprimant une vision du monde et du travail militant et de solutions techniques, ou comme l'exprime Daniel Céfai à propos des répertoires d'actions collectives, une *matrice interprétative et pragmatique*. Ces différentes règles offrent des « repères, non seulement pour agir, mais pour penser, pour préparer l'action, pour organiser mentalement l'action » (Céfai, 2007, p.254). En appliquant ces règles de la tradition militante pour effectuer une action collective, les acteurs rendent intelligible une situation à partir des références et des valeurs qu'ils associent au répertoire utilisé.

c) Un projet militant légitime, mais qui ne mobilise pas l'ensemble du groupe

Mais ce qu'expriment aussi ces deux militants, c'est que cette grammaire, si sa légitimité n'est pas ou très peu contestée dans l'organisation, n'est pas unanimement

invoquée¹⁶¹. Dans le 20^e arrondissement, l'observation a montré qu'il existe un noyau fort de deux voire trois dizaines de militants qui se mobilisent à partir de ce répertoire d'action collective, en comptant ceux qui ne participent qu'épisodiquement. Romain parlait d'une dizaine de Verts du 20^e qui participait régulièrement aux collages, François opère un décompte équivalent concernant les deux pratiques emblématiques de la tradition militante :

« Pour tracter, on est peut être une quinzaine quand y a vraiment des gros trucs et pour coller on est quoi, quatre, six ou huit, maximum, hein. »

Joël, dans un e-mail relatant les activités du groupe, donne des chiffres plus précis. Pour lui, une quinzaine de militants participent régulièrement aux tractages et une douzaine aux collages.

Ces trois militants placent les répertoires traditionnels du militantisme au cœur du projet de l'organisation. Les décomptes de Romain et de François ont été recueillis en entretien, mais n'ont pas été directement sollicités par une question précise. Celui de Joël provient d'un courriel circulaire envoyé à l'ensemble des impétrants. Il est intéressant de noter que des acteurs qui appliquent les règles traditionnelles du militantisme évoquent spontanément leur inquiétude qu'elles ne soient que peu suivies par les autres militants. Cela montre que pour les militants qui les pratiquent, ces règles expriment une historicité chargée de symboles, et marquent la filiation directe entre l'action écologiste et les mobilisations sociales antérieures.

Il faut donc limiter l'importance de ces règles traditionnelles de la militance, qui si elles permettent de réguler une part des actions des membres du parti, n'ont pas une portée générale qui ordonnerait l'ensemble de l'action commune. Parce qu'une part importante des militants se mobilise à partir de répertoires différents, mais aussi parce que les règles de la tradition militante ne résolvent qu'une petite partie des problématiques d'action collective.

¹⁶¹ On se souvient que la technique de l'affichage sauvage à la colle, considérée comme nuisible et peu efficace, est censée ne plus avoir cours dans le groupe. En réalité l'affichage en lui-même n'a pas été aboli, d'autres méthodes sont utilisées (les affiches doivent être fixées par du ruban ou des agrafes) et la technique traditionnelle est encore utilisée par certains.

Des règles peu suivies

La grammaire de l'action politique qu'expriment les règles de la tradition militante n'a pas la même évidence pour l'ensemble des verts actifs dans l'organisation. À côté des quelques acteurs qui usent régulièrement de ce répertoire, on repère par exemple, des adhérents ayant une activité importante, mais dont les actions relèvent du domaine de l'expertise, d'autres qui focalisent leurs activités sur leurs mandats à l'intérieur ou à l'extérieur du parti, c'est le cas de nombreux élus. En sus des références éthiques que sous-tend ce type d'engagement, il préconise aussi un rapport *physique* au militantisme. Une partie des actions régulées par le répertoire de la tradition militante sont fondées sur un engagement physique (longues heures de marche pour une manifestation, heures de présence pour un tractage, efforts musculaires pour un affichage) et comptent sur la force du nombre pour être efficaces. Par exemple, Jacqueline, militante d'une quarantaine d'année, qui a été élue, après deux ans d'adhésion, comme secrétaire du groupe des Verts 20^e, s'est spécialisée dans la mobilisation contre le nucléaire. Elle connaît bien le dossier technique et participe à toutes les manifestations sur le sujet. Elle est aussi présente lors de grandes manifestations auxquelles les Verts sont associés. En revanche, ainsi qu'elle a eu plusieurs fois l'occasion de l'expliquer, elle ne se sent pas à l'aise avec les traditionnels tractages et affichages. Lors d'un appel très pressant aux bonnes volontés pour aller coller des affiches de campagnes pour les élections régionales de 2004¹⁶², elle a expliqué « *moi je ne sais pas faire ça. Je préfère laisser les autres s'en charger.* ». La pratique du collage rebute certains militants, pour les mêmes raisons qui font que le collage est jugé emblématique par d'autres : à la limite de la légalité, salissante, réclamant un investissement physique et une maîtrise technique. C'est ce qui justifie que soit parfois formées, en début de campagne électorale, des équipes fixes de colleurs, constituées de militants qui connaissent bien la technique ainsi que les *spots* de l'arrondissement les plus attractifs. Pour les campagnes importantes, il est aussi arrivé que Les Verts Paris

¹⁶² Pour ces élections, les Verts avaient conclu une alliance avec le PS. Dans le 20^e arrondissement, il n'y avait que les militants PS qui avaient collé des affiches et les Verts ne voulaient pas donner l'impression qu'ils ne remplissaient pas leur part du travail militant. S'y ajoutait aussi la traditionnelle compétition entre les colleurs des différents partis pour occuper au maximum l'espace public.

embauchent, une équipe de spécialistes chargés de s'occuper des collages sur plusieurs arrondissements.

Des règles qui n'ordonnent qu'en partie l'action collective

La seconde raison expliquant que les techniques issues de la coutume militante ne régulent qu'en partie l'action commune, est liée aux problèmes que résolvent ces règles. Si elles ordonnent une partie des interactions et des pratiques militantes, si elles incarnent des valeurs et mettent implicitement en œuvre une théorie du bien et du mal, de ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas, elles ne résolvent pourtant pas, les problématiques d'organisation : comment mettre en place les procédures internes de vote, comment créer du consensus, comment définir la cause commune, comment favoriser la collaboration et la confiance entre des adhérents se voulant autonomes, comment sanctionner la déviance ?

Règles de contrôle et règles de la tradition militante :

	Règles de contrôle internes	Règles de contrôle externes	Règles de la tradition militante
Type de légitimité	Légitimité légale	Légitimité légale	Légitimité traditionnelle
Origine	Règles votées en AG	Règles imposées par les procédures régissant l'activité des partis	Règles issues de l'histoire du militantisme, et qui ne sont pas directement négociées dans le cadre organisationnel
Type de sanctions	Exclusion, avertissement, interdiction de représenter le parti	Principalement financières	Sanctions informelles
Instance de sanction	Conseil statutaire et CPR	Administration étatique	Pairs

II] REGLER ET SANCTIONNER

Parler d'un déficit de règles applicables ne sous-tend pas, bien entendu, que le groupe ne se soumette à aucune règle, qu'elles soient d'origine externe ou autonome au collectif. On a vu que le groupe avait constitué un arsenal de règles statutaires, qu'il était soumis à des règles légales et que l'action collective pouvait obéir à certaines règles de la tradition militante. Le déficit de règles ordonnant effectivement l'action commune se démontre alors dans un grand nombre de situations où les problèmes ne trouvent soit aucune solution, soit des solutions provisoires qui devront être réinventées lorsque le problème se posera de nouveau. Certaines insuffisances d'organisation peuvent alors compromettre très sérieusement le travail des militants et les chances du parti de conquérir des postes électoraux. Il est difficile de décrire l'absence, pour comprendre les problèmes que peut poser ce déficit de *principes organisateurs*, selon l'expression de Reynaud (1997 p.16), il nous a donc paru nécessaire d'accumuler différents exemples et de les examiner de façon détaillée.

1) Des solutions provisoires

a) Les Verts privés de campagne radio et télévisée

Lors des législatives de mai 2002, les Verts n'ont pas pu bénéficier de l'accès aux spots officiels de campagne radio-télévisée, parce qu'ils n'avaient pas rendu dans les temps le formulaire administratif adéquat. Les conséquences de cette absence peuvent être importantes ; les spots officiels sont un des principaux lieux d'exposition des partis politiques, à côté des interviews et des débats organisés par les journalistes. Les Verts avaient légalement la possibilité de participer à la campagne officielle selon deux modalités. D'un côté, en tant que membre d'un groupe parlementaire (ils s'étaient alliés avec le parti radical de gauche et le mouvement des citoyens pour réunir les 10 élus nécessaires pour former un groupe à l'Assemblée nationale), ils auraient pu bénéficier de trois heures d'émission nationales partagées entre les différents partis représentés

au parlement. Mais, faute d'un accord avec les autres partis composant leur groupe à l'Assemblée nationale, ils avaient choisi de ne pas bénéficier de ce temps d'exposition. En contrepartie, ils pouvaient disposer de sept minutes d'émission avant le premier tour et de cinq minutes avant le second, à l'instar de tous les partis qui n'ont pas le droit de partager les trois heures de temps d'antenne et qui présentent plus de 75 candidats. Pour ce faire, ils devaient, selon un décret régissant les campagnes officielles depuis 1978, en faire la demande au plus tard vingt jours avant le premier tour. Le manque de coordination et l'absence de procédures précises régissant les démarches administratives de l'organisation ont eu pour conséquence que le parti n'a pas effectué les démarches dans les temps. Démarches qu'ils avaient pourtant effectuées correctement lors des campagnes précédentes. Le porte-parole des Verts a alors expliqué qu'ils pensaient recevoir un courrier de la commission chargée de la campagne officielle précisant les délais.

Ce qu'illustre cet exemple, au-delà de la simple erreur administrative, c'est que malgré les nombreuses campagnes électorales auxquelles le parti avait participé, la plupart sans encombre, la connaissance commune, le savoir collectif, ne s'était pas traduit dans des règles suffisamment précises. Ici, le problème n'est donc pas une résistance au changement qui empêcherait l'organisation de s'adapter à de nouvelles contraintes extérieures, mais une difficulté à mettre en place une routine c'est-à-dire un système de règles stables. L'organisation peut donc, selon les situations, répondre ou non aux attentes minimales pour participer au système partisan.

b) Organiser le scrutin des sénatoriales

La préparation des élections sénatoriales est un autre exemple d'un déficit explicite de règles qui pose la question de la capacité du parti à mettre en place les procédures nécessaires à son objectif de conquête des postes électoraux. À chaque renouvellement des sièges du Sénat, par moitié tous les trois ans depuis 2004 et par tiers tous les trois ans auparavant, les verts doivent répondre au même problème. Ils n'ont pas suffisamment de candidats au mandat de grand électeur.

Le principe des élections sénatoriales est fondé sur le vote indirect de grands électeurs. 95% des grands électeurs élisant les sénateurs sont des délégués des

conseillers municipaux. Dans les villes de plus de 30 000 habitants, les conseillers municipaux sont tous délégués et doivent en plus élire un délégué pour 1000 habitants. Ces délégués ont l'obligation de vote sous peine d'amende. À Paris, les partis politiques connaissent les rapports de force au sein des conseils municipaux et savent donc à l'avance de combien de grands électeurs ils bénéficieront. Ils font donc appel à un nombre important de leurs militants pour présenter suffisamment de délégués. Ainsi, lors du bureau des Verts du 20^e arrondissement du 17 juin 2004, le premier ordre du jour, ajouté à la hâte, concernait le manque de 180 grands électeurs, avec pour date limite de candidature le 21 juin 2004, soit quatre jours après la tenue du bureau. Les Verts estimaient que deux candidats en Ile de France et quatre sur l'ensemble de la France étaient potentiellement éligibles. Mais, le résultat dépendait de la conclusion d'un accord avec le PS. L'enjeu pour le parti n'était donc pas mince et le manque de délégués, alors que leur rôle est purement formel risquait de placer le parti en très mauvaise posture face au PS.

En 2008, le même problème de mobilisation des militants à la toute dernière minute pour se présenter comme délégués s'est posé. Cela démontre que le processus de régulation autonome, par lequel les acteurs s'attaquent à la résolution des problèmes, ne s'est pas déclenché ou n'a pas abouti. Pour l'instant et à notre connaissance, aucune solution permettant d'anticiper les prochaines échéances de 2011 n'a été envisagée.

c) Des modalités de votes floues

Les modalités de votes dans le parti sont un des autres domaines où le déficit de règle est manifeste et particulièrement problématique. La vie démocratique des Verts s'accompagne d'un grand nombre de situations où les adhérents sont invités à s'exprimer en votant. Les militants votent pour le choix des candidats et pour leurs mandats, au niveau local (le bureau), au niveau départemental (le conseil départemental, le secrétariat exécutif départemental), au niveau régional (la motion d'orientation régionale, le conseil politique régional) puis au niveau national (les représentants de l'assemblée fédérale, une partie de ceux du CNIR) s'y ajoutent, à chaque niveau les référendums pour prendre position sur une question spécifique. Or, les modalités du vote, souvent complexes, peuvent être floues. Si au niveau national les

statuts et l'agrément intérieur précisent le fonctionnement des élections et certains modes de scrutins¹⁶³, au niveau local les procédures ne sont pas strictement formalisées (les groupes locaux, comme celui du 20^e arrondissement, n'ayant généralement pas de statut). Pour autant, selon les élections, les groupes locaux se doivent de respecter certaines obligations (respecter la parité, la diversité des courants...). Ce sont donc aux groupes locaux de mettre en place, de manière autonome, leurs propres règles. L'enjeu est important pour une organisation fortement attachée aux principes démocratiques et dont les membres n'hésitent pas à contester toute décision qui ne les respecterait pas.

Concrètement, dans le groupe des Verts du 20^e arrondissement, l'observation montre qu'à chaque consultation les modalités du vote peuvent changer. Parfois les adhérents ignorent certains principes de vote (respecter la proportionnelle des tendances représentées dans le groupe par exemple), ou ont oublié les modalités qu'ils avaient appliquées l'année passée ou encore, en appliquent de nouvelles sous la suggestion d'un des participants. Parfois encore, les votes ne sont pas respectés par les structures nationales, régionales et départementales, qui s'octroient le droit d'imposer certains candidats. Il est donc difficile de prévoir quelle méthode de vote sera appliquée (à main levée ou bulletin secret, vote pour une équipe ou pour chaque candidat, en *doublette* respectant la parité pour un titulaire et son remplaçant ou avec obligation de placer autant de femmes que d'hommes sur le bulletin de vote, etc.) tout autant qu'il est difficile de comprendre les subtilités des procédures. Pour illustrer la complexité que pose cette absence de règles effectives, connues et comprises de tous, pour encadrer les votes, on peut reprendre l'exemple déjà abordé au chapitre II de l'assemblée générale du 6 décembre 2003 du groupe du 20^e arrondissement, pour en détailler l'organisation du renouvellement du bureau et de l'élection des représentants au conseil départemental.

Élection des membres du bureau

Après les votes, à main levée, approuvant l'action et la gestion du bureau précédent, s'engage une discussion sur les postes et les prérogatives du bureau.

¹⁶³ Par exemple pour l'élection des délégués à l'assemblée fédérale, il est indiqué que : « *Les délégué-e-s sont désigné-e-s au scrutin proportionnel de listes, ordonnées, complètes ou non, avec vote préférentiel, sans panachage, et au plus fort reste.* ».

Différents participants proposent de nouveaux postes (créer des référents de quartier par exemple) ou de nouveaux outils (mettre en place des listes de discussion), qui sont discutés. Mais, c'est uniquement la question des listes internet qui est soumise au vote, après que l'initiatrice du débat a très longuement insisté.

Ensuite, les candidats aux différents postes se déclarent et expliquent leurs compétences et leurs motivations. Il y a treize candidats pour huit mandats. Un des anciens du groupe propose alors d'effectuer un *vote par équipe* pour l'ensemble des postes plutôt que pour chaque personne pour chaque poste. Sa proposition est avant tout motivée par son souci de voter rapidement pour passer à l'ordre du jour suivant, et que la réunion ne se finisse pas trop tard. Cela fait plusieurs fois que lui et d'autres interviennent dans ce sens. L'idée de faire un vote par liste groupée provoque un débat dans la salle. Un autre adhérent propose donc un vote pour ou contre les listes groupées. Trois militants, sur les soixante-deux, s'expriment contre. Pourtant, le débat se réengage et certains se plaignent que l'on puisse changer sans arrêt les modalités de désignation de l'exécutif. La procédure du vote par équipe et par liste est la suivante : chaque militant choisit, sur un seul bulletin, un candidat par poste, et ce, pour tous les postes du bureau. Les candidats dont les noms ont été le plus fréquemment cités pour occuper une fonction sont élus. L'année précédente, le bureau a été élu selon une procédure de *vote par poste*. Autant de votes sont organisés que de postes sont proposés ; les votants remplissent un bulletin avec le nom du candidat choisi, et ce, pour chaque poste. Un nouveau décompte a alors lieu pour chaque mandat. Le même militant qui a proposé le vote par équipe propose alors une autre solution, faire un *vote d'ensemble*. C'est-à-dire indiquer sur le bulletin que l'on vote pour tout le monde sauf pour *untel*. Une adhérente s'indigne : « *C'est violent de faire des votes "sauf"* » et un autre lui répond : « *De toute façon les Verts sont violents* ». Puis, une autre proposition est lancée, qui permet d'allier la rapidité à un vote distinct sur chaque poste : voter à main levée pour chaque candidat qui se présente à un poste. Un nouveau vote à main levée est organisé pour accepter cette procédure. Là encore, l'ensemble des participants, moins une abstention, est d'accord pour changer les modalités du vote. L'élection du bureau à l'aide de vote par poste et à main levée est finalement organisée et se déroule rapidement.

Élection des délégués au conseil départemental

À la suite de l'élection du nouveau bureau, ce sont les élections des trois délégués (et de leurs trois suppléants) du groupe au conseil départemental qui sont organisées. Les modalités du vote sont encore plus complexes et obscures que celles du bureau, car s'y ajoute depuis 1994 l'obligation statutaire de respecter la parité entre hommes et femmes. L'ancien secrétaire du groupe propose qu'au moins deux *binômes* (titulaire et suppléant) soient composés de personnes de même sexe. C'est-à-dire soit un binôme masculin et deux binômes féminins, soit deux masculins et un féminin. La parité n'est pas totale, mais il estime que c'est la meilleure solution. Une des participantes ajoute qu'il est aussi nécessaire, s'il y a deux binômes de même sexe, que le troisième soit mixte, « *sinon c'est anti-statutaire* ».

La discussion en reste là et les candidats s'annoncent. Six militants se présentent comme titulaires (trois femmes et trois hommes) et quatre comme suppléants (deux hommes et deux femmes). À ce moment, certains interviennent pour expliquer qu'ils ne suivent pas la bonne méthode et qu'il faut associer, dès les candidatures, les titulaires aux suppléants pour respecter l'objectif de deux binômes de même sexe. Or, il manque deux suppléants. Deux autres militants se proposent donc comme suppléants. Finalement, après discussion entre tous les candidats, ils forment quatre doublettes d'hommes et deux de femmes. Une militante trouve que cette solution ne permet pas une mixité suffisante, elle explique alors : « *Moi, je veux bien me présenter, pour le fun, car je suis féministe depuis longtemps et j'en ai trop bavé comme femme dans ce parti.* », ce qui provoque un long brouhaha, où tout le monde discute par petits groupes, pour chercher à savoir comment appliquer la parité.

Un des anciens du groupe, le même que celui qui a proposé le vote par équipe pour le bureau, propose alors un vote uniquement pour les titulaires avec l'obligation pour chacun de placer sur son bulletin au moins deux femmes et un homme. Ensuite, seraient ajoutés les suppléants qui accompagnent automatiquement les titulaires. Ce qui finalement revient à voter directement pour les binômes. L'ancien secrétaire du groupe tente alors de faire une synthèse des propositions pendant que les participants discutent entre eux de la meilleure méthode. Puis, quelqu'un pose le problème de l'obligation faite aux votants de remplir des bulletins paritaires, ce qui de facto empêche de ne voter que pour un binôme (puisque les candidats sont dans les binômes, de même sexe).

Enfin, une nouvelle proposition est faite : il faut casser les binômes et les remplacer par des doublettes paritaires (une femme comme titulaire et un homme comme suppléant ou l'inverse). Le résultat sera donc automatiquement paritaire, mais il n'assure pas qu'une femme au moins soit élue comme titulaire. Une militante lassée par ce long débat intervient donc pour dire : « *C'est pas dans les statuts du groupe cette histoire de parité là* », ce à quoi, un élu du groupe (adjoint au maire du 20^e arrondissement) rétorque : « *Il n'y a pas de statut pour le groupe, c'est le statut des verts nationaux qui oblige à appliquer la parité.* ». La discussion s'apaise et les candidats présentent leur parcours et leurs projets. Puis le vote s'organise à partir des dernières propositions. Le principe est de faire un vote à plusieurs tours avec des binômes mixtes. Les votants peuvent élire d'une à trois doublettes au maximum ; avec l'interdiction, s'il y a plus d'un vote, de mettre des titulaires de même sexe sur le bulletin ; et avec l'obligation, s'il y a trois votes, de placer au moins une femme et au moins un homme. Un titulaire est élu avec au moins 50% des voix. Enfin, un seul tour sera suffisant pour départager les candidats. Sont élus titulaires, deux hommes et une femme, et deux femmes et un homme comme suppléants.

Le déficit de régulation des procédures de vote est un problème connu et habituel...

Ces cafouillages provoqués par l'absence de procédures réglées et pérennes se répètent à chaque nouvelle élection locale. Parfois, de nouvelles techniques sont expérimentées. Cela a été le cas pour le nouveau bureau et les nouveaux délégués au CD élus en mai 2008. Les candidats au bureau avaient présenté deux listes différentes¹⁶⁴. Les participants ont voté pour chaque liste, avec un résultat de 50 votes pour la première et de 23 pour la seconde. Les neuf mandats du bureau ont donc été répartis entre les deux listes, six pour la première et trois pour la seconde. La distribution des postes au CD a été indexée sur le premier vote. Deux des postes ont été attribués aux membres de la première liste et un à la seconde. Cette fois-ci, pour respecter la parité, les binômes étaient de même sexe. Ont donc été élus, deux femmes titulaires et deux

¹⁶⁴ Listes, montées pour l'occasion, qui présentaient des motions d'orientation et fonctionnaient comme des tendances propres au groupe.

suppléantes et un homme titulaire et un autre suppléant. Ce militant témoigne des règles d'élection qui changent à chaque AG :

« - Et pour les élections du bureau, comment ça se passe ?

Comment ça se passe ? C'est une bonne question. Est-ce qu'on vote pour des motions et que les listes adossées aux motions sont élues au pourcentage, ou ... ? Je crois qu'on a eu tous les systèmes, des fois c'est la liste qui entre en pourcentage du résultat de la motion et des fois on a dissocié et c'était plus le truc des chaises musicales, mais bon de toute façon il y a assez peu de surprises [sur les résultats]. Et puis on essaye de caller les choses avant, on donne des garanties de représentation des tendances.»

Cet autre militant explique la volatilité des modalités de choix des représentants :

« Tu as des AG surréalistes chez les Verts 20e. (...) Y a une époque où pour les élections du bureau on écrivait "élection du bureau" et tous ceux qui voulaient y aller, on les mettait au tableau. Ça peut être très bien, mais du coup après tu as trois personnes qui se retrouvent à bosser au bureau, parce que les gens, tu vois, ils sont volontaires sur un coup de tête et ils peuvent pas s'engager sur un an. Ah, j'ai assisté vraiment à des trucs surréalistes sur des modes d'élection. »

Cette indétermination des règles régissant les élections ne concerne pas uniquement les modes de scrutin, comme on l'a vu dans certains des exemples précédents, ce sont aussi toutes les démarches à accomplir pendant une élection qui sont souvent floues et/ou susceptibles d'être remises en cause. Et ce même au niveau national, où certains conflits ayant durablement marqué le parti ont été déclenchés par des discussions interminables sur des règles de détail, mais dont l'interprétation pouvait changer l'issue d'un scrutin. Cela a été le cas lors de la primaire pour choisir le candidat vert à la présidentielle de 2007, opposant Yves Cochet et Dominique Voynet. L'élection n'ayant donné que deux voix d'avance à Yves Cochet, les candidats se sont mis d'accord pour effectuer un recomptage des voix. Le Conseil exécutif des Verts a alors voulu préciser les règles de vote en indiquant que seuls les bulletins comportant une croix en forme de X dans la case correspondant au candidat choisi étaient valides. La consigne envoyée aux militants en même temps que le formulaire de vote indiquait *cocher*, or

certaines n'avaient pas fait de croix, mais juste un signe, d'autres un gribouillis, d'autres un rond entourant la case, etc. Les débats ont donc porté sur l'interprétation du mot *cocher* et de sa différence avec *biffer*. Finalement, il a été décidé d'organiser un second vote, accompagné d'une notice explicative.

D'autres fois, c'est l'élection dans son ensemble qui est remise en cause, sans pour autant qu'une irrégularité soit soulevée. C'est ce qui s'est passé lors de l'investiture du candidat vert à la présidentielle de 2002. En juin 2001, les militants avaient choisi comme candidat une des figures intellectuelles du parti, Alain Lipietz. Mais, il avait l'handicap d'être peu connu en dehors des Verts, d'avoir une cote basse dans les différents sondages et d'avoir prononcé peu de temps après son investiture des propos ayant provoqué une polémique¹⁶⁵. Sous l'impulsion du conseil exécutif, qui a mis sa démission dans la balance, une consultation des verts est organisée pour destituer Lipietz, puis le CNIR choisit Noel Mamère comme candidat du parti et une nouvelle consultation des adhérents est organisée pour valider ce choix. Ici encore, les règles statutaires, qui ne prévoient pas de destitution d'un candidat, n'ont pas été respectées. Il aurait fallu, à minima, reprendre entièrement le processus d'investiture, avec l'organisation de primaires entre les candidats.

... et peut être la source d'incompréhension et de soupçons

On pourrait encore citer les exemples de certains votes pour choisir les candidats aux élections législatives ou aux municipales, qui posent des problèmes entre les niveaux de l'organisation. Les militants locaux choisissent leurs propres candidats, qui peuvent ensuite ne pas être investis par l'instance régionale ou nationale, parce que les choix ne respectent pas la répartition des tendances. Ces différents arrangements alliés à l'imprévisibilité des modalités concrètes de certains votes peuvent entraîner des soupçons de manipulation. On voit alors que le déficit de régulation de l'organisation est une des raisons expliquant la paranoïa proverbiale des militants Verts. Le vide laissé par l'absence de règles laisse la place à de multiples arrangements. Les règles du jeu étant inconnues pour la plupart, ceux qui les rappellent ou qui s'essayerent à en inventer

¹⁶⁵ Une déclaration de Lipietz, prononcée sur France Info, a été interprétée comme favorable à une amnistie générale pour les séparatistes corses, même pour les auteurs de crime de sang.

peuvent alors être suspectés de manipuler la situation pour leur profit. Les élections sont toujours critiquables, susceptibles d'être remises en cause et souvent soupçonnées d'avoir été truquées.

On le comprend lorsque Joël explique les chaotiques arrangements pour mettre en place les listes de candidats aux municipales :

« Lors des dernières municipales, les groupes désignaient leurs propres candidats du premier tiers, c'est-à-dire ceux qui étaient susceptibles d'être élus. C'est-à-dire sur trente-neuf, nous on en avait désigné onze ou douze. Et comme dans un groupe y a toujours une tendance majoritaire qui pourrait éliminer ceux qui ne sont pas de sa sensibilité, il y a eu la volonté que les désignations locales soient revues au niveau parisien de façon à corriger des excès qu'il y aurait pu avoir ici ou là. Tu comprends ce que je veux dire ? Voilà, c'était légitime, c'est Paris qui valide les désignations. Mais bon, c'est compliqué. On s'est dit, comme on part en autonome [c'est-à-dire qu'il n'y avait pas d'alliance avec le PS au premier tour], on sait bien qu'il y aura pas trente-neuf élus. Déjà si on a huit, neuf élus ce sera beau. Donc nous fatiguons pas à choisir trente-neuf noms, c'est déjà compliqué d'en choisir dix. Ça s'est voté en plénière à bulletin secret puis y a une assemblée de tous les adhérents des Verts Paris pour valider les noms. Et comme, y avait différents problèmes, tu t'en doutes. Et particulièrement un qui nous concernait. Et, bon c'est pas un secret, tu dois le savoir, la majorité du groupe est dans la tendance qui s'appelait Désir de Vert, c'est-à-dire le groupe de Gilles Lemaire. Et donc dans le choix des candidats, on pesait lourd. Y avait une candidate de DDV qui s'opposait à Denis Baupin pour la tête de liste [Baupin appartenant à une tendance minoritaire dans le 20e, mais majoritaire à Paris] et puis c'est Baupin qu'on a choisi comme tête de liste et elle a été sans difficulté désignée seconde. Et c'est là que s'est passé le drame, qui a donné un climat détestable. Bon, comment dire, sans rentrer dans les détails c'est compliqué. (...) »

Puis, il explique une sibylline histoire de positionnement des candidats, entre le 20^e, où un ancien conseiller de Paris était en cinquième position donc avec très peu de chances d'être élu, et le 19^e où les candidats étaient quasiment tous d'une même tendance. Les Verts Paris ont donc voté un arrangement pour faire remonter le

conseiller de Paris sortant dans la liste du 20^e en échange d'une place d'un membre de DDV dans le 19^e.

« Sous prétexte que dans le 10e, il y avait un truc qui n'avait pas été bien respecté, le 19e a déposé sa liste au dernier moment et la tête de liste a rayé le nom [de la candidate DDV] pour mettre le nom d'une de ses copines, c'est pour ça que maintenant on l'appelle Miss Tipex. Donc, nous on voulait en rétorsion ne pas faire élire l'autre. Et puis elle nous a menacés, comme quoi elle avait fait un enregistrement pendant une réunion et pouvait aller en justice. Enfin bref. »

Le problème de coordination pour les sénatoriales a de même été la cause de soupçons de manipulation :

« Ça m'a mis dans une colère noire. Par rapport aux grands électeurs sénatoriaux, on s'est aperçu, quand il allait être trop tard, qu'il nous manquait 150 grands électeurs. Donc, je passe un temps fou à téléphoner aux gens, à leur dire "photocopiez votre carte d'électeur", j'apporte à temps mes trois supplémentaires et ils ont pas été transmis ! Donc, ils ont dû se dire, celui-là il est pas de la bonne tendance donc faut pas les transmettre. »

En résumé, ce que démontre l'addition de ces exemples, c'est que le collectif, malgré les fréquentes élections internes, n'a pas su mettre en place les règles pour constituer « un système d'obligation pour ses membres qui consentent d'adopter une façon de faire donnée (...) » (Terssac de, 1992, p.32).

d) Un déficit de règles pour régler les actions collectives quotidiennes

Plus prosaïquement, le déficit de principes organisateurs ordonnant l'action commune s'observe aussi, et surtout, au jour le jour dans de nombreux événements locaux. C'est particulièrement notable lorsque l'action exige une coordination efficiente. Par exemple, lorsque un des mandatés des Verts du 20^e à qui on a demandé de passer récupérer des tracts et des affiches au siège des Verts d'Ile de France et qui deux fois de suite est revenu les mains vides parce que la secrétaire du groupe était passée avant. Ou encore, lorsqu'un militant postule quatre fois de suite lors de quatre élections

différentes comme président d'un bureau de vote. À chaque fois, d'autres membres du groupe du 20^e lui répondent que cela n'est pas possible, car le PS verrouille la distribution des places d'assesseurs et de président de bureau. Il n'a finalement appris par hasard, en rencontrant au meeting de campagne des verts une élue de l'arrondissement, quatre jours avant le premier tour des élections européennes de juin 2009, qu'il était inscrit comme assesseur dans un quartier éloigné de chez lui. Aucune information n'était passée par la liste du groupe, personne n'avait pensé à l'avertir. Il a donc refusé le rôle d'assesseur, mettant ainsi en difficulté le groupe qui essayait de s'imposer face au PS. On peut aussi citer le cas où des tracts n'ont pas été imprimés, car personne ne s'est préoccupé de payer l'imprimeur. Et personne ne s'est préoccupé de payer l'imprimeur, parce qu'il n'y a pas de règles applicables quotidiennement pour régir ce genre de dépense. C'est aux militants de faire l'avance puis d'essayer de se faire rembourser.

Pris isolément, chacun de ces exemples de situations non ou mal régulées peut se retrouver dans toute organisation et ne paraît pas particulièrement significatif ; c'est leur répétitivité et leur accumulation au cours des actions quotidiennes qui pose pourtant le plus de difficultés pour l'action collective. Certains problèmes administratifs ou de coordination paraissent alors, pour les acteurs mobilisés, insurmontables, les décisions, les évolutions ou même les problèmes organisationnels en sont d'autant plus imprévisibles. Or, l'une des vertus essentielles de la règle est de produire de la stabilité, d'offrir aux acteurs la ressource de ne pas avoir à réinventer des solutions aux mêmes problèmes et d'éviter ainsi d'innombrables négociations. Les Verts sont confrontés à un problème de régulation similaire à celui décrit par Olivier Roblain à partir de son analyse du fonctionnement des services RH de la Poste (Roblain, 2006), où il observe que « (...) l'activité de régulation, bien qu'intense, ne parvient pas à produire une régulation durable des interactions. » (2006, p.316).

2) La place des sanctions

À côté de ces différents exemples illustrant l'hypothèse d'un déficit de règles dans le parti, il est nécessaire d'étudier un autre indicateur du fonctionnement de la régulation dans une organisation, la sanction : « Ce qui définit la règle, ce qui prouve sa réalité, c'est bien, comme le dit Émile Durkheim, la contrainte qu'elle exerce sur l'individu. C'est que l'infraction éventuelle, l'écart par rapport à la règle suscitent une sanction : le crime blesse les sentiments collectifs et c'est pour apaiser ces sentiments qu'il exige punition ou réparation. » (Reynaud, 1997, p.35). Ce contrôle social manifestant la réalité des règles et leur servant de point d'appui s'applique schématiquement de deux manières : l'exercice des sanctions prévues par les statuts et mises en œuvre par les instances répressives, et les sanctions diffuses, appliquées directement par les pairs. La description de certains cas précis où des sanctions ont été appliquées ou simplement évoquées, permettra de comprendre que le déficit de principes organisateurs dans le parti dépasse la simple absence de règles. Les règles formelles existantes peuvent aussi échouer à régler réellement les interactions.

a) L'exclusion

Les exclusions temporaires et définitives du parti sont les sanctions les plus lourdes qui sont à la disposition des Verts. Elles sont invoquées lorsqu'un militant a commis une *faute grave*, en ne respectant pas une des règles statutaires ou une des règles éthiques défendues par le parti¹⁶⁶. Cela peut être le cas, par exemple, lorsqu'un membre des Verts est aussi membre d'un parti concurrent ou si un militant soutient une position extrême jugée indéfendable.

La procédure de par sa complexité et son caractère définitif, donc en contradiction avec les valeurs unanimistes des Verts, est très peu utilisée. Deux cas d'exclusions ont marqué la mémoire des adhérents. Dans les deux affaires, les militants ont été mis en cause pour racisme et antisémitisme. Le premier, Jean Brière, porte-parole des Verts dans les années 1980, a diffusé pendant une réunion du conseil exécutif

¹⁶⁶ Les statuts parlent de « *prises de positions contraires aux orientations fondamentales du mouvement* ».

des Verts un texte intitulé « *Le rôle belligère d'Israël et du lobby sioniste* » où il s'inquiétait, entre autres, qu'il fût « *impossible de recenser les juifs et les non-juifs des médias* ». À deux reprises, l'exécutif national des Verts a tenté de faire voter une exclusion temporaire d'un an du militant¹⁶⁷. À chaque fois, le vote du CNIR (selon la règle de la majorité à 60%) a désavoué le conseil exécutif. Puis, c'est le conseil d'administration régional de Rhône-Alpes (l'instance législative de la région) qui vote la suspension des mandats nationaux de Brière, le CNIR avalise la sanction. Mais le conseil statutaire la casse pour des raisons de procédure. Face à cette difficulté à sanctionner un militant dont les propos étaient condamnés par la plupart des Verts, Antoine Waechter, secrétaire national du parti, a déclaré au journal *le Monde* qui rendait compte des tergiversations du parti, « *Jean Brière aurait dû démissionner de lui-même et s'abstenir de tout propos, au moins pendant un an.* »¹⁶⁸. Son exclusion totale a été finalement prononcée par le CAR de Rhône-Alpes le 18 décembre 1991, soit neuf mois après le début des procédures de sanction. Comme l'explique Florence Faucher à propos de cette affaire, « Les hésitations des Verts à trancher et à condamner fermement un texte qu'aucun n'approuvait et qui n'avait jamais été voté, ont encouragé leurs détracteurs à souligner les ambiguïtés d'un mouvement politique hétérogène, aux sources d'inspiration hétéroclite. » (Faucher, 1999, p.183). Mais plus encore, ces hésitations sont le signe que les règles les plus formellement établies, qui ne sont pas au croisement de plusieurs sources de légitimités, sont tout de même discutées à partir du moment où leur application représente une contrainte forte : « (...), la volonté de respecter l'originalité individuelle entraîne une réticence à condamner les faux pas, y compris lorsqu'ils constituent pour l'organisation une cause sérieuse d'embarras. » (Faucher, 1999, p.182).

L'exemple de l'éviction de Ginette Skandrani en juin 2005, cofondatrice des Verts et ancien membre de l'exécutif national, confirme ces difficultés à rendre effectives les règles d'exclusion. Les premières démarches datent de 2003, des militants lui reprochaient de s'être, et ce, depuis plusieurs années, très fréquemment affichée avec des personnes connues pour leur antisémitisme et leur négationnisme. Mais aussi d'avoir participé à des manifestations racistes, de propager des pamphlets antisémites

¹⁶⁷ Puisque les adhésions sont régionales, ce sont les instances régionales qui ont le pouvoir de prononcer une exclusion définitive. Cependant, selon des modalités qui ont évolué au fil des changements statutaires, l'exécutif et le législatif national peuvent voter certaines sanctions.

¹⁶⁸ *Le Monde* du 11 juin 1991

par le biais de son association *La pierre et l'olivier*¹⁶⁹, d'être conseillère de rédaction d'une revue soutenant Roger Garaudy, d'avoir publié des textes sur le site internet de l'extrême droite négationniste *Aaargh*¹⁷⁰, ou encore d'être un des soutiens de l'humoriste Dieudonné.

Son exclusion définitive n'interviendra donc que deux années après les premières plaintes de militants. Pour que la procédure aboutisse, il a été nécessaire que la nouvelle direction du mouvement présente un dossier à charge au conseil d'administration régional d'Ile de France. Le CAR a ensuite voté à bulletin secret l'exclusion de la militante (33 pour et 2 nuls). Puis, le CAR a dû consulter pour avis la commission régionale de prévention et de résolution des conflits et écouter la défense de Ginette Skandrani, qui a indiqué ne pas souhaiter renouveler son adhésion. Le CAR a ensuite revoté, à l'unanimité, l'exclusion définitive de la militante pour faute grave. La décision d'exclusion est motivée par son « *comportement contraire aux valeurs des Verts* » qui constituait une « *atteinte à l'image du parti* ».

Les exclusions temporaires sont des sanctions moins dures donc moins difficiles à invoquer et à voter par les conseils politiques régionaux. Elles ne remettent pas directement en cause le droit d'un acteur à appartenir au collectif. Il est d'ailleurs à noter que les cas se sont multipliés dans les dernières années en raison des fréquentes défections d'élus se présentant sur les listes de partis concurrents. Par exemple, deux militants du Poitou-Charentes qui, à l'occasion des élections régionales de 2010, se sont présentés sur la liste PS menée par Ségolène Royal, ont été exclus pour six mois par le CPR de la région. Le communiqué de presse indique que les deux militants « *ne sont plus membres des Verts et ne peuvent plus s'en réclamer pendant une période de six mois.* ».

¹⁶⁹ Publiée par un regroupement d'associations, le texte falsifiait une vraie interview d'un israélien anonyme effectuée par Amos Oz et s'intitulait : *Le Manifeste judéo-nazi d'Ariel Sharon*.

¹⁷⁰ Acronyme de *l'Association des anciens amateurs de récits de guerres et d'holocaustes*. Ce site a été particulièrement médiatisé à la suite de la décision de justice du 13 juin 2005 ordonnant aux fournisseurs d'accès internet français d'en filtrer l'accès.

b) Les sanctions informelles

Les sanctions informelles se manifestent de plusieurs manières dans un groupe comme celui des Verts du 20^e arrondissement, mais ont, pour la plupart, à voir avec la marginalisation et l'éviction. La marginalisation en ne prenant pas en considération les propos ou les initiatives du militant, ainsi que cela arrive fréquemment (par exemple en ne soumettant pas au vote une de ses propositions lors d'une AG) ; et l'éviction en tenant l'acteur en dehors du réseau d'information et en dehors de certaines actions collectives. L'éventail des sanctions informelles est resserré, pour l'acteur concerné cela va du simple étiquetage comme *perturbateur*, qui peut être temporaire, à la relégation, non prononcée, mais palpable dans les faits, en dehors du cercle sociable¹⁷¹. Cela a été le cas d'un nouveau membre, Patrick, qui, quelques semaines après son adhésion, s'est fait élire comme mandaté au bureau. Il ne connaissait donc que très peu les règles de fonctionnement des réunions vertes, ne connaissait pas les principes habituels de déroulement des conflits entre membres¹⁷² et avait une culture très limitée des mécanismes de l'action militante. Il contestait alors chacun des principes d'organisation, par exemple la pratique de l'ordre du jour. Chaque réunion débute par l'énoncé de l'ordre du jour, censé guider le déroulement de la séance, chacun peut de plus soumettre de nouveaux points¹⁷³. Cette règle du cadrage des réunions par un ordre du jour n'est, habituellement, jamais remise en cause, bien qu'elle ne soit que rarement suivie à la lettre, les sujets se télescopant au fil des interventions de chacun. Patrick a donc largement critiqué le principe même de l'ordre du jour, et a adressé plusieurs courriers à

¹⁷¹ Nous étudierons avec plus d'attention dans le prochain chapitre des exemples de sanctions informelles et certains des mécanismes qui expliquent cet étiquetage.

¹⁷² En réunion ou en AG, les conflits entre militants peuvent paraître brutaux aux non initiés. Le ton monte assez vite, les paroles sont souvent dures et parfois grossières. En guise d'illustration, on peut citer ces quelques exemples entendus lors d'une réunion : « *le poste de relations avec les élus ça sert à prendre des petits fours ?* », « *On s'en fout, tu vas pas nous faire chier !* », « *Vous confisquez la démocratie.* », « *Tu prends en otage le bureau, déjà que ça me gonflait de venir, là tu me casses les couilles* ». Malgré cette violence apparente, les conflits s'éteignent généralement dès que le sujet est clos, et les protagonistes peuvent, la minute suivante ou le jour d'après, continuer de coopérer pacifiquement.

¹⁷³ Cet appel aux propositions d'ordre du jour s'effectue directement pendant la réunion et par e-mail. Lors d'un bureau pour préparer les élections régionales, après une heure de débat sur les différents points à discuter pendant la réunion, le secrétaire du groupe a demandé : « *Est-ce qu'il y a d'autres points à l'ordre du jour que quelqu'un veut ajouter ?* ». Ce à quoi un mandaté lui a répondu, un sourire aux lèvres : « *Faut jamais poser la question, jamais !* », le secrétaire ajoute alors, en riant franchement, « *Oui, mais après on m'aurait reproché de pas le faire.* ».

la secrétaire du groupe lui reprochant d'être trop souvent la première à prendre la parole. Il a aussi beaucoup critiqué les élus du parti, estimant qu'il méritait tout autant qu'un autre d'être député européen ou adjoint au maire, etc. Les autres adhérents lui ont donc expliqué calmement le rôle du secrétaire et le processus de désignation des candidats, ce qui a déclenché une forte mise au point de Patrick : *« j'ai 57 ans, tu ne vas pas me faire des leçons sur la démocratie, tu es pas le chef. Personne me dit ce que je dois faire ! »*. Au fil de ces différents éclats de voix, il a été complètement ostracisé du bureau : les participants évitaient de s'adresser à lui, personne ne répondait à ses invectives, personne ne l'écoutait plus et les militants chargés de gérer les tours de parole oubliaient parfois de noter son nom. Il a fini par arrêter de lui-même, au bout de quelques mois, de se rendre aux réunions. Ordinairement, les conflits éclatent lorsqu'un participant porte une critique violente, alors que pour Patrick, les militants se refusaient à entrer en conflit et se limitaient à expliquer, de temps à autre, calmement et de façon pédagogique les règles usuelles du militantisme et du fonctionnement du groupe. Cette marginalisation rapide d'un militant semble assez exceptionnelle chez Les Verts du 20^e arrondissement. Les sanctions diffuses habituelles passent principalement par divers signes d'exaspération, pour les cas les plus fréquents, et ensuite, par une exclusion en dehors du réseau d'information. Ces sanctions diffuses s'observent lorsque la personne a brisé certaines règles de bienséance (crier en permanence, contester une décision qui fait consensus, ramener chaque échange à une stratégie opportuniste ou à une guerre des tendances, revenir continuellement à un sujet que le reste du groupe ne veut pas traiter, etc.) et se manifestent par divers signes corporels ou des petites phrases lancées à la volée. Il est rare d'assister ou à une réunion ou une AG sans que cela ne se produise.

c) Invoquer une sanction

Des règles établies, mais des sanctions peu légitimes

Le faible niveau de sanctions, qu'elles soient institutionnelles ou purement informelles, révèle plusieurs choses sur la régulation des Verts. Tout d'abord que les règles, mêmes officielles et clairement établies, sont souvent difficilement invocables

pour contraindre de manière importante un acteur. Même lorsque l'acte déviant est constitué, que son auteur a été étiqueté par le groupe, la mise en place de la sanction est complexe. Les exemples des deux adhérents exclus pour racisme, c'est-à-dire une des accusations les plus scandaleuses selon l'éthique verte, le démontrent. Si les règles qui ont présidé à leur éviction paraissaient pleinement légitimes, la sanction qui accompagne ces règles formelles l'est beaucoup moins. Une des raisons expliquant que les verts ont du mal à accepter qu'une telle contrainte puisse s'appliquer est à rechercher dans l'image que les militants ont de leur organisation et de leurs actions communes. Le parti est pensé comme une société ouverte où chacun doit avoir sa place et pouvoir contribuer à l'action collective, multiplier les bannissements serait alors une forme de négation de l'utopie fondatrice du parti : « (...) [Les Verts] ne veulent pas d'une action collective contrainte ; ils envisagent, sans en avoir une claire conscience, une *action individuelle généralisée*, une initiative "répartie". Cette confiance absolue en une "mobilisation unanimiste" croit pouvoir faire l'économie des procédures de mise en ordre du divers humain. » (Russier, 2005, p.319). En second lieu, la faiblesse des sanctions confirme le déficit de règles efficaces et suffisamment consensuelles pour être facilement mobilisée pour régler une situation perçue comme dangereuse ou anormale.

S'engager pour appliquer une sanction

La difficulté à appliquer directement certaines sanctions est aussi liée à la nécessité qu'un acteur s'engage à faire respecter la règle. Soit en portant une plainte aux instances spécialisées chargées d'exercer une contrainte, comme le Conseil statutaire au niveau national, soit en mobilisant d'autres acteurs du groupe pour appliquer une sanction collective. Cet engagement revient pour l'acteur à endosser le rôle, au moins temporairement, de leader (Reynaud, 1997, p.36). Il prend à témoin le groupe et/ou l'institution répressive du fait qu'un individu ne se conforme pas aux règles. Pour que ce rôle lui soit reconnu, il est nécessaire que l'acteur ait la légitimité pour se poser, si ce n'est en gardien du règlement, du moins en acteur dont les intérêts légitimes sont lésés. Statutairement, la légitimité est offerte à chacun des adhérents de se plaindre d'un manquement à leurs droits à l'institution chargée de les faire appliquer. En

ce qui concerne les sanctions informelles, la plupart des acteurs, peu importe leur statut, peuvent exprimer leur agacement face au non-respect de certaines règles du *savoir-vivre* collectif. Cela peut aboutir, au fil des réunions et des exaspérations, à une marginalisation de l'acteur fautif, sans pour autant que l'on ne puisse en distinguer un acteur à l'origine. Les situations où un militant réclame directement des sanctions contre un adhérent, par exemple en déclarant lors d'une réunion : *Lui c'est fini on veut plus le voir*, sont inhabituelles. Dans ce cas, le militant ne fait pas que prendre le groupe à témoin, il se place à la tête d'une action commune dont l'objet est de redresser les torts faits au groupe. Il élabore une stratégie collective en y investissant des ressources, et constitue une nouvelle alliance et donc un nouvel acteur collectif (Reynaud, 1997, p.164). En somme il institue une régulation. Or, cette capacité à ordonner l'action du groupe en étant à l'origine de règles suivies nécessite une légitimité qui n'est reconnue qu'à peu de militants de l'arrondissement. Ce sont ceux qui connaissent bien l'organisation et ses membres, qui savent pouvoir mobiliser un nombre conséquent d'acteurs, et qui ont souvent, ou ont eu, un rôle statutaire de leader dans le groupe lui-même (secrétaire de groupe, élu, etc.).

III] LE PROCESSUS DE REGULATION

L'absence de règles applicables à certains problèmes précis d'organisation et la non application de règles existantes, amènent à comprendre que l'enjeu premier pour l'action collective verte est moins directement celui des règles, qui existent ou n'existent pas, qui sont effectives ou ne le sont pas, que celui du processus collectif de mise en place de régulations. C'est par cette activité que les acteurs s'attaquent à la résolution des problèmes communs. Une des forces de la TRS est justement d'avoir mis en évidence cette activité de production des règles et de montrer qu'elle concerne l'ensemble des acteurs intégrés dans l'action commune. Selon cette optique, la régulation est une capacité d'action collective. La question qui se pose est donc : s'il y a une insuffisance de règles permettant de régir l'action des verts, est-ce parce que l'activité pour créer et transformer les règles, c'est-à-dire la régulation, est inexistante ou trop rarement mise en œuvre ? Quelle place pour les *efforts de réglage de l'organisation* (Alter, 2003a), dans une organisation caractérisée par un déficit de règles ?

1) Déficit de règles et effort de réglage de l'organisation

Comme dans les entreprises étudiées par N. Alter, le problème ne vient pas de la mauvaise volonté d'acteurs qui se refuseraient de trouver des solutions à ces problèmes, mais de la difficulté à les trouver. C'est-à-dire qu'on observe effectivement des *efforts de réglage de l'organisation* ; pourtant, ces efforts ne produisent pas nécessairement de règles légitimes et applicables. Dans les entreprises en mouvement, cette difficulté à régler réellement l'action naît de la dyschronie entre les règles existantes et les pratiques engendrant de nouvelles situations : « Les règles ne sont de fait jamais ajustées de manière synchronique aux pratiques, mais la régulation s'inscrit toujours dans cette voie. Le problème est qu'entre ces deux moments, celui d'une règle, et celui d'une régulation, il existe souvent des délais importants. » (Alter, 2003a, p.79-80).

Le mouvement est alors un processus durant lequel « certains défendent des règles établies, d'autres les règles à inventer et d'autres enfin le moyen d'associer ces deux logiques. La régulation n'est que partielle, elle représente un processus au cours duquel les partenaires, qui ne partagent pas la même représentation de la légitimité, ne s'entendent que provisoirement.» (Alter, 2006, p.131). Le changement répété et l'innovation perturbent le mécanisme de régulation et conduisent les acteurs à la *déviante ordinaire* (Alter, 2006, p.133). Les règles du jeu sont alors floues. Il est difficile de savoir quelle règle peut s'appliquer et avec quelle légitimité, c'est-à-dire que l'acteur ne sait pas si la règle va produire une mobilisation des autres acteurs qui s'engageraient à la respecter. C'est très proche de la situation observée dans l'organisation des Verts. L'instabilité des règles existantes, dont la légitimité peut être à tout moment remise en cause par certains acteurs, ou qui peuvent être simplement ignorées par d'autres, s'accompagne d'une incertitude sur les règles applicables.

À l'instar des organisations en mouvement le parti, comme nous l'évoquions produit un incessant travail sur lui-même. Les règles étant trop limitées et/ou trop contournées, certains acteurs tentent malgré tout, au fil des actions, de produire des régulations, sans pour autant réussir à instaurer un nouvel état de l'organisation stable¹⁷⁴ et légitime. Cela signifie alors que la régulation en tant qu'activité et en tant que processus peut être relativement indépendante des règles (Alter, 2003a, p.77).

2) Les tentatives de régulation

Face à ces situations très peu régulées, les tentatives, à tous les niveaux, pour instaurer de nouvelles pratiques sont donc extrêmement nombreuses. Les tentatives pour mettre en place de nouvelles règles autonomes peuvent être le fait de tout acteur participant à l'action commune. Et l'observation montre que de l'adhérent nouvellement arrivé au militant le plus titré, chacun peut se permettre de proposer une solution à mettre en place et de nouvelles façons de faire. Cela va du simple conseil comme, par

¹⁷⁴ Norbert Alter a montré à quel point l'effort que représente la construction d'une régulation dans une telle situation peut provoquer la lassitude des acteurs (2003b, p.510). Cette nécessité de produire en permanence de nouvelles régulations, dans un système social conflictuel dont les évolutions sont difficiles à prévoir permet donc de mieux comprendre l'importance du désengagement et du turn-over dans un parti qui n'offre que peu de rôles sociaux dans lesquels les acteurs peuvent se réfugier.

exemple, systématiser la pratique d'écrire et de diffuser au groupe un compte rendu pour chaque réunion, jusqu'aux projets de réorganisation totale du fonctionnement du groupe local. C'est ce qu'a proposé un membre du bureau nouvellement arrivé. Son idée était de transformer le bureau en *comité de pilotage* pour gérer des *équipes projets* et de créer de nouvelles structures, par exemple un *comité technique*. Son travail analysait les *cycles de vie des projets*, donnait une méthode pour concevoir des *documents de cadrage* et des *plans d'organisation*. Il a donc envoyé à tous les membres du groupe un fichier d'une trentaine de pages résumant sa proposition. Les tentatives de régulation prennent aussi la forme d'arrangements, de bricolages pour répondre à un problème tout en sachant que la solution n'est que partielle, imparfaite et ne pourra pas perdurer. Par exemple, les mandats du groupe Vert du 20^e mettent en place certaines astuces pour éviter de trop longs débats, comme la technique de cadrage du temps. La technique a été discutée pendant le bureau du 17 juin 2004, dans un contexte où la décision de Noel Mamère de célébrer un mariage homosexuel avait agité les médias et les militants Verts. Une longue partie du bureau, qui avait pour premier ordre du jour de dresser le bilan de la campagne pour les élections européennes, a été consacrée à cette polémique. Les participants, tous favorables à une loi autorisant le mariage homosexuel, reprochent cependant à l'élu d'avoir préparé un *coup* médiatique sans associer le parti et en parasitant la campagne électorale :

- Un des mandatés : « *Sur les marchés, les seules interpellations que j'ai eues c'était sur le mariage homo ! Et puis y a des réactions violentes, surtout chez les plus de 40 ans et dans les milieux populaires. Y a des jeunes qui m'ont dit "moi je vote pas pour les pédés" !* »
- La secrétaire du groupe : « *Ça a été n'importe quoi, la motion de soutien du CD à Mamère et celle du CNIR ont été votées dans l'urgence, après coup. Lui, il a négocié le truc avec les LGBT, pour faire un coup.* »

Puis, le débat, bien que tout le monde soit à peu près d'accord sur l'idée que Mamère a fait une erreur, se poursuit tout au long de la réunion. Le dernier ordre du jour est consacré à l'organisation de l'AG qui doit avoir lieu sept jours plus tard. L'objectif est de consacrer l'essentiel de l'assemblée plénière aux discussions sur les résultats des Européennes dans le 20^e et au bilan du travail militant sur la campagne. Or,

les mandatés se doutent que la plus grande partie du temps sera en fait consacrée à la polémique sur l'initiative de N. Mamère. Le secrétaire adjoint propose alors :

« Bon, on a qu'à dire que c'est à tous les verts d'assumer la décision de Mamère et puis on en parle plus. Même si je sais bien que Mamère sera le dernier à assumer ! ».

- La secrétaire répond alors : *« Ah non, je suis pas d'accord, je veux pas assumer les conneries des autres, je peux te dire qu'ils vont gueuler si on dit ça. ».*

Une solution a alors été proposée par le secrétaire adjoint :

« Bon, le seul autre recours c'est de cadrer le temps. Pas pour que la question ne soit pas abordée, ça on a pas le choix, mais pour pas que ça dérive trop. ».

Concrètement, cadrer le temps lors des réunions du groupe, c'est insister fortement sur l'importance de se tenir à l'ordre du jour, en coupant un acteur qui ne s'y conforme pas ou en le lui rappelant avant même qu'il débute à discourir ; c'est aussi rappeler en permanence que l'on est en retard et qu'il faut avancer¹⁷⁵.

Si ces tentatives peuvent donc provenir d'acteurs isolés, elles doivent cependant être suivies par d'autres militants, puisque la règle n'existe que si elle est partagée et investie par le collectif qui doit l'appliquer (c'est en cela que les règles autonomes posent toujours la question de la légitimité). Elles doivent aussi provenir d'acteurs ayant une compréhension suffisamment fine des processus organisationnels.

a) Savoir appréhender les mécanismes de l'action militante

Le monde militant est complexe, constitué de multiples organisations pouvant être tour à tour des concurrentes ou des alliées. Il faut alors savoir se repérer dans un environnement foisonnant et être à même de différencier les organisations que Les Verts sont amenés à côtoyer. Il faut aussi savoir saisir les enjeux des nombreuses polémiques qui s'expriment dans le parti pour comprendre quelles en sont les

¹⁷⁵ Cela passe par de petites phrases : *« c'est trop long », « allez abrège », « ok, on a compris ce que tu voulais dire »*, ou par des signes plus discrets, mais explicites, comme celui qui consiste à placer ses mains en forme d'entonnoir, pour indiquer que le temps s'écoule.

conséquences politiques et organisationnelles¹⁷⁶. Dans l'embrouillamini que représentent les circuits internes de décision, les conflits entre acteurs et tendances, il est alors nécessaire d'investir un temps conséquent pour avoir la capacité de suivre les évolutions de l'organisation et l'actualité des rapports entre les différents acteurs, tendances et sensibilités. Les militants qui ont les moyens nécessaires pour embrasser ces différents enjeux implicites sont ceux qui peuvent dédier la majorité de leur activité au travail militant et politique. C'est le cas des professionnels qui vivent grâce à leur appartenance à l'organisation, mais aussi celui de certains acteurs, adhérents ou sympathisants, actifs depuis de longues années¹⁷⁷. Ils sont très bien insérés dans de nombreux réseaux organisationnels, parce qu'ils ont fréquenté de nombreux acteurs du parti et de la galaxie militante au long de leur parcours. Ce sont aussi ceux qui sont passés par plusieurs instances de l'organisation (mandats dans un groupe local, membre d'une assemblée régionale ou nationale, membre actif d'une tendance et d'une commission, etc.). A contrario, le déficit de connaissance des rouages du parti, en raison de la complexité des structures vertes et du monde militant en général, tient aussi aux lacunes des processus de socialisation dans l'organisation. On a déjà vu que pour l'impétrant l'apprentissage du travail militant se faisait principalement par l'intégration dans les cercles relationnels. L'apprentissage culturel et identitaire dans un groupe ouvert, avec de rares occasions de se réunir et, pour la part très majoritaire de militants peu actifs, une faible intensité de relations communes, s'effectue différemment de ce qui a lieu dans les organisations comme les entreprises, où les actions en commun occupent une part importante du temps des membres. C'est alors aussi parce qu'il n'y a qu'assez peu d'acteurs dont l'engagement est ancien et qui participent à une grande partie des événements organisationnels, que les solutions aux problèmes concrets qui se posent au groupe doivent être réinventées. À moyen terme, les apprentissages effectués au cours de l'action ne profitent qu'à un trop petit nombre de militants pour que les mécanismes

¹⁷⁶ On peut citer en exemple quelques-unes des polémiques dans lesquelles peut se jouer l'avenir des Verts et dont les subtilités sont difficiles à appréhender : la question de l'autonomie électorale, de l'évolution des statuts ou encore celle du débat concernant le statut juridique d'Europe Écologie et de la possibilité d'y adhérer individuellement.

¹⁷⁷ Cependant, les Verts étant un parti relativement jeune et subissant un fort turn-over, les militants présentés comme des *anciens* ne sont pas nécessairement engagés dans l'organisation depuis les années 1980. Dans le groupe du 20^e arrondissement, on peut estimer que sont généralement considérés comme *anciens*, les militants qui adhèrent depuis plus de cinq ans.

de transmission du savoir-faire organisationnel puissent s'effectuer sereinement et durablement.

b) Posséder une légitimité militante

Au niveau local, les acteurs qui ont le plus de ressources pour lancer de nouvelles réglementations tout en étant capables de mobiliser les adhérents, ont un profil assez spécifique. Ce sont les militants qui allient la connaissance des rouages de l'organisation à une légitimité militante, incontestée ou difficilement contestable en public. Ils ont généralement participé à certaines luttes emblématiques de l'histoire de l'écologie ou de l'histoire militante tout en accompagnant l'essor du parti. Ils ont, en même temps, occupé de nombreux postes dans l'organisation. Ce profil d'acteur, repéré lors de l'observation, qui cumule d'importantes ressources d'autorité¹⁷⁸, correspond à ce que nous avons nommé les *vieux-sages*.

Leurs connaissances et leur légitimité font que ce sont les personnes à qui l'on s'adresse préférentiellement pour résoudre un problème, pour savoir de qui dépend telle ou telle décision (comment se faire rembourser les frais avancés pour acheter du matériel, quelle est la procédure pour pouvoir effectuer des photocopies au siège des Verts Paris¹⁷⁹) ou encore qui connaissent suffisamment les rapports de force dans le parti pour évaluer les risques d'échec de, par exemple, se présenter aux primaires pour un poste de conseiller d'arrondissement à l'occasion des élections municipales. Comme l'indiquent les auteurs de *l'Audit participatif interne*, « le plus souvent, il n'y a pas rétention d'information, mais plutôt une absence de procédures et de personnes dont le rôle est de s'assurer de la circulation continue et efficace de l'information. Pour trouver de l'information, il faut savoir avec précision ce que l'on cherche et savoir également à qui la demander : “ (...) si tu n'es pas dans les bons réseaux, tu es “dans la nature ” » (Faucher, Peirano, Rihoux, 2002, p.39). Dans ce contexte, l'ancienneté et la maîtrise des problématiques d'organisation donnent aux vieux-sages une position de conseiller, mais

¹⁷⁸ A. Giddens définit les ressources d'autorité comme des « Ressources non matérielles engagées dans la génération du pouvoir. Elles dérivent de la capacité de contrôler les activités des êtres humains. Les ressources d'autorité résultent de l'emprise qu'ont certains acteurs sur d'autres acteurs. » (1987, p.443)

¹⁷⁹ Il faut amener sa propre ramette de papier et connaître les horaires de présence du *permanent* qui gère le local.

aussi d'arbitre qui peut légitimement s'interposer dans les conflits entre personnes ou entre groupes locaux. L'exercice de cette autorité charismatique ne tient donc pas tant à la possession de titres prestigieux (secrétaire de groupe, élu au CNIR etc.), qu'à leur position au centre des réseaux relationnels d'échange dans un univers rempli de zones d'incertitudes. L'importance du turn-over contribue aussi à expliquer la place centrale qu'occupe le profil de *vieux-sage* ; ils sont, de par leurs expériences et leur disponibilité, un des rares pôles de stabilité du groupe.

À côté des secrétaires qui ont un certain contrôle de l'ordre du jour, les vieux-sages font donc partie des quelques acteurs qui peuvent influencer sur la distribution du temps de parole. Leur légitimité leur permet de proposer d'appliquer les tours de parole lorsque la discussion dérive, ou encore de dire à un intervenant trop long de conclure. Cette faculté d'attribution du droit de parole est un pouvoir important dans une organisation comme celle des Verts où tout est négociable. Ne pas avoir le même droit à la parole qu'un autre, en étant coupé ou ignoré, peut alors être fortement dommageable pour un acteur qui souhaite influencer le cours de l'action militante.

L'exemple de Joël

C'est le personnage qui raconte le passé du groupe, qui connaît les anecdotes, qui raconte les différentes luttes. Chez les Verts du 20^e arrondissement, c'est Joël qui joue ce rôle. Il est la personne à qui les nouveaux mandatés vont demander conseil. C'est aussi lui qui écrit et envoie des textes sur l'histoire du groupe et de la militance dans l'arrondissement, c'est lui qui a conçu et qui gère, généralement avec le secrétaire du groupe, le fichier des sympathisants. Cette place préférentielle ressort de son discours lorsqu'il évoque, en entretien, son avenir dans le groupe :

« Si j'avais voulu être dans la nouvelle mandature, je pense que j'aurais été élu avec 80% des voix. Mais bon, je me suis dit, j'ai 76 ans, et puis beaucoup m'ont dit aussi "non, tu vas pas repartir", beaucoup me disaient de ne pas reprendre un mandat au bureau. Et puis, bon, je me suis dit non, elle va avoir besoin de conseils, je peux l'aider [la nouvelle secrétaire du groupe, qui a été élue alors que Joël était secrétaire adjoint du bureau précédent et en avait, quelques années auparavant, été secrétaire]. (...)

Quelque part je me dis que mon expérience peut être lourde, peut peser, elle a pu peser sur eux [les deux secrétaires de groupe depuis qu'il a quitté ce poste]. Je me dis qu'il faut que je fasse attention à ne pas peser trop dans les décisions, les orientations, tout ça. La personne avec qui je fais les salons me disait que je devrais abandonner les tâches d'organisation, administratives et autres, pour prendre le temps d'écrire. Parce que bon, tout le monde dit que je suis, heu..., pas mauvais pour écrire des textes politiques, écrire des trucs. Avoir un rôle plus politique, quoi que administratif/organisationnel. Je pense qu'effectivement pour le prochain bureau, faudra que je me désengage un peu pour laisser de la place. Et puis, j'ai plein de choses à raconter sur le PSU, Les Verts et la politique¹⁸⁰. »

Le discours de Joël illustre aussi en quoi l'expérience et la stabilité qu'incarnent les vieux-sages leur permet d'occuper une place prééminente au regard de l'habituelle volatilité des engagements :

« Le groupe est nombreux, mais formé d'adhérents relativement jeunes et peu expérimentés. Il y a l'exemple du bureau, où y a quoi 12 ou 15 personnes normalement, et tu as vu à combien on se retrouve, la dernière fois on devait être 5 ou 6. Et c'est pas que la dernière fois, quand j'étais secrétaire c'était pareil. Ce sont des gens de bonne volonté, mais ils se rendent pas compte qu'il y a un travail d'organisation. (...) La secrétaire, elle a été adhérente du parti socialiste, mais elle a pas une très forte expérience de l'organisation. Elle s'appuie beaucoup sur moi et sur le secrétaire adjoint. (...) C'est un bureau où il y a pas beaucoup d'expérience, d'abord d'expérience politique et puis d'expérience d'organisation. »

La place particulière de Joël s'exprime aussi dans le discours des autres adhérents:

« L'ambiance dans le 20^e est bonne, et c'est beaucoup dû à des gens comme [Joël]. Lui il fait que ça de sa journée. Le jour où il décroche, il est militant depuis 58, et à part être conseiller d'arrondissement il aurait pu monter. [Joël] c'est un type qui a bossé avec Rocard hein ! Et tous les gens qui ont bossé avec lui, ils sont montés. Lui son truc ça a été de militer dans le 20^e, parce qu'il aime l'arrondissement. Et donc, il a ce côté

¹⁸⁰Depuis, Joël a ouvert un blog intitulé : *Du PSU aux Verts, le passé racine de l'avenir*.

du type qui fait pas ça pour satisfaire une ambition personnelle, mais parce qu'il y croit vraiment. Et l'ambiance dans le groupe c'est extrêmement lié à ça, à des gens qui ont le temps et qui ont la patience d'organiser tout ça. »

La légitimité militante de Joël, associée à son parcours, lui offre donc les moyens de diffuser ses analyses et d'influer sur les règles du jeu de l'organisation :

« Il a été secrétaire du groupe, il a été élu, il a été militant du PSU, il a dû t'en parler, il ne peut pas ne pas en parler, ah oui, il connaît tous les rouages c'est sûr. Il connaît bien Rocard, et cætera. Lui, il connaît tous les fonctionnements, tous les petits détails, tous les moindres engrenages, tout ça. Il les utilise [silence] à merveille, c'est un redoutable, c'est un redoutable. »

D'autres auteurs ont décrit des profils de militants, verts ou associatifs, qui nous paraissent correspondre à cette figure de vieux-sage, dont la vie est tournée vers l'organisation et dont la place au centre des réseaux relationnels, lui offre un rôle d'arbitre. Sandrine Vermeersch décrit ainsi un président d'association qui passe les $\frac{3}{4}$ de son temps dans l'organisation où il a bâti un grand nombre de ses relations amicales. Il est aussi « celui qui éprouve le plus de plaisir dans l'action, du moins qui revendique le plus explicitement et le plus fréquemment son plaisir, or il est également celui dont l'identité personnelle se confond le plus avec l'identité construite dans le cadre de l'action (...)» (Vermeersch, 2004, p.699). Les descriptions de Havard-Duclos et Nicourd des membres de l'association Alphasol et du DAL, montrent aussi que les adhérents qui ont trouvé à la fois une occupation et une identité dans le militantisme, qui peuvent passer un temps important à cette activité, se spécialisent alors fréquemment dans l'animation et la coordination. Ce qui fait d'eux des personnages indispensables à l'organisation (Havard-Duclos, Nicourd, 2005, p.132). Les auteurs expliquent, par ailleurs, l'importance donnée dans le groupe militant à l'ancienneté et à la régularité de l'engagement: «La régularité, l'intensité et l'ancienneté de l'engagement des militants, se traduisent par leur présence systématique (dans les actions collectives et l'activité ordinaire de l'association), sont à la fois une condition et un résultat de la convivialité. Plus un militant est fidèle, ancien et régulier, plus la reconnaissance du groupe sera forte. L'inverse est également vrai. (...)» (Havard-Duclos, Nicourd, 2005, p.122).

c) Maitrise cognitive et tentatives de régulation

Si le problème du déficit de règles est prégnant pour tous les membres de l'organisation des Verts, c'est particulièrement ce type d'acteurs très investis et ayant une autorité symbolique, qui tente avec le plus de succès de mettre en place des règles autonomes. Les différentes ressources militantes de Joël, en sus de prodiguer des conseils, lui permettent de lancer très fréquemment des projets, de proposer des solutions aux problèmes d'organisations, de recommander des modes de fonctionnement. Il le démontre en organisant les *salons du vendredi*. Si ce système de conférence fonctionne, c'est parce qu'il a forgé un important réseau de connaissances militantes et qu'il bénéficie d'un grand nombre de ressources, des plus prestigieuses aux plus *pragmatiques*. Ainsi, si le projet de Joël a été pris au sérieux par les autres militants, c'est parce qu'il a suffisamment de relations pour programmer une conférence par semaine, parce qu'il s'est allié à une des *grandes élues* du parti. Mais c'est aussi parce que les autres militants savaient qu'il bénéficiait du temps libre suffisant pour faire perdurer l'initiative, et parce qu'il possède un jeu de clés du local des Verts et que personne ne s'inquiète qu'il puisse en faire usage.

Cette prétention à vouloir instaurer de nouvelles règles ou transformer celles existantes nécessite de définir la situation, de l'interpréter, pour poser le problème à régler et la manière de s'y prendre, donc de proposer une analyse cognitive. La légitimité des vieux sages leur permet justement de diffuser leurs analyses cognitives, mais pas pour n'importe quel projet de régulation. En tant qu'arbitre, il peut se permettre d'expliquer des pratiques, des situations, mais il ne peut pas pour autant imposer de la même façon une interprétation directement idéologique. Les adhérents ne le consultent pas tant pour connaître son avis sur la proposition d'alliance du maire de l'arrondissement que sur la date la plus adéquate pour organiser la prochaine AG du groupe. Il est le passeur d'une certaine culture militante qu'il actualise pour la faire correspondre aux problématiques actuelles. C'est par exemple Joël qui prend souvent l'initiative d'organiser les tractages, c'est lui qui écrit des emails sur la liste de discussion pour promouvoir cette pratique comme *un vrai moment de militantisme* et c'est encore

lui qui a écrit les documents expliquant le fonctionnement du groupe local¹⁸¹ remis aux nouveaux adhérents du groupe.

Ce travail constant de régulation réussit à produire certaines règles, mais dont la stabilité dépend souvent de l'investissement de l'acteur qui est à leur origine. Pour reprendre l'exemple des *salons du vendredi*, c'est en se chargeant lui-même des invitations, de la gestion du local, de la diffusion de l'information, de l'écriture des comptes-rendus, etc., que Joël permet à cette régulation de perdurer. Alors, que l'effort pour élaborer des règles ayant pour objet de faire respecter l'obligation de parité lors des élections, doit se renouveler à chaque occasion. Les vieux-sages ont avant tout les moyens de créer des projets, de transmettre les règles traditionnelles de la militance et de proposer des règles techniques. Mais là encore, ce n'est pas parce qu'ils peuvent obtenir gain de cause sur une régulation technique, qu'ils ont les moyens de faire perdurer la règle et de l'ancrer durablement dans les pratiques. Dès que leurs tentatives touchent à la normativité politique, elles sont discutées (c'est le cas par exemple, lorsque Joël veut instituer des procédures gérant la prise de parole en réunion). Leur légitimité n'est consensuelle que dans un domaine, celui de la militance, ce n'est ni une légitimité politique ni une légitimité idéologique.

¹⁸¹ Documents intitulés : « *Quel est le rôle du bureau ?* », ou encore « *L'irrésistible ascension des Verts 20^e* ».

IV] DES REGULATIONS FONDEES SUR DES NORMES ET DES VALEURS

On comprend donc que dire que le collectif Vert subit un déficit de règles ne veut pas dire qu'on n'y observe pas une multitude de processus de régulation. Au contraire, les acteurs, et particulièrement les plus investis, font des efforts constants pour *régler les problèmes d'organisation*. Cet effort de réglage ne produit alors pas, même lorsqu'il est exercé par les acteurs ayant beaucoup de ressources militantes et organisationnelles, nécessairement des règles effectives. Reste à analyser de façon plus détaillée comment s'enclenche ce processus de régulation et pour quelles raisons il peut échouer à mettre réellement en ordre l'action du collectif.

On sait que l'acte d'adhésion au projet collectif est premier chez les verts. Les acteurs, militants ou simples sympathisants, affirment avant toute autre chose leur accord avec les normes et valeurs contenues dans le projet sociétal et militant du parti. Cependant, ainsi qu'on l'a vu, l'adhésion n'exclut pas la négociation. Ce n'est pas, par exemple, le fait d'être membres des Verts depuis des années qui a empêché certains militants de voter pour le Front de gauche et de participer à leur campagne électorale lors des élections régionales de 2009, tout comme d'autres ont milité pour José Bové à l'intérieur même du parti à l'occasion des élections présidentielles de 2007. L'adhésion au projet vert tout comme la participation aux actions du collectif ne sous-tend pas nécessairement une adhésion à l'ensemble des règles formelles ou informelles, de contrôle ou autonomes, qui y sont en vigueur. Cette capacité de négociation qu'offre l'organisation à ses membres pouvant s'exercer par tous et à toute occasion est cependant toujours en référence au projet collectif vert. En somme, adhérer au parti, c'est adhérer à un projet collectif, donc à certaines normes et valeurs, c'est s'associer à un espace de références culturelles. Mais ce n'est pas nécessairement adhérer aux règles qui régissent le collectif. Les valeurs de référence concernant l'action collective sont les valeurs de démocratie, d'égalité, d'autonomie individuelle, de participation, d'unanimisme, de localisme, etc.

Régulation et conflits de normativité

Les règles, comme les tentatives de régulation, s'appuient sur ce stock de valeurs et de normes contenues dans le projet militant. Or, une régulation se stabilise si sa légitimité n'est pas perpétuellement remise en cause. Les nombreuses tentatives de régulation sont alors le signe, non seulement d'un manque de règles, mais aussi d'une concurrence de légitimité. Puisqu'énoncer une règle c'est énoncer une interprétation du réel, c'est faire une analyse cognitive et prétendre que cette analyse est légitime pour réguler les interactions, ce qui se joue dans les tentatives de régulation qui n'aboutissent pas parce que les règles qu'elles tentent de faire émerger sont critiquées, négociées dans leurs modalités d'application ou simplement ignorées, ce sont donc, bien souvent, des conflits de normativité¹⁸². Les parties prenant part à ce type de conflit estiment avoir une interprétation légitime des normes et des valeurs vertes. Ces différentes interprétations créent du flou. Comment savoir quelle règle prévaut et quelle interprétation est la plus légitime ?

1) Normes, valeurs et règles

Dire que l'obligation de légitimation des régulations vertes repose en grande partie sur une interprétation des normes et des valeurs du groupe revient alors à avancer plusieurs analyses.

Tout d'abord, que les régulations de contrôle, justifiées par la seule autorité de l'organe qui les promulgue, sont rares, mais aussi qu'elles sont peu opérantes. Là encore, le droit de contestation des militants joue et peut faire échec à une tentative de régulation par le haut ou du moins mettre en péril son application. Pour qu'une telle régulation soit admise, l'organe émetteur doit justifier à partir des normes et valeurs du projet militant vert sa décision. Par exemple, à l'occasion d'une polémique sur une

¹⁸² Cela ne signifie pas que tous les acteurs discutent et négocient en permanence la légitimité des règles et des tentatives de régulation. Cela ne signifie pas non plus que les acteurs contestent les règles uniquement à l'aide d'une analyse normative et que ne s'y ajoutent pas aussi des logiques d'intérêts et des jeux de pouvoirs.

décision du CE de février 2009¹⁸³, un de ces membres a écrit un email de justification sur la liste de diffusion nationale en expliquant : « *Et au final je pense que notre position est plutôt pertinente, politique et équilibrée. (...) Et bien évidemment l'équilibre de cette position peut-être critiqué, contesté, voire combattu.* » Puis, exposant les points de vue des militants qui accusaient le parti de prendre *un tournant historique droitier*, il précise : « *Ces positions ne sont pas honteuses et ont évidemment le droit d'être, mais devraient amener de la part de leurs auteurs des clarifications.* », et conclut par « *Je ne pense pas un seul instant que la position de CE soit la foi révélée. Elle a vocation à être débattue, améliorée, amendée voire changée, mais avec des arguments sincères et une vraie volonté de renforcer l'écologie et effectivement de faire gagner la gauche.* » Cet exemple montre que, même pour une régulation de contrôle, la légitimité hiérarchique fondée sur une relation de subordination peut ne pas suffire et doit se soumettre aussi à une forme de légitimation par les normes et valeurs vertes.

a) La norme éthique et la valeur

Ensuite, exprimer l'idée que l'obligation de légitimation des régulations repose sur des normes et des valeurs revient à affirmer que les notions de norme et de valeur, si elles sont proches, s'opposent sur certains points.

Le travail de Pierre Demeulenaere sur les normes sociales permet de clarifier les domaines propres à chacun de ces concepts. Il note tout d'abord que les normes et les valeurs partagent une dimension évaluative. Chaque action « est orientée vers un terme en quelque sorte perçu comme favorable, qui fait que l'option retenue paraîtra meilleure qu'une autre, même si cette option est liée à un sacrifice pour l'acteur. » (Demeulenaere, 2003, p.18). Ce qui amène à différencier le domaine de la norme de celui de la valeur c'est, à côté de cette dimension évaluative, le caractère prescriptif des normes : « On peut parler par convention, de *norme*, lorsqu'à la dimension évaluative s'ajoute une dimension prescriptive. » (*Ibid.*). Concernant l'analyse de l'action collective des verts, il faut ajouter que les valeurs revendiquées par les militants expriment un groupe abstrait, elles représentent une orientation idéale qui n'inclut pas directement de domaine

¹⁸³ Le conseil exécutif avait décidé de ne pas se rendre à une invitation du PCF dont l'objectif était de mettre en place un texte commun à *l'ensemble des forces de gauche*.

d'application. Alors que les normes sont des prescriptions locales, elles sont énoncées pour prôner une orientation aux actions dans le système social vert.

Distinguer les normes des valeurs permet aussi de se défier d'une analyse qui donnerait à croire que les normes d'interaction sont nécessairement conformes aux valeurs éthiques défendues par le collectif. Or, il existe aussi des normes qui dérivent du fonctionnement de l'échange social, comme les normes de l'endettement dans les relations de dons¹⁸⁴. On note aussi l'existence de normes issues des spécificités du système social vert. Par exemple, la norme qui veut, dans le groupe Vert du 20^e arrondissement, que les différentes tendances se partagent les postes du bureau est spécifique. Cette norme se traduit dans une règle informelle qui impose une négociation avant les votes entre les candidats pour répartir les sièges du bureau. Ainsi, si les modalités du vote sont toujours très discutées, dans les faits, les militants ne font qu'acter cette décision par leurs suffrages. Les normes fondées sur les valeurs ne représentent donc pas toute la production normative des verts mais uniquement les *normes éthiques*.

b) La norme et la règle

Enfin, dire que l'obligation de légitimation des régulations repose sur des normes et des valeurs revient aussi à affirmer qu'il est nécessaire de délimiter ce qui relève du domaine de la norme et de celui de la règle.

La norme ne correspond pas, dans notre analyse, à une contrainte stricte, à une injonction intériorisée que l'acteur exécuterait sans réflexivité. La norme représente certes une contrainte morale, mais pour reprendre l'expression qu'utilise Olivier Favereau à propos des règles, il ne faut pas avoir une *conception ferroviaire* des normes (Favereau, 1995, p.26, *cité par* Reynaud, Richebé, 2007, p.9). Ce qui signifie que les normes, tout comme les règles qui s'y réfèrent, ne guident pas mécaniquement les actes. Les obligations qu'expriment les normes éthiques dans le collectif des Verts, n'orientent que de manière diffuse l'activité des acteurs en fournissant un ensemble de références idéales. À la différence des règles qui sont plus spécifiques. Elles ont *des auteurs et des*

¹⁸⁴ C'est par exemple la norme de réciprocité ou encore celle qui veut qu'aucun membre du système d'échange ne doit s'approprier « (...) tout ou partie du capital de connaissance qui circule dans le réseau. » (Alter, 2009, p.65).

destinataires (Reynaud, 1997, p. XVII) et s'appliquent à des situations concrètes. Les règles sont situées et résolvent des problèmes, elles ont la *capacité réelle à régler des interactions* (Reynaud, 1997, p.XVI). Les règles de la tradition militante indiquent, par exemple, comment fabriquer une banderole ou comment distribuer un tract, alors que les normes indiquent une préférence, sans pour autant donner de *mode d'emploi*. La préférence qu'énonce une norme n'impose donc pas nécessairement un comportement précis, mais une suggestion qui selon les cas peut être mise en œuvre de façon différente. Par exemple, les verts sont tous d'accord pour se considérer comme féministes. Être féministe est une valeur. A cette valeur s'adjoint pour les verts la prescription de respecter la parité homme femme dans l'accès aux postes électifs. Cette injonction se transforme en règle concrète et effective uniquement si les verts trouvent des solutions reproductibles pour appliquer cette parité. Or, cette norme suppose de faire des choix. Est-ce une parité entre les candidats ou entre les élus ? Les binômes qui se présentent doivent-ils eux-mêmes respecter la parité ? Aucune interprétation de la norme ne s'impose d'elle-même, les règles d'application sont alors renégociées à chaque occasion.

2) Les normes doivent être interprétées pour se transformer en règle

En somme, les valeurs incarnées dans le projet collectif des Verts, qui se traduisent dans des normes orientant de manière diffuse les comportements, sont l'expression de la production culturelle des militants Verts et forment un espace de références. Les Verts en tant qu'organisation sont aussi, comme on l'a vu, investis par une pluralité de logiques identitaires et donc de logiques normatives. Les formes de légitimation de l'action à partir de normes éthiques et de normes non directement éthiques (efficacité, respect de la tradition, etc.) sont articulées de façon complexe selon les situations, les stratégies et les attentes des acteurs. C'est pour cela, par exemple, que la pratique du partage des postes du bureau dans le groupe du 20e peut se concilier avec la règle du choix démocratique par un vote des militants.

Si les normes éthiques issues des valeurs démocratiques sont les plus sollicitées dans les tentatives de régulation, c'est parce qu'elles sont difficilement contestables. Dans le continuum, tracé par Kitschelt, entre les deux logiques culturelles des partis

libertaires de gauche, les valeurs démocratiques sont consensuelles. C'est leur application qui opposent les acteurs, et qui opposent particulièrement ceux qui se situent plutôt autour du pôle *pragmatique* de ceux qui se situent vers le pôle *libertaire*. La force normative des valeurs démocratique est alors directement liée à leur imprécision. Dire que le parti est pour l'égalité, l'autonomie, la tolérance, et que les acteurs s'accordent à réclamer la parité, l'autogestion, le droit à la parole et à la critique, ne résout pas sans discussion, négociation et interprétation, les problématiques qui se posent à l'organisation. Ces références culturelles consensuelles ne prescrivent pas de solution quant à la question des alliances ou de l'autonomie électorale, elles n'indiquent pas en quoi il est préférable d'avoir un, deux ou quatre porte-parole ou s'il faut changer la temporalité des élections internes. Les normes éthiques vertes ne sont mobilisables comme ressource pour l'action qu'à partir du processus de transformation que constitue l'activité de régulation.

Pour le dire autrement, le pouvoir de prescription d'une norme est donc nécessairement relatif aux interprétations que les acteurs font, en situation, de cette norme pour la traduire dans une règle. Les normes éthiques, en tant qu'incitations fondées sur des valeurs, « indiquent un cadre déterminé, considéré comme légitime, à l'intérieur duquel des choix supplémentaires interviennent (...) ». (Demeulenaere, 2003, p.32). Ce sont ces choix supplémentaires qui sont discutés et c'est cette interprétation qui pose problème dans une organisation où l'autonomie individuelle prédomine et où le rapport aux valeurs est individualisé. Ainsi, si les militants ayant tenu des propos racistes n'ont été sanctionnés que plusieurs mois après les faits, c'est que la norme interdisant les attitudes racistes n'a été que difficilement transformée en une procédure légitime pour punir de tels actes. Sylvie Vermeersch fait une analyse assez proche de la nôtre, lorsqu'elle explique que les répertoires de valeurs sont une base éthique commune mais que « Le rapport aux valeurs paraît davantage individuel que collectif. Ce qui ne signifie ni que les valeurs en elles-mêmes se soient individualisées, ni que ce rapport n'est qu'individuel. Il ne s'agit pas d'une absence généralisée de dieux, mais davantage d'un " combat éternel que les dieux se font entre eux " (Weber, 1959, p. 91) » (Vermeersch, 2004, p. 685).

Pour reprendre l'exemple qui a servi à introduire ce chapitre, la valeur qui prône la démocratie se traduit dans la norme qui favorise le droit à la parole de chacun ; pour

autant, son application dans une règle qui institue des tours de paroles pose des problèmes aux militants verts: est-ce qu'on peut interpréter cette norme comme compatible avec un encadrement du débat ou doit-on privilégier le déroulement naturel des discussions au risque de ne laisser de place qu'aux *ténors* ? Et plus largement, est-ce qu'accorder la parole à tous est compatible avec les règles de gestion du temps de parole ? Le système instituant une heure précise de clôture de la réunion¹⁸⁵ est-il dans ce cadre, légitime ou susceptible d'être contesté, car non-conforme aux valeurs et normes du groupe ? Est-ce que le droit à la parole signifie aussi qu'il est possible de changer les ordres du jour lors d'une réunion ? On comprend que la négociation autour des conflits de régulation et d'interprétation des normes est un enjeu stratégique où peut aussi bien se jouer la défense d'une conception de l'action militante que le désir de diminuer le temps des réunions en évitant les longs débats et les prises de parole intempestives.

Un autre exemple de normes en référence aux valeurs de démocratie et d'autonomie individuelle est particulièrement significatif : l'autogestion. On a vu dans les discours de Philippe que l'autogestion n'était pas qu'une revendication des acteurs les plus attachés à la représentation du noyau militant et pouvait être aussi invoquée par les militants associés au pôle pragmatique. Si, la norme semble donc consensuelle, son application concrète dans des régulations l'est beaucoup moins. Ainsi, lorsque la militante réclamant la mise en place de listes de discussion s'est référée à l'autogestion pour justifier sa proposition, les participants opposés au projet n'ont pas remis en cause la norme, mais son application précise :

- *La militante* : « Et le principe d'autogestion ? Rien n'est fait pour que chacun s'autogère, tout passe par le bureau ! »
- Le secrétaire du groupe : « J'ai dit que l'on ferait les listes l'année dernière, mais ça a pas pu se faire. Et puis c'est pas la panacée les liste hein. Oui, je suis d'accord l'autogestion c'est bien, mais faudrait aussi regarder comment fonctionne les autres groupes. »
- Un autre militant : « Oui moi je suis d'accord pour les listes et pour une plus grande autogestion, mais il faut quand même des modérateurs. Et je me présente

¹⁸⁵ Cette pratique, inaugurée par le mandaté chargé du développement du site des Verts 20^e, s'accompagnait d'un cadrage du temps pour chaque ordre du jour, ce qui permettait de mettre fin aux discussions lorsque le temps imparti était passé. Dans les faits, les horaires n'ont été que rarement respectés et cette régulation a été abandonnée.

comme modérateur. [il souhaite créer un poste de modérateur des listes de discussion et s'y faire élire] ».

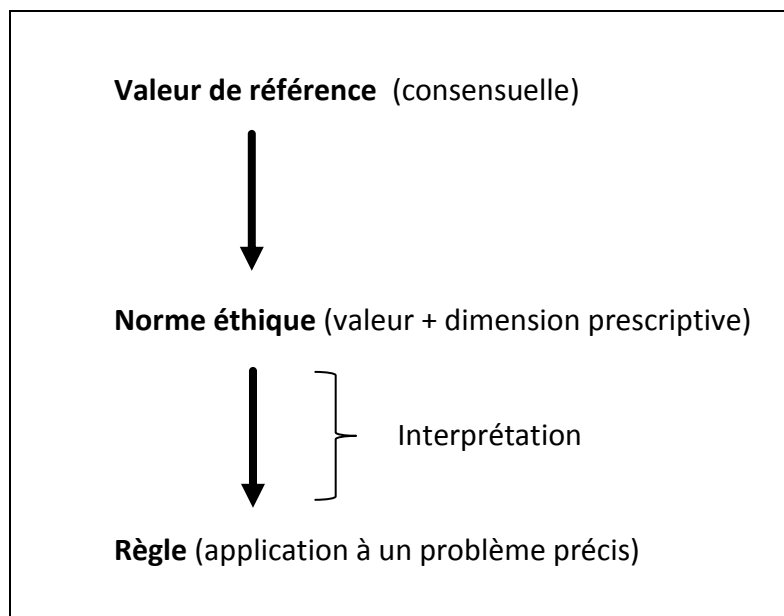
- Un mandaté : « *On a déjà trop de blabla, moi j'ai besoin d'énergie sur le terrain, l'autogestion c'est sur le terrain que ça se passe.* ».

Comme on le voit dans ces différents cas concrets, les normes communément partagées par le groupe créent donc du consensus, mais aussi du dissensus. Elles sont un soubassement aux points d'accord et un vecteur de conflictualité, selon les interprétations qui en sont faites et selon les intérêts et les stratégies de chacun au moment de la négociation. C'est dans ce contexte que le parti peut unir des militants qui pourtant s'opposent sur les moyens de l'action commune et parfois sur les objectifs de l'organisation. Le jeu des interprétations des références culturelles pourra produire ainsi des acteurs considérés comme pragmatiques et revendiquant une discipline militante et d'autres ayant une vision libertaire de leur engagement.

Notre délimitation du domaine des normes est partielle. Elle ne résout pas toutes les questions théoriques qu'elle soulève. Par exemple, se pose, au regard du caractère prescriptif des normes, le problème de la place des sanctions informelles. Si une norme induit une dimension prescriptive est-ce que le non-respect de cette norme peut produire des sanctions diffuses ? On peut penser que le non-respect répété de certaines normes de relation et de normes éthiques a logiquement un effet sur la réputation de l'individu et son intégration dans les relations (voir à ce sujet, Alter, 2009, p.66). Quelle est alors la place de la règle dans ce processus ? Est-ce que le non-respect d'une norme ne sera sanctionné, même informellement par des effets de réputation, que si la norme se traduit dans une règle ? Pour Jean-Daniel Reynaud et Nathalie Richebé, puisque l'action collective c'est mettre en œuvre des règles et que les normes sont endogènes à l'action collective, les normes n'existent que par les régulations. Leur raisonnement est, de façon schématique, le suivant : si les acteurs sont d'accord avec une norme, qu'ils la trouvent juste, cela ne signifie pas qu'ils seront en accord sur le caractère juste d'un échange concret : « Aucune norme ou règle morale n'est valide "dans l'absolu", chacune comporte des conditions d'application dont la liste n'est jamais donnée exhaustivement a priori. » (Reynaud, Richebé, 2007, p.15). Les auteurs montrent ainsi le risque qui existe de réduire le processus de légitimation à une conformation des règles aux normes

et aux valeurs d'un système social. Pour autant, il nous semble que considérer à l'instar de Reynaud que les normes sont soumises en premier lieu aux règles échouerait à décrire la réalité du fonctionnement de l'action des vertes et cacherait l'importance du déficit de règles. En l'espèce, si les valeurs vertes et les normes dépendent pour leurs application de multiples facteurs, l'importance du principe d'adhésion et du rapport autonome au collectif que cultivent les adhérents, associés au déficit de régulation de l'organisation, justifie de mettre particulièrement en lumière la place des processus de légitimation à partir des valeurs et de leur traduction normative. Malgré ces insuffisances théoriques, il a donc paru nécessaire d'opérer cette différenciation entre les normes éthiques et les valeurs, pour pouvoir avancer dans l'analyse des processus de négociation, de contestation et de légitimation, tout en essayant cependant de mettre en œuvre une analyse dynamique des normes, qui montre qu'elles unissent et désunissent et qu'elles sont aussi des instruments stratégiques dans les conflits de régulation.

Processus de régulation et concurrence de légitimité :



CHAPITRE VI

Le rôle de la sociabilité dans la production de l'action

L'instabilité du système social vert, le déficit de règles est éprouvant pour les acteurs. Parallèlement à cette instabilité s'ajoute la charge cognitive et émotionnelle que représente l'effort de régulation, dans un climat où la légitimité peut toujours être questionnée. On le comprend en écoutant les propos des militants, nombreux à constater que l'action commune peut être difficile et qu'il faut *savoir se blinder* :

« Y a des moments très difficiles, faut passer au-dessus. (...) Plus on est dedans mieux on est, faut être patient. Faut se tanner pas être trop à fleur de peau. (...) Y a plein de moments où j'ai voulu partir, à cause de conflits. (...) Y en a qui ont une ligne politique qui est, enfin ils ont toujours des arguments pour dire non quoi, alors que nous comme on est verts, on a des grandes idées, mais militer c'est réussir à avoir des élus qui travaillent. Si on veut dire non, on va dans un syndicat, mais c'est pas le rôle d'un parti. Le rôle d'un parti c'est d'avoir des élus, c'est partager, faire des concessions. »

« Moi, dès que je suis arrivé je soutenais le candidat Lipietz [pour la présidentielle de 2002]. Et bon, ça fait deux mois que tu es chez Les Verts et ils virent le candidat que tu soutiens, tu n'as qu'une envie c'est de te barrer. Ou quand juste après, je connaissais Martine Billard qui était adhérente du 20e et qui devait devenir députée et il y a eu un coup d'État pendant un mois où ils avaient déclaré : "Non elle sera pas députée", alors qu'elle avait été désignée pas les militants et tout ça. C'est au niveau national qu'ils avaient décidé ça, parce qu'elle était d'une tendance très minoritaire. Moi, ça m'avait révolté. C'est des trucs qui m'ont choqué et qui m'ont donné envie de partir. »

Une organisation où toute action, toute décision, tout effort d'ordonnement de l'action seraient irrémédiablement remis en cause, interrogés, délégitimés, serait invivable pour ses acteurs. Un parti comme celui des verts, produisant une action collective capable d'atteindre les objectifs de ses membres, doit nécessairement s'appuyer sur des pôles de stabilité. A partir de notre problématique générale qui interroge la façon dont les acteurs mettent en forme leurs relations pour construire une action collective, on a vu que les régulations issues de la tradition militante constituaient un de ses pôles de stabilité, de même que l'action des vieux-sages et les règles légales,

internes ou externes. On a vu aussi, à un niveau d'analyse plus large, que les dynamiques de mobilisation des réseaux intra et extra organisationnels, la logique des intérêts et des paris adjacents, la professionnalisation de certains militants, et l'ouverture du système social vert aux actes d'identification et aux investissements culturels divers, fournissaient d'autres clés pour comprendre le fonctionnement de l'action commune.

Ces pôles de stabilité ne résolvent cependant pas entièrement la vulnérabilité propre à l'action dans l'organisation. Comme l'explique Daniel Cefaï : « Ce sens de vulnérabilité est inhérent à l'expérience démocratique. Les acteurs doivent coproduire un sens commun, s'accorder pratiquement sur des indices de réalité partagés, faire correspondre leurs systèmes de pertinence en contexte et s'aligner sur des formats standard d'activité et de raisonnement – ou tout au moins doivent-ils s'entendre sur leurs points de conflit et trouver des moyens de les résoudre, sinon inventer des façons de cohabiter sans s'entredéchirer. Sans cet art de circonvenir la vulnérabilité, aucune action politique ne serait possible. » (Cefaï, 2007, p.624).

La première idée défendue dans ce chapitre est que pour comprendre comment, à côté des différents supports de l'action commune déjà étudiés, les verts réussissent, au quotidien et au niveau des situations d'interaction à *circonvenir la vulnérabilité et à faire société*, il faut resserrer la focale et s'intéresser plus précisément au fonctionnement des interactions de face à face ; c'est-à-dire explorer plus avant les sociabilités produites par le système social vert. [I] Le propos n'est pas de dresser la liste de toutes les formes de lien social unissant les militants, mais, compte tenu des particularités de l'engagement distancié des acteurs et des modes d'organisation de l'action commune, d'envisager en quoi certaines sociabilités associatives, et tout particulièrement les liens qui placent la convivialité et la chaleur des relations au centre de l'action, font fi des conflits de normativité et répondent à la problématique de la vulnérabilité de l'action collective. Est-ce que, malgré les divisions et les incertitudes, les acteurs produisent des sociabilités intenses, en multipliant les occasions de se rencontrer et en se liant d'amitié ? Est-ce que, à chacun des bouts du continuum éthique, les références culturelles marquent aussi des frontières entre les sociabilités : est-ce que les militants pragmatiques fréquentent et collaborent avec les libertaires ? Et, finalement, quelle est la place des vieux-sages dans la construction de ces différentes sociabilités ? [II]

La seconde idée dans le prolongement de la précédente, postule qu'au niveau des interactions de face à face, la convivialité peut être la marque d'une forme particulière de lien entre les acteurs qui dépasse le simple commerce agréable entre pairs : le lien sociable au sens de Georg Simmel. Et que ce lien de pure sociabilité fonctionne, à côté des différentes solutions globales d'organisation, comme une micro-solution locale pour cohabiter et créer de l'action commune. [III]

1) Forme et contenus

a) La socialisation comme mise en forme

Dire qu'en sus des différents supports à l'action commune déjà étudiés, les verts réussissent au niveau des situations d'interaction à circonvier la vulnérabilité et à faire société, c'est dire que la *façon d'être ensemble*, et pas seulement la façon de s'engager ou de s'identifier au collectif, est importante et est travaillée par les acteurs. Cela signifie aussi que la forme donnée aux interactions de face à face a une intelligibilité qui ne se résume pas à leur contenu. On retrouve alors la notion de socialisation, qui dans le sens que lui donne Georg Simmel n'est pas tant un apprentissage du fonctionnement du groupe qu'un processus par lequel les acteurs s'associent pour former une unité : « La socialisation est donc la forme qui se réalise suivant d'innombrables manières différentes, grâce auxquelles les individus en vertu d'intérêts – sensibles ou idéaux, momentanés ou durables, conscients ou inconscients, causalement agissant ou téléologiquement stimulants – se soudent en une unité au sein de laquelle ces intérêts se réalisent. » (Simmel, 1917/1981, p.122). Ce n'est donc pas l'objectif de cette association qui est intéressant ici, c'est-à-dire les « (...) pulsions, intérêts, tendances, buts portés par les individus, et qui sont les contenus ou la matière de la socialisation (...) », mais « la forme, dans laquelle les individus, pour mettre en œuvre ces contenus, vont se socialiser. » (Watier, 1998a, p.141). Et comme l'explique Patrick Watier, « La pertinence d'une telle distinction analytique, du contenu et de la forme, qui sont bien entendu non séparés dans la réalité sociale, se trouvera fondée s'il est possible de montrer que des contenus différents peuvent être socialisés par et dans une même forme ; et que le même contenu peut lui aussi donner lieu à des formes de socialisation très différentes. » (1998a, p.143). Dans le cadre de notre étude, c'est la place des nombreuses et diverses actions placées sous le signe de la convivialité et de la fête qui interpelle.

b) Le paradoxe de la convivialité

Cette question de la forme conviviale donnée aux relations se pose comme un paradoxe pour le sociologue qui s'intéresse aux mécanismes de production du lien militant dans l'organisation des verts : comment expliquer qu'à côté des avertissements unanimes sur la difficulté de l'engagement, les références au plaisir de la relation militante soient omniprésentes ? Ce goût de l'action en commun dans un parti pourtant réputé pour le nombre et l'intensité de ses conflits, est considéré très sérieusement par les acteurs, et en conséquence, doit être, de même, pris au sérieux par le sociologue.

Par exemple, lorsque le secrétaire du bureau des Verts du 20^e arrondissement fait le bilan de son mandat, c'est le plaisir de militer qu'il met en avant :

« Il me semble qu'il est important dans un parti que les militants aient du plaisir à militer ensemble pour des causes qui leur sont communes, c'est pourquoi mon objectif a été de favoriser la cohésion de l'équipe du bureau. J'aime beaucoup distribuer les tracts sur les marchés et devant les métros, car c'est aussi l'occasion d'échanges riches avec la population. »

Et, en entretien, lorsqu'on interroge les militants sur leur conception du militantisme, une fois énoncées les habituelles références au *don de soi*, on retrouve, là encore, le plaisir du lien social :

« Militer c'est une envie de donner son temps, son énergie, son savoir-faire pour la collectivité. Euh... Alors pour certains c'est un devoir, mais moi le bilan que j'en tire de toutes ces années, c'est qu'on ne milite bien que par envie, que si on se fait plaisir, pas par devoir, sinon d'être un saint. (...) Le plaisir de militer ça tient à le faire avec des gens qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes envies, avec qui on a quand même des atomes crochus et l'envie de faire des autres choses à côté, c'est vrai que c'est ce qui est toujours sympa hein. Avec l'équipe on a du plaisir à se voir en dehors, à boire un pot, voilà. »

Cette mise en avant, par une importante variété d'acteurs du parti, de la convivialité et de la civilité peut apparaître, justement en raison du nombre de conflits, comme un horizon d'attente inatteignable, une utopie d'une action apaisée dans un

collectif solidaire. Or, à l'inverse, l'observation montre que cette convivialité et ce plaisir de partager s'incarnent dans une très grande variété d'actions et de contextes militants. L'observateur attentif assiste alors à un manège interactionnel délicat, où la civilité de la relation semble se faire au détriment du contenu des actions communes. Ce jeu de face à face à ses propres règles, sa logique et une intelligibilité qu'il est nécessaire d'interroger, pour en saisir le sens dans la production de l'action collective. Pour cela, un court retour théorique sur la notion polysémique de sociabilité est nécessaire.

2) La sociabilité et les sociabilités

En sus de l'acception commune qui définit la sociabilité comme l'aptitude à vivre en société, et une personne sociable comme étant d'un commerce facile¹⁸⁶, il existe schématiquement deux approches sociologiques de la sociabilité.

Tout d'abord, énoncé comme un terme générique pour qualifier la forme des relations entretenues par plusieurs individus¹⁸⁷, le concept de sociabilité est alors suivi d'un adjectif qualificatif. On parle par exemple de sociabilité primaire et élective, comme le font B. Duriez et F. Sawicki (2003), ou encore de sociabilité organisée, de sociabilité amicale, de sociabilité au travail, de sociabilité paysanne, etc. La sociologie des réseaux utilise une conception équivalente pour caractériser les liens entre plusieurs individus, leur nature, leur fréquence et leurs formes. Michel Forsé, définit alors la sociabilité ainsi : « l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres compte tenu de la forme que prennent ces relations » (Forsé, 1991, p. 246, cité par Rivière, 2004, p. 210). Dans le cadre d'une analyse réticulaire, cette acception permet alors les recoupements statistiques comme les analyses microsociologiques.

À cette conception large de la notion de sociabilité, s'ajoute une conception bien plus étroite développée par Georg Simmel. Pour l'auteur, la sociabilité ne correspond pas à l'ensemble des relations d'un individu ou d'un groupe, mais une forme très

¹⁸⁶ En guise d'illustration, on peut évoquer le *sociable*, qui à la fin du XIXe siècle désignait, en opposition au tandem, un vélocipède dont les deux sièges étaient l'un à côté de l'autre.

¹⁸⁷ Par exemple, Claire Bidart, propose cette définition : « je définirais la sociabilité comme l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe. » (1988, p.623).

spécifique de relation. À partir de la théorie de Simmel, on peut alors parler spécialement de relations sociables, c'est-à-dire d'un lien particulier, défini strictement, qui répond à des critères précis. L'auteur envisage la sociologie comme l'étude des formes d'association et la société comme un processus, toujours en devenir, d'actions réciproques. Dans ce cadre théorique, la sociabilité a une importance cruciale : «[Le] processus [d'autonomisation des formes par rapport aux fins et à la matière de la réalité dont elles sont issues] s'accomplit également dans la séparation de ce que j'appelais le contenu et la forme de l'existence sociale. La véritable "société" consiste en ce cas dans le fait d'être avec, pour ou contre les autres, grâce à quoi les contenus et les intérêts matériels ou individuels acquièrent par le moyen des impulsions et des fins une conformation ou une accélération. Ces formes conquièrent leur vie propre, se développent pour elles-mêmes et pour l'attrait qui en rayonne grâce à cette libération ; c'est ainsi qu'apparaît la sociabilité » (1917/1981, p.124). La sociabilité exprime « le lien de réciprocité qui flotte en quelque sorte librement entre les individus » (Simmel, 1917/1981, p. 125) et incarne donc la forme la plus pure de la socialisation. Pour qualifier une relation de sociable au sens simmelien, certaines caractéristiques doivent être réunies. Entre autres, l'interaction doit être fondée sur une égalité fictive entre les individus. Un des objectifs des interactants étant de vivre le lien social pour lui-même, l'égalité entre les participants permet d'éviter de *dramatiser* la relation en lui donnant un contenu qui pourrait briser le lien purement sociable. L'individu en tant que personne avec sa subjectivité et ses particularités doit donc s'effacer le temps de la relation, pour laisser la place à un individu neutre, sans aspérité, suffisamment détaché de tout contenu objectif (statut social) et subjectif (spécificités personnelles) pour s'insérer dans le jeu sociable.

Malgré les risques de confusion entretenus par deux approches qui utilisent un même mot pour désigner des choses différentes, les deux conceptions de la sociabilité sont complémentaires. Des auteurs comme Maurice Agulhon ont montré qu'unir une définition restrictive de la sociabilité, comme processus de socialisation et forme particulière d'adhésion, à une approche plus globale sur les formes du lien social, pouvait être heuristique. L'historien a, selon cette méthode, tracé une évolution majeure de la modernité : le remplacement des élites aristocratiques par la bourgeoisie, qui affirme dans les cercles ses valeurs. Les caractéristiques de cette forme spécifique de

sociabilité qui se développe dans les cercles de la France bourgeoise au XIXe siècle sont très proches des principes revendiqués par Les Verts d'aujourd'hui : affirmation d'une égalité de principe, adhésion au nom d'un idéal et pas d'un intérêt personnel, ouverture à tous. Certains types de rapports de sociabilité peuvent alors être pensés, non plus comme une simple propriété de toute relation sociale, mais comme une forme relationnelle particulière, ayant un rôle important dans le développement de l'esprit associatif et de *la passion démocratique* (Tocqueville)¹⁸⁸.

¹⁸⁸ C'est à Michel Forsé (2002, p.73) que l'on doit l'utilisation de cette expression.

II] LES CONFIGURATIONS DU LIEN DANS L'ACTION QUOTIDIENNE

1) Une sociabilité élective

Militer dans un parti politique ou une association, ce n'est pas uniquement : débattre, participer à des manifestations, produire une expertise, élire et se faire élire, trouver une activité rémunérée, voter des orientations en AG, *differ* et coller, entrer en conflit avec des adversaires idéologiques ; c'est aussi : sortir de chez soi, faire de nouvelles connaissances, passer du temps avec des gens dont on se sent proche, partager un café, un apéritif, un repas, s'engager dans une action parce qu'un ami y participe, se faire raccompagner après une réunion tardive, trouver l'amour, organiser des fêtes pour marquer le début d'une campagne, pour célébrer les résultats du candidat, pour souhaiter l'anniversaire d'un militant ; c'est encore, après avoir distribué un tract au marché, passer deux heures au café à discuter avec les *copains*¹⁸⁹, partager avec émotion les souvenirs d'actions communes... Toutes ces pratiques, fondées sur des relations non directement reliées aux finalités du parti, participent de la socialisation des acteurs et de la construction du *Nous*. Les relations affinitaires et les plaisirs du lien entre militants se retrouvent donc à tous les niveaux et s'affirment aussi bien dans *l'action en train de se faire*, dans l'acte d'engagement, ou encore dans les justifications idéologiques du militantisme.

a) La sociabilité affinitaire

Dans une organisation d'adhésion peu structurée et où les simples militants n'ont aucune obligation de coopérer ensemble, la place centrale de l'affinité est très souvent évoquée :

¹⁸⁹*Copain* est le nom générique qu'utilisent les verts pour se qualifier entre militants. Dans les organisations politiques de gauche non communiste, ce terme est généralement préféré à celui de *camarade*.

« Comme dans tout rapport humain, dans tous les groupes, il y a des rencontres par affinité. Et les gens se retrouvent par affinité, toujours les mêmes. Ce qui est normal hein. (...) On se retrouve curieusement, enfin non pas curieusement c'est pas un hasard, à aller coller avec les gens avec qui on sympathise. Même si on est deux ou trois, c'est toujours avec des gens qu'on connaît et qu'on aime bien. Bon, sauf pour tracter, là on se retrouve sur les marchés un peu avec tout le monde. Mais pour un truc sportif, et long [comme un collage], on choisit des gens qu'on aime bien, y a un lien. »

Les liens affinitaires entre membres d'un même courant

Le tissage de ces relations affinitaires semble alors s'opérer plus facilement entre les membres se situant sur le même pôle éthique et idéologique, c'est-à-dire appartenant à la même tendance. C'est du moins, ce que constate François :

« Les groupes ne se font jamais par hasard. [Joël] va lancer, ben tiens y a un collage tel soir, une personne DDV entre guillemets, va dire, "bah moi, tiens, je vais aller coller", et une autre personne de DDV va aller coller avec. Moi, je me retrouve avec des gens de Rassembler pour aller coller. Ben oui ! Ya des gens d'autres tendances que j'aime bien, hein. Et y a des gens de ma tendance avec qui j'ai pas d'affinités, c'est un peu mélangé. »

Les facilités à se rapprocher des membres de sa propre tendance ne sont pas particulièrement liées aux occasions plus nombreuses de se rencontrer. Les réunions de tendances se font principalement au niveau national pour préparer les congrès et discuter de la motion de synthèse, ou au long de l'année pour s'accorder sur les votes lorsque le CNIR se réunit. Ce sont les signataires les plus importants (*grands-élus*, membre d'instances nationales, etc.) et les plus motivés qui y sont généralement représentés. A l'échelle du groupe local, les réunions de tendances sont peu fréquentes :

« Les réunions de la tendance Rassembler dans le 20^e, c'est une fois par an ou deux fois par ans. C'est vraiment des réunions politiques.

- Mais tu connais tous ceux qui font partie de Rassembler ?

Oui, oui, et il y en a qui viennent qu'une fois par an, pour dîner. »

Pour la tendance DDV, majoritaire dans le groupe, les réunions sont encore plus rares :

« Au niveau 20^e, c'est arrivé que nous fassions une réunion de sensibilité, mais c'est très exceptionnel, ça se produit une fois tous les deux ans. »

Il semble plutôt que ce soit le contexte politique et organisationnel qui favorise une certaine méfiance entre les membres de tendances concurrentes. Le plus souvent, même pour les élections où les scrutins ne prennent pas en compte la division des adhérents en courants¹⁹⁰, les résultats sont analysés par les militants à partir d'une lecture des rapports de forces entre tendances. Lors des élections internes, la question de la motion signée par les militants présentant leur candidature se retrouve systématiquement posée. La peur d'être manipulé par la tendance concurrente rend alors plus difficiles les rapprochements affinitaires entre les membres de courants opposés. Pour autant, l'observation montre clairement que, si les relations peuvent être moins *faciles*, parce que moins facilitées par le fonctionnement du système politique vert qui donne de l'importance aux courants, les rapports de sympathie et d'amitié sont souvent transversaux. Et il ne nous est jamais apparu qu'un membre puisse être critiqué ou ostracisé parce qu'il entretient des liens forts avec un militant d'une autre tendance. De surcroît, les membres actifs de tendances sont minoritaires dans le 20^e arrondissement, comme au niveau national.

L'importance des liens affinitaires pour l'adhésion

La question de l'importance des relations affinitaires se pose aussi en amont, au moment de l'adhésion de l'impétrant au parti. Les entretiens montrent que l'adhésion est souvent déterminée par les liens noués avec les autres militants :

« J'ai pris contact et puis j'ai rencontré [Joël]. La première fois je me souviens, c'est [Joël] qui m'a appelé et ça m'a surpris d'entendre quelqu'un d'âgé chez Les Verts. Et puis, j'ai eu ce rendez-vous avec lui et on s'est très très bien entendu tout de suite. Maintenant, on bouffe ensemble une fois par semaine donc voilà. Dès le début, j'ai

¹⁹⁰C'est-à-dire, pour toutes les élections internes où les tendances n'ont pas l'assurance d'obtenir un minimum d'élus ou de candidats en fonction de la représentativité de chaque courant.

accroché au personnage en fait. Et c'est lui qui fait que je suis resté quatre ans chez Les Verts, sinon je serais parti.

- Pourquoi tu serais parti ?

Ben, les déceptions, les trucs internes qui font qu'on se demande ce qu'ont fout là. »

Pour François, c'est la rencontre d'un ami qui militait auprès de Denis Baupin (mais qui n'était pas adhérent) qui a été le point de départ de son engagement :

« J'avais envie de le faire et j'ai rencontré un ami qui tractait aux municipales 2001 avec Denis Baupin. »

L'investissement parallèle des deux amis a permis à chacun de consolider son propre engagement, on le comprend lorsque François utilise la première personne du pluriel alors qu'il explique ce qui l'a poussé à adhérer après deux années de militantisme chez Les Verts :

« On venait à des plénières et on comprenait rien du fonctionnement du bureau, on savait pas qui faisait quoi qui était qui. »

Jacques comme on l'a vu habite le 19^e, mais a choisit de militer dans le 20^e parcequ'il avait déjà établi des liens avec les militants de l'arrondissement.

« Je me suis aperçu petit à petit que, comme j'étais surtout en contact avec des gens du 20^e, que j'avais plus envie de militer dans cet arrondissement. »

Pour Philippe, c'est une nouvelle rencontre avec un grand élu des Verts 20^e qui a joué un rôle important:

« J'ai rencontré Denis [Baupin] en 1992, et c'est un peu à cause de lui que j'ai pas adhéré. Puis je l'ai re-rencontré après et, bon, c'est pas tant de l'avoir rencontré. Je suis arrivé et là il m'a repéré, et puis moi aussi je l'avais repéré, et il m'a proposé de manger avec lui. Et on est allé manger ensemble près du siège national qui était à Parmentier à l'époque. Et on a fait le tour de savoir pourquoi je voulais adhérer ou pas. Je lui ai clairement dit que pour moi, il y avait trois figures : Cohn Bendit, parce que c'était après la campagne de 99, y avait Voynet, la campagne de 95, et puis Ben

Hamias que j'avais connu y a très longtemps quand il faisait La Gueule Ouverte¹⁹¹ et que moi je montais ma maison d'édition et il m'avait donné des conseils. Et il se trouve que sur ces trois-là, y en avaient au moins deux qui étaient les meilleurs potes de Denis. Et j'ai pu le vérifier après, quand on a pris un café tous ensemble. »

Pour Joel, l'entrée collective des anciens membres du PSU de l'arrondissement n'aurait pas été possible sans *un contact chaleureux* :

« La motivation [pour rallier Les Verts] c'est le fait du déclin du groupe issu du PSU, du point de vue numérique et de l'influence politique par rapport à ce que représente Les Verts. Et la découverte aussi qu'ils n'étaient pas qu'environmentalistes comme on avait trop tendance à le penser. C'est lié un peu à ta thèse sur l'autonomie, le rôle des rapports humains avec les gens qu'on côtoie dans telle ou telle organisation est décisif. Il y aurait pas eu ce contact chaleureux avec les gens qui étaient dans le groupe, c'est pas évident qu'on serait rentré chez Les Verts collectivement. »

Bonne ambiance et renouvellement de l'engagement

On a déjà vu l'entrelacement qui pouvait s'opérer entre les différentes sphères de la vie et l'appartenance aux Verts, des militants ont forgé des amitiés, des relations amoureuses ou encore ont trouvé un colocataire dans le groupe du 20^e arrondissement. Cet entrelacement peut être analysé comme une somme de paris adjacents qui permettent de pérenniser les engagements individuels. À un autre niveau, l'*ambiance* et la convivialité dans le groupe, sont des arguments fréquemment utilisés par les adhérents pour justifier le renouvellement de leur adhésion et la poursuite de leur engagement :

« Dans notre groupe, le turn-over est limité. Parce que je pense que l'ambiance est pas mauvaise et que l'on est un groupe actif. (...) Y a beaucoup de départs qui sont dus à des batailles de tendances, le fait que ces batailles sont perçues de façon très

¹⁹¹Périodique fondé en 1972 dans la mouvance d'*Hara-Kiri* et réputé être le premier journal écologique.

dures et négatives, décourage. Et puis il y a dans certains groupes des départs parce que le climat est pas serein, c'est arrivé chez nous aussi, mais c'est assez limité. Et ceux qui restent c'est parce que chez nous, si y a des orientations différentes, qui sont nettes hein, il y a quand même un respect des différences politiques. Y a pas de coups bas comme il y en a dans d'autres groupes.

- Et c'est quoi ces coups bas ?

Bah, des remarques personnelles sur la vie privée des gens, et pff, des gens qu'on accuse de malhonnêteté financière. Enfin une mauvaise ambiance.»

Ce constat, souvent justifié par une comparaison avec les autres groupes locaux, d'une ambiance conviviale dans le groupe du 20^e arrondissement est partagé par d'autres militants :

« L'ambiance chez Les Verts elle est parfois paradoxale. Parce que tu as d'un côté, un truc très convivial, tu as pu le voir au cours des salons, et cætera, et le 20e arrive à bien le faire, tu trouveras pas ça dans d'autres groupes, c'est pas pour rien qu'on est un des plus gros groupes. (...) Et puis tu as aussi plein d'engueulades, plein de conflits. C'est vrai qu'on s'engueule, moi avec Jules on s'est engueulé plein de fois en AG, mais vraiment plein de fois et à côté de ça c'est quelqu'un que j'apprécie énormément, on va rigoler ensemble et tout ça.»

« L'ambiance est pas mauvaise du tout, non, non, non. Il faut connaître les gens, allez au-devant des autres, faut faire le geste, le pas en avant, sinon c'est toujours les mêmes qui restent dans leur coin, qui vont pas au-devant des autres. »

« L'ambiance est plutôt sympa, y a des gens très divers, très mélangés, des gens avec qui je m'entendrais sûrement absolument pas dans la vie, mais c'est pas grave. Globalement, il y a une bonne ambiance, même si on sent qu'il y a des courants, des tensions, et cætera, on sent que les gens se respectent malgré tout, travaillent ensemble. Sur le quartier vert je me suis régulièrement accroché avec [Paul], je me suis un peu épanché pour lui dire qu'il y a des choses qui me plaisaient pas et quand on se rencontre, on se dit bonjour, on se respecte mutuellement, donc voilà, y a un esprit de travail et une vraie ambiance sympa en plus. »

b) La sociabilité conviviale comme revendication, la sociabilité de proximité comme valeur

Dans un contexte global de recomposition des cadres traditionnels de sociabilité (famille, voisinage et quartiers), le lien associatif, qu'il ait pour cadre une association de quartier, une association d'action sociale ou encore un parti politique, constitue un moyen de *faire des rencontres*, de bâtir des liens de proximité, le tout dans un climat qui se veut convivial. Cette dimension purement relationnelle de l'action commune ne doit pas être sous-estimée, même s'il est complexe, voire vain, de chercher à en déterminer la part dans les raisons de l'engagement individuel. Ce n'est donc pas par hasard que les discours des ténors verts et des experts du parti, mettent constamment en avant la convivialité de la vie militante. Les exemples sont légion. On peut citer cette invitation à la première réunion de campagne pour les élections municipales de 2008, envoyée aux sympathisants et distribuée sous forme de tract, qui indiquait :

« Parce que nous voulons une campagne collective, imaginative, et décoiffante rien de tel que de commencer par une petite fête ! Vous êtes donc toutes et tous attenduEs pour partager avec les candidats un moment de convivialité et d'échanges pour partir d'un bon pied dans la campagne municipale... Venez avec vos idées, vos amiEs, et votre enthousiasme ! »

Ou encore, cette présentation des *salons du vendredi* :

« [Ils] sont un lieu de débat politique sur des sujets très variés, où chacunE peut oser exprimer en toute liberté ses opinions et réactions ; mais elles n'engagent en rien la position officielle de qui que ce soit, donc pas celle du groupe Vert 20^e. Ces réunions sont conviviales avec des boissons, du salé et du sucré qu'amènent les participantEs. »

Ou celle du nouveau site internet du groupe, qui se devait de devenir un « *espace convivial de communication* » pour jouer son rôle « *d'outil de rencontre entre habitants* » :

« Le bureau a pris la décision de faire évoluer le site des Verts 20^e afin de lui donner une nouvelle dynamique. Nous souhaitons inscrire le site dans son temps pour qu'il devienne un espace convivial de communication. »

Ou, pour finir, l'intitulé même du rapport effectué par les auteurs de l'audit interne dont l'objectif était de lancer le chantier de la réforme de l'organisation :

Vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité.

Ce souci permanent de produire des rapports, non seulement apaisés, mais aussi source de plaisir partagé, semble correspondre au constat que font B. Havard-Duclos et S. Nicourd, à propos de l'engagement militant dans les associations de solidarité : « (...) tout se passe comme si un compromis pragmatique était noué entre l'individu et l'organisation à laquelle il adhère : offrir du temps en échange d'une "bonne ambiance", d'une sociabilité intéressante et "enrichissante" dans un cadre qu'il juge agréable, avec des gens qu'il qualifie "d'intéressants", qu'il a plaisir à retrouver. » (2005, p.116).

L'attente de liens conviviaux se traduit également dans les références constantes au local. L'objectif étant d'enraciner l'action dans un réseau de solidarité territoriale, et d'enchâsser une sociabilité de proximité aux revendications politiques et idéologiques. Le célèbre slogan, *agir localement, penser globalement* devenu un emblème pour les militants verts, est aussi la revendication d'une sociabilité particulière. Cette idée, comme le montre Martine Barthélemy, est largement partagée par les associations militantes *localistes* : « En occupant l'espace local, l'association fait le lien entre les préoccupations des individus et la formulation, puis la réalisation d'objectifs précis, elle a l'ambition à la fois de tisser les liens sociaux et de rester fidèle à ses buts ». (2001, p.218). Dans ce cadre, la convivialité et la proximité sont considérées comme des valeurs et comme une revendication politique. Cette idée se retrouve, par exemple, dans les textes des motions présentées lors de l'assemblée fédérale de décembre 2008. Trois sur six faisaient explicitement référence à la convivialité comme un objectif politique à atteindre :

« Pour une écologie de l'espoir, solidaire, populaire et conviviale : l'utopie et le réalisme. » (Motion Rassembler l'écologie, l'espoir en acte).

« Notre ambition est de passer, par cette décroissance solidaire et démocratique, de la société du gaspillage à la civilisation de la sobriété conviviale et de la solidarité entre les peuples du monde. » (Motion Face à l'urgence, unir les écologistes).

« [La décroissance solidaire] est démocratique, car elle permet, grâce à des modes de régulation non violents et donc choisis, la transition vers une société de la sobriété, de la proximité, de la convivialité et du partage. » (Motion Urgence écolo ! Urgence sociale ! Une nouvelle dynamique écologiste pour une décroissance solidaire et démocratique).

Alliée à la proximité, la notion de convivialité est ici théorisée par Les Verts, en référence aux écrits d'Ivan Illich, comme une conquête politique. Ils jouent sur deux sens, éloignés, mais complémentaires, de l'idée de convivialité. D'un côté la convivialité comme synonyme de relations directes agréables et de l'autre la définition radicalisée de la notion par I. Illich. Les *outils conviviaux* (c'est-à-dire aussi bien des objets comme une machine à laver, qu'une institution comme l'école) sont, pour l'auteur, des moyens pour donner à l'homme, à l'opposée du développement dans le cadre de la société industrielle, l'autonomie individuelle et la maîtrise de son environnement. À l'inverse, les outils qui deviennent non-conviviaux sont, selon Illich, ceux qui, comme l'automobile, créent une servitude, causent en permanence des insatisfactions et n'élargissent pas les capacités individuelles.

c) L'intensité des relations sociales

Pour combler cette recherche, à la fois relationnelle et idéologique, d'une sociabilité conviviale et de proximité, le problème de l'intensité des actions communes est déterminant. Pour créer des liens électifs et s'enraciner dans le quartier, l'organisation doit alimenter les acteurs en événements, en occasion de se retrouver : « Sans être aussi contraignante qu'un travail salarié, l'activité doit donc s'établir selon une périodicité régulière pour que des liens sociaux se tissent effectivement. » (Havard-Duclos, Nicourd, 2005, p.116). Cette nécessité d'intensifier les relations se traduit chez Les Verts par la valorisation du lien social, du contact direct, des moments de convivialité. Toutes les actions collectives sont ainsi envisagées comme des lieux de rencontre et des moments de partage.

On le sait, la stricte activité électorale est trop limitée dans un groupe local, même pour les plus gros comme celui du 20^e arrondissement de Paris, pour suffire à la vie collective. Ce militant l'explique clairement à propos de la fidélisation des nouveaux adhérents :

« Pour adhérer chez Les Verts, il faut s'accrocher à un truc, faut trouver quelque chose à faire. (...) Ceux qui vont adhérer maintenant, il va y avoir des campagnes, ils vont pouvoir prendre leur place. C'est vrai que lorsqu'on est dans les périodes entre les campagnes, à part les réunions, qui effectivement sont des fois franchement imbuvables, y a pas grand-chose à faire. »

Les acteurs créent donc des activités annexes, des motifs divers de rencontre qui dépassent le cadre de la simple compétition électorale, soit en s'agrégeant à des événements locaux ayant une portée directement politique, comme la mobilisation pour Lamine Dieng, ou la manifestation de soutien aux grévistes guadeloupéens du 21 février 2009, soit en participant à des événements ayant des objectifs moins partisans, comme la participation au carnaval de Paris, ou encore en les organisant directement. Cela a été le cas pour les débats de bars ou les salons de la teinturerie, ou encore pour la *Fête des Verts 20e*. Créée en 2006, cette fête locale a demandé une importante mobilisation des adhérents, des sympathisants et de leurs soutiens. Les objectifs énoncés étaient doubles : ancrer le groupe dans le quartier, en associant les habitants et les associations de l'arrondissement à un événement festif, et mobiliser le plus de militants verts pour un projet consensuel et convivial.

Concrètement, l'organisation a permis à une quinzaine de militants répartis en cinq coordinations de s'investir, auxquels s'ajoutent une vingtaine de militants qui ont préparé le projet lors des réunions du bureau, aidé à monter et démonter les tentes, déchargé les camions, préparé certains des mets vendus sur les stands, mobilisé leurs réseaux de militants associatifs ou leurs amis musiciens et participé à la campagne d'affichage et de tractage annonçant l'événement. Le groupe a réussi à réunir quinze associations, auxquelles de nombreux verts 20^e sont adhérents, que ce soient des antennes locales d'associations nationales (Ligue des droits de l'homme, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Réseau éducation sans frontières, Amnesty international, les Amis de la terre, le Réseau sortir du nucléaire, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, etc.) ou des associations de quartiers (la

Bellevilleuse, Vélorail, dont l'objet est d'implanter des véhicules à pédalage sur les rails de la petite ceinture, Microlithe, qui organise des formations à l'informatique, etc.). Cette mobilisation, une des plus importantes que le groupe ait organisées ces dernières années, a demandé une coordination efficace d'acteurs prêts à s'investir assez longuement (les *coordinateurs*) et de pouvoir compter aussi sur un nombre conséquent de militants prêts à apporter une aide ponctuelle. Le groupe a aussi eu largement recours à des aides extérieures. La mairie d'arrondissement a fourni des chalets démontables, la région a prêté les tables et les chaises, Les Verts Paris ont financé 1000€, Les Verts Ile de France 2000€ et Les Verts nationaux 500€ (le tout sur un budget d'environ 5000€). Au total, entre les militants qui ont aidé à organiser la fête et ceux qui y ont simplement participé (en assistant aux concerts, en prenant part aux débats,...), Les Verts estiment avoir réuni une soixantaine d'adhérents locaux et avoir attiré près de 500 habitants. Un militant membre du bureau, explique que cet événement a été important pour le groupe :

« Pour la fête, c'était de la préparation, le montage, les affiches, les tracts, ça fait pas mal de travail. C'était très bien, oui, oui, oui, très très bien. Ça a été le moment de rencontrer d'autres personnes du groupe qu'on connaît mal et ça, c'était pas mal. A chacun d'essayer d'en tirer parti et de tirer vers le haut quelque chose qui a plu à tout le monde. (...) Et puis il y avait beaucoup d'habitants de Belleville. Et en bureau on se disait que les gens de Belleville, ils ont vu qu'il y avait une fête, et ils vont se souvenir que c'est Les Verts qui l'ont organisée. Et que même vert, tout glandeur qu'on puisse paraître et rigolo entre guillemets, on est capable de monter des planches, de monter des stands, d'inviter des assos, de faire de la musique, bref de faire un truc sérieux quoi. »

Un autre militant, chargé de tenir la buvette pendant la fête, explique lui aussi que l'événement a été une réussite :

« Y a un double côté intéressant dans cette fête, c'est à la fois l'aspect rencontre des militants, souder le groupe, parce que, contrairement à ce qu'on dit les verts se détestent beaucoup moins qu'au PS par exemple. Moi je connais beaucoup de gens au PS, ils se parlent pas entre tendances. Nous on se parle, même si c'est sûr on est beaucoup moins nombreux. Mais c'est vrai qu'il y a aussi plein de rivalités qui

naissent, et de faire un truc collectif, ça soude aussi, ça crée du lien collectif. Et après au niveau politique, c'est vrai qu'on a eu des contacts avec les gens, on a eu énormément de gens qui ont pris contact et c'est fou de voir ça. On voit qu'on est dans un parti où il y a pas beaucoup de gens qui te détestent. Bon, bien sûr, il y a ceux qui te détestent parce qu'ils sont pro-israéliens et que Noel Mamère a fait telle ou telle déclaration et ils t'agressent sur le marché, ou d'autres questions du genre, mais sinon il n'y en a pas tellement. Et j'ai bien vu ça en tenant le stand. (...) On arrive à discuter avec les gens parce qu'ils nous trouvent sympathiques à la base. Il y a plein de gens qui verraient un stand d'un autre parti, ils le zapperaient tout de suite. »

Ce type de mobilisation festive est particulièrement prisé par les verts de l'arrondissement. Les campagnes électorales sont souvent lancées par des *fêtes* dans des bars du quartier. Tous les militants et sympathisants y sont conviés. Tout en buvant un verre et en grignotant, on y discute de tout et de rien, de la vie politique locale, des chances de tel ou tel candidat, on prend des nouvelles d'autres militants perdus de vue, on montre des photos de ses enfants ou du cortège vert dans une manifestation récente. On y prépare aussi le matériel de campagne, banderoles, ballons aux couleurs du parti, on récupère les nouveaux tracts, des autocollants génériques marqués du tournesol, emblème des Verts, et d'autres, siglés, du nom du candidat. Une ou deux heures après le début des festivités, le ou les candidats, parfois accompagnés d'un ténor du parti ou d'un grand élu, viennent prononcer un discours mobilisateur. Une autre fête sera organisée après l'annonce des résultats. Il y a aussi, pendant les campagnes électorales, des événements festifs organisés en direction de la population du quartier. Par exemple, une *fête de soutien* aux candidats (le titulaire et sa remplaçante) verts pour les législatives de 2007 dans la 21^e circonscription, avait été organisée le soir du 5 juin place de la Réunion. Sur un espace bétonné abritant un marché quelques jours par semaine, l'équipe de campagne a installé une table remplie de tracts et d'affiches, une autre, plus petite, avec des biscuits apéritifs et des boissons (jus d'orange, coca-cola et cubis de vin). Les deux candidats sont présents et discutent avec les militants et sympathisants présents (dont des membres du PS, et de petites formations de gauche implantées dans l'arrondissement), distribuent des tracts aux rares passants et établissent des listes de volontaires pour les prochains affichages. Puis un groupe de musiciens (cuivre et percussions africaines) vient donner un petit concert. C'est à ce moment que les enfants

du quartier et les passants intrigués par la musique viennent se regrouper autour du stand, quelques-uns esquissent quelques pas de danse. Au total, l'événement a réuni une cinquantaine d'habitants des immeubles alentours et une quinzaine de militants alertés par les mails envoyés par les organisateurs ou par leurs contacts militants.

2) Le désir de créer du lien

a) Célébrer le lien

Alors que les acteurs s'investissent avec circonspection, en leur nom propre, qu'ils peuvent à tout moment faire défection et qu'ils opèrent des rapports identitaires différenciés, ils éprouvent pourtant le désir de signifier le plaisir de l'échange, en valorisant fortement la *bonne ambiance*, la convivialité, l'amitié et la sympathie. C'est-à-dire en minorant, dans toutes ces manifestations festives, la fonction utilitaire de la relation, au profit d'une célébration du lien social. Ainsi, si l'organisation répugne à manifester une identité collective par des cérémonies ritualisées, à l'inverse, les acteurs, en multipliant les occasions festives de rencontre, célèbrent le lien qui les unit.

L'énergie et le temps passés à se cotiser pour acheter une bouteille de champagne pour fêter l'anniversaire d'un militant, à renouveler le stock de couverts en plastique du local, à préparer des tartes et des gâteaux pour le buffet de fin de l'assemblée plénière, etc., ne le sont pas à organiser et à mettre en œuvre une action directement militante. Ce que Norbert Alter nomme, en référence à George Bataille, *le principe de dépense* (2009, p.27), c'est-à-dire de la perte du temps productif, est omniprésent dans le fonctionnement quotidien des Verts du 20^e arrondissement : « Ce principe de la perte, de la dépense inconditionnelle est irréductible à la balance des comptes. Il se fonde, bien plus que sur le désintéressement, sur l'intérêt de dépenser. Il renvoie spécifiquement à la volonté de faire lien, de sacrifier quelque chose pour manifester l'existence d'un lien. » (Alter, 2009, p.28). Ici, les militants sacrifient un des biens les plus précieux pour un parti politique, leur temps, et ce pour une activité qui, à priori, est éloignée du combat politique pour lequel ils ont adhéré. Ils offrent au groupe leur participation aux activités dont le but premier est de construire du lien, ils font, littéralement, un don de relation.

b) Échanges et trahisons

S'intéresser aux formes du lien social et aux revendications conviviales des acteurs permet d'explicitier plus finement cette peur omminprésente de la trahison. Cette crainte exprime, comme on l'a vu, le risque d'utilisation opportuniste de l'investissement collectif. C'est par exemple, ce qu'exprime François en entretien :

« On essaye de trouver des satisfactions personnelles, mais en les réalisant au sein du groupe. Moi j'ai toujours eu une idée très collective du travail, j'arrête pas de leur dire à chacun, de ne pas tirer la couverture à eux et de penser au groupe. Je crois que beaucoup essayent de tirer un petit peu des bénéfices, soit personnels, soit de satisfaction de son égo, au travers de ce qu'il fait au sein du groupe. C'est-à-dire qu'il se sert du groupe pour se satisfaire. Bon, ça pourrait être comme l'élu qui tire bénéfice du groupe, euh, voilà ! Et puis on trouve aussi vraiment des altruistes quand même qui travaillent pour le groupe. Oui, il y en a quand même. »

Les verts ont conscience que l'ascension rapide du parti a aiguisé les ambitions et ils estiment légitime, dans la plupart des cas et malgré les critiques récurrentes contre la professionnalisation de la politique, qu'un militant puisse avoir un plan de carrière et qu'il souhaite conquérir un poste électoral ou assister un élu :

« [Il faudrait] aussi, trouver le moyen de concilier, comment dire, le plaisir d'adhérer, de trouver des gratifications dans le militantisme et les ambitions légitimes des uns et des autres. C'est-à-dire trouver comment les gens qui ont des ambitions et des choses à dire puissent le dire. Parce que c'est pas toujours ceux qui seraient le plus utiles qui ont le plus de choses à porter qui finissent par percer. Soit parce qu'ils sont modestes ou pas assez agressifs, tu vois. »

En cours d'entretien, Romain résume le problème des ambitions personnelles en citant une phrase de l'ancien secrétaire national Gille Lemaire :

« Gilles il disait souvent : " Y a aucun problème avec les ambitions personnelles, la question est : est-ce qu'elle dépasse les ambitions collectives ?" Et c'est toujours la

question. Bien sûr tu veux être député, tu veux être conseiller régional et on peut en discuter mais faut pas que ce soit au prix de plein d'autres choses. »

Les nombreuses craintes de trahison, que nous avons évoqué peuvent alors être interprétées comme la peur d'un détournement des investissements collectifs dans les relations. C'est-à-dire, de tout ce travail sur le lien qui permet au groupe de fonctionner, sans pour autant qu'il ne soit directement productif. Les acteurs, lorsqu'ils dépensent du temps de l'énergie, ou même de l'argent, pour réussir une fête, effectuent un don. Dans ce cas, ils donnent « (...) non pas "à" l'autre, mais "pour" être ensemble, faire ou éprouver quelque chose ensemble. » (Alter, 2009, p.111). Par exemple, une polémique a été déclenchée parce qu'on reprochait à Joël, qui ne rate aucune occasion pour se féliciter de la réussite des *salons du vendredi*, d'en tirer un intérêt stratégique, alors qu'il utilisait l'investissement et la bonne volonté des militants parisiens.

Alors que *s'engager pour la cause verte*, correspond pour les acteurs à s'investir dans les relations à donner *pour* être et agir ensemble, la peur de la trahison exprime donc la crainte d'une attaque portée au sens des relations sociales. C'est-à-dire, la crainte que les relations de groupe soient ramenées à leur *fonction d'utilité*, par un acteur ambitieux qui raisonnerait comme l'Homo œconomicus d'Olson : « (...) les trahisons ne touchent pas seulement les individus, mais leur socialisation elle-même. Ces actions sont en effet plus que des défections individuelles puisqu'elles remettent directement en question l'homogénéité du fonctionnement collectif et l'idée même d'appartenance et de solidarité en tirant parti du capital collectif accumulé par le groupe selon les principes d'échange fondés sur la confiance et l'endettement mutuel. » (Alter, 2009, p.70).

c) Des spécialistes de la socialisation

Au cœur de cette dialectique de l'échange se situent les *vieux sages*. Ce type d'acteur expérimenté et intégré dans plusieurs réseaux de connaissances a une place décisive dans ce travail collectif sur le lien social. Dans le 20^e arrondissement, un personnage comme Joël multiplie les contacts et les invitations personnelles, crée des conditions de rencontre (par les salons du vendredi et ces fréquents appels à la

mobilisation pour telle ou telle action), forge des liens d'amitié, et se spécialise, informellement, dans l'accueil et la socialisation. C'est dire qu'il est un des acteurs les plus occupés par la création du lien entre les membres.

Il l'explique lui-même :

« Comme j'ai été prof, et que c'est les contacts humains qui me plaisaient le plus, les réunions d'accueil et les contacts individualisés, accueillir les gens et essayer de les intégrer m'intéresse. ».

Tout comme il endosse le rôle du mandaté à l'accueil, sans en avoir nécessairement le titre, il a aussi endossé celui du chargé des relations avec l'extérieur, lorsqu'il occupait la fonction de secrétaire du groupe :

« Y a des rapports compliqués. Y a des problèmes des rapports politiques avec ces gens, car ils sont à gauche de la gauche, et les verts sont aussi alliés au PS, donc c'est délicat et c'est moi qui me chargeais de la bonne entente grâce à mon ancienneté et à mes connaissances. »

Tâches auxquelles il a ajouté celle d'assistante sociale :

« Parfois, si tu veux, en tout cas moi ça a été le cas car j'étais un peu plus ancien, à la fois par l'âge et par l'activité politique, il faut aussi faire des trucs, de, pff, comment dire, d'assistante sociale, pour régler des problèmes individuels. Le secrétaire est parfois amené à être à l'écoute des gens qui ont des problèmes personnels, et ça peut être parfois important et pas du tout facile. Donc, oui, j'ai fait un travail d'écoute et de médiation. »

Lorsque se pose la question des acteurs qui recueillent la confiance des autres militants, ce n'est pas la place dans la hiérarchie organisationnelle qui est évoquée, mais les critères de l'ancienneté, de l'intégration à de nombreux cercles d'échanges et les aptitudes à la convivialité qui sont convoqués. C'est par exemple le cas, lorsqu'un militant trace le portrait-robot du *sage* qui aurait les ressources pour jouer le rôle de médiateur et désamorcer les conflits :

« Ce qui serait bien c'est qu'à côté de la commission statutaire qui applique les règles absolues, il y ait une sorte de commission de conciliation des sages qui essayent de

trouver des consensus, tu vois. Il y a tellement de conflits chez Les Verts qui sont non-violents qu'il faudrait qu'ils trouvent des moyens non violents de résoudre leurs conflits internes. Si tu veux, le comité de sages, ce serait des gens de certaine expérience qui ont la confiance des gens de différentes sensibilités (...). Moi je vois, y a une copine qui est surement la plus vieille adhérente des Verts Paris, elle a certainement la confiance de tout le monde. On pourrait trouver des gens acceptés par les différentes sensibilités, pour leur honnêteté et leurs capacités de convivialité, tu vois, je pense que c'est possible. »

On comprend donc que pour créer du lien et les conditions de l'échange, le vieux sage se doit non seulement d'inspirer la confiance, c'est-à-dire éviter d'être soupçonné de vouloir détourner à son profit les *dons de relations*, mais aussi avoir la capacité de donner beaucoup (des informations et des conseils, un engagement, une recommandation...) et à beaucoup d'acteurs. C'est en donnant largement qu'ils trouvent la capacité de se placer au centre des réseaux et la légitimité pour initier des régulations. Cet endettement s'effectue sur le plan militant, mais aussi sur le plan personnel. Joël, par exemple, sort fréquemment du cadre des fréquentations militantes pour bâtir des *échanges personnels* : il est celui qui garde le contact avec d'anciens membres et donne de leurs nouvelles au groupe, il fournit un logement d'urgence à des militants verts qui en ont la nécessité, il mobilise ses connaissances pour aider un membre du groupe, etc.

III] LA SOCIABILITE COMME OUTIL DE REGULATION

Déplacer la focale vers la scène interactionnelle et prendre en considération les sociabilités électives, de sympathie ou d'amitié, les rapports chaleureux entre militants et leur mise en scène par l'organisation, nous confirme que les logiques d'engagement distancié ainsi que les conflits éthiques et normatifs, ne sont pas systématiquement des freins à la coordination. Le plaisir d'être entre amis, de bâtir une relation d'échange en donnant et en rendant, et de célébrer le lien collectif, est aussi un carburant de l'action. En regard des différentes facettes que prend le lien entre les militants, où le plaisir d'être ensemble occupe une place majeure, la relation sociable, selon la définition qu'en donne Georg Simmel, prolonge naturellement les appels à la convivialité et à la proximité, mais se distingue aussi de plusieurs façons.

Tout d'abord, à l'inverse de l'amitié c'est un lien faible entre les acteurs et plus encore, un lien faible qui dépersonnalise. Il serait faux de croire qu'un parti de plusieurs milliers d'adhérents, ou même un groupe local ne comptant que quelques dizaines de membres actifs, puisse fonder une grande partie de ses actions sur l'existence de liens forts d'amitié entre ses militants. La socialisation doit aussi se faire entre les membres qui n'ont que peu de choses à partager. Les mécanismes de la sociabilité, traduits dans des règles dont le non-respect est sanctionné, sont précisément un de ces moyens d'ajustement entre les acteurs. Ils offrent aux militants la possibilité de bâtir des échanges conviviaux sans pour autant investir dans des relations denses. Ensuite, à rebours d'un système où les différences de dotation en capital social sont sensibles, les rapports sociables postulent une égalité entre les participants. Enfin, la sociabilité marque une autonomisation des formes de la socialisation, ce qui provoque des répercussions importantes dans les rapports sociaux du groupe. Ces différentes caractéristiques de la sociabilité associées aux particularités du système social des verts nous permettent alors d'examiner sous un autre angle la propension des militants verts à mettre en avant les liens conviviaux et à transformer en *fête* une part conséquente des actions communes.

1) Les règles de la sociabilité verte

Les pots de fin de réunion et d'AG, les diverses fêtes, mais aussi une grande part des tractages, des collages, sont généralement placés sous le signe non seulement du plaisir d'être ensemble, mais aussi des règles strictes de la sociabilité. A ces occasions, les verts ne font alors pas simplement preuve de convivialité, en se faisant la bise, en étant souriant et accueillant, en mettant de côté les rancœurs personnelles, ils construisent un cadre interactionnel répondant à des objectifs et des exigences relationnelles précises.

a) Traiter l'autre comme son égal

L'égalitarisme sociable signifie que, en s'inscrivant dans le cadre de la sociabilité, l'acteur accepte de considérer l'autre comme son égal et de le signifier clairement. Par exemple, le tutoiement systématique entre les militants abolit symboliquement les différences de statut entre un élu, un sénateur ou un adjoint au maire et un nouveau membre qui ne connaît que peu les règles de la politique et de la militance. Cette égalité n'est certes qu'une fiction, car les différences de statut et d'influence sont, comme on l'a vu, bien entendu présentes. Cependant, les règles de la sociabilité verte ne réclament pas une égalité réelle renvoyant aux contenus objectifs de la position de chacun. Ce qui importe c'est la forme des relations, c'est que tout le monde accepte d'exprimer ce personnage sociable. Comme l'explique Simmel, « le monde de la sociabilité, le seul où une démocratie de l'égalité en droits est possible sans frictions est un monde *artificiel*, constitué d'êtres qui souhaitent établir exclusivement entre eux des actions réciproques entièrement pures, qui ne soient perturbées pour ainsi dire par aucune référence matérielle. » (1917/1981, p.128).

Pour soutenir cette règle de l'égalité, tout un système de neutralisation symbolique des différences est mis en place. Des dispositifs scéniques, dans les réunions ou les AG, figurent ainsi la proximité entre les mandatés et les simples adhérents. Tous les symboles traditionnels des assemblées politiques, tels que la disposition selon les préférences partisans ou la mise en avant des leaders, sont soigneusement évités. Par exemple, les différents secrétaires de groupe rencontrés ont toujours fait très attention

de ne pas se mettre en bout de table, ce qui donnerait à croire qu'ils revendiquent une place particulière et qu'ils réclament la direction de la réunion. Loïc Blondiaux, en 1988, a repéré une même mise en forme sociable des relations entre membres des clubs politiques qu'il a étudiés. Le postulat d'égalité inhérent à la sociabilité organisée, se traduit là encore dans la typologie des lieux de réunions des clubs où « (...) on cherche à donner l'impression que la cohésion du groupe repose sur l'affinité globale de relations entre "amis" ou "complices". » (Blondiaux, 1988, p.39). C'est parce que cette égalité est une illusion, une sorte de jeu où tout le monde fait *comme si*, qu'elle peut représenter, dans le cours de l'interaction sociable, l'incarnation achevée, de la démocratie consensuelle revendiquée par les militants. Comme l'explique Isaac Joseph dans ce cadre sociable : « (...) la consistance des liens s'organise autour de régions de signification avec leurs règles de pertinence qui circonscrivent les interactions. Ainsi, la présomption d'égalité d'une conversation sociable est une règle locale qui ne vaut que dans la mesure où les participants se sont disposés, intellectuellement et spatialement, à l'intérieur d'un cercle où l'accès à la parole est réputé égal pour chacun d'eux. La règle du "comme si" limite leurs interactions et l'enjeu de leurs interactions, elle met en suspens les références et les intérêts hors jeu. » (Joseph, 1998, p.21-22).

b) Honorer chacun spécialement

Simmel explique ainsi que la sociabilité « exige la plus pure et la plus transparente action réciproque, celle qui se produit entre égaux ; en vertu de son idée fondamentale, elle doit imaginer des êtres qui se défont à ce point de leur contenu objectif et qui se modifient à ce point quant à leur importance intérieure et extérieure, qu'ils deviennent égaux quant à la sociabilité et que chacun d'entre eux ne saurait accéder pour soi aux valeurs de la sociabilité qu'à la condition que les autres, par le jeu de l'action réciproque, y accèdent également. » (Simmel, 1917/1981, p.129). Puisque le jeu sociable nécessite que tous soient égaux pour signifier que l'autre est aussi légitimement digne de l'interaction que soi-même, les sujets à polémique sont le plus possible euphémisés.

Alors même que l'organisation est fondée sur le rapport individuel aux valeurs et sur les oppositions idéologiques entre militants, dans le cadre des rapports sociables, c'est le refus de tout ce qui peut opposer les acteurs qui est valorisé. L'interaction sociale retire le maximum de ce que la personne possède comme propriété singulière, pour l'insérer dans le jeu codifié de la sociabilité. Si chacun doit conférer à l'autre le maximum de valeur sociale, c'est donc au prix d'une certaine uniformisation et d'une dépersonnalisation partielle. C'est une des subtilités les plus notables du fonctionnement sociable dans l'organisation des Verts, dépersonnaliser des acteurs individualistes, pour, dans un même mouvement, créer de la proximité. Chasser au maximum les motifs de distinction, ôter toute différence qui pourrait briser le jeu « de la forme la plus pure de la socialisation », permet aux interactants d'exprimer que l'on accorde à l'autre une valeur particulière, « comme si l'on honorait chacun spécialement » (Simmel, 1917/1981, p.129). C'est pour cela que Jacques peut apprécier des gens avec qui il ne nouerait aucun lien dans *la vraie vie* :

« L'ambiance est plutôt sympa, y a des gens très divers, très mélangés, des gens avec qui je m'entendrais sûrement absolument pas dans la vie, mais c'est pas grave. »

L'égalité sociale exclut aussi l'appartenance aux tendances. Ce qui veut dire que, bien que chacun sache où se situe l'autre, la réalité des divisions idéologiques est tue le temps de la relation sociale. À côté de la règle d'égalité, la sociabilité verte prescrit donc aussi une règle de réciprocité, et une règle interdisant aux acteurs de créer une polémique. C'est à ces conditions que le plaisir du lien peut pleinement se déployer dans les actions communes du groupe. Dès lors, comme on l'a vu, lorsqu'on aborde les actions d'affichage et de tractage, c'est systématiquement le plaisir d'être ensemble qui est mis en avant.

Romain :

« Tu bidouilles, tu dois faire ça vite et tout ça, et puis c'est aussi le truc de faire un travail manuel, tu vois. Et puis y a le groupe, tu discutes, enfin moi j'ai passé de super bons moments à afficher. Et ouais, y a vraiment une excitation et c'est vraiment plaisant. »

François :

« C'est vrai qu'il y a une satisfaction d'aller sur des marchés de rencontrer des gens de parler avec des gens, la finalité, j'ai l'impression que c'est aussi faire plaisir au militant lui-même. C'est-à-dire le militant se retrouve avec d'autres militants, il se réunit, il fait sa petite vie à se satisfaire de ces réunions, oui il y a une autosatisfaction, qui n'est pas toujours tournée vers le but extérieur. »

c) Une perte partielle de contenu

Pour que la relation sociable se réalise, le contenu de l'interaction n'a, on le voit, pas d'importance, pour peu que l'égalité, la réciprocité et le refus des polémiques, soient respectés. C'est pour cela, que l'on peut affirmer qu'une grande partie des interactions dans le groupe des Verts du 20^e arrondissement, que ce soient des réunions, des actions sur l'espace public, ou encore une fête de lancement de campagne, se font sur le mode sociable. Le contenu de ces actions communes est moins significatif que la forme à partir de laquelle elles se réalisent. C'est la façon dont les acteurs se placent en relation, et les règles qu'ils respectent, qui sont, en l'espèce, le plus révélatrices : « Les formes de la socialisation sont à la fois la scène et le résultat de l'activité socialisatrice des individus » (Watier, 1998b, p.272).

Puisque la sociabilité représente la satisfaction d'être socialisé, de participer, sans autres buts que l'interaction, les acteurs vont, au cours de la relation sociable, privilégier la vie en groupe à toute autre finalité. On comprend alors pourquoi certaines formes d'action collective continuent de fonctionner alors que chacun sait que leur utilité est discutable. Par exemple, les militants se sont aperçus que la tradition du tractage pour annoncer les débats organisés par le groupe n'atteignait pas son but, l'assistance n'étant composée que de verts ou de sympathisants avertis par le réseau militant. Cependant, cette pratique a perduré, parce qu'à cette époque où les débats de bar étaient organisés toutes les semaines ou les deux semaines selon les disponibilités, les tractages les annonçant étaient une des rares occasions régulières pour se rencontrer agréablement en dehors du bureau. C'est le plaisir d'être ensemble qui était privilégié. Daniel Gaxie fait un constat similaire à propos des réunions improductives : « Si certaines organisations de base se réunissent si souvent et si longtemps sans parvenir à des décisions concrètes

n'est-ce pas la preuve que ces réunions fournissent en elles-mêmes certaines satisfactions aux participants ? » (Gaxie, 1977, p.148). Un militant, lors d'un entretien, donne aussi l'exemple de la distribution du journal du groupe local :

« Quand on le tracte en retard par rapport à des annonces qu'il y a à l'intérieur et qu'on en distribue la moitié, on fait les choses à l'envers. Mais on dirait que la finalité ce n'est pas ça du tout, c'est que le militant se déplace et se satisfait d'aller rencontrer d'autres gens. »

2) Des règles sanctionnées

a) Une norme de consensus

Le refus obstiné de tout échange risquant de briser la relation sociable conduit à observer ce que Sandrine Nicourd et Bénédicte Havard-Duclos ont nommé une norme de consensus : « Dans le cadre des échanges formels (réunions collectives), les risques de conflit sont maîtrisés par l'absence de débats pouvant engager de vives discussions. Dans le cadre des échanges informels, la "bonne éducation" des gens, leur capacité à maintenir des relations policées permettent le maintien du consensus : quand deux bénévoles ont des positions politiques divergentes, voire opposées, le sujet devient tabou. Sont rarement abordés collectivement les sujets d'actualité (...) qui concernent pourtant le public participant aux activités. Les sujets de discussion pouvant porter sur les personnes rencontrées dans le cadre des activités et sur leurs difficultés, sur les problèmes techniques des bénévoles qui n'ont pas su répondre à une demande du public (...). Mais la volonté de "ne surtout pas heurter les gens", de préserver les valeurs de respect et de tolérance conduit à ne pas aborder "des sujets qui fâchent". Ainsi, rompre le consensus à Alphasol aboutit inévitablement à une auto-exclusion de l'association. » (2005, p.118). La notion de norme de consensus, utilisée par les auteurs pour décrire ce type de relation qui « prend la forme d'échanges policés non mondains (...) » (2005, p.117), est très proche du travail d'évitement des conflits observé par Carminati et Lichtenberger (2004, p.99) (voir chapitre III) ou encore du constat, formulé par Blondiaux et Lévêque, d'une dépolitisation des échanges dans les conseils de quartiers :

« Cette “dépolitisation” de l’espace public des conseils participe d’un processus plus général d’euphémisation de la parole publique. Tout, dans le dispositif, semble contribuer à empêcher la venue du discours de dénonciation (frontale et violente d’un état politique général), de rejet (d’un groupe ou d’une communauté) ou de rupture (avec l’ordre politique national et local). » (Blondiaux et Lévêque, 1999, p.58).

On pourrait reprendre point par point l’analyse des auteurs pour décrire le refus du conflit dans le cadre des relations sociables des verts du groupe du 20^e arrondissement : les sujets d’actualité politique qui pourraient diviser le groupe ne sont que très rarement abordés (laïcité et place de l’Islam, soutien à l’Union Européenne, etc.) alors que ceux qui font l’unanimité le sont fréquemment (OGM, nucléaire, politique sociale du président de la République...). Sur un grand nombre de sujets politiques, Les Verts n’ont ainsi aucune position officielle et ce n’est pas uniquement parce qu’un consensus est difficile à trouver, mais aussi, parce que bien souvent, la discussion n’est pas lancée de peur qu’elle ne provoque une polémique. Un militant explique ainsi :

« (...) ce n’est pas parce que le groupe n’arrive pas à se mettre d’accord, c’est qu’il n’essaye pas de se mettre d’accord ».

En conséquence le parti et particulièrement le groupe du 20^e, ne connaissent que très peu de débats politiques. Une grande part des acteurs rencontrés agrée sur ce point :

« C’est un vrai problème, à chaque fois qu’il y a un débat politique, on a tendance à l’esquiver, parce qu’on est divisé sur beaucoup de choses. Le référendum Les Verts ont eu une position mais c’était 50-50. La loi sur le voile, je veux dire, y en a à qui moi je parle plus depuis cette histoire, en même temps on a pas eu vraiment de position, on a été contre le fait de faire cette loi à tel moment, on n’a pas été contre la loi, pour la loi, voilà. »

« Comme on a pas de débats politiques, enfin moi je pense que les verts manquent de débats politiques, donc les salons c’est l’occasion d’en avoir un peu. »

Les nécessaires marques de déférence obligent non seulement les acteurs à éviter d’entrer en conflit, mais plus encore à ne pas aborder tout sujet qui puisse prêter à mésentente. A ce titre, Deroche-Gurcel explique que l’individu sociable « disposant d’un

registre lexical amputé des ressources de la preuve et de la plaidoirie, se doit d'afficher des dehors ne laissant pas prise à l'interprétation parfois tendancieuse de son prochain » (1993, p.182). Or, dans l'univers paranoïaque de la militance politique, tout peut être interprété de façon polémique, l'action militante est toujours questionnable idéologiquement. Pour éviter toute interprétation tendancieuse qui briserait alors la relation sociable, les militants se contentent, dans la plupart des interactions, de sujets purement pratiques (quelle date pour la prochaine plénière, qui s'occupe de rédiger tel tract...) ou de témoignages¹⁹². Les prises de position politique qui ne seraient pas consensuelles, les discours dénonciateurs ou encore les controverses n'ont donc pas cours.

b) Les perturbateurs refusent le consensus sociable

Le temps d'une interaction placée sous le signe de la sociabilité, lorsqu'un acteur ne respecte pas les règles d'égalité, de réciprocité et de refus des polémiques, il brise le cadre sociable. Il peut alors être sanctionné. La fréquence de ces sanctions est alors une des indications manifestant la place centrale de la régulation sociable dans les activités quotidiennes du groupe.

Ces sanctions sont généralement diffuses, c'est-à-dire ne sont pas le fait de la mobilisation d'un acteur qui endosserait le rôle de leader, mais un acte commun, non verbalisé en tant que tel. Elles ont pour conséquence de provoquer l'ostracisme envers le contrevenant, qui se trouve mis de côté de la relation sociable. Deuxième conséquence, ces sanctions diffuses ne se traduisent pas « par une décision, mais par la construction progressive d'une "réputation" qui peut, à l'occasion, nuire à celui qui ne se comporte pas de manière conforme. » (Alter, 2003a, p.81). Dans ce cas, le contrevenant est étiqueté comme un *perturbateur*. Les acteurs identifiés comme perturbateurs ont un profil assez spécifique : ce sont ceux qui se réfèrent le plus aux valeurs et normes du parti pour contester les actions des uns ou l'absence d'action des autres. Ils interviennent à tout moments, souvent sur la même question (le débat n'est jamais clos),

¹⁹²Pour Blondiaux et Lévêque « Une des caractéristiques principales du registre du témoignage est de détacher (dans les mots sinon dans les faits) la cause défendue de l'intérêt personnel de celui qui le pratique, lequel ne met pas en avant son destin personnel mais l'intérêt collectif du groupe auquel il appartient ou de son environnement (...). » (1999, p.56)

l'exaspération se marque alors par de petits signes : soupirs, coups d'œil au plafond, etc. Ce n'est que lorsqu'ils sont absents, que les perturbateurs sont franchement critiqués et qu'on les remet en cause en tant qu'individus. Ce qui semble montrer que les participants, même lorsque la polémique est engagée, ne renoncent pas à la possibilité de poursuivre la relation sociable.

Les conflits se forment lorsque les perturbateurs réinjectent de la politique donc de la controverse, dans un cadre où tout est fait pour l'évincer. Puisque l'égalité mise en scène par la sociabilité est fictive, elle « cesse aussitôt d'exister dès lors que le sérieux de la vie et de ses contenus franchit le seuil de la sociabilité. » (Deroche-Gurcel, 1993, p.160). Une fois le consensus détruit et que les perturbateurs ne peuvent plus être ignorés, les hiérarchies sont réinvesties, le temps de rétablir la relation sociable en recadrant le perturbateur. Les personnes préposées au recadrage sont généralement les vieux-sages et les mandatés les plus importants. Les acteurs réaffirment alors leurs rôles statutaire, qu'ils avaient pris soin d'euphémiser la majeure partie du temps.

Pour conjurer ces conflits, plusieurs stratégies sont utilisées. L'évitement, la non-transmission d'informations comme la date d'une réunion, ou encore l'inertie. Par exemple, lors d'une réunion de bureau, alors que la militante chargée de la communication interne, repérée comme perturbatrice était absente, la question a été posée de savoir si il fallait lui demander de prévenir les membres du groupe d'un tractage prévu le week-end. Trois voix se sont alors élevées pour dire :

« Non, non, demande pas à X, pas à X »

« Faut trouver quelqu'un d'autre mais pas elle. »

Ainsi les listes de diffusion n'ont été mises en place qu'après trois années, c'est bien parce que c'était cette même militante qui les proposait à chaque assemblée plénière et qu'elle était repérée comme une perturbatrice. Elle a la réputation de toujours soulever des questions conflictuelles, d'interroger chaque candidat sur sa tendance d'appartenance, d'interroger sur les procédures de vote, etc. Si quelques militants ont la réputation d'être des perturbateurs parce qu'ils provoquent souvent des conflits et des polémiques, et sont donc régulièrement ostracisés, on ne peut cependant pas affirmer que chaque vert chaque vert du groupe serait figé dans une de ces deux catégories : les perturbateurs d'un côté, luttant contre l'autonomisation des formes, et de l'autre, ceux qui ne s'attachent qu'aux plaisirs de la relation sociable. Selon les

circonstances, certains auront tendance à polémiquer s'ils l'estiment nécessaire, mais pourront à d'autres moments, favoriser une relation plus apaisée.

3) La sociabilité comme moyen de l'action collective

a) Accepter de jouer le jeu sociable

La sociabilité est un phénomène social dont le plaisir et la dimension ludique sont les raisons d'être. Que ce jeu social soit une des finalités d'un grand nombre de relations militantes paraît alors contre-intuitif, aussi bien pour les acteurs de l'organisation que pour l'observateur. Comme l'écrit G. Simmel : « (...) plus elle se présente comme sociabilité accomplie, plus elle apporte à l'homme en quête de profondeur une plénitude de vie d'ordre symbolique et une importance qu'un rationalisme superficiel ne cherche jamais que dans les contenus concrets ; et puisqu'il ne les trouve pas, il ne sait que rejeter la sociabilité comme une futilité creuse. ». (1917/1981, p.125). Prendre au sérieux *la forme ludique de la socialisation*, c'est accepter d'envisager que la sociabilité a un rôle plus fondamental dans la relation et la production de l'action que le simple divertissement.

C'est bien parce que l'interaction sociable nécessite « (...) l'action réciproque libre et l'équivalence des éléments qui constituent la loi fondamentale de la sociabilité. » (Simmel, 1989, p.131), qu'elle représente pour les acteurs de l'organisation une solution d'ajustement pertinente. En insistant, en entretien, sur le rôle du lien dans leurs actions collectives tout en relativisant l'importance des contenus, les militants théorisent eux-mêmes la place des rapports sociables dans l'organisation : « Les formes de socialisation pourront donc être distinguées selon la conscience du lien formel qui unit les participants, et plus ce degré sera élevé, plus l'accent sur le lien réciproque sera valorisé par rapport au pur contenu, c'est-à-dire la matière de l'association » (Watier, 1998b, p.266). Cela signifie que les acteurs ne sont pas dupes, et que s'ils acceptent de *jouer le jeu sociable*, c'est qu'ils y trouvent non seulement du plaisir, mais aussi un sens pour

l'action politique. On observe alors que c'est la notion même du militantisme qui peut devenir synonyme de sociabilité. Sur la pratique du collage, un militant explique ainsi :

« Ça fait une occasion de rencontrer des copains de discuter en collant, c'est un bon lieu d'expression où tu peux sympathiser avec d'autres aussi, c'est un vrai lieu de militantisme. »

De même, un des organisateurs de la fête des Verts 20^e, explique, en guise de bilan, que

« [cette fête] aura permis de créer ou de consolider des liens entre nous, du plaisir de faire des choses ensembles, bref de militer. »

b) L'éthique verte en acte

Lorsqu'on examine les modalités de fonctionnement du lien sociable (égalité, ouverture à tous, réciprocité) et son effet sur les relations militantes (consensus, proximité, plaisir d'être ensemble), on comprend que, si *les formes de socialisation sont la société en acte* (Watier, 1998b, p.266), la sociabilité incarne, en quelque sorte, l'éthique verte en acte.

Tout d'abord, ces règles sont simples et leur apprentissage facile. La mise en scène de la sociabilité dans les événements du groupe (débat, réunions, tracts, pots...), permet au nouvel adhérent d'en apprendre le fonctionnement. L'apprentissage rapide de la sociabilité verte permet alors de maîtriser l'essentiel pour être accepté par les autres comme pair. C'est aussi une des voies, en insérant le nouvel adhérent dans la relation sociale, de formation aux différentes techniques militantes.

Ensuite, bien que le jeu sociable paraisse futile, c'est une mise en forme particulière du lien social qui permet de participer aux interactions dans un cadre facilitant, *sociologiquement idéal* (Simmel, 1917/1981, p.128). Les prescriptions de la régulation sociable permettent une mise en relation apaisée à autrui : « s'entendre pour jouer à la société dans la mesure où cela exige l'égalité des participants, c'est aussi présenter les conditions d'une communication sans autre contrainte que celle qu'elle se donne, à savoir la relation pour elle-même. » (Watier, 1998b, p.279). Le militant peut alors ne jamais aborder de sujet politique et ne vivre son appartenance au groupe que

sur un plan cordial sans être rejeté. La sociabilité offre le plaisir de donner à autrui, d'être reconnu par l'autre tout en se valorisant soi-même. Ce plaisir permet alors d'adhérer au groupe sur un mode personnel. Quand bien même le rapport aux valeurs de chacun serait différent, la relation sociable l'ignore.

Enfin, le lien sociable est bien plus qu'un divertissement pour l'acteur qui recherche en adhérant au projet collectif vert à participer d'une action collective, tout en affirmant son individualisme. La place de la sociabilité dans cette négociation entre l'autonomie et l'engagement, est de produire et de vivre du social, sans nuire à cette autonomie. Puisque les verts envisagent leur engagement comme opposé au modèle structuré et hiérarchisé, tel que l'incarne dans l'imaginaire militant le P.C, la sociabilité est un moyen d'agir ensemble. Un jeune adhérent explique ainsi que :

« Je crois que les verts ont intégré un truc qui existe pas ailleurs, enfin qui existe dans certains endroits ailleurs, mais qui est moins assumé, si on prenait pas du plaisir à faire de la politique on le ferait pas je veux dire. Le truc des militants moines- soldats qui vont se suicider pour une cause c'est fini quoi, et eux-mêmes n'y croyaient pas, c'est une légende. Je crois ce que j'aime chez Les Verts c'est assumé, ce qu'on aime c'est la convivialité, c'est aussi être ensemble. Et ouais, le plaisir de militer c'est ça, c'est le plaisir de lier des liens avec des gens. Et quand je vois par exemple les réunions du vendredi, je sais pas si je devrais dire ça [rire gêné], mais tu as plein de gens qui viennent parce qu'ils n'ont plus grand-chose comme lien social en dehors, ils ont plus énormément de liens familiaux, et du coup ils se retrouvent et y en a qui sont là tous les vendredis et c'est familial aussi, tu vois. Et moi, je sais que pour moi Les Verts 20^e en partie c'est familial. Et c'est le rôle d'un groupe local, ça veut dire qu'on arrive comme ça à retisser un lien entre les gens. »

L'acteur peut allier un engagement distancié et participer à une action commune sans endosser une identité collective trop encombrante. Plus encore, la sociabilité, en dépersonnalisant les acteurs pour favoriser une action commune dédramatisée, soutient cette construction autonome du soi face à l'organisation. Comme l'explique Forsé, « Loin d'empêcher l'autonomie de l'individu, elle la manifeste de façon éclatante. Si l'individu est contraint à la stylisation pour engager des relations de sociabilité, en même temps, puisqu'il le fait, il manifeste son autonomie vis-à-vis de ses déterminations objectives et

subjectives. » (Forsé, 2002, p.73). La sociabilité verte permet ainsi de concilier l'autonomie dans la construction du sens, dans la construction identitaire, tout en offrant une affiliation collective sur un mode non communautaire.

c) La finalité de l'action collective sociable

Le don au collectif qu'opère l'acteur qui participe des relations sociables ne se fait pas en pure perte, ni pour lui ni pour le groupe. C'est la différence, rappelée par N. Alter (2009, p. 25) entre efficience et efficacité. Bien que les rapports de pure sociabilité soient déconnectés des objectifs directs de l'organisation, et qu'ils ne soient que peu productifs (distribution de tracts périmés, actions inutiles, temps passé à discuter au café, etc.) ; le lien sociable joue un rôle important dans l'unification du groupe et par là, permet l'action commune. Dans le cadre régulé de la sociabilité, l'information circule facilement et il est facile d'anticiper les comportements des interactants.

S'intéresser aux rapports de sociabilité dans l'engagement permet alors de sortir des théories qui, en ne réservant qu'une place subsidiaire aux relations sociales, se limitent à une conception exclusivement fonctionnaliste des organisations. La sociologie des formes de Simmel nous permet de relativiser la question de la finalité et du contenu de l'action collective. Le but de l'action est bien entendu fondamental, les militants verts ont adhéré à un parti politique et à un projet collectif, pas à un club de danse ; ils souhaitent produire une action militante, et la sociabilité est une des solutions qui permet de le faire. Le simple fait que les relations sociables vertes s'inscrivent dans un projet collectif empêche de réduire les rapports sociables à l'unique plaisir du lien commun. Puisque les acteurs ont choisi de militer dans un parti politique, la satisfaction qu'offrent les rapports sociables n'est pas réellement déconnectée du cadre organisationnel général. Les acteurs en ont bien entendu conscience, ils *jouent la sociabilité comme si rien d'autre ne comptait*, tout en sachant que ce n'est pas exactement vrai. Et c'est ce jeu qui paraît suspect aux perturbateurs. Selon les circonstances, ils vont taxer les participants d'hypocrisie en leur reprochant de, sous le couvert de sociabilité, *verrouiller* l'organisation et de *faire le jeu des tendances* tout en donnant l'apparence du consensus. Comme l'explique G. Simmel, « Ce qui est tout à fait régulier et conforme à l'ordre de la vie sociable obéissant à sa propre loi, lorsqu'elle se déroule uniquement

dans le jeu immanent de ses formes, devient hypocrisie dès que cette manifestation est commandée par des fins tout autres que celles de la nature sociable ou si elles les effacent – à quoi nous entraîne facilement l’entrelacement effectif de la sociabilité et de la vie réelle. » (1917/1981, p.129). Garder à l’esprit la finalité globale des acteurs ne doit pas masquer ce qu’il y a de plus spécifiquement social, de moins directement utilitaire, dans les processus de construction de l’action collective. Prendre en compte la sociabilité informelle du collectif Vert nous permet alors d’éclairer certains mécanismes d’action commune, restant dans l’ombre si l’on adopte une posture téléologique¹⁹³. Si l’on admet qu’une action commune peut avoir des fins directes (celles qui sont affirmées et revendiquées), des fins indirectes, des fins différentes selon les occasions et selon les acteurs, et des fins parfois ambiguës ; alors on voit que la sociabilité et le plaisir de la relation, peuvent être à la fois une fin de l’action collective et un moyen : goûter au plaisir d’être ensemble pour, en même temps, produire une action militante et influencer les affaires publiques.

Lilyane Deroche-Gurcel utilise une analogie avec le fonctionnement du corps humain pour décrire la place que peut prendre la sociabilité : « L’étude de la sociabilité, par l’attention portée à des éléments microsociologiques, ne complète pas seulement l’étude de domaines plus vastes et plus durables, elle fait office de tissu conjonctif grâce auquel les organes peuvent se constituer en corps vivant. » (1993, p.186). La sociabilité a été envisagée non pas comme le modèle d’organisation du parti, ni comme l’unique finalité de ses adhérents, mais comme un des *tissus conjonctifs*, une des micro-solutions d’ajustement, à disposition des acteurs, pour former un collectif et une action suffisamment efficiente. La sociabilité organisée des Verts est alors, à l’instar des autres pôles de régulation, un des éléments à disposition des acteurs pour vaincre la vulnérabilité de l’action collective.

¹⁹³ Voir Doidy, (2004, p.501-502) et Fornel (1993), pour une critique des théories de l’action collective réduite à des « théories de la planification ».

CONCLUSION

« Poser la question “Comment la société est-elle possible ?”, c’est s’interroger sur ce qui fait liant entre individus dont l’expérience commune passe de l’intimité à la trivialité, de la coopération au conflit. » (Joseph, 1998, p.20). Au terme de notre exploration du système social des verts, il nous est impossible d’indiquer un facteur unique expliquant *ce qui fait liant* entre les militants. Nous avons plutôt essayé de décrire une dynamique qui, de la structuration organisationnelle, en passant par la revendication idéologique et son expression sur l’espace public, jusqu’aux micro-ajustements des relations, construit une action collective qui tente de concilier les revendications individualistes et le souci d’efficacité. Ce qui nous a semblé le plus significatif est que cette volonté d’unir l’autonomie individuelle et le collectif, de résoudre le paradoxe de *l’insociable sociabilité*¹⁹⁴, passe, à tous les niveaux de l’action commune, par un travail important sur les formes du lien.

En tant que règle de contrôle les structures de l’organisation ne sont alors qu’une indication très imprécise du fonctionnement quotidien de l’action collective. Elles ne préjugent pas des limites réelles du groupe ; elles instituent certes des hiérarchies, mais qui ne sont pas nécessairement respectées au cours de l’action ; elles préconisent des solutions d’organisation et des interdits qui ne produisent pas ou peu d’effets dans la réalité, en somme, ces règles n’ont qu’un faible pouvoir de régulation.

En tant qu’investissement collectif du groupe militant, les règles de contrôle sont cependant précieuses pour comprendre les objectifs du parti et les attentes éthiques énoncées dans les statuts, elles proclament une théorie de la militance. Les fréquentes évolutions statutaires sont alors significatives, non seulement de la labilité de l’organisation, mais aussi des incertitudes de l’action commune. Le regard sociologique montre, non pas un changement qui mènerait l’organisation d’un point à un autre, et des

¹⁹⁴ Kant emploie cette formulation paradoxale en 1784, dans la 4^e proposition de *l’idée d’une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* : « J’entends ici par antagonisme l’insociable sociabilité des hommes, c’est-à-dire leur tendance à entrer en société, tendance cependant liée à une constante résistance à le faire qui menace sans cesse de scinder cette société. Cette disposition réside manifestement dans la nature humaine. L’homme possède une inclination à s’associer, car dans un tel état il se sent plus homme, c’est-à-dire ressent le développement de ses dispositions naturelles. Mais il a aussi une forte tendance à se singulariser (s’isoler), car il rencontre en même temps en lui-même ce caractère insociable qu’il a de vouloir tout diriger seulement selon son point de vue ; par suite, il s’attend à des résistances de toute part, de même qu’il se sait lui-même enclin de son côté à résister aux autres. » (Kant, 1984, p.192).

militants qui dans ce cadre structuré se soumettraient à un plan général, mais qu'à l'inverse l'action collective des verts est faite de mouvements contraires. Elle est traversée par des intérêts et des stratégies divergents, des enjeux de pouvoir, des investissements cognitifs et normatifs, mais aussi par des idéaux, des relations d'amitié, d'amour et de défiance ou encore des attentes sociables. Nous avons essayé au long de ce travail de tracer une continuité entre l'ensemble de ces enjeux et de montrer qu'un *pot* entre militants locaux après une distribution de tracts était tout autant significatif du fonctionnement de l'action commune que les conflits pour la désignation du candidat vert à la présidentielle.

Le travail de mise en forme du lien entre les individus, et entre l'individu et le collectif, se traduit aussi bien par différentes techniques d'ouverture du parti que par la mise en scène conviviale des interactions et le respect des règles de la sociabilité. On observe donc que si, en effet les militants *font société*, la façon de créer du sens en commun, de forger des identifications, d'intégrer la pluralité des acteurs, ne fait pas évidence. Le groupe, attentif à la diversité des investissements culturels n'use qu'avec une extrême prudence des outils qui lui permettraient d'intégrer les adhérents dans une identité commune partagée et fortement intégratrice. L'organisation se présente plutôt comme le réceptacle d'un foisonnement d'actes identitaires, qui, sans être disparates, ne s'unissent ni dans une idéologie clairement énoncée et balisée, ni dans un style de vie commun, ni dans une conception unique de l'action militante écologiste. Autrement dit, le postulat selon lequel les acteurs d'une même organisation ont nécessairement en partage une identité collective n'est que peu productif pour saisir la réalité des mécanismes de diffusion d'éléments culturels dans le parti vert. La question de la place des règles prolonge celle de l'intégration identitaire. Dans un nombre important de situations, l'efficacité passe moins par le respect strict d'une règle que par la mobilisation de valeurs. Le résultat est que ces régulations par les normes et les valeurs ne s'inscrivent pas dans la durée. C'est justement cette prégnance des valeurs individualistes qui permet de comprendre le rôle essentiel du lien sociable dans la conduite quotidienne de l'action. Dans cette négociation entre autonomie et engagement, la sociabilité instaure un cadre, précaire mais efficace, dans lequel les acteurs coopèrent tout en faisant fi de leurs antagonismes.

Cette précarité est-elle le signe d'une organisation anémique ? Pour Durkheim, l'anomie est le signe d'une division du travail social qui ne produit pas suffisamment de solidarité, les conflits sont alors omniprésents et les valeurs n'unissent pas le collectif dans un même dessein : « (...) si la division du travail ne produit pas la solidarité, c'est que les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état d'anomie¹⁹⁵. » (Durkheim 1893/1998, p.360). Pour l'auteur l'anomie correspond donc un à une absence de règles. Jean-Daniel Reynaud reprend en partie l'approche durkheimienne en théorisant l'anomie comme un déficit *important* de régulation légitime, qui affecte l'ensemble d'un système social (Reynaud, 1997, p.271). Si Les Verts sont en effet marqués par un déficit de règles légitimes, et par de nombreux efforts de régulation qui ne se concrétisent pas dans des règles, il nous semble que réduire le parti à une organisation anémique masquerait la réalité de l'action commune et de ses réalisations¹⁹⁶. A l'inverse, il apparaît que le déficit de règles n'est pas uniquement une source de conflits. L'action collective se construit aussi grâce au flou qui caractérise les modalités de fonctionnement de l'organisation. C'est parce que les valeurs sont larges, les normes difficilement traduisibles en règles, que l'éthique de l'organisation est acceptable pour les libertaires comme pour les pragmatiques. C'est dans le jeu des différentes interprétations des valeurs du groupe que de multiples compromis sont négociés, et que le lien sociable prend tout son sens.

Il est alors intéressant de noter que si les militants verts font don d'eux-mêmes, ce n'est pas, à la différence de ce qu'observe Marc Lazar au PCF (1998), un don à l'organisation mais des dons à la relation. Le travail sur les formes du lien et tout particulièrement sur la forme sociable, est le signe de cet investissement par le don de relation. L'acteur donne au collectif en acceptant le jeu sociable, il souscrit au principe de dépense, accepte de *perdre son temps*, d'oublier l'efficacité, de privilégier la forme sur le

¹⁹⁵ Souligné par l'auteur.

¹⁹⁶ C'est justement parce que le travail sur la forme du lien est un investissement qui produit de l'action collective, et que cette action permet à l'organisation d'exister dans le champ politique, qu'il ne faut pas confondre l'analyse sociologique de la construction du lien militant avec les discours qui donnent à penser que l'action collective et l'engagement citoyen, ont pour fonction première de *recréer du lien*. Les militants verts veulent jouer un rôle dans le débat social, s'engagent pour peser sur la vie collective. En balbutiant, ils sont à la recherche, de la meilleure configuration pour unir dans une même dynamique trois exigences : s'inscrire dans la communauté politique et y exercer une influence, construire une association et enfin garantir que chacun puisse exercer son autonomie individuelle

contenu. Cela ne signifie pas que l'action collective ne répond pas aussi à certains impératifs utilitaires, mais l'action verte reste incompréhensible sans la logique de solidarité qui imprègne l'ensemble des relations placées sous le signe de la sociabilité. La célébration du lien est un don où « on gagne à condition de ne pas être intéressé à gagner, de ne pas adopter le schéma de l'intérêt individuel, de ne pas calculer » (Godbout, 2000, p. 167, cité par Chaniel, 2008, p.24). Dans cette configuration, l'individualisation n'entre pas en permanence en concurrence avec la participation, les deux processus se répondent et se complètent pour créer une dynamique d'action, dont le moteur est le travail des acteurs sur le lien qui les unit.

BIBLIOGRAPHIE

AGRIKOLIANSKY E., 2001, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1-2, p.27-46.

ALTER N., 2000, *L'innovation ordinaire*, Paris, Presses universitaires de France.

ALTER N., 2003a, « Régulation sociale et déficit de régulation », in G. de Terssac (sous la dir. de), *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud - Débats et prolongements*, Paris, La Découverte, p.77-88.

ALTER N., 2003b, « Mouvement et dyschronies dans les organisations », *L'Année sociologique*, vol.53, n°2, p.489-511.

ALTER N., 2006, « La théorie de la régulation sociale », in N. Alter (sous la dir. de), *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses universitaires de France, p.119-135.

ALTER N., 2008, « Travail, organisation et échange social », in P. Chanial (sous la dir. de), 2008, *La société vue du don : manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte, p.45-69.

ALTER N., 2009, *Donner et prendre, la coopération en entreprise*, Paris, La Découverte.

BARRY B., 1970, *Sociologists, economists and democracy*, Londres, Collier-Macmillan.

BARTHELEMY M., 2000, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

BEAUD S, WEBER F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

BECKER H-S., 1963/1985, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

BECKER H-S., 2006, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*, 22 octobre 2006 [En ligne], [<http://sociologies.revues.org/index642.html>].

BELL C., 1992, *Ritual theory, ritual practice*, New York, Oxford university Press.

BEVORT A., 2003, « A propos des théories du capital social, du lien social à l'institution politique », *Sociologie du travail*, vol. 45, n°3, p.407-419.

BEVORT A., 2004, « La démocratie ou l'art de l'action collective », *RéfractioNS*, n°12, [En ligne], [http://refractions.plusloin.org/article.php3?id_article=80].

BIDART C., 1988, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, n°29, p.621-648.

BLONDIAUX L, LEVEQUE S., 1999, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris », in C. Neveu (sous la dir. de), *Espace public et engagement politique : enjeux et logiques de la citoyenneté locale [actes de la table ronde Citoyenneté et territoire, 10-11 décembre 1997, Roubaix]*, Paris, L'Harmattan, p.17-82.

BLONDIAUX L., 1988, « Les clubs : sociétés de pensée, agencement de réseaux ou instances de sociabilité politique ? », *Politix*, n°2, p.29-42.

BOUDON R, BOURRICAUD F., 1994, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.

BOURDIEU P., 1996, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.

BOURDIEU P., 2000, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

BOY D, PLATONE F, REY H, SUBILEAU F, YSMAL C., 2003, *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po.

BOY D., 2007, « Les Verts : entre dissensions internes et électorat volage », in P. Perrineau (sous la dir. de), *Atlas électoral : qui vote quoi, où, comment ?*, Paris, Presses de Science Po, p.54-57.

CARMINATI P, LICHTENBERGER A., 1997, « Parcours d'une association dans la cité : Pec - Isère », in J-L. Laville, R. Sainsaulieu (sous la dir. de), *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, p.89-124.

CEFAÏ D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.

CHANIAL P., 2000, « Le projet utopique des sciences sociales : le paradigme de l'association », *Quaderni*, n°40, p.79-95.

CHANIAL P (sous la dir. de), 2008, *La société vue du don : manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte.

CHANIAL P., 2001, *Justice, don et association*, Paris, La Découverte.

HAZEL F., 1991, « Individualisme, mobilisation et action collective », in P. Birnbaum, J. Leca (sous la dir. de), *L'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 244-268.

CLEMENS E, MINKOFF D., 2004, « Beyond the Iron Law : Rethinking the Place of Organizations in Social Movement Research », in D. Snow, S. Soule, H. Kriesi (sous la dir. de), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell Publishing, p.155-170.

COMITE DE PILOTAGE DE LA REFORME PARTICIPATIVE INTERNE, 2003, *La réforme participative interne : document de travail*, Document interne des Verts.

COTON G, FOLI O, HELLEC F, 2007, « La sociabilité vue comme moyen de l'action organisée », in C. Caron, G. Gaglio (sous la coord. de), *L'organisation à l'épreuve : autour du temps, de la sociabilité, de la rationalité et du métier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 81-86.

COTON G., 2007, « La sociabilité comme moyen de l'action collective, l'exemple des Verts », in C. Caron, G. Gaglio (sous la coord. de), *L'organisation à l'épreuve : autour du temps, de la sociabilité, de la rationalité et du métier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 87-102.

CRETTEZ X, SOMMIER I. (sous la dir. de)., 2006, « *La France rebelle. Tous les mouvements et acteurs de la contestation* », Paris, Michalon.

CROZIER M, FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Points Essais.

DAHRENDORF R., 1957/1972, *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, Paris/La Haye, Mouton.

DAUVIN P, SIMEANT J (sous la dir. de)., 2002, *Le travail humanitaire, les acteurs des O.N.G, du siège au terrain*, Paris, Presses de Science Po.

DEMEULENAERE P., 2003, *Les normes sociales, entre accords et désaccords*, Paris, Presses universitaires de France.

DEROCHE-GURCEL L, WATIER P (sous la dir. de)., 2002, *La Sociologie de Georg Simmel (1908) : éléments actuels de modélisation sociale*, Paris, Presses universitaires de France.

DEROCHE-GURCEL L., 1993, « La sociabilité : variations sur un thème de Simmel », *L'Année Sociologique*, vol.43, p.159-188.

DESCOMBES V., « Individuation et individualisation », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-127, P. 17-35.

DIMAGGIO P., POWELL W., 1983, « The iron cage revisited: institutionalized isomorphism and collective rationality in organizational fields », *The American Sociological Review*, vol. 48, p.147-160.

DOBBIN F., 1994, « Cultural Models of Organization: The Social Construction of Rational Organizing Principles », in D. Crane (sous la dir. de), *The Sociology of Culture: Emerging Theoretical Perspectives*, Oxford, Blackwell Publishing, p.117-141.

DOIDY É., 2004, « Prévenir la violence dans l'activité militante. Trois études de cas », *Revue française de sociologie*, 45-3, p.499-527.

DURIEZ B, SAWICKI F., 2003, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la C.F.D.T », *Politix*, n°63, p.17-51.

DURKHEIM E., 1893/1998, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France.

DURKHEIM E., 1912/2008, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, Presses universitaires de France.

DURKHEIM E., 1975, *Textes*, Paris, Minuit, T. I.

DUVERGER M., 1951/1981, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.

DUVIGNAUD J., 1974, *Fêtes et civilisations*, Paris, Weber,

DUVIGNAUD J., 1977, *Le Don du rien, essai d'anthropologie de la fête*, Paris, Plon.

FAUCHER F., 1999, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po.

FAUCHER F, PEIRANO A, RIHOUX B., 2002, *Rapport final de l'audit participatif interne des Verts, vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité*, Document interne des Verts.

FAVEREAU O., 1995, « Apprentissage collectif et coordination par les règles : application à la théorie des salaires », in N. Lazardie, J-M Monier (sous la dir. de), *Coordination économique et apprentissage des firmes*, Paris, Economica, p.22-38.

FILLIEULE O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, p.199-215.

FORNEL de M., 1993, « Intention, plans et action située », in P. LADRIERE, P. PHARO, L. QUERE (sous la dir. de), *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, Paris, CNRS Editions, p.85-99.

FORSE M., 1991, « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », *L'Année sociologique*, n°41, p.247-264.

FORSE M., 2002, « Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural », in L. Deroche-Gurcel, P. Watier (sous la dir. de), *La Sociologie de Georg Simmel (1908)*, Paris, Presses universitaires de France, p.63-109.

FRAISSE L., 2002, « S'organiser en réseau : une mutation de l'espace public associatif », in J. Haeringer, F. Traversaz (sous la dir. de), *Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod, p.117-134.

FRANCFORT I, OSTY F, SAINSAULIEU R, UHALDE M., 2003, *Les mondes sociaux de l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.

FRIEDBERG E., 1992, « Les quatre dimensions de l'action organisée », *Revue française de sociologie*, vol. 33-4, p.531-557.

GAGLIO G, ROBLAIN O., 2004, « La régulation sociale et la "vie" de la règle », in G. Gaglio, O. Roblain (sous la coord. de), *L'actualité de la théorie de la régulation sociale de J-D Reynaud : regards croisés de jeunes chercheurs* », Cahiers du CERSO, p.3-12.

GAXIE D., 1977, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n°1, p.123-154.

GAXIE D., 2000, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien.

GIDDENS A., 1991, *Modernity and self-Identity, self and society in the late modern Age*, Cambridge, Polity Press.

GIDDENS A., 1987, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France.

GILBERT M., 2003, *Marcher ensemble : essais sur les fondements des phénomènes collectifs*, Paris, Presses universitaires de France.

GIRAUD C., 1993, *L'action commune : essai sur les dynamiques organisationnelles*, Paris, l'Harmattan.

GODBOUT J., 2000, *Le Don, la dette et l'identité*, La Découverte, Paris.

GOFFMAN E., 1971/1990, *La mise en scène de la vie quotidienne : les relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GOFFMAN E., 1967/1988, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GOFFMAN E., 1963/1975, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GOMBIN J., 2003, *L'influence libertaire chez les Verts français*, Mémoire sous la direction de Michel Camau, pour l'obtention du diplôme de l'institut d'Études Politiques d'Aix en Provence.

GORZ A., 2008, *Ecologica*, Paris, Galilée.

GORZ A., 1975, *Ecologie et politique*, Paris, Galilée.

GRANJON F., 2002, « Mouvement social, "néo-militantisme" et pratiques télématiques », [En ligne], [<http://www.web1901.org/article48.html>].

GRANJON F., 2001, *L'Internet militant : mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Apogée.

GRAVIER M., 2003, « Entrer dans l'administration de l'Allemagne unifiée : une approche anthropologique d'un rituel d'intégration (1990-1999) », *Revue française de science politique*, vol. 53, n°3, p. 323-350.

HAERINGER J, TRAVERSAZ F (sous la dir. de), 2002, *Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod.

HASSENTEUFEL P., 1991, « Pratiques représentatives et construction identitaire : une approche des coordinations », *Revue française de science politique*, vol. 41, n°1, p. 5-27.

HAVARD-DUCLOS B, NICOURD S., 2005, *Pourquoi s'engager, bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot.

HIRSCHMAN A., 1970, *Exit, voice and loyalty : responses to decline in firms, organisations and States*, Cambridge, Harvard university Press.

ION J., 1994, « L'évolution des formes de l'engagement public », in P. Perrineau (sous la dir. de), *L'engagement politique, déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, p. 23-39.

ION J., 1997, *La fin des militants ?*, Paris, éditions de l'Atelier.

ION J, FRANGUIADAKIS S, VIOT P., 2005, *Militer aujourd'hui*, Paris, CEVIPOF Autrement.

JOSEPH I, 1998, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, Presses universitaires de France.

JACOB J., 1999, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel.

Kant I., 1984, *Œuvres philosophiques*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, T.II.

KAUFMANN J-C., 2004, *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.

KITSCHOLT H., 1990, « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. 40, n°3, p.339-365.

KITSCHOLT, H., 1989, *The logics of party formation : ecological politics in Belgium and West Germany*, Ithaca, New York, Cornell university Press.

LAGROYE J, FRANÇOIS B, SAWICKI F, 2006, *Sociologie Politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz.

LAPALOMBARA J, WEINER M., 1966, *Political parties and political development*, Princeton, Princeton university Press.

LAVILLE J-L., 1997, « L'association : une organisation productive originale », in J-L. Laville, R. Sainsaulieu (sous la dir. de), *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, p.75-89.

LAVILLE J-L, SAINSAULIEU R (sous la dir. de), 1997, *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer.

LAVILLE J-L., 1998, « Fait associatif et espace démocratique », », *La revue du MAUSS*, n°11, p.65-74.

LAVILLE J-L., 2002, « Associations, espace public et dirigeance », in J. Haeringer, F. Traversaz (sous la dir. de), *Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod, p. VII-XIII.

LAZAR M., 1998, « Le parti et le don de soi », *Vingtième siècle*, n°60, p.35-42.

LIPIETZ A., 1999, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La Grande transformation du XXIe siècle*, Paris, La Découverte.

LIU M., 1981, « Technologie, organisation du travail et comportements des salariés », *Revue française de sociologie*, n°22, p.205-221.

MCCARTHY J.D, ZALD M., 1977, «Resource Mobilization and Social Movements: a Partial Theory», *American journal of Sociology*, vol. 82, p.1212-1241.

MICHELS R., 1914/1971, *Les partis politiques*, Paris, Flammarion.

NEVEU E., 2005, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.

NISBET Robert A., 1966/1993, *La tradition sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.

OBERSCHALL A., 1973, *Social conflict and social movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.

OFFERLE M., 1987, *Les Partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France.

OLLITRAULT S., 2001, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1-2, p.105-130.

OLLITRAULT S., 2008, *Militer pour la planète : sociologie des écologistes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

OLSON M., 1965/1987, *La logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France.

OSTROGORSKI M., 1903/1993, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard.

PASQUIER S., 1998, «Les associations ou l'expression politique d'une sociabilité urbaine», *La revue du MAUSS*, n°11, p.250-262.

PEGUY C., 1910/2006, *Notre jeunesse*, Paris, Folio.

PRENDIVILLE B., 1993, *L'écologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, l'Harmattan.

RENAHY N., 2006, « "L'œil de Moscou" : devenir porte-parole d'un groupe illégitime », *Ethnographiques.org*, n°11, [En ligne], [http://www.ethnographiques.org/2006/Renahy.html]

RENOU G., 2003, « L'institution à l'état vif, sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, n°63, p. 53-77.

REYNAUD J-D., 1997, *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.

REYNAUD J-D., 2003, « La négociation, l'accord, le dispositif », in G. de Terssac (sous la dir. de), *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud - Débats et prolongements*, Paris, La Découverte, p.179-190.

REYNAUD J-D, RICHEBE N., 2007, « Règles, conventions et valeurs. Plaidoyer pour une normativité ordinaire. », *Revue française de sociologie*, n° 48-1 p.3-36.

RIHOUX B., 2000, *La transformation de l'organisation des partis écologistes en Europe occidentale. Contribution à une théorie du changement partisan*, thèse de doctorat en Science Politique, Université catholique de Louvain.

RIHOUX B., 2001, *Les partis politiques : organisations en changement : le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan.

RIVIERE, C-A., 2004, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, vol. 22, n° 123, p.209-231.

ROBLAIN O., 2006, *Le bricolage comme mode de régulation dans une organisation en mouvement : le cas des gestionnaires des ressources humaines à La Poste*, thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris Dauphine.

RUSSIER J-P., 2005, « Le cercle vicieux de la démocratie moderne : l'individu contre le collectif ? », *La revue du MAUSS*, n°25, p.305-324.

SAINSAULIEU R, TIXIER P-E, MARTY M-O., 1983, *La démocratie en organisation : vers des fonctionnements collectifs de travail*, Paris, Librairie des Méridiens.

SAINSAULIEU R., 1977/1993, *L'identité au travail, les effets culturels de l'organisation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

SAINSAULIEU R., 1997, « Associations et entreprises », in J-L. Laville, R. Sainsaulieu (sous la dir. de), *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, p.305-320.

SAINSAULIEU R., 1997, *Sociologie de l'entreprise*, Paris, Presses de Sciences Po, Dalloz.

SEGRESTIN D., 1980, « Les communautés pertinentes de l'action collective canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France », *Revue française de sociologie*, 21-2, p.171- 202.

SERNE P., 2004, *Les Verts ont 20 ans, petite histoire de l'écologie politique en France*, Paris, Cédis – Les Verts.

SIMEANT J., 1998, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences po.

SIMMEL G., 1917/1981, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France.

SIMMEL G., 1999, *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France.

TARTAKOWSKY D., 1998, *Le pouvoir est dans la rue : crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier.

TERSSAC de G., 1992, *Autonomie dans le travail*, Presses universitaires de France.

TERSSAC G (sous la dir. de)., 2003, *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud - Débats et prolongements*, La Découverte, Paris.

TILLY C., 1978, *From Mobilization to Revolution*, New York, McGraw-Hill Publishing Company.

VERMEERSCH S., 2004, «Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, 45-4, p.681-710.

VILLALBA B., 1997, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième Siècle*, n°53, p.85-97.

VILLALBA B., 2000, « Que reste-t-il de nos amours ? Du mouvement au parti Vert », *Ecorev'*, n°0, février 2000, [En ligne], [<http://ecorev.org/spip.php?article21>]

VILLALBA B., 1995, *De l'identité des Verts, Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Lille 2.

WATIER P., 1998a, « Simmel, religion et sociologie », in G. Simmel, *La religion*, Paris, Circé, p.135-181.

WATIER P., 1998b, « Formes de socialisation et éthique de la sociabilité », *La revue du MAUSS*, n°11, p.263-279.

WATIER P., 2003, *Georg Simmel sociologue*, Paris, Circé.

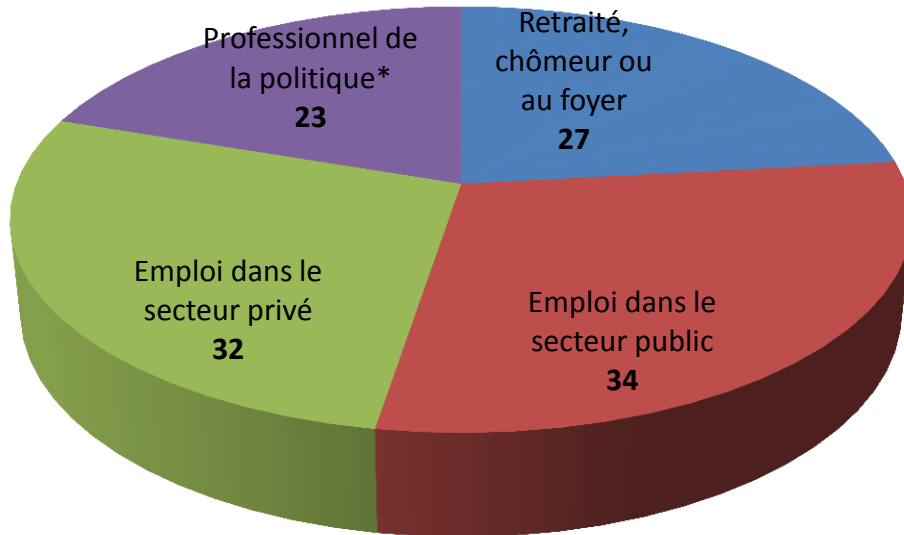
WEBER M., 1921/1971, *Economie et société*, Paris, Plon.

WEBER M., 1991, *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard.

ANNEXES

Situation professionnelle des adhérents du groupe des Verts du 20^e arrondissement et répartition selon l'âge

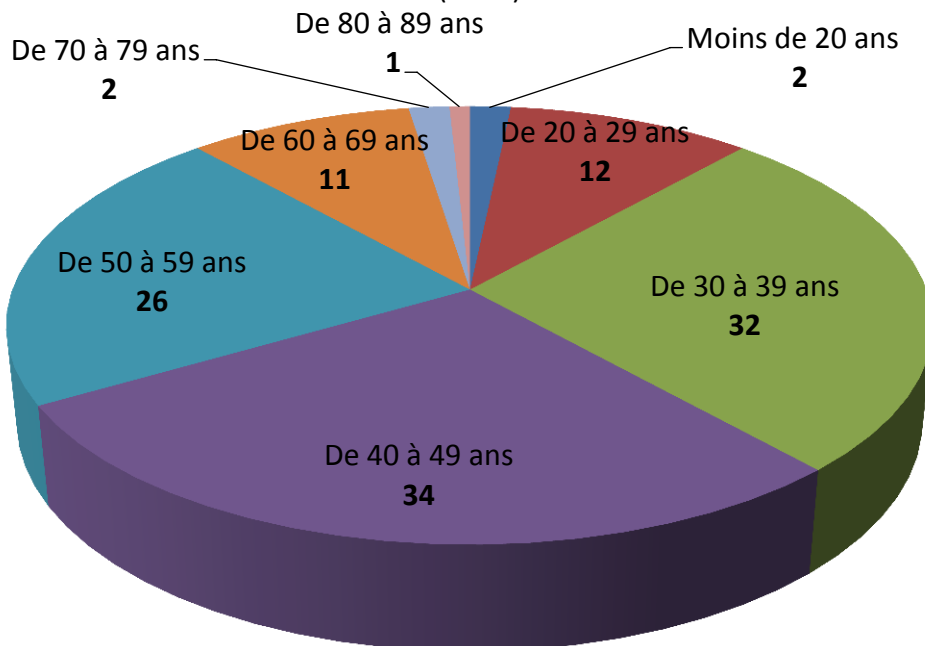
Situation professionnelle des adhérents au groupe des Verts 20^e (2005)



*Elus ou collaborateurs rémunérés

Source Verts 20e

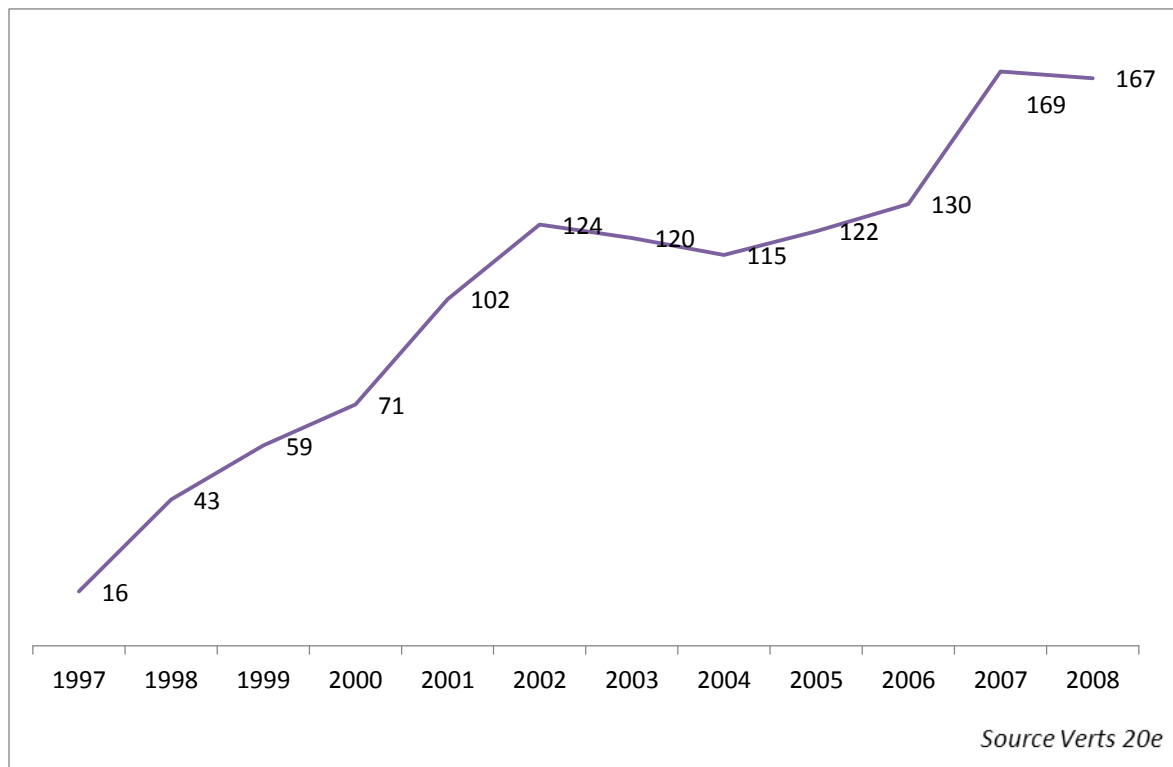
Répartition des adhérents au groupe des Verts 20^e selon leur âge (2005)*



* Répartition ne prenant en compte que 120 membres, deux adhérents n'ayant pas indiqué leur âge.

Source Verts 20e

Evolution du nombre des adhérents au groupe des Verts 20^e (1997-2008)¹⁹⁷



¹⁹⁷ La répartition par année du nombre d'adhérents est à prendre avec précaution. Selon la période de l'année à laquelle a été faite la recension, les chiffres peuvent varier de façon non négligeable, d'autant plus lorsque sont ôtés ou ajoutés les militants qui oublient de payer leur cotisation annuelle et régularisent ensuite leur situation.

Programmes et propositions des Verts

a) Programme national

Comme parti politique, Les Verts ont pour ambition de changer les modalités de l'action commune organisée, de sa publicisation et de l'exercice du pouvoir. C'est ce que traduit le slogan, toujours très apprécié, *la politique autrement*. L'axe majeur de cette ambition passe par la promotion de l'égalité et de l'autonomie individuelle à chaque niveau de la vie sociale.

Institutions

Les Verts considèrent l'échelon national comme peu pertinent et plaident pour une plus grande intégration européenne, sur le modèle d'une Union Européenne fédéraliste. Parallèlement, ils s'opposent au système de décentralisation français où le pouvoir s'impose hiérarchiquement du haut vers le bas au profit d'une autonomie politique et culturelle des régions : reconnaissance et enseignement des langues locales, mise en place d'un principe de subsidiarité ascendant, et, selon les cas, capacité à exercer un pouvoir législatif.

Rapports sociaux et lutte contre les discriminations

Lors des élections présidentielles de 2007, Les Verts proposaient une augmentation du SMIC à 1500 euros net, une allocation pour les jeunes de moins de 25 ans (qui était l'âge minimum pour toucher le RMI), et un pouvoir accru aux inspecteurs du travail. Le parti a été très actif, dans les années 1990, pour promouvoir une diminution du temps de travail, les candidats souhaitent depuis l'instauration des 35 heures une généralisation de celles-ci dans les entreprises qui n'y sont pas soumises, et la mise en place de la semaine de quatre jours pour les métiers pénibles. Cet intérêt porté à la réduction du temps de travail traduit l'adhésion des Verts à une éthique souvent qualifiée de post-matérialiste, qui fait du temps libre, et non plus du travail, la

valeur de référence et le lieu principal de l'épanouissement personnel. C'est ce que l'on comprend en lisant le programme de Dominique Voynet pour l'élection présidentielle de 2007 :

« *Nous voulons du temps, du temps libre, du temps pour soi, du temps pour les autres, pour se former, pour apprendre, pour s'occuper des enfants, pour apprendre à cuisiner, pour aimer, pour s'engager, pour militer...* »¹⁹⁸

Les Verts sont aussi pour une augmentation importante de la construction de logements sociaux et pour les soumettre aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Le parti insiste sur la nécessité de politiques volontaristes pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les français issus de minorités et pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Ils souhaitent favoriser la « *citoyenneté réelle des personnes handicapées, à tous les âges de la vie, intégration de la dimension handicap à l'ensemble des politiques publiques* »¹⁹⁹, légaliser le mariage et l'adoption homosexuelle, pénaliser plus fortement les violences faites aux femmes et lutter contre l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes. Ils pronent aussi la régularisation de tous les sans-papiers et l'accès au droit de vote pour les élections locales aux étrangers extra-communautaires.

Propositions environnementales

Les aspirations environnementales des Verts passent par la promotion de changements importants des politiques publiques, des pratiques des industriels et de l'ensemble des citoyens : nouveaux procédés agricoles, nouvelle politique de transport et changement de la politique énergétique et urbanistique. Sans avoir la prétention de résumer l'ensemble des revendications environnementales des militants, on peut en indiquer ici les principales.

Sur la question agricole, Les Verts visent à privilégier une agriculture *raisonnée* et biologique contre le productivisme, l'utilisation de pesticides et des OGM ; ils sont aussi

¹⁹⁸ Profession de foi de Dominique Voynet pour sa candidature à l'élection présidentielle de 2007.

¹⁹⁹ *Ibid.*

contre le système de subvention européen incitant à augmenter les productions. Concernant les transports, le parti entend valoriser de nouvelles pratiques pour diminuer la pollution due à la consommation de pétrole, mais aussi pour diminuer les coûts annexes liés à l'utilisation massive des voitures particulières ou du transport de marchandises par la route, comme le prix des infrastructures routières et la pollution sonore causée par la circulation. Leur objectif est donc d'aider au développement massif des transports publics et de toutes les alternatives à la voiture personnelle comme le covoiturage et les vélos en libre-service. Ils réclament un système de fret, fluvial et par rail, plus performant. Ils sont favorables à la gratuité des transports collectifs et à une limitation du transport aérien, ils s'opposent ainsi à chaque projet de construction de nouveaux aéroports.

Considérant qu'elle est une des industries les plus polluantes, la réforme de la production d'énergie est prioritaire dans l'agenda politique des Verts. Axe principal de leur programme : développer les énergies renouvelables, c'est-à-dire produire de l'électricité à partir du rayonnement solaire, des cours d'eau, du vent et de la géothermie. Ils refusent de considérer le nucléaire comme une énergie *propre*, en raison des déchets polluants que produit la combustion atomique, et s'opposent à chaque projet de construction d'une centrale nucléaire.

L'aménagement du territoire est un autre des domaines sur lesquels Les Verts se sont concentrés et ont développé une expertise. En plus de s'intéresser à la préservation des sites naturels et du paysage, et ils se préoccupent particulièrement des politiques urbanistiques des grandes villes. Ils s'opposent à l'étalement urbain et prônent une densification des villes en rationalisant les plans d'occupation des sols. Leur but est d'éviter que les banlieues des grandes villes ne grignotent inexorablement les territoires non ou peu urbanisés. Cependant, ils s'opposent à la densification par la construction de tours très hautes, comme les gratte-ciel, qui sont jugés trop coûteux et peu économes en énergie. Cet engagement militant sur les projets urbains est un des axes privilégiés de la mobilisation locale, particulièrement dans les grandes villes.

Pour les verts, le lien entre ces propositions écologistes et les revendications sociales et politiques est évident. La doctrine selon le parti veut que l'ensemble de ses problématiques ne forment qu'un seul enjeu collectif :

« Il n’y a pas de justice environnementale sans justice sociale. Pour nous, les verts, c’est un même combat et c’est en ce sens que nous sommes la gauche du XXI^e siècle. »²⁰⁰

b) Programme pour le 20^e arrondissement de Paris

Les Verts des groupes parisiens élaborent, principalement pour les municipales et les législatives, des programmes propres à leur arrondissement en plus du programme national ou municipal. Pour des militants qui valorisent la proximité des représentants et leur ancrage dans un territoire, l’élaboration d’un programme qui marie les propositions nationales aux attentes spécifiques des habitants d’un arrondissement, est un exercice important.

Dans le 20^e arrondissement, ces propositions concernent tout d’abord les transports en commun. Ainsi pour les municipales de 2008, ils proposaient la création d’une nouvelle ligne de métro traversant l’arrondissement mais aussi de prolonger le futur tramway des Maréchaux. Ils s’inquiétaient aussi du manque de confort des autobus existants et de leur régularité, en citant les lignes traversant le 20^e qui posent le plus de problèmes (ligne numéro 26, 60, 96). Conscients du succès du Vélib, ils capitalisent sur ce nouveau service municipal et proposent de doubler le nombre de stations mais aussi d’adapter le dispositif à certaines spécificités locales, par exemple en proposant la mise en place de *remonte-pentes vélos* en bas de la rue de Ménilmontant²⁰¹. Concernant l’aménagement urbain, Les Verts du 20^e ne se distinguent pas de la doctrine défendue par Les Verts au conseil de Paris. À savoir, la multiplication des logements sociaux, le refus de la construction de tours, la création massive de quartiers piétons pour limiter le plus possible la place des voitures dans la ville.

Les propositions environnementales sont une bonne indication des valeurs les plus consensuelles défendues par le parti : ils proposent ainsi la multiplication des jardins partagés, pour favoriser la rencontre des habitants d’un même quartier, et le

²⁰⁰ Déclaration de Noël Mamère issue de la profession de foi de Dominique Voynet à l’occasion de sa candidature à l’élection présidentielle de 2007.

²⁰¹ La rue de Ménilmontant comporte une pente abrupte. Les utilisateurs de Vélib ont donc tendance à laisser les vélos en bas de la rue et de la monter en bus. Ce qui crée un déséquilibre important dans la répartition des vélos dans les stations du quartier.

renforcement de la démocratie locale participative par l'attribution de nouveaux pouvoirs aux Conseils de quartier.

Résultats électoraux des Verts

Les résultats électoraux des Verts au niveau national comme au niveau local du 20^e arrondissement de Paris sont irréguliers. Le parti doit affronter de nombreux échecs électoraux et de fréquents résultats inespérés. Pouvant diviser leurs résultats par trois en cinq ans, comme pour les présidentielles de 2002 et 2007, ou plus que doubler le nombre de voix se portant sur leurs listes lors des Européennes de 2004 et de 2009.

a) Tableau des résultats nationaux des Verts

Élections municipales²⁰²

1989	9 %	15 maires
1995	6,5 %	20 maires
2001	11,80%	33 maires
2008	8,7%	41 maires

Élections cantonales²⁰³

1985	4,08 %	0 siège
1988	6,8 %	0 siège
1992	11,06 %	1 élu
1994	7,8 %	5 élus
1998	7,66 %	10 élus
2001	11,63%	12 élus
2004	4,09%	11 élus

²⁰² Moyenne nationale des résultats du 1er tour dans les villes où les Verts présentaient une liste autonome, nombre de sièges au second tour, après d'éventuelles alliances électorales.

²⁰³ Moyenne des résultats du 1er tour dans les cantons où les Verts présentaient une liste autonome, nombre de sièges au second tour, après d'éventuelles alliances électorales.

2008 11,54% 11 élus

Élections régionales²⁰⁴

1992 (*élections à un seul tour*) 6,8 % 100 élus

1998 (*élections à un seul tour*) 5,73% 74 élus

2004 entre 5,6% et 10,1% dans les 8 régions où ils présentent une liste autonome

2010 12,18%

Élections européennes²⁰⁵

1984 3,4 %, 0 siège Les Verts, Europe, Écologie – Didier Anger

1989 10,6 % 8 sièges Les Verts, Europe, Écologie – Antoine
Waechter

1994 2,75 % 0 siège Les Verts – Marie-Anne Isler-Beguin

1999 9,72% 9 sièges L'Écologie, les Verts – Daniel Cohn Bendit

2004 7,2 % 6 sièges Verts et écologistes

2009 16,28% 14 sièges Europe Écologie

Élections législatives²⁰⁶

1986 2,44 % 0 siège

1993 7,9 % 0 siège

1997 5,12 % 6 sièges

2002 4,46 % 3 sièges

2007 3,25% 4 sièges

Élections présidentielles²⁰⁷

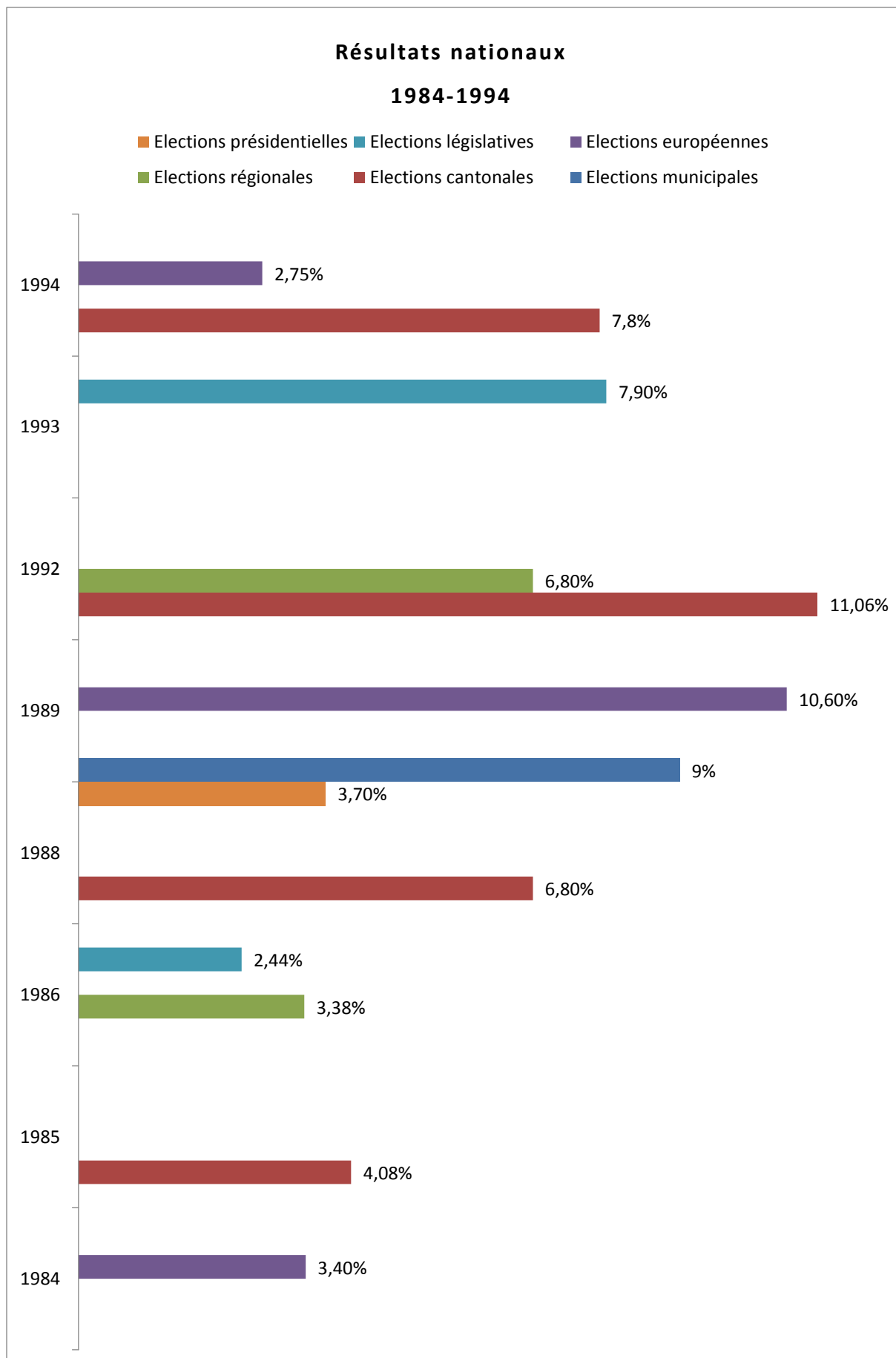
²⁰⁴ Moyenne nationale des résultats du 1^{er} tour, nombre de sièges au second tour, après d'éventuelles alliances électorales.

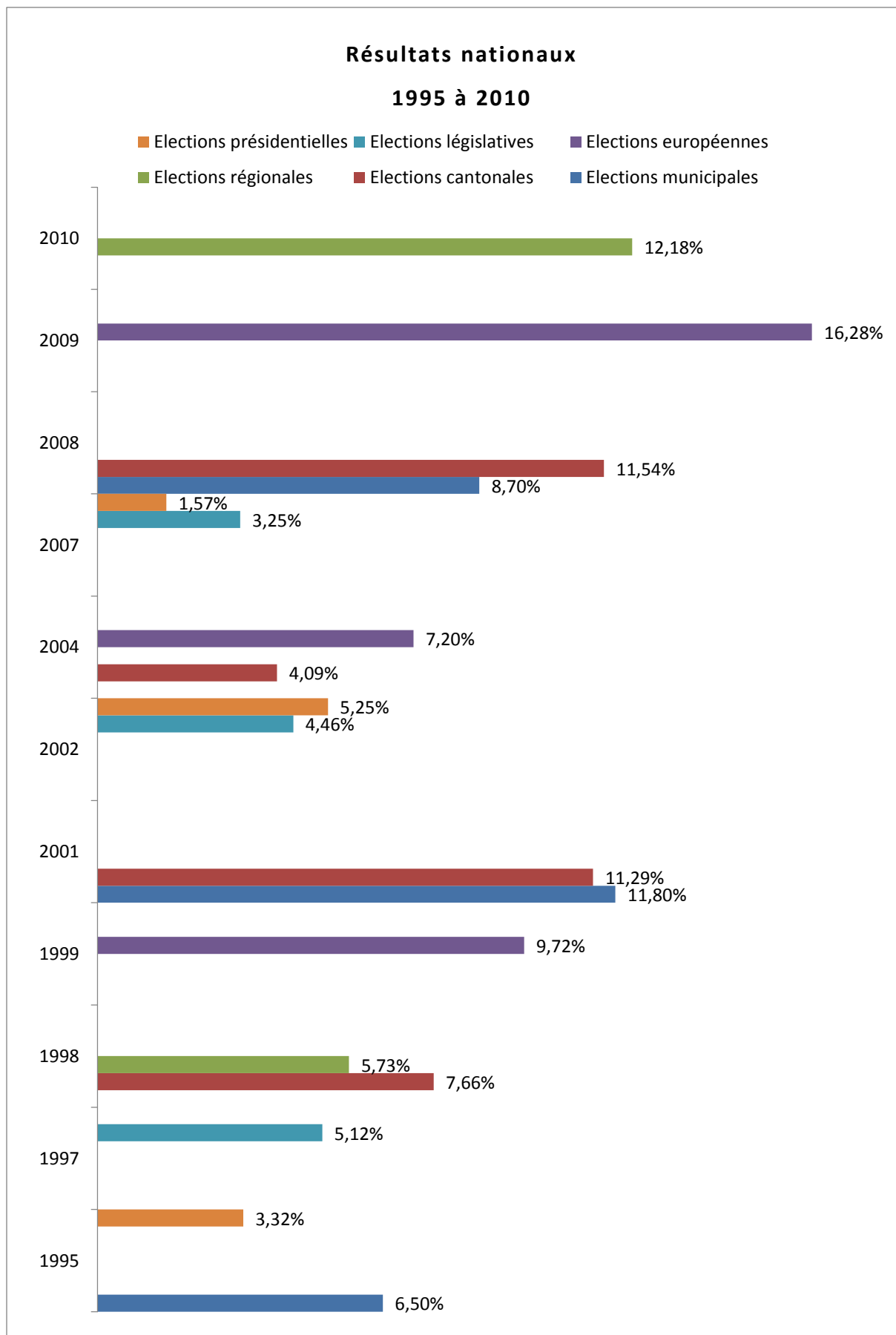
²⁰⁵ Moyenne nationale.

²⁰⁶ Moyenne nationale des résultats du 1^{er} tour, nombre de sièges au second tour, après d'éventuelles alliances électorales.

²⁰⁷ Résultats du 1^{er} tour.

1988	3,7 %	1.150.000 voix	Antoine Waechter
1995	3,32 %	1.011.488 voix	Dominique Voynet
2002	5,25 %	1.495.901 voix	Noël Mamère
2007	1,57 %	576.666 voix	Dominique Voynet





b) Tableau des résultats électoraux des Verts dans le 20^e arrondissement de Paris

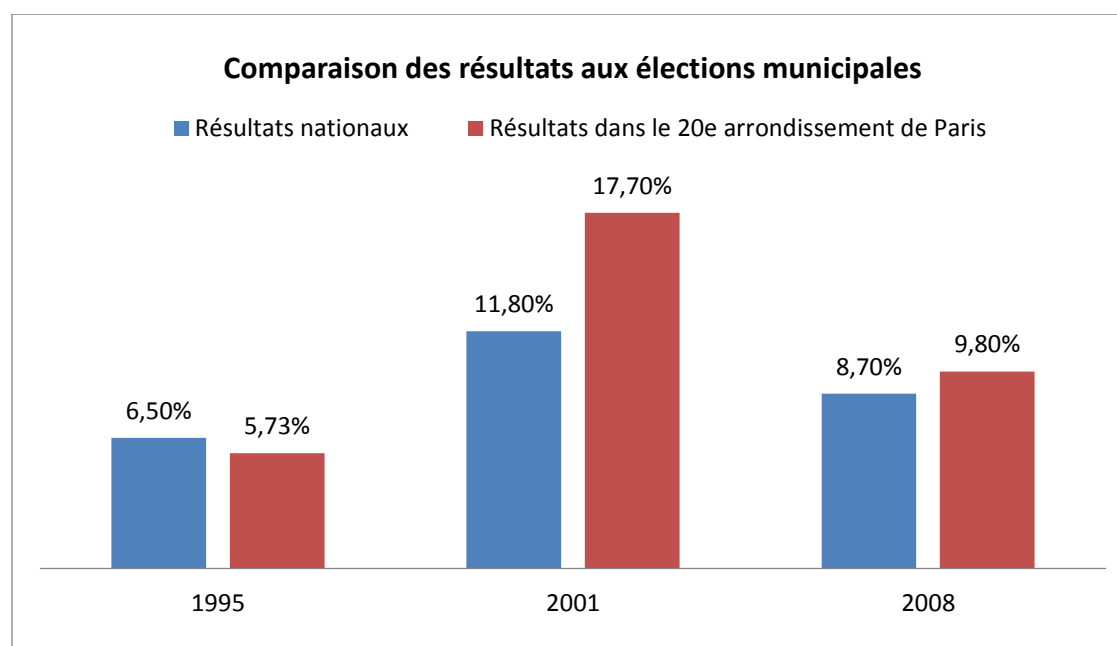
Élections municipales²⁰⁸

1989 *pas de candidat vert*

1995 5,73 % 2 803 voix Martine Billard

2001 17,70% 8465 voix Denis Baupin

2008 9,5% 5329 voix Denis Baupin



Élections régionales²⁰⁹

1992 (*élections à un seul tour*) 7,62% 4 132 voix Les Verts, Jean Philippe Bernard

1998 (*élections à un seul tour*) Non significatif (*liste Gauche Plurielle commune avec le P.S et le P.C 43,85%*)

2004 Non significatif (*liste commune avec le P.S, le P.R.G et le M.R.C 44,97%*)

2010 24,62% 11 481 voix Europe Écologie, Cécile Duflot

Élections européennes

1989 12,47% 5366 voix Les Verts, Europe, Écologie – Antoine Waechter

1994 3,71% 1 735 voix Les Verts – Marie-Anne Isler-Beguïn

²⁰⁸ Résultats du 1^{er} tour.

²⁰⁹ Résultats du 1^{er} tour.

1999	19,93%	8136 voix	L'écologie, les Verts – Daniel Cohn-Bendit
2004	14,30%	6 560 voix	Verts et Écologistes – Alain Lipietz
2009	32,06%	15 115 voix	Europe-Écologie – Daniel Cohn-Bendit

Élections législatives²¹⁰

1993

6^e circonscription : 1,57% 547 voix Françoise Galland/SEGA :
Solidarité, Écologie, Gauche Alternative (*alliée aux Verts*)

21^e circonscription : 10,30% 4 286 voix Valérie Marange

1997

6^e circonscription : 5,79% 1 950 voix Martine Billard

21^e circonscription : 4,94% 1 980 voix Denis Baupin

2002

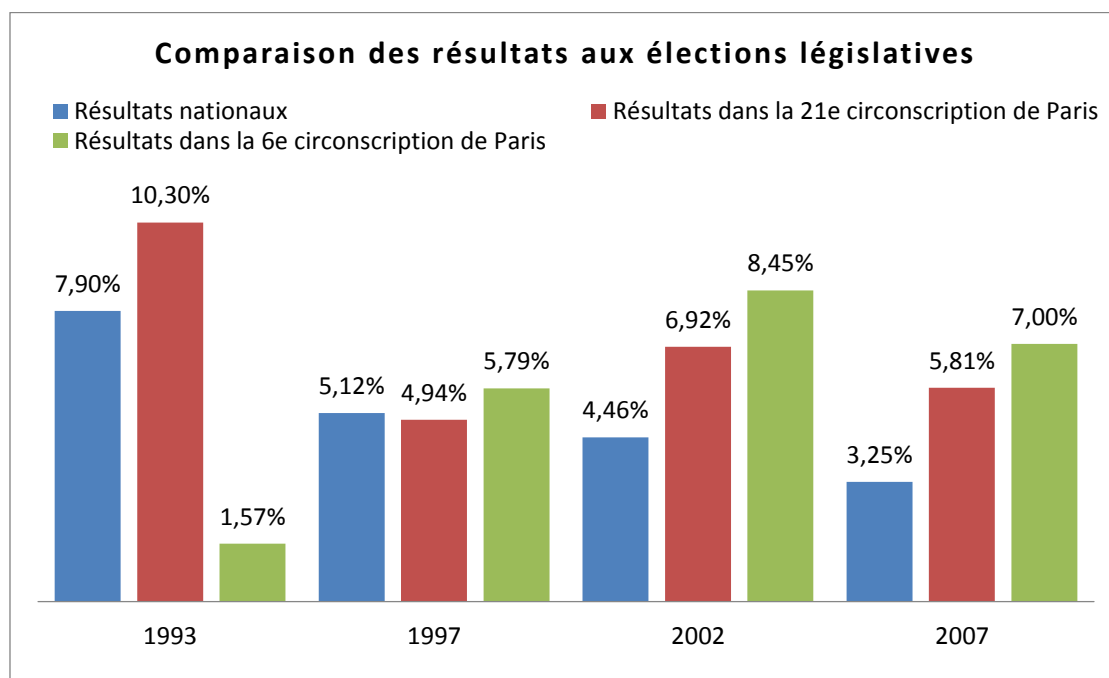
6^e circonscription : 8,45% 3 206 voix Alice Le Roy

21^e circonscription : 6,92% 2 926 voix Denis Baupin

2007

6^e circonscription : 7% 2 808 voix Fabienne Giboudeaux

21^e circonscription : 5,81% 2 598 voix Laurent Boudereaux



Élections présidentielles²¹¹

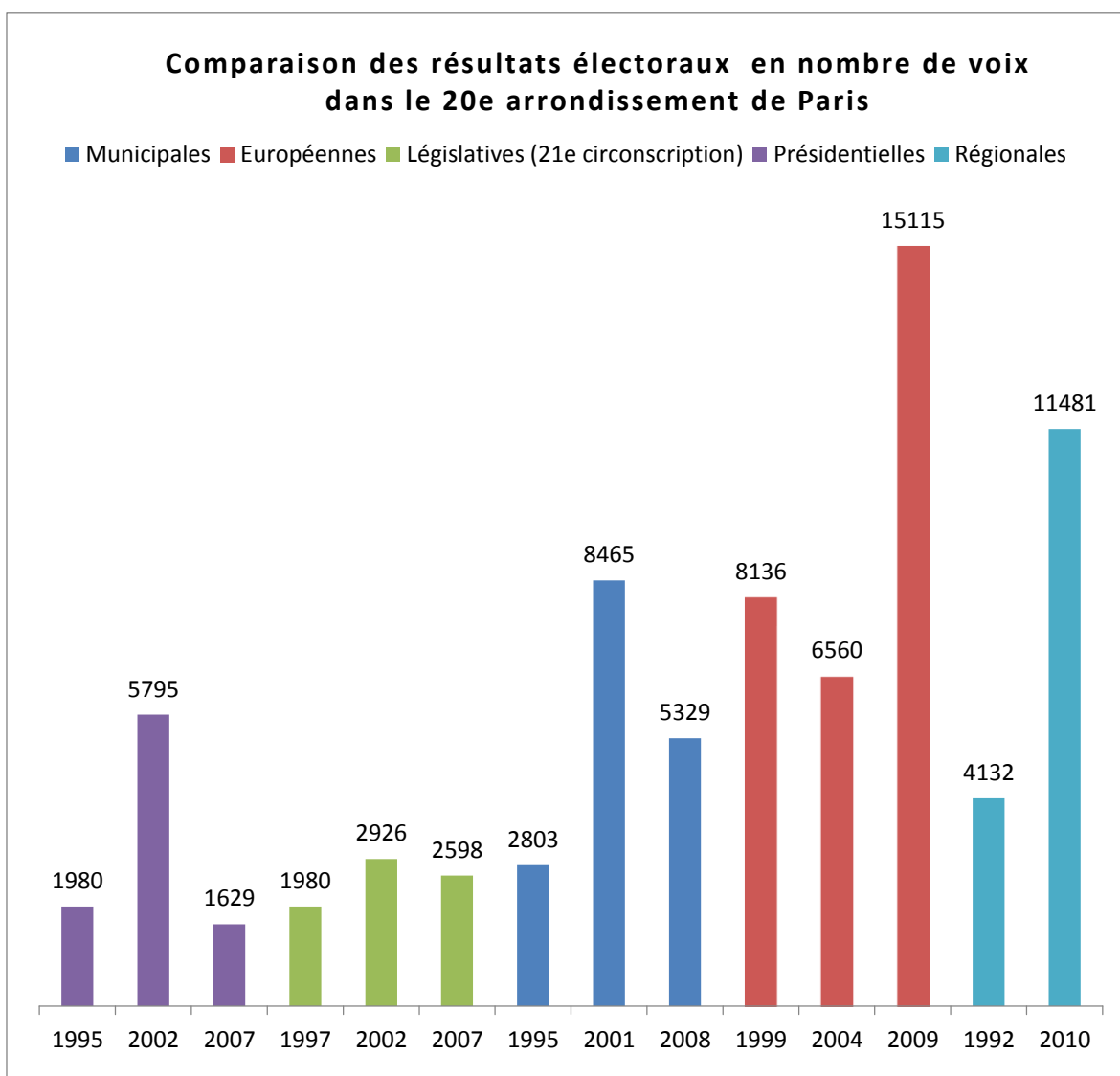
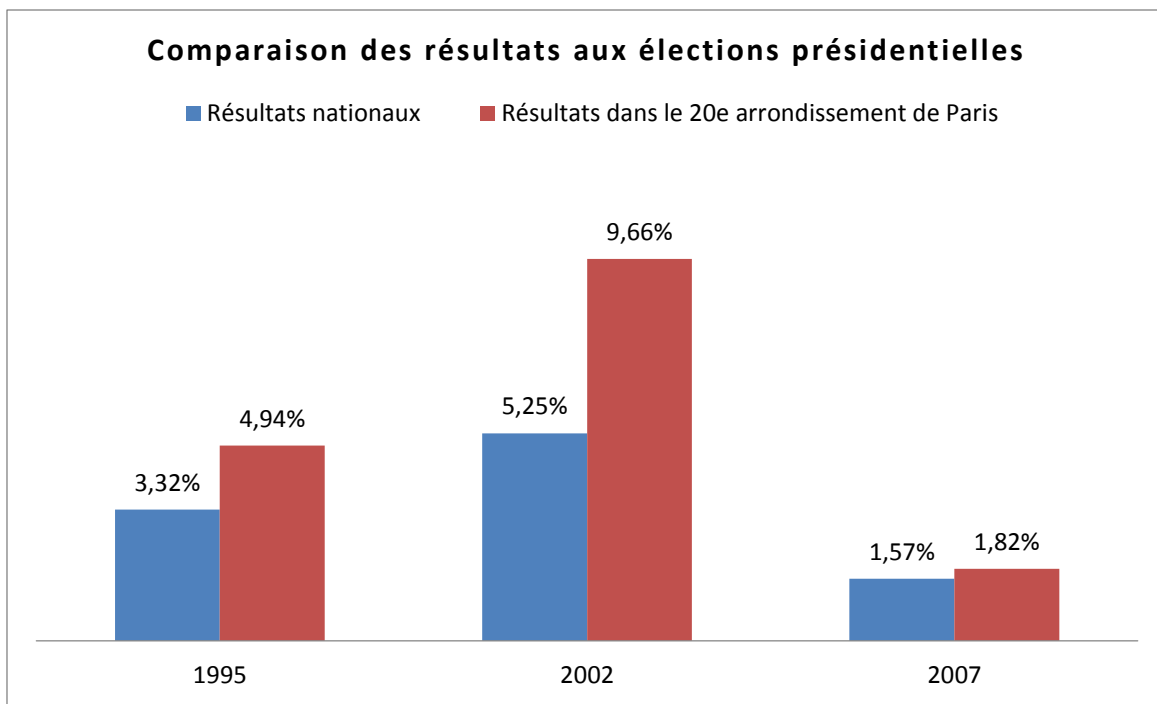
1995 4,94%, 1 980 voix Dominique Voynet

2002 9,66%, 5795 voix Noël Mamère

2007 1,82% 1 629 voix Dominique Voynet

²¹⁰ Résultats du 1^{er} tour.

²¹¹ Résultats du 1^{er} tour.



Titre : Autonomie individuelle et action collective : la mise en forme du lien social dans le parti des Verts

Résumé :

L'étude du parti Les Verts montre que créer du sens en commun, forger des identifications et intégrer les acteurs dans une même action collective peut être problématique. L'organisation, loin d'incarner une identité collective consensuelle, se présente plutôt comme le réceptacle d'un foisonnement d'actes identitaires. Ce rapport autonome au collectif revendiqué par les acteurs permet de comprendre que, s'il existe de multiples tentatives de régulation, on observe un déficit de règles légitimes. Dans cette négociation entre autonomie et engagement, le lien sociable instaure, au niveau des interactions, un cadre précaire mais efficace, dans lequel les acteurs coopèrent tout en faisant fi de leurs antagonismes. L'action collective fonctionne alors comme une dynamique qui, de la structuration organisationnelle jusqu'aux micro-ajustements des acteurs, tente de concilier les revendications individualistes et le souci d'efficacité, par un travail sur les formes du lien.

Mots clés : action-collective, autonomie, identité, régulation, sociabilité

Title: Individual autonomy and collective action: shaping social connection in the party "Les Verts"

Summary:

Studying the political party "Les Verts" shows that creating meaning as a group, shaping identifications, and integrating actors in one collective action may be problematic. The organisation, far from representing a consensual collective identity, rather presents itself as a vessel for various identity-asserting acts. This autonomous relation to the collective, which is vindicated by its actors, allows one to understand that although many attempts at regulation are made, legitimate rules are lacking. In this negotiation process between autonomy and engagement, the sociable bond establishes, at the level of interactions, a precarious but efficient frame in which actors cooperate while leaving their antagonisms aside. Collective action thus functions as a dynamic, encompassing both the way the organisation is structured and the actors' micro-adjustments, and attempting to conciliate individualistic claims and a care for efficiency, via its work on the shapes of this bond.

Keywords: collective-action, autonomy, identity, regulation, sociability